TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 182 — 42 PAGES — MARDI 25 OCTOBRE 1977

**Le paquebot France a été vendu à une société saoudienne**

LIRE PAGE 42




Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,55 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

# L'action internationale contre le terrorisme

## Les frontières de la répression

Nul ne se fait d'illusions sur la portée du débat demandé aux Nations unies par une quarantaine de pays sur la sécurité aérienne. Au mieux, une recommandation sans autre conséquence condamnera la piraterie. Même le projet de convention inscrit depuis plus d'un an à l'ordre du jour de l'Assemblée générale *sur* le même sujet ne saurait aboutir à aucune mesure contraignante. Après la tuerie de Munich, en 1972, les Nations unies *ont créé* un *comité* sur *le* terrorisme dont personne n'a plus *entendu* parler. Il n'y a pas et il n'y aura pas de police et de *justice* mondiales, parce qu'il est impossible que les cent quarante-neuf « nations unies » apprécient de la même façon ce qui est condamnable et ce qui ne *l'est* pas, ce qui mérite ou non les circonstances atténuantes et l'indulgence.

La communauté internationale est placée devant une contradiction. D'une part, la répression du terrorisme dépasse le cadre des nations. La rapidité des moyens de transport et de communication, le raffinement *des techniques* modernes, la multiplication des échanges à travers les frontières, créent un don d'ubiquité mondial qui ne profitent aux citoyens du monde les plus paisibles comme les terroristes les plus dangereux.

D'autre part, ces moyens sophistiqués n'effacent pas la distinction nécessaire *entre* le banditisme ou le terrorisme aveugle et la lutte, inévitablement violente en dernier recours, contre des régimes tyranniques. *La répression ne* saurait supprimer le droit d'asile.

Une coopération policière et judiciaire ne peut donc se concevoir qu'entre des pays ayant des conceptions identiques ou du moins voisines de la démocratie et de la liberté. Aussi les États du Conseil de l'Europe ont-ils signé, le 7 janvier de cette année, une convention contre le terrorisme, mais, avant même que *l'encre ne soit* sèche, elle apparut trop ambitieuse à ses signataires. *Définissant comme* des actes non politiques — et qui par conséquent ne sauraient soustraire leurs auteurs à l'extradition — la piraterie aérienne, les prises d'otages, l'utilisation d'armes à feu et d'explosifs, les attaques à main armée contre les diplomates, elle n'a été jusqu'à présent ratifiée que par l'Autriche !

Tout en apposant sa signature, la France avait réservé son approbation *définitive*. M. Giscard *d'Estaing* avait fait remarquer que l'Europe occidentale n'était pas à *l'abri* de menaces dictatoriales. Qui oserait affirmer que *les dix-neuf pays du* Conseil de l'Europe (bientôt vingt avec l'Espagne) *ignorent* la contrainte politique ? Les Neuf de la Communauté européenne ont estimé qu'ils devaient d'abord établir entre eux des règles communes. Depuis juillet 1976, une commission de juristes travaille sur un projet français qui prévoit l'extradition « quasi automatique » pour les auteurs d'actes terroristes « graves » passibles d'une peine de plus de cinq ans de prison. L'Europe des Neuf s'oriente donc vers une réglementation à la fois plus sévère et plus contraignante que celle du Conseil de l'Europe. Mais elle ne s'appliquerait — c'est toute la question, et l'on peut d'ailleurs se demander si elle est résolue — qu'à une partie de l'Europe.

L'affaire est moins juridique que politique. *Le* drame de Mogadiscio l'avait d'ailleurs une fois de plus démontré : *c'est* parce que le Yémen du Sud et la Somalie ont coopéré chacun à leur manière avec la R.F.A. que les otages ont pu être libérés. Demain comme hier, ce ne sont pas de nouveaux textes qui rendront *plus* efficace la répression du terrorisme international, mais l'usage que *l'on en fera*.

## Les Nations unies sont invitées à débattre de la sécurité de l'aviation civile

*A la suite du détournement de l'avion de la Lufthansa, les représentants de quarante-deux pays ont décidé d'inviter, mardi 25 octobre, l'Assemblée générale de l'ONU à débattre de* « la sécurité de l'aviation civile », *afin, notamment, que les gouvernements renforcent les mesures de protection des passagers* (lire page 4 l'article de L. Wiznitzer).

*L'enquête destinée à retrouver les auteurs et les complices du meurtre de Hanns-Martin Schleyer et d'autres assassinats politiques se poursuit en Allemagne fédérale, en France et dans d'autres pays voisins de la R.F.A. Les polices française et ouest-allemande indiquent qu'elles ont reçu de très nombreux témoignages utiles.*

*La découverte d'armes, de munitions et de matériel divers dans les cellules des terroristes qui se sont donné la mort à la prison de Stuttgart-Stammheim provoque une vive émotion en R.F.A. Cependant, selon son avocate, Irmgard Moeller lui a déclaré qu'elle n'a pas tenté de mettre fin à ses jours.*

*Dans différentes villes européennes, de nouvelles manifestations anti-allemandes ont eu lieu samedi 22 et dimanche 23 octobre. A Paris, des militants d'extrême gauche ont occupé les locaux du quotidien* Libération, *qui n'a pas paru ce lundi.*

## LES BOUCS ÉMISSAIRES

par JEAN PLANCHAIS

La « bande à Baader » a terminé dans le sang sa sanglante trajectoire. Le sang du pilote Jürgen Schumann, le sang de Hanns-Martin Schleyer et le sang des suicidés de Stammheim. Baader et ses suppôts entendaient rendre fou le régime qu'ils voulaient perdre, en le poussant vers la répression et le totalitarisme.

Ont-ils vraiment perdu ou sont-ils *en train de gagner* leur pari ? Le chancelier Schmidt et ses amis ont réussi à limiter les réactions de l'opinion allemande, à éviter la loi du talion et la plupart des excès que pourrait commettre au nom de l'ordre un peuple où l'ordre et la tranquillité sont érigés à la hauteur d'un idéal, sinon d'une idéologie.

Mais, pour une partie de l'opinion allemande, comme à travers l'Europe pour tout ceux qui ont tremblé lors des révoltes étudiantes des années 60 et qui *tremblent encore* devant les rêves pourtant bien pâlis de la jeunesse, il fallait d'autres boucs émissaires. Les délires de la « bande à Baader » et de ses amis prenaient appui sur le blocage d'une société trop bien structurée, sans exutoire pour quelque contestation extra-constitutionnelle que ce soit. Une honnête marmite au couvercle trop bien vissé. Ce qui ne les justifie nullement, mais les explique un peu. Mais on a rarement vu une société menacée s'interroger sur ses défauts et ses manques. Tant *que la menace n'est pas écartée*, il est plus facile de trouver des boucs émissaires. *On n'y a pas* manqué en République fédérale, avec l'appui hors de ses frontières de certains de ceux qui admirent et envient le « libéralisme musclé » qu'on y pratique.

Boucs émissaires, tous ceux qui, outre-Rhin, sont soupçonnés de « penser mal », d'être partisans d'une « gauche » assimilée pêle-mêle au communisme et à l'anarchie, au « nihilisme ».

*(Lire la suite page 4.)*

### AU JOUR LE JOUR

#### La panade et la soupe

*En somme, ce que M. Chirac reproche au socialisme de M. Mitterrand, c'est d'être tiède et mou. Et il paraît évident que le reproche s'applique aussi implicitement au libéralisme de M. Giscard d'Estaing.*

*Autrement dit, en dehors des communistes, tout ce qui n'est pas M. Chirac lui-même, c'est de la panade. Sans doute, mais est-il bien prudent de le proclamer devant une classe politique qui a toujours eu le goût d'aller à la soupe ?*

ROBERT ESCARPIT.

# LES NOUVELLES DÉMOCRATIES IBÉRIQUES

## ESPAGNE :

### M. Suarez assiste à l'installation du président de la Généralité catalane

M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement espagnol, assiste, *ce lundi 24 octobre*, à Barcelone, à l'entrée en fonction de M. Josep Tarradellas, président de la Généralité, le gouvernement autonome *catalan*. M. Tarradellas, qui a négocié le statut d'autonomie avec les autorités de Madrid, vivait en exil, en France, depuis trente-neuf ans.

Une alerte à la bombe, dans l'avion qu'il avait pris à Madrid, a retardé son arrivée dans la capitale catalane, où il a été accueilli par une foule fervente mais peu nombreuse. On estime à *Barcelone* que M. *Tarradellas* n'est pas pressé de faire appel aux chefs des partis politiques catalans pour constituer son premier gouvernement.

D'autre part, des dizaines de milliers d'extrémistes de droite ont manifesté, vendredi soir 21 octobre, à Madrid, injuriant M. Suarez aux cris de « traître ». La manifestation, qui avait été autorisée par le gouvernement civil de Madrid, était organisée par « Fuerza Nueva » contre « le terrorisme, la division de l'Espagne et le chaos économique ».

De notre correspondant

Barcelone. — Il n'y a eu ni fièvre ni débordements. Barcelone a fait à M. Josep Tarradellas, dimanche 23 octobre, une fête vibrante, mais tranquille. Des poings tendus, des bras levés (quatre doigts écartés, les quatre traits rouges du drapeau catalan), *des murs pavoisés, un* moutonnement incessant de bannières et de *banderoles, l'hymne national chanté* plusieurs fois et, là-haut, au balcon *de la Généralité, le président enfin* retrouvé, le vieux solitaire de Saint-Martin-le-Beau, celui qui a incarné, pendant tant d'années, une légitimité à laquelle ils n'étaient pas si nombreux à croire...

Il y a trente-neuf ans, M. Josep *Tarradellas quittait la Catalogne*, à pied, dans la colonne des vaincus. Dimanche, *ils étaient tous là*, franquistes et non-franquistes, pour l'accueillir. Le gouverneur, le maire, le grand patronat..., tous, sauf — absence remarquée — le capitaine général de la région, qui manifeste, dit-on, à l'égard de l'autonomie catalane, une résistance sourde, butée.

Le premier acte des retrouvailles avait eu lieu à Montjuich, au pied d'un palais des expositions solennel et compliqué, et devant une foule fervente, mais étonnamment calme. Il n'y avait pas un million de personnes ; comme le jour de la Diada, la fête *nationale, il y en avait sans doute* dix fois moins, assez en tout cas *pour donner corps et âme à l'idée* que M. Tarradellas avait gardée, mal*gré son exil, de la nation catalane*. Alors, le vieux roc s'est brisé. Le grand gaillard de soixante-dix-huit ans, connu pour sa dureté et son entêtement, a serré la bouche pour ne pas éclater en sanglots. Il lui a fallu quelques minutes pour retrouver les mots-clés du discours politique qu'il n'a pas cessé de tenir à Madrid, pendant les deux jours passés à saluer les autorités — dont le *roi — et qui ont constitué le leitmotiv* de ses salutations à Barce*lone : la victoire de la Catalogne*, c'est aussi celle de l'Espagne.

CHARLES VANHECKE.

*(Lire la suite page 6.)*

## PORTUGAL :

### La droite refuse un compromis avec le gouvernement

*Au cours d'une réunion des cadres du parti socialiste portugais dans l'Alentejo, la région où s'applique la réforme agraire, M. Mario Soares a défendu, samedi 22 octobre, le principe d'une plate-forme d'entente parlementaire entre le gouvernement portugais et l'opposition. Mais les dirigeants du Centre démocratique et social (C.D.S.) et du parti social-démocrate (P.S.D.) se refusent à ce compromis et ne veulent pas participer à des négociations avec les communistes. En revanche, socialistes et communistes paraissent désireux, dans la phase actuelle, de mettre en sourdine à leurs querelles.*

De notre correspondant

Lisbonne. — Devant les cadres socialistes de la région où s'applique la réforme agraire au Portugal, M. Soares a mis en évidence les avantages d'un accord entre toutes les forces politiques et sociales, qui permettrait, selon lui, de « *vaincre la crise et sauver la révolution* ». « *Mais*, a-t-il précisé, *un accord politique ne correspond pas à un partage du pouvoir.* » Aussi le P.S. serait-il décidé à maintenir la formule de gouvernement « monolithique », élargi toutefois à des « *indépendants* » recrutés à droite et à gauche du parti.

JOSÉ REBELO.

*(Lire la suite page 6.)*

## LES GRILLES DU TEMPS

# Entretien avec Morris Janowitz

## « Civilisation » de la société militaire et « militarisation » de la société civile

Dans les pays industriels comme dans les États en voie de développement, société civile et société militaire coexistent et s'interpénètrent sans que l'on puisse distinguer, au cours de leur évolution réciproque, si la société civile se calque progressivement sur la société militaire — comme beaucoup le redoutent avec la création des régimes dits forts ou policiers, — ou si c'est la société militaire qui se modèle sur la société civile. Créateur de la sociologie militaire, le professeur Morris Janowitz affirme que la « civilisation » de la société militaire l'emporte sur la « militarisation » de la société civile.

● *La société civile commence à se calquer sur la société militaire. Mais la conception de la discipline est certainement différente ?*

— La « civilisation » de l'institution militaire est bien plus importante que la « militarisation » de la société civile. Ce qui ne signifie pas que la société militaire soit sans influence sur la société civile. Cette influence s'explique au plan économique, mais, dans les sociétés industrielles avancées, elle reste limitée. La question essentielle pour ces sociétés est celle de l'État-providence *(Welfare State)* et du niveau de leurs économies. Le *Welfare* (1) a sans doute plus d'importance que les dépenses militaires. De plus, des difficultés et des tensions surgissent dans les systèmes parlementaires. L'évolution des démocraties occidentales vers une certaine forme d'autoritarisme ne résulte pas, pour l'essentiel, des pressions émanant de l'institution militaire, mais de la crise de légitimité des gouvernements en lutte avec différentes factions des partis politiques.

» Il existe dans les sociétés démocratiques une tendance à « l'État policier », à l'instauration d'un espionnage systématique, à la réduction des droits des citoyens. Ce ne sont pas les militaires qui engendrent un tel état de fait ; ce sont les tensions politiques et les groupes de pression politique qui agissent au sein *même* de la *société* civile.

» La « civilisation » de l'institu*tion militaire implique que* sa discipline se rapproche de plus *en plus* de *celle qui* règle la société civile. Les anciennes méthodes, *les sanctions autoritaires* ont, dans l'armée, une efficacité chaque jour moins grande. De même que tout espace et tout environnement industriel suppose la recherche d'une coopération, dans le travail, de certaines méthodes de gestion et même de l'établissement d'un consensus à l'égard des décisions prises — en raison de la technicité des processus industriels, — l'institution *militaire exige*, pour les mêmes raisons, l'introduction d'un type *similaire de participation*. Mais à vouloir mettre en exergue la convergence *de la discipline* de l'institution militaire et celle de la *société civile*, il ne faut pas en déduire abusivement que toutes différences fondamentales ont disparu.

Les militaires détiennent les moyens de la destruction et de la violence ; ils perpétuent donc la tradition héroïque : cela explique qu'ils *établissent une relation* différente entre la notion de consensus et le *pouvoir* véritable *de* prise des décisions. En définitive, la convergence est grande et même irréversible, compte tenu des circonstances actuelles.

*Propos recueillis par*
LÉO PALACIO

*(Lire la suite page 2.)*

(1) Le terme *Welfare State*, ou État-providence, recouvre toutes les mesures de protection sociale. — N.D.L.R.




## UN FESTIVAL DE MUSIQUE CONTEMPORAINE

# Les vendanges de Donaueschingen

Donaueschingen, source du Danube dans la Forêt noire. Chaque année, on vient s'y pencher pour juger de la cote des nouveaux musiciens, mais cette « corbeille » est souvent aussi trompeuse que celle de la Bourse ou celle qui enclôt la source du Danube. Car le grand fleuve vient de plus loin, s'il prend ici son nom. Les musiciens, de même, se forment au loin, mais ils accourent tous à Donaueschingen pour se faire un nom.

L'usage en remonte à cinquante-six ans déjà. Lors du premier Festival, en juillet 1921, Hindemith y fut *couronné* et Berg *reconnu*. Et un dialogue, plaisant parce qu'éternel, opposa *Richard* Strauss à Hindemith : « Pourquoi composez-vous atonal ? Vous avez tant de talent ! » « Herr professor, répliqua Hindemith, faites votre musique, moi je fais la mienne. » Le premier cycle ne dura que six ans. Mais Schoenberg et Webern, entre autres, y révélèrent leurs œuvres importantes.

L'idée fut reprise après la guerre, toujours à l'instigation des princes de Fürstenberg, appuyés sur leurs florissantes brasseries, et depuis 1950, on a vu paraître à Donaueschingen toutes les futures têtes couronnées de la musique : Messiaen, Boulez, Henze (1951), Jolivet (1952), Schaeffer, Pierre *Henry et Nono (1953), Cage* (1954), Xenakis (1955), Bério (1956), Amy (en 1957, où Stravinski vient diriger « Agon »), Kagel (1959), etc.

JACQUES LONCHAMPT.

*(Lire la suite page 23.)*

# idées

## ARMÉES

### Les grilles du temps

# Entretien avec Morris Janowitz

*(Suite de la première page.)*

● *L'armée nouvelle est-elle influencée par le rôle de plus en plus important des techniciens ?*

— Il est évident que la structure et l'idéologie de l'institution militaire subissent l'influence des aspects techniques qui sont désormais les siens. On pourrait donc en déduire hâtivement que l'institution militaire est devenue une gigantesque organisation technique. Il n'en est rien ! Il est frappant de constater la permanence des valeurs héroïques et de l'honneur, due au seul fait que les militaires se doivent *toujours* de faire face à des impondérables, à l'imprévisible. L'idée d'un champ de bataille entièrement automatisé est une simplification grossière et abusive de la fonction militaire.

» Adoptant une perspective restrictive à l'égard de certains des éléments de l'institution militaire et de leur transformation, certains rejettent le caractère fondamental et unique du concept de guerre ; ils lui préfèrent celui de « gestion » des conflits. Mais on ne peut s'attendre que tout soit pris en charge par des ordinateurs ou d'autres moyens électroniques : en dernier ressort, c'est la seule raison humaine qui doit intervenir. Même si le jugement de l'autre a pour fonction de sauvegarder l'état de dissuasion, plutôt que de se fixer sur le concept traditionnel de guerre entre nations.

### Un glissement idéologique

● *Les guerres coloniales sont terminées. Les citoyens des démocraties occidentales restent-ils toujours aussi méfiants à l'égard des forces armées ?*

— Il existe sans aucun doute dans les démocraties occidentales une réticence croissante à l'égard du service des armes. L'idée d'une accession à l'état d'homme adulte par le passage dans l'armée tombe en désuétude, dans la mesure où chacun croit pouvoir exprimer sa virilité par d'autres moyens. Si l'on se rappelle le fait que notre époque est celle des mouvements de libération de la femme, on conçoit fort bien que l'idée d'un passage à l'âge adulte au travers de l'armée ne soit plus de mise. De plus, nous sommes au stade du fameux *« état de bien-être »*, et l'armée n'est plus l'unique recours permettant d'échapper au chômage et aux bas salaires. Nous avons créé un monde dans lequel il est possible d'être chômeur sans être contraint de rejoindre l'armée. Il en sera encore ainsi dans les cinq ou dix années à venir. De ce fait, certaines des motivations traditionnelles jouent à nouveau.

» Les motifs prépondérants pour l'entrée des jeunes dans l'armée restent les traditions familiales : le père, l'oncle, le grand-père étaient dans l'armée et les jeunes veulent y entrer à leur tour. Parfois même, bien que peu répandu, un patriotisme démodé se manifeste. Dans nos sociétés occidentales, ce monde dans lequel nous vivons incite bien peu de garçons à ressentir le désir patriotique. D'autres sont attirés par le mode de vie proposé par l'armée : ils veulent voyager, piloter un avion, sauter en parachute, bref avoir une vie d'aventures. Ces raisons personnelles sont importantes, bien que les réalités actuelles n'y correspondent que très peu.

» Il y a aussi le désir de faire une carrière avec une solde satisfaisante et comportant des possibilités d'avancement. Il faut associer à ce point de vue financier un désir de formation professionnelle qui permettra une intégration ultérieure dans la société civile avec un niveau et une fonction supérieurs. C'est là la situation actuelle aux Etats-Unis où les jeunes apprennent des métiers techniques ou administratifs puis quittent l'armée qui, de ce fait, est en passe de devenir un gigantesque système d'éducation.

● *L'armée de professionnels est-elle appelée à remplacer l'armée de conscription, comme c'est le cas depuis cinq ans aux Etats-Unis ?*

— La plupart de mes observations (faites en 1973) concernant l'avenir et les problèmes de la force de volontaires *(All Volunteers Force)* se sont révélées correctes. Tout d'abord, la force de volontaires est moins volumineuse en termes d'effectifs et tend à coûter plus cher que ne l'avaient estimé les auteurs du projet. D'autre part, le niveau culturel du personnel engagé s'est abaissé dans les armes de combat de l'armée de terre et les « marines ». Au niveau des officiers, la tendance s'oriente vers un recrutement régional et vers un développement de l'auto-recrutement. Au niveau des engagés, on constate une augmentation de la proportion de sujets venant de groupes sociaux minoritaires et de la population noire notamment.

» Au cours de la période de transition, on a noté une augmentation du niveau d'insatisfaction professionnelle parmi les officiers, en raison du manque de précision relative aux nouvelles missions militaires, ainsi que d'une perception plus aiguë du déclin des gratifications de carrière.

» Il est probable qu'au cours de la prochaine décennie les difficultés en matière de personnel ne s'atténueront pas, mais elles pourront toujours être résolues. Les forces de réserves pourront être modernisées, et les exigences numériques en effectifs dans la force armée de volontaires s'abaisseront dans une certaine mesure. On pourrait envisager un retour à la conscription en fonction de l'évolution des relations sino-soviétiques.

» Le problème essentiel reste le contrôle de l'armée de volontaires par l'autorité civile. Un nouveau programme d'instruction et de développement de carrière doit être entrepris en vue de réduire le risque de voir le corps des officiers « s'européaniser » par un glissement idéologique à droite.

### Une philosophie pragmatique

● *Le sociologue militaire que vous êtes considère-t-il la guerre comme possible, impossible, inévitable ?*

— L'apport fonctionnel des études relatives à l'institution militaire ne doit être qu'une contribution à l'instauration d'un monde sans guerre. C'est là une des aspirations de nos sociétés actuelles, car l'une des conséquences de l'existence des armes nucléaires est de modifier l'idée communément admise de certitude d'un conflit armé. On juge désormais la guerre possible, mais non inévitable. Il est évident qu'il existe au moins un point d'accord entre l'Union soviétique, l'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis : une guerre nucléaire ne saurait en aucune façon servir l'intérêt national.

» Il faut donc que nos études portent toujours sur l'institution militaire afin de permettre une meilleure compréhension des conditions favorables à l'instauration de la paix. Ce n'est pas une étude technique au sens restrictif du terme. De telles études nous permettent une vision globale, à une échelle très vaste, en filiation directe avec la tradition française de la philosophie des « lumières ». J'insiste beaucoup sur ce concept des « lumières » qui me paraît fondamental. L'étude du système militaire n'est pas comparable à celle de la mécanique, de l'ingénierie ou de la physique, qui sont des matières techniques ; l'étude de l'institution militaire relève de l'humanisme, et, ces dernières années, les recherches en sciences sociales ont permis d'abonder dans un sens d'une plus grande compréhension entre les hommes. Ce qu'il faudrait, c'est une fusion entre « les humanités » et les sciences sociales qui permettrait d'approfondir notre connaissance de l'homme. Ceci ne concerne pas seulement les civils mais aussi les militaires, car dans la mesure où ils tentent, les uns et les autres, de mieux connaître la guerre, ils ne peuvent que mieux comprendre la nécessité de s'acheminer vers la paix.

» Dans un pays comme la France, il existe un certain nombre de théories déterministes pour affirmer que le monde ne peut évoluer que de telle ou telle façon. Je suis frappé par le fait que tant d'intellectuels « avalent » ces théories. Dans les études militaires, le seul fondement est une philosophie pragmatique. D'ailleurs, à long terme, c'est cette philosophie qui émergera comme la « philo » du monde occidental. Le lien est étroit entre le pragmatisme et la technique, et rejetant ces théories très déterministes tellement répandues chez les intellectuels français, je ne doute pas que dans les années à venir nous renouerons définitivement avec la tradition classique française des « lumières ».

Propos recueillis par
LÉO PALACIO.

## Les points de vue de...

OLIVIER VIAL

# CITOYEN-MILITAIRE

*Olivier Vial est membre du comité de coordination du Mouvement pour une alternative non violente (MAN).*

UN peu plus d'un an s'est écoulé depuis que la Cour de sûreté de l'Etat a remis en liberté le dernier inculpé pour *« entreprise de démoralisation de l'armée »*. Après avoir dénoncé le complot et battu à grand bruit le rappel des patriotes, l'affaire s'est éteinte presque secrètement. Quelques inculpations demeurant pourtant, traces oubliées d'un danger que l'on avait gonflé pour mieux le déjouer. Peu importe aujourd'hui que les moyens exceptionnels déployés hier pour réprimer le désordre n'aient soulevé que du vent, le souffle du pouvoir a réveillé la voix de l'unité nationale autour du devoir de défense et de l'outil de cette défense.

*« Tout le monde est contre les syndicats dans l'armée : tous les partis politiques, tous les syndicats, ont affirmé que le syndicalisme, au sens courant de ce terme* (c'est nous qui soulignons), *ne saurait exister dans l'armée. »* Ainsi pouvait être conclue la crise aux yeux de l'opinion publique, et selon les termes mêmes d'un officier d'active qui, dans *le Monde* du 27 mars 1976, reconnaissait toutefois, non sans courage intellectuel, que *« la défense des intérêts matériels et moraux des individus, des groupes sectoriels et de la profession tout entière, mais aussi, sans doute, la réflexion sur la déontologie du métier militaire... »* — autrement dit, tout ce qui constitue la *« fonction syndicale »*, — devaient être *« assumées »* à l'intérieur des armées, mais étaient loin d'être parfaitement exercées.

La persistance des comités de soldats qui, maintenant, se coordonnent par régions à travers tout le pays, malgré l'étroite surveillance dont ils sont l'objet, prouve un désir réel d'échapper à la passivité. Bien plus, aux revendications avancées par *« l'appel des cent »* depuis trois ans, sont venues s'ajouter de nouvelles exigences qu'aucune organisation syndicale digne de ce nom ne pourrait renier. Le droit de s'exprimer ne peut-il être exercé dans l'armée qu'une fois l'ordre exécuté ou la brimade acceptée ? Les conditions élémentaires d'hygiène et de sécurité doivent-elles être négligées du seul fait que la guerre soit « naturellement » un exercice inconfortable et dangereux ?... Moins corporatistes, les nouvelles revendications reflètent une maturité politique, née de l'expérience même du service armé, allant jusqu'à demander la fin du commerce des armes *« avec des pays fascistes »*.

Influence extérieure, dira-t-on ! Mais qui regretterait qu'une communication des idées s'instaure entre les différents corps sociaux, quand les déclarations les plus officielles cherchent à déprofessionnaliser l'armée et à faire de la défense nationale un *« engagement populaire »* fondé sur une *« conception politique de la sécurité »* ? (1) Influence antimilitariste ? Certes, si l'on entend par là le contraire du militarisme idéologique et de la militarisation organique de l'industrie, du commerce et, finalement, de tous les rouages de la société civile. Les choses ne sont pas simples en matière de défense. En tout cas, elles ne se régleront ni par des procès exemplaires, ni par des emprisonnements arbitraires, ni par des interrogatoires très spéciaux de la sécurité militaire, cet organisme ramifié, protégé par le secret et dont il n'est curieusement fait aucune mention dans le code de justice militaire. Le « malaise » ne sera pas non plus guéri par quelques aménagements dont les uns et les autres, de droite ou de gauche, s'arrachent l'exclusivité. Tout cela n'est que simplification abusive d'une question fondamentale dont le peuple français n'a jamais été préparé à débattre ; la question de sa propre défense. Gardons-nous ici de la caricature et reconnaissons au moins au citoyen-militaire la liberté de penser, de s'exprimer et, pourquoi pas, de changer d'opinion.

***

*« Il a fallu près de sept ans pour me convaincre que notre défense nationale armée n'est ni pour le peuple ni par le peuple. Aussi, à quelques mois de la fin du contrat très long que j'avais souscrit à seize ans, je l'ai quittée illégalement — non sans avoir essayé, il y a de cela près de trois ans, de la quitter « proprement » par une demande de résiliation adressée par voie hiérarchique. »* Ainsi s'exprime Jean-René Quinard, ex-sergent, déserteur de l'armée de l'air. Car les jeunes engagés ont aussi leurs revendications propres, celle, par exemple, de pouvoir résilier un contrat en cours de service ou d'études, comme cela est théoriquement prévu mais pratiquement impossible, sinon unilatéralement par la seule autorité militaire.

Journaux de comités de soldats, dossiers sur la justice militaire, dossiers sur les écoles militaires, le langage y est rarement celui des bulletins officiels : en est-il moins juste pour autant ? Trop nombreux — chez nous aussi ! — sont ceux qui, pour penser autrement, doivent risquer la prison ou l'hôpital psychiatrique et porter sur eux le sceau de l'a-normalité. Une minorité ? En effet, assez forte cependant pour ébranler à la fois le conformisme d'Etat et le conformisme d'opposition. A ceux-là s'ajoutent encore les objecteurs de conscience, par centaines chaque année, dont le statut légal est loin d'être équitable ; et puis, ce nouveau flot de « déserteurs » d'une armée dite de réserve (2), dont la conscience, réveillée par l'Algérie puis par le Larzac, est plus sensible aux devoirs de justice qu'aux honneurs des batailles, fussent-elles « de l'avant ». Aussi paradoxal que cela puisse paraître c'est le souci commun de la défense qui réunit tous ces hommes, d'une défense qui ne soit, *pour le peuple, ni une menace ni une offense.*

Le paradoxe, à vrai dire, est bien plutôt dans le fait que l'assurance de notre sécurité dépend d'un pouvoir de destruction totale — la menace, — politiquement et techniquement détenu par les uns, silencieusement et « civiquement » accepté par les autres ; dans le fait, également, que la cohésion à l'intérieur de notre armée soit à la fois si fragile et si sacrée qu'elle doive se solder par une défaite de l'homme — l'offense — devant ses droits fondamentaux.

Pourquoi, aujourd'hui encore, de telles constatations risquent-elles d'être reléguées au rang d'une vaine moralisation, quand elles ne sont pas condamnées au banc d'une dangereuse démoralisation ? Le moral des troupes, essentiel, il est vrai, à l'efficacité d'une défense, ne doit être ébranlé ni par la politique ni par la morale. Ne faut-il pas alors, avant tout, dé-politiser le militaire et dé-moraliser le citoyen ? Toute irruption de la morale en politique se voit ainsi repoussée comme invasion ennemie aux frontières du pouvoir.

(1) M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Institut des hautes études de défense nationale, le 1er juin 1976.

(2) Par le renvoi des « papiers » militaires. *(Le Monde* du 28 avril 1977.)

MICHEL LAVAL et JEAN-PIERRE MIGNARD

# Le silence de l'arbitraire

*Mes Michel Laval et Jean-Pierre Mignard sont, tous deux, avocats au barreau de Paris.*

DANS un rapport rédigé à l'époque de la guerre d'Algérie, le conseiller Rolland écrivait : *« Trois éléments sont indispensables pour qu'une justice existe : il faut qu'il y ait un juge, il faut qu'il y ait un avocat qui puisse s'expliquer, il faut qu'il y ait une procédure digne de ce nom qui prévoie des sanctions et si on ne s'y conforme pas : des nullités. »*

La ligne de démarcation ainsi tracée entre justice et arbitraire, on rechercherait en vain l'existence de ces trois critères permettant d'authentifier la première dans l'actuel règlement de discipline générale dans les armées.

C'est cependant en vertu de ce texte qui date de juillet 1975 que l'autorité militaire, alors juge et partie, a pu, suivant un scénario classique et inquiétant, arrêter sans titre, détenir préventivement sans limitation de durée, interroger sans contrôle, juger sans avocat et sans débat public et contradictoire, emprisonner, enfin, sans jugement motivé et susceptible de recours, de jeunes soldats appartenant à des unités stationnées en France et en Allemagne fédérale. Ces derniers, soupçonnés de s'être livrés, à l'intérieur de leurs casernes, à l'exercice de libertés publiques — ce que prohibe l'anachronique loi n° 72-662 du 13 juillet 1972 portant statut général des militaires, — ont ainsi été condamnés après des simulacres de procès, à des peines d'emprisonnement ferme dites d' « arrêts de rigueur » pour des durées variant de trente à soixante jours.

***

Tous ces actes ayant été accomplis dans le plus strict respect des dispositions du règlement de discipline générale, qui permet à l'autorité militaire d'exercer une action disciplinaire informelle indépendamment de toute poursuite judiciaire, et, souvent concurremment à elle, force est donc de conclure que, en cette matière, l'arbitraire se situe bien dans la loi elle-même. De tous les corps privés ou publics détenteurs, en effet, de prérogatives disciplinaires, l'armée est le seul qui dispose de ce pouvoir exorbitant et dérogatoire au droit commun d'ordonner des peines privatives de liberté. Or, aux termes du droit positif, des textes constitutionnels et des conventions internationales dont la France est signataire, un tel pouvoir est exclusivement réservé, et encore dans des cas limitativement énumérés, à la seule autorité judiciaire. Ainsi en disposent, notamment, les articles 5 et 6 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales qui entourent, d'ailleurs, l'exercice de ce pouvoir d'un certain nombre de garanties, d'une nature analogue à celles définies par M. le conseiller Rolland :

*« ... Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement et dans un délai raisonnable, par un tribunal indépendant et impartial... »* (Art. 6.1.)

*« ... Tout accusé a droit notamment à :*

*— être informé dans les plus courts délais... de la nature et de la cause de l'accusation portée contre lui ;*

*» — disposer du temps et des facilités nécessaires à la préparation de sa défense ;*

*» — se défendre lui-même ou avoir l'assistance d'un défenseur de son choix... » (art. 6, 2).*

Il est vrai qu'au moment de la ratification de ce texte, lui conférant force exécutoire, en mai 1974 — soit vingt-trois ans après sa signature, — le gouvernement français a émis un certain nombre de réserves excluant de ses dispositions le règlement de discipline générale.

Implicite aveu de son caractère arbitraire !...

***

Ainsi dotée d'une police propre, la sécurité militaire, protégée par des juridictions particulières, les tribunaux permanents des forces armées et tribunaux militaires aux armées, régie par un droit spécifique, le code de justice militaire, investie, enfin, d'un pouvoir disciplinaire prétorien, l'armée se trouve placée hors la loi de la société civile, ce qui explique sans doute, que, dans un passé récent, elle ait pu tenter d'intervenir contre elle.

L'armée dispose de la force, et, l'histoire enseigne souvent par le silence de peuples muselés et de nations soumises qu'elle peut jouer un rôle décisif au moment où ils étaient appelés à d'importantes mutations sociales dont elle aurait subi le contrecoup. Comment, dès lors, se résigner à voir perdurer ce monde clos, secret, immobile et imprévisible de non-droit ?

*PORTRAIT*

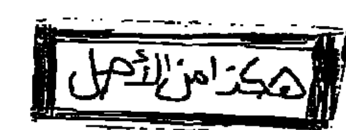
# Le créateur de la sociologie militaire

*Le professeur Morris Janowitz, né le 22 octobre 1919 aux Etats-Unis d'une famille de Pologne originaire de la partie du territoire sous domination allemande, est le type même de ces hommes issus des creusets urbains* (Melting Pots) *où s'effectue l'américanisation des immigrants. Diplômé des sciences économiques à l'université de New-York, il découvre les sciences sociales au contact de Sidney Hook et de Harold Lasswell.*

*Mais c'est la seconde guerre mondiale qui va lui permettre de devenir le créateur de la « sociologie militaire ». L'armée américaine, qui vient d'entrer dans le conflit, a besoin de spécialistes pour mesurer la capacité de résistance des forces de l'axe Berlin-Rome-Tokyo. Deux unités de recherche de sciences sociales sont créées sur les théâtres d'opération d'Afrique-Europe et d'Extrême-Orient. Morris Janowitz sera envoyé avec les troupes de débarquement du front ouest pour prendre la direction de la division de guerre psychologique (P.W.B.). Au cours de l'interrogatoire des nombreux prisonniers allemands, il va forger ses futures théories, à savoir que les forces armées constituent en elles-mêmes un système social.*

*Après avoir été nommé en 1946 à une chaire de sociologie à l'université de Chicago, il publie, avec Bruno Bettelheim, en 1950* The Dynamics of Prejudice *(l'évolution des préjugés).*

*Avec, en 1960, son premier grand ouvrage de sociologie militaire* (The Professionnal Soldier), *qui sera suivi de nombreuses autres publications, il lance dans la foulée un séminaire inter-universités sur les forces armées et la société, qui va devenir une structure internationale sans précédent groupant, actuellement, des spécialistes nord-américains et des chercheurs d'Amérique latine, d'Europe de l'Ouest comme de l'Europe de l'Est et du tiers-monde. Il vient d'être nommé professeur associé à l'Université de Paris-I pour l'année 1977-1978 et il a été fait docteur honoris causa de l'université des sciences sociales de Toulouse.*



Le Monde

# étranger

# LES SOCIÉTÉS ASIATIQUES FACE AU CHANGEMENT

## EN CHINE

## La réforme de l'enseignement contredit largement les idées imposées pendant la révolution culturelle

*De notre correspondant*

Pékin. — De profonds changements sont en cours en Chine dans le domaine de l'enseignement. Officiellement, il s'agit d'éliminer les influences de la « bande des quatre ». Des enseignants parlent pour leur part sans complexe de « *restauration* » et *le Quotidien du peuple*, dans un éditorial, soulignait lourdement, vendredi 21 octobre, que l'année universitaire qui s'ouvre « *est la première après la fin de la révolution culturelle* » (1).

L'œuvre entreprise est vaste, le régime est pressé. Une première conférence réunie à Pékin fin septembre — et dont les journaux viennent seulement de parler — a été consacrée au problème du recrutement des étudiants. Les participants, venus de toutes les provinces, ont estimé que la faible qualité de l'enseignement et le manque de personnel qualifié, en matière scientifique et technique surtout, nuisent aux efforts de modernisation.

Parmi les mesures adoptées, la plus nouvelle prévoit le recrutement direct d'étudiants à la sortie des établissements d'enseignement secondaire — contrairement aux règlements antérieurs qui prévoyaient le passage obligatoire dans une unité de production avant la sélection pour l'université. Une partie des étudiants continueront cependant à être recrutés parmi « *les ouvriers, les paysans, les soldats démobilisés, les jeunes instruits installés à la campagne* ».

Tous ces nouveaux venus devront subir un examen d'admission (qui avait été supprimé pendant la révolution culturelle). La formation politique figure toujours parmi les épreuves, mais parallèlement seulement à celles de mathématiques, de chinois, de physique et chimie ou d'histoire et géographie.

Diverses stipulations précisent le projet. Le souci de qualité se reflète dans une recommandation prévoyant de sélectionner les meilleurs candidats pour les grandes universités, dont le financement est, en partie au moins, assuré par l'Etat, et où se rassemblera une élite privilégiée.

Assurer le recrutement des effectifs les plus nombreux possible est une autre préoccupation majeure. Des dispositions sont prises pour « récupérer » les éléments qui ont pu s'égarer au cours des dernières années dans les usines ou les campagnes. Une attention particulière doit être accordée aux jeunes gens qui ont terminé leurs études secondaires en 1966 ou 1967 — c'est-à-dire aux produits du système antérieur à la révolution culturelle — et qui n'ont pas fait d'études universitaires. On fera même exception, dans ce cas, pour des candidats ayant dépassé la limite d'âge de vingt-cinq ans, fussent-ils mariés. Inversement, il est prévu de recruter parmi les élèves n'ayant pas encore terminé leurs études secondaires mais particulièrement doués.

### Un programme d'urgence

Le caractère d'urgence du programme est encore souligné par l'organisation d'une session spéciale de recrutement d'ici la fin de l'année pour admission en université en février. A Peita, les effectifs sont déjà passés de 5 000 en 1976 à 7 000 à la rentrée d'automne. Ils seront portés à 8 000 en février, et l'on veut atteindre le chiffre de 10 000 (niveau de l'époque antérieure à la révolution culturelle) pour la fin de 1978.

L'ampleur de la réforme pose quelques problèmes. L'éditorial de vendredi considère comme « *une bonne chose* » le fait que le nombre des nouveaux étudiants doive atteindre un chiffre record depuis la fondation de la République populaire, mais admet que la tâche sera lourde. On le conçoit si l'on tient compte de ce que chaque candidat devra, pour se présenter seulement aux services de recrutement, disposer, outre d'une autorisation de son école ou de son unité de travail, de la permission des autorités provinciales ou municipales. La souplesse du système reste relative pour ne rien dire de son « libéralisme ».

Les échos qu'on peut avoir en provenance de certains établissements révèlent, d'autre part, l'existence de problèmes d'orientation. A Peita, par exemple, les départements scientifiques ont « *pris leur tournant* » avec de l'avance et *mettent l'accent sur la formation* théorique et la recherche fondamentale. La discussion reste ouverte, en revanche, dans les départements de sciences humaines, où l'on s'interroge sur ce qu'il conviendrait de conserver des acquis de la révolution culturelle, en particulier en ce qui concerne la simplification des programmes et le maintien d'un lien entre théorie et patique sociale. Là, du moins, la crainte d'une renaissance du mandarinat n'a pas tout à fait disparu. Le problème de la durée des études ne semble pas non plus avoir été partout résolu.

D'une manière plus générale, les transformations ne se font qu'avec lenteur dans le monde universitaire. Le premier secrétaire du comité du parti à l'université de Peita, M. Wang Lianlong, avait par exemple été écarté en raison de ses liens avec la « bande des quatre ». Mais son successeur, M. Chou Lin — un « *réhabilité* » de la révolution culturelle qui vient de l'université de Nankin où il était connu pour son hostilité au « *groupe de Changhaï* », — n'a pris ses fonctions qu'à la mi-octobre. Divers professeurs, comm le philosophe Fang You-lan, sont critiqués pour leur association passée avec Mme Chiang Ching, à qui on reproche d'avoir servi de caution intellectuelle. Mais la plupart d'entre eux n'en continuent pas moins de vivre à l'université comme si la faculté, tout en suivant les oscillations du balancier politique, protégeait dans la mesure du possible ses membres.

Cette mollesse relative irrite les partisans d'un mouvement plus radical, qui en rendent responsable le comité révolutionnaire de Pékin, dont dépend l'université de Peita — et singulièrement son président, M. Wu Teh. Celui-ci, qui connaît déjà quelques difficultés au sein du comité du parti de la capitale, est pris à parti avec force par les journaux muraux de l'université, sinon nommément du moins sans la moindre équivoque.

ALAIN JACOB.

(1) « *La fin victorieuse de la première grande révolution culturelle prolétarienne* » a été proclamée en août par le président Hua Kuo-feng devant le XI[e] congrès du parti communiste chinois.

● RECTIFICATIF. — La citation du discours de M. Wu Teh, maire de Pékin, sur la place Tien-An-Men, le 5 avril 1976, qui a été publiée dans la première édition du *Monde* du 22 octobre, n'est pas exacte. Le texte publié était, en fait, un commentaire de ce discours par les « *correspondants ouvriers-paysans-soldats* » de la presse chinoise. Toutefois, M. Wu Teh avait tenu des propos à peu près semblables, dénonçant notamment « *la ligne révisionniste de Teng Hsiao-ping, responsable engagée sur la voie capitaliste et non repenti* ».

## EN MALAISIE

### LA CRISE POLITIQUE S'AGGRAVE

La crise politique qui agite depuis plusieurs semaines la plupart des Etats de la Fédération de Malaisie (*le Monde* du 14 octobre), a pris une tournure violente, samedi 22 octobre, à Kota-Bahru, capitale du Kelantan, sur la côte orientale du pays. Un couvre-feu avait déjà été imposé la semaine dernière après le limogeage du chef du gouvernement local et des renforts de police y avaient été envoyés afin d'empêcher que le conflit ne dégénère. Samedi, selon l'*A.F.P.*, les partisans du ministre en chef limogé ont manifesté à Kota-Bahru, mis à sac le domicile de plusieurs parlementaires ainsi que des boutiques appartenant à des Chinois.

Cette crise est due aux rivalités qui opposent plusieurs formations de la coalition au pouvoir à Kuala-Lumpur, le Front national. L'opposition, faible, ne s'est pas manifestée lors des troubles de samedi.

## AU VIETNAM

### DES RÉFUGIÉS EN FRANCE DEMANDENT UNE ENQUÊTE DE L'ONU SUR LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

Un comité regroupant les responsables d'associations d'étudiants vietnamiens catholiques et bouddhistes, réfugiés en France (1), a organisé samedi 22 octobre à la Maison de la Mutualité à Paris une réunion de prières pour les « victimes de la répression » au Vietnam.

Au cours d'une conférence de presse les organisateurs de la cérémonie ont dénoncé le « *silence complice* » qui est fait autour des « *déportations* », et de la « *répression religieuse* », dont sont victimes selon eux les Sud-Vietnamiens depuis la prise du pouvoir par les communistes. Des milliers de bonzes, de religieuses et fidèles bouddhistes, quelque deux cents prêtres catholiques, huit cents fidèles de la secte caodaïste, ont été arrêtés, ont-ils affirmé.

Les orateurs ont, en outre, donné la liste de quatre-vingts intellectuels, écrivains, journalistes, enseignants, arrêtés depuis deux ans et sur le sort desquels *on ne sait rien*.

Dans ces conditions, ont-ils dit, les seuls recours sont l'évasion, la résistance passive et la résistance armée. Les foyers de résistance se seraient multipliés sur tout le territoire et, notamment, dans la région de Saigon.

Les organisateurs de la cérémonie ont enfin lancé un appel à tous les gouvernements pour que « *dans un esprit humanitaire ils sauvent les rescapés vietnamiens et les aident à se réinstaller* », à l'organisation des Nations unies « *pour qu'elle envoie une délégation faire une enquête approfondie sur tout le territoire du Vietnam, et qu'elle contraigne son gouvernement à se conformer aux termes de la charte des Nations unies, surtout en ce qui concerne les droits de l'homme* ».

(1) Ces associations, au nombre d'une douzaine, s'expriment par l'intermédiaire du journal *Que me*, 25, rue Jaffeux, 92230 Gennevilliers, tél. 793-10-81.

## CORRESPONDANCE

### A propos d'un témoignage sur la répression au Cambodge

*A la suite de la publication de témoignages sur le Cambodge recueillis par notre correspondant en Asie du Sud-Est (le* Monde *des 7 et 8 septembre), nous avons reçu une lettre de M. Chhuy-Sok, ingénieur khmer vivant en France, selon lequel un des réfugiés interviewés, M. Pin Yatay, était, pendant la guerre,* « responsable de plusieurs organisations contre-révolutionnaires et un des personnages importants de l'ancien régime ».

*M. Chhuy-Sok ajoute :* « Parmi ses activités au service des impérialistes américains, je cite, par exemple, le COS (comité spécial) créé par Lon Non, frère du super-traître Lon Nol, dont la mission principale était de mobiliser les forces contre les mouvements patriotiques et de réprimer par tous les moyens les patriotes ; plusieurs de nos patriotes ont disparu, ont été massacrés, emprisonnés et torturés par sa clique. C'est avec ce comité, disposant d'importants fonds en devises, qu'il a organisé une mission démagogique « de bonne volonté », envoyant dans divers pays quelques intellectuels de son service (...). A cette époque, il a dirigé une délégation en Amérique du Nord et en Amérique latine. »

*M. Chhuy-Sok écrit encore que, compte tenu du passé de M. Pin Yatay, il ne* « s'étonne pas de sa fuite ». *Il ajoute que* « le cas de Pin-Yatay, ennemi du peuple avant et après la libération totale du Kampuchéa, et qui est resté jusqu'à maintenant en vie et en bonne santé, montre que notre peuple a pratiqué une politique *de clémence* et *de large union* nationale, sans tenir compte de son passé criminel (...) ».

**[Qualifier M. Pin Yatay d'« ennemi du peuple » ne suffit pas à démentir son témoignage. Et en quoi le fait qu'il soit parvenu à s'enfuir prouve-t-il que Phnom-Penh pratique une politique de large union nationale ?]**

# EUROPE

## APRÈS L'ASSASSINAT DE HANNS-MARTIN SCHLEYER, LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

## Les enquêteurs ont découvert une nouvelle cache dans la cellule d'Andreas Baader

*L'enquête destinée à retrouver les assassins de Hanns-Martin Schleyer — ainsi que d'autres terroristes auteurs de précédents attentats meurtriers — se poursuit en Allemagne fédérale, en France, en Italie, en Suisse et aux Pays-Bas. Quarante militants d'extrême gauche ont été interpellés à Berlin-Ouest. Une lettre de félicitations et de remerciements de la police ouest-allemande aux enquêteurs de Mulhouse a mis un terme, dimanche, aux rumeurs selon lesquelles les policiers de R.F.A. n'étaient pas satisfaits de l'aide apportée par leurs collègues français.*

● Les investigations menées par les enquêteurs ed la prison de Stuttgart-Stammheim ont d'autre part abouti à de nouvelles découvertes dans les cellules d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe. Le procureur a notamment indiqué, dimanche 23 octobre au cours d'une conférence de presse, que Baader et Raspe disposaient respectivement d'un pistolet de 7,65 et de 9 mm., et, chacun, de vingt cartouches du calibre correspondant. Dans la cellule du fondateur de la Fraction armée rouge, les policiers ont découvert une nouvelle cache sous le lavabo. Dans cette cache se trouvaient une sonde stomacale, des lames de rasoir et une matière ressemblant à du mastic.

Le résultat de ces investigations soulève une certaine émotion en Allemagne. Si l'on y voit la confirmation qu'Andreas Baader et ses compagnons se sont bien donné la mort. on s'étonne, et même on s'indigne, que dans une prison présentée par les autorités comme particulièrement hermétique, les terroristes considérés comme très dangereux aient pu si facilement se procurer des armes et communiquer. On y fait, certes, observer que le régime appliqué aux détenus politiques, sauf durant les périodes de mise au secret, est d'un libéralisme à peu près sans équivalent à l'étranger, et qui peut avoir facilité ces contacts avec l'extérieur. Mais plusieurs quotidiens de R.F.A. — dont *Die Welt* (groupe Springer), qui en fait son plus gros titre — parlent du « *scandale de Stammheim* ».

● Hanns-Martin Schleyer doit être inhumé mardi 25 octobre à Stuttgart. La cérémonie des obsèques nationales sera placée sous la protection de l'unité spéciale de la Bundesgrenzenschutz qui a libéré les otages à Mogadiscio. Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe doivent également être inhumés dans cette ville jeudi, ce qui t a suscité de vives protestations.

● A Munich, M. Franz-Josef Strauss, président du parti chrétien-social, a prononcé devant vingt mille auditeurs un discours consacré au terrorisme. Le dirigeant bavarois, qui parlait du balcon de l'hôtel de ville, était protégé pour la circonstance par une cage de verre à l'épreuve des balles.

● Les manifestations et attentats auxquels le triple suicide de Stammheim a donné lieu depuis le 18 octobre se sont poursuivis samedi et dimanche dans différentes villes européennes. Deux cars immatriculés en Rédiés à Rome. A Brescia, un policier a été grièvement blessé. A Amsterdam, une manifestation a réuni quelque six cents personnes. Des attentats ont également eu lieu en France *(voir par ailleurs)*.

● La compagnie aérienne ouest-allemande Lufthansa a d'autre part annoncé un important renforcement des mesures de sécurité sur ses vols. Treize aéroports — dont celui de Palma de Majorque, d'où provenait l'appareil détourné — sont en outre déclarés dangereux par la Lufthansa, qui demande à leurs directions respectives d'y accepter la présence de gardes ouest-allemands armés pour assurer la sécurité de ses vols. Parmi ces aéroports figurent également ceux d'Alger, Barcelone, Bombay, Dakar, Istanbul et Tripoli. Seuls, pour l'instant, Palma de Majorque et Dakar auraient répondu favorablement à cette demande.

## La police s'emploie à vérifier les nombreux témoignages qui lui parviennent

Mulhouse. — La police française semble désormais avoir la certitude qu'Hanns-Martin Schleyer, le « patron des patrons » ouest-allemand, a été séquestré et assassiné dans l'est de la France. Depuis le 20 octobre, les brigades de gendarmerie assistées de maîtres-chiens et d'inspecteurs de la police judiciaire, lancent ainsi sans relâche des opérations de « *recherche ponctuelle* » tous azimuts.

Les forêts de la Harth-Nord et de la Harth-Sud — qui longent sur quelque trente kilomètres le grand canal d'Alsace face à Mulhouse — ont encore été « ratissées » vendredi 21 octobre. De même, dimanche 23 octobre, la gendarmerie de Cernay (Haut-Rhin), assistée d'une partie de l'antenne de la police judiciaire de Mulhouse, a poussé des recherches autour du mont Vieil-Armand sur la foi, semble-t-il, d'un renseignement fourni par la police allemande.

Les recherches de la police française, qui procède certes par tâtonnements mais surtout par vérifications systématiques, ont été complétées samedi 22 et dimanche 23 octobre par un contrôle très strict à la frontière franco-allemande et franco-suisse. L'objectif de cette surveillance accrue est plus d'assurer l'« étanchéité » des frontières que d'arrêter un quelconque terroriste. D'autre part, un certain nombre d'opérations de contrôle ont été effectuées dans les milieux d'extrême gauche alsaciens ainsi que dans certains mouvements écologistes.

Le travail des enquêteurs a pu être aussi orienté par les témoignages très nombreux parvenus à la police. Un témoin assure

De notre envoyé spécial

ainsi avoir reconnu, mardi 18 octobre, jour de l'assassinat d'Hanns-Martin Schleyer, Rolf Heissler, l'un des seize terroristes recherchés. Ce dernier, au volant d'une Mercedes immatriculée à Francfort, se serait trouvé sur le pont Chalempé (Haut-Rhin), côté français. Un autre témoin aurait vu, quant à lui, dimanche 16 octobre, l'Audi verte dans laquelle a été trouvé le corps du « patron des patrons » allemand.

Ces divers témoignages attirent naturellement de plus en plus l'attention de la police française sur le secteur géographique du Sundgau. Cette région qui forme frontière avec la Suisse est, en effet, très perméable. « *C'est un véritable gruyère* », dit-on dans terbach (Haut-Rhin).

Le fait que Christian Klar — terroriste recherché et formellement reconnu par un garagiste de Mulhouse mardi 18 octobre à bord de l'Audi verte — ait vécu il y a quelques années à Lörrach, petite ville allemande à proximité des frontières franco-allemande et germano-suisse et à Müllheim, près du pont de Chalempé, renforce cette hypothèse. D'autant qu'Adelheid Schultz, autre terroriste recherchée, est née à Lörrach.

Cependant, les appels téléphoniques qui parviennent aux services de la police judiciaire participent aussi parfois de la psychose. La publication dans la presse alsacienne, vendredi 21 octobre, du tract présentant les photos des seize terroristes sous le coup de mandats d'arrêt internationaux (*le Monde* du 22 octobre) a donc déclenché une vague de réactions apeurées.

Sur la foi de ressemblances « frappantes », plusieurs personnes ont signalé la présence de deux terroristes, Friederika Krappe et Angelika Speitel, dans un appartement de l'immeuble Europahochaus, à Kehl (R.F.A.), à proximité de la frontière franco-allemande. Les recherches aussitôt engagées conclurent à l'erreur.

Le 21 octobre, un restaurateur de la localité de Barr (Bas-Rhin) a cru reconnaître dans l'une de ses clientes une des terroristes recherchées. Immédiatement prévenue, la gendarmerie locale est intervenue. Mais la dangereuse terroriste s'est avérée être une Strasbourgeoise de passage.

D'autre part, plusieurs témoins ont téléphoné à la police pour indiquer la présence d'Inge Viett, au volant d'une 504 aux environs de Kehl. Dans la région de Colmar-Turckheim (Haut-Rhin), quelques personnes ont également déclaré avoir reconnu Adelheid Schultz. Ces informations n'ont pu ni être démenties ni confirmées.

Les coups de téléphone, dont on reconnaît à la police judiciaire et dans les gendarmeries qu'ils sont « *nombreux et apportent des renseignements* », prouvent la sensibilisation de la population après la découverte du corps d'Hanns-Martin Schleyer. Ils demandent un important travail de vérification. Il semble d'ailleurs que la police judiciaire y consacre une grande partie de son temps alors que les quelques officiers de la BundesKriminalAmt (B.K.A.), police judiciaire allemande, encore présents à Mulhouse, travaillent sur fiches.

LAURENT GREILSAMER.

## Les boucs émissaires

*(Suite de la première page.)*

Boucs émissaires, tous ceux qui, hors d'Allemagne, ont cherché, dès avant l'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer, à comprendre les motifs de la flambée du terrorisme. Et notamment en France. On est, en R.F.A., particulièrement sensible à tout ce qui se dit et se fait de l'autre côté du Rhin. Comme on l'est aussi de ce côté-ci, où les vieux souvenirs entretiennent ce qu'Alfred Grosser a appelé les « *fantasmes français* ». Qu'il se soit trouvé des journaux pour tenter d'analyser les motifs du « malaise » allemand a été ressenti comme la marque d'une hantise perpétuelle, le refus systématique et jaloux de reconnaître la réussite du « modèle » allemand, un désir mal dissimulé de voir la démocratie voisine justifier tous les pessimismes et se jeter dans les bras d'un nazisme ancien ou nouveau.

Critiquer la République fédérale, c'était vouloir la fin d'un pays qui avait enfin retrouvé bonne conscience, renvoyer la « bonne Allemagne » à ses démons. Pareille attitude ne pouvait être adoptée que par des complices directs ou indirects des terroristes. L'assimilation a été rapidement faite. Vieille technique.

Le calvaire de Hanns-Martin Schleyer n'a pas d'excuse, mais on peut s'étonner de voir gommer, dans la biographie du disparu, ce qui pourrait ternir son image de « martyr de la liberté ». Ainsi a-t-on souvent omis, par exemple, de signaler que le « patron des patrons » allemand entra dès sa jeunesse dans la SS, avec le numéro 227 014, qu'il participa au pillage industriel de la Tchécoslovaquie et qu'il fut arrêté après la guerre par les troupes françaises et condamné par un tribunal pour son rôle sous Hitler (1).

Mais voici qu'aujourd'hui, dans la recherche des coupables, on va plus loin. Ce ne sont pas seulement les journaux qui sont coupables d'antigermanisme et de « *sympathie pour les terroristes* », c'est la France entière, ou presque.

La police française est sur la sellette. On l'a accusée de mollesse et d'incompétence. Et les Français eux-mêmes, pourquoi n'ont-ils pas surveillé leurs voisins de palier, dévisagé les passants, signalé tous les jeunes Allemands à cheveux longs, affiché sur leurs murs des photographies et des avis de recherche ? La France tout entière ne serait-elle pas complice ? Ne serait-il pas utile que la police allemande vienne lui montrer comment on opère ?

La peur qui règne outre-Rhin est compréhensible et légitime. Que la République fédérale demande à ses voisins une solidarité et une aide l'est aussi. Mais que, appuyés sur tous les conservatismes, certains s'indignent de ne pouvoir exporter à la fois ses phobies et son ordre, ses silences et ses soupçons, ses policiers et son conformisme, voilà qui risque de faire oublier son drame d'aujourd'hui, sa confiance toute neuve dans le droit, la bonne volonté de la grande majorité de sa jeunesse, et rappeler, sans profit pour personne, les fantômes qu'elle s'est donnés tant de peine pour exorciser.

JEAN PLANCHAIS.

(1) Voir *le Monde* du 21-10-1977.



### Aux Nations unies

## QUARANTE-DEUX PAYS DEMANDENT UN DÉBAT SUR LA PIRATERIE AÉRIENNE

*(De notre correspondant.)*

New-York (Nations unies). — Les représentants de quarante-deux pays (en majorité occidentaux) se sont réunis samedi 22 octobre à la mission de l'Autriche auprès des Nations unies pour se concerter en vue d'une initiative concernant la piraterie aérienne.

Les participants ont décidé d'inviter mardi 25 octobre l'Assemblée générale à débattre de la question de « *la sécurité de l'aviation civile* ». Le président de la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne, M. Pearce, qui avait décidé vendredi à l'issue d'un entretien avec le secrétaire général de l'ONU de surseoir à la grève mondiale des pilotes, prononcera mardi un discours devant l'Assemblée générale.

Le projet de résolution soumis à l'Assemblée condamne les détournements d'avion et les actes mettant en danger l'aviation civile. Il invite les gouvernements à renforcer les dispositifs de sécurité à tous les aéroports et à bord des appareils, à collaborer les uns avec les autres, et notamment à échanger des informations, à ratifier les conventions de La Haye et de Montréal. Un tiers à peu près des Etats membres ne les ont pas encore ratifiées.

Les pays socialistes pourraient voter en faveur du projet, mais nombre d'Africains et d'Arabes — y compris les modérés — ne lui sont pas acquis. Jaloux de leur souveraineté nationale, ils ne veulent pas fournir de prétexte juridique aux grandes puissances pour intervenir sur leur territoire. Beaucoup estiment aussi que les problèmes du sous-développement, de la faim et de l'oppression, qui sont débattus depuis des années à l'ONU et ne trouvent pas de solution, ne sont pas moins urgents que celui de la prise d'otages. En fait, nombre de pays du tiers-monde, qui applaudissent à la collaboration germano-somalienne dans l'affaire de Mogadiscio, sont favorables à un code de conduite international concernant la prise d'otages, à condition qu'il ne soit pas écrit.

Ce projet de résolution qui est indépendant de la convention contre les prises d'otages proposée par l'Allemagne fédérale, est examiné par la commission juridique.

LOUIS WIZNITZER.

● *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, déclare, dans une interview au *Journal du dimanche* du 23 octobre, à propos de l'action menée par le chancelier Schmidt lors des prises d'otages : « *Je pense qu'Helmut Schmidt a assumé sa responsabilité avec beaucoup d'intelligence, de sang-froid et de courage. Dans la situation où il se trouvait, il a fait ce qu'il fallait faire.* »

## DE NOUVEAUX ATTENTATS EN FRANCE

**De nouveaux attentats ont été commis les 22 et 23 octobre à Paris et en province contre des établissements franco-allemands ou des sociétés concessionnaires de marques allemandes :**

**— Une cartouche de gaz domestique a explosé dans la nuit du 22 au 23 octobre devant la porte de la Banque franco-allemande, 15, avenue de Friedland, à Paris-8e. Les dégâts sont minimes.**

**— Un engin a explosé quelques heures plus tard devant un garage Mercedes, 84, rue de Longchamp, à Paris-16e. Cinq vitrines ont été brisées par la déflagration. Un correspondant anonyme a déclaré à l'A.F.P. que cet attentat était revendiqué par un groupe s'intitulant « Brigades autonomes de combat ».**

**— Après l'explosion qui s'était produite le 21 octobre dans un appartement situé 43, rue des Artistes, à Paris-16e, un locataire de l'appartement, M. Marc-Pierre Sisllan, vingt-quatre ans, étudiant, a été placé en garde à vue. Selon les enquêteurs, l'explosion a eu lieu alors qu'il fabriquait avec ses deux camarades deux engins explosifs.**

**— Au Havre, au cours de la nuit du 22 au 23 octobre, des inconnus ont brisé la vitrine du garage B. M. W., puis jeté un cocktail Molotov à l'intérieur de l'établissement. L'engin n'a pas explosé.**

**— A Angers (Maine-et-Loire), les vitrines du hall d'exposition du garage Mercedes ont été brisées au cours de la soirée du 22 octobre. Comme la plupart des concessionnaires de cette marque, le garagiste venait de recevoir des instructions de la direction de Mercedes-France pour protéger ses installations.**

**D'autre part, des inscriptions hostiles au gouvernement allemand ont été tracées ces derniers jours sur des monuments publics dans plusieurs villes de France, notamment à Saint-Etienne et à Saint-Dié (Vosges).**



## Des lecteurs contestataires ont occupé les locaux de « Libération »

### *Ce quotidien n'a pas paru lundi*

**Le quotidien « Libération » n'a pas paru, ce lundi 24 octobre, en raison de l' « occupation » dont il a été l'objet, dimanche, par des lecteurs mécontents des positions du journal sur l'affaire Baader-Schleyer. Ces opposants, qui appartiennent à diverses organisations d'extrême gauche — Camarades, Front libertaire, Marge, Poing noir et O.C.I., — ont finalement renoncé, après un long débat avec la rédaction de « Libération » qui a duré jusqu'à 23 heures dimanche soir, à s'exprimer dans le quotidien.**

**Les journalistes de « Libération » avaient, préalablement, « refusé d'écrire sous la contrainte ».**

**L'assemblée parisienne des groupes autonomes (1), réunie dimanche après-midi dans le cadre de cette « prise de journal », affirmait dans un communiqué : « Elle signifie clairement à toutes les puissances de ce monde, de Paris à Moscou, en passant par Pékin et Rome, qu'elle se donnera tous les moyens pour favoriser le mouvement prolétarien écrasé en France en 1968 par les bureaucrates syndicaux et gauchistes. »**

**Le quotidien « Rouge », organe de la L.C.R., juge, pour sa part, « ces méthodes étrangères au mouvement ouvrier et intolérables ».**

(1) L'apparition de cette « organisation », liée au phénomène Baader, est toute récente. La situer dans l'éventail des tendances révolutionnaires serait encore hasardeux.

## « Un journal comme les autres »

*« A 9 h. 30, nous avons reçu un coup de téléphone de la police, nous disant que, selon leurs informateurs, une centaine d'anarchistes se préparait à nous occuper, et nous proposant de venir.* « On a l'habitude de discuter », *leur avons-nous répondu* » : vers 20 heures, dimanche soir, réunie dans une petite salle que leur ont laissé les « *occupants* », la rédaction de *Libération* fait le point de cette journée, au terme de laquelle elle a décidé de ne pas paraître le lundi.

*« Vers 10 heures, ils sont arrivés à cent cinquante. Ils voulaient nous imposer quatre pages, notamment pour exprimer leur mécontentement sur la manière dont nous avons traité l'affaire Schleyer-Baader. Nous leur avons expliqué que pour nous, aujourd'hui, c'était l'affaire Croissant qui nous semblait importante, sur laquelle nous prévoyions trois ou quatre pages, et que nous avions, en plus, préparé une page de courrier de lecteurs ayant des positions proches des leurs. Plus tard, vers 16 h. 30, nous leur avons proposé de nous laisser faire un canard de huit pages, presque uniquement sur Croissant, les invitant à venir, lundi après-midi, travailler avec nous. Ils ont refusé, et voulaient nous imposer de faire paraître des textes qu'ils avaient rédigés. »*

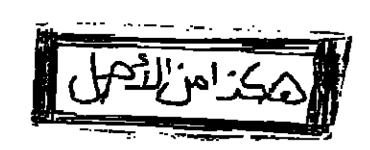
Dans une salle de la rédaction, les occupants, difficiles à distinguer des occupés, recopient sur du papier réglé les textes qu'ils ont préparés. Ils refusent de ramener leur geste aux seuls récents événements en Allemagne : « *Libé* » *est devenu un journal comme les autres*, expliquent-ils : *Il y a de moins en moins de textes collectifs, et il y a maintenant un filtrage considérable de l'information. Toute une partie de l'extrême gauche n'est même plus représentée.* »

*« Il est difficile, voire impossible, de donner ou redonner à « Libé » le rôle d'un instrument du mouvement révolutionnaire nouveau qui s'est retrouvé depuis Malville »*, lit-on dans un texte que les occupants ont préparé. Ceux-ci affirment encore : « *Les types de « Libé » ont de plus en plus tendance à évacuer les grands problèmes, en les renvoyant au courrier des lecteurs. Et, parallèlement, ils donnent une place incroyable à des trucs comme le phénomène Punk, ou font des dernières pages complètement débiles, alors qu'ils ont occulté l'action des groupes de soutien à la RAF.* »

Dans l'ensemble des locaux, on continue de discuter ferme, tandis qu'un flot incessant d'occupants, d'occupés, ou de sympathisants des deux bords, franchit, dans un sens ou dans l'autre, la double porte qui isole le journal de la rue. « *Libé* » *nous a trahi* », peut-on lire sur les murs.

Dans un bureau isolé, Serge July, le directeur de *Libération*, continue le dialogue, qui s'est poursuivi toute la journée... avec la police, pour obtenir qu'elle renonce à son projet de barrer la rue de Lorraine pour procéder à des contrôles d'identité. Près du standard, au téléphone, un rédacteur explique : « *Tu comprends, ils utilisent des arguments tellement débiles, tellement usés...* »

X. W.



# EUROPE

## ET L'AFFAIRE CROISSANT

### CORRESPONDANCE

## « Médicalement plausible »

*M. Thomas G. Buchanan, journaliste américain, auteur d'un livre sur « l'Assassinat de Kennedy », nous écrit :*

Elle serait donc « médicalement plausible » cette hypothèse du suicide d'Andreas Baader, mort d'une balle tirée « derrière la tête »... « médicalement plausible », comme l'autopsie du président Kennedy, revue et corrigée par le rapport Warren, pour expliquer comment deux balles tirées du sixième étage ont pu traverser le *corps d'un passager assis sur le* banc arrière de la limousine présidentielle avant d'infliger trois blessures au passager assis à côté du chauffeur (sans quoi, comme l'*indique le rapport lui-même*, on serait contraint, à cause de la vitesse du tir, d'accepter l'hypothèse de plusieurs tueurs).

Plausible que, si Baader et Jan Carl Raspe avaient envisagé de se donner la mort, ils aient demandé qu'on leur apporte des armes à feu plutôt qu'un poison ou d'autres moyens plus faciles à cacher ?

Plausible que, malgré le contrôle systématique de leurs visiteurs et l'écoute téléphonique dans le parloir de la prison, ces objets métalliques aient échappé à la détection ?

Plausible que, disposant d'armes à feu, ils n'aient pas eu l'idée de tirer sur leurs geôliers en cherchant une mort exemplaire ?

Plausible que, selon les premières révélations des autorités ouest-allemandes, Baader ait tiré deux autres balles dans sa cellule avant de viser correctement la troisième fois, à bout portant ?

Plausible que, pendant le déroulement de ce suicide spectaculaire, ses gardiens n'aient rien vu, *rien entendu ? S'il avait tué un* de ses gardiens dans sa cellule, personne ne l'aurait-il remarqué ?

Plausible que, après le premier suicide, ils n'aient rien fait pour empêcher trois autres membres du groupe Baader de suivre cet exemple ?

... Que pendant toute la nuit, alors que les yeux du monde entier étaient braqués sur les prisonniers de Stammheim, leurs propres gardiens n'aient pas vé*rifié leur présence une seule fois* ?

Plausible que, malgré leur isolement, ils *aient pu communiquer* entre eux avec des fils électriques que la direction avait « oublié » d'enlever des murs ; qu'ils aient pu aussi communiquer, malgré la *surveillance* électronique dans le parloir et dans leurs cellules, avec le monde extérieur — ce qui implique qu'ils disposaient non seulement d'un récepteur de radio *caché dans une cellule* (« roulé dans un pull-over », nous dit-on) mais également d'un émetteur ?

La prison de Stammheim, dont le régime de M. Helmut Schmidt avait tant vanté les mérites — cette prison de haute sécurité, avec tous les gadgets *électroniques* du miracle économique allemand, — ne valait donc guère mieux que la sinistre petite salle de détention où Jack Ruby a abattu Oswald, *ou cette autre prison* de Dallas où Jack Ruby est mort, à son tour, d'un mystérieux cancer quelques semaines avant son second procès dans lequel il *avait juré de dire toute la vérité* ? (Rappelons que Ruby, comme Baader, avait publiquement déclaré qu'il risquait d'être tué par ses gardiens et avait demandé un transfert... demande refusée par le président de la Cour suprême Earl Warren, qui devait ensuite rédiger le rapport d'enquête.)

En ce qui concerne le groupe Baader, deux hypothèses sont à *retenir*. Ou bien ils ont été supprimés par leurs gardiens afin d'éviter d'autres *prises* d'otages réclamant leur libération, ou alors ils se sont équipés d'armes à feu et de moyens de communication grâce à la complicité d'une partie *de leurs gardiens et à l'incompétence* des autres — ceux qui étaient chargés, par exemple, de fouiller leurs cellules. *Ce qui est totalement exclu, c'est l'hypothèse de suicide sans complicité.*

Dans l'hypothèse d'une compli*cité des gardiens, il serait normal* que le régime de M. Schmidt exige une punition exemplaire de tous les responsables. Le directeur de la prison *a été relevé* de ses fonctions. C'est une *punition dérisoire*, si l'affaire en reste là. Mais on connaît la technique, lorsqu'il s'agit de « raison d'Etat ». Il y aura maintenant une enquête « officielle » — sans doute par une commission de « sages » savam*ment dosée* politiquement qui, au bout de ses recherches, confirmera la thèse déjà annoncée avant l'enquête par le ministre ouest-allemand de l'intérieur, M. Werner Maihofer : une intervention de l'extérieur contre la vie des pri*sonniers était* « totalement impossible ».

Les avocats du groupe Baader ont demandé la création d'une commission internationale d'enquête sur les *morts* de Stammheim. C'est parce que je ne partage pas les options politiques de leurs clients, c'est parce que je suis contre une « politique du pire » dont le résultat serait de lâcher les tueurs dans les cou*loirs de nos prisons*, que je m'associe à leur demande.





## Libres opinions

# A chacun ses otages

par CLAUDE BOURDET

UN otage est un remplaçant, l'instrument d'un talion aberrant et *aveugle ; soit que l'on utilise les souffrances et la mort d'êtres* humains pour obtenir des résultats dans un domaine où ces *êtres n'ont rien à voir : des libérations de prisonniers, des gains* politiques ou même financiers ; soit que l'on cherche simplement à *punir ceux qu'on tient, en les rendant responsables des actes* que l'on reproche à d'autres que l'on ne peut atteindre. De toute façon c'est une infamie, qu'il s'agisse du massacre d'Oradour, des détournements d'avions ou de l'assassinat de Schleyer. Seulement, ces crimes-là sont visibles, alors que le gouvernement français s'apprête à participer à une autre prise d'otages, moins évidente, que son caractère de mesure de représailles n'excuse pas, que son apparence légale rend d'autant plus scandaleuse.

Klaus Croissant est l'un des avocats des terroristes allemands emprisonnés, dont certains viennent de mourir dans des circonstances bizarres. Comme soixante autres de ses confrères, il était per*sécuté en Allemagne* parce que les autorités de la République fédérale ne veulent pas admettre que des criminels, quels qu'ils soient, *soient pleinement défendus, parce qu'on exige des avocats allemands* qu'ils prennent leurs distances avec leurs clients, qu'ils rompent avec toute la tradition la plus élevée du barreau *(celle qui amène* un avocat français, par exemple, à dire souvent « nous » ou « je » en parlant de son client). Pour le pouvoir ouest-allemand, l'avocat doit se placer, au minimum, à mi-chemin entre l'autorité et le prévenu. Il doit collaborer avec l'Etat quand il s'agit d'un crime contre l'Etat. Des hommes aussi loin du terrorisme que Mᵉ Badinter et Mᵉ Stasi se sont élevés contre cet état d'esprit. Cela n'empêche pas le gouvernement français de se préparer à *livrer* Croissant, *si les* magistrats se laissent impressionner.

Je dis que livrer Croissant, c'est collaborer à une *prise* d'otages. Le raisonnement du gouvernement allemand, son alibi, ne tient pas. Croissant, comme beaucoup d'autres avocats, est accusé d'avoir outrepassé ses fonctions, d'avoir servi de messager aux terroristes emprisonnés. *D'après les avocats français qui ont vu et pesé le dossier*, Croissant en a certainement fait beaucoup moins dans ce do*maine que tous les avocats français qui ont, au cours de la guerre* d'Algérie, défendu d'autres hommes, également accusés de terro*risme. Un seul de ces avocats* a eu à l'époque des difficultés, aucun n'a été condamné. Mais derrière l'attitude du gouvernement allemand, *dans la mesure où ses accusations* sont proférées sincèrement, il y a une thèse étonnante : c'est que le terrorisme de la RAF est l'œuvre de quelques hommes et femmes seulement, véritables génies du mal, pourtant en prison pour la plupart, ceux qui agissent n'étant que des exécutants.

C'est pour cela que l'on a continué à soumettre les prisonniers à des interrogatoires très « poussés » qui expliquent peut-être (aux dernières nouvelles) le « suicide » d'Ulrike Meinhof et, qui sait, les « suicides » de Baader et de ses compagnons. C'est pour cela qu'on les a isolés du monde comme aucun prisonnier ne l'a encore été ; c'est pour cela qu'il a absolument fallu rendre les avocats responsables de leurs contacts avec l'extérieur, c'est-à-dire (dans l'imagerie de la paranoïa gouvernementale) du transport à l'extérieur des ordres du « cerveau » de l'anarchie. On reconnaît là la *thèse éternelle de* l'esprit policier selon laquelle tout est œuvre de « meneurs » : il suffit de décapiter une organisation *pour qu'elle cesse de fonctionner. Or*, en vérité, comme me disaient ces jours derniers en Allemagne des *journalistes étrangers, modérés et bienveillants à l'égard du régime*, ce qui apparaît le plus clairement aux observateurs sans parti pris, *c'est qu'il y a eu une relève des terroristes et que les nouveaux* chefs sont bien plus habiles que les anciens. Mais admettre cela, *pour le gouvernement ouest-allemand, ce serait reconnaître publiquement* que le drame n'en est qu'à ses débuts. Peut-être commence-*t-il à s'en rendre compte*.

Mais il y a encore un autre aspect, où le rôle de Croissant *comme otage* apparaît aussi clairement : aucun terroriste de premier plan n'a été pris depuis longtemps, et même si la chasse à *l'homme menée* actuellement en Allemagne et en France donne des résultats, on s'apercevra probablement que l'organisation est plus ramifiée et durable que l'on ne pense. D'ailleurs, le gouvernement de la République fédérale, pour donner des gages à la droite, va probablement accepter d'interdire toutes les organisations d'extrême gauche, pourtant hostiles au terrorisme : autant dire qu'un large champ de recrutement sera alors ouvert à la Fraction armée rouge et à ses émules. Mais M. Schmidt ne raisonne pas aussi loin : il lui faut pouvoir montrer à l'opinion qu'il tient un coupable. Ce sera pour commencer, Croissant : très exactement un otage.

Que Valéry Giscard d'Estaing s'y prête est contraire à la Constitution, à toutes les règles de l'asile politique, à l'exemple que donne Helmut Schmidt lui-même en refusant de livrer à l'Italie le criminel nazi évadé Kappler. Mais M. Schmidt a de puissants moyens d'action. La puissance financière de la République fédérale en est un : la « construction européenne » et le jeu commun mené par Giscard et Schmidt contre la gauche de l'Europe du Sud lient aussi les mains du président de la République ; *la convention antiterroriste voulue* par Schmidt et à laquelle Giscard s'est résigné eût amené, si elle *avait existé il y a un siècle, la livraison des communards au gouvernement* de Versailles, et donc leur exécution. Elle n'est pas ratifiée : *on s'en inspire déjà. Les accusations portées à Bonn contre* la police française font partie du même scénario : il faut que Paris livre *l'avocat allemand*.

La lutte contre le terrorisme n'exige pas cet abaissement. Le *terrorisme, ce crime* et cette folie, n'aura qu'un temps. Mais ce qui restera, ce sera cette démission, ce premier pas qui en appellera d'autres. Ce qui se passe est une image du futur. En sommes-nous déjà là ? Après l'étrange mort d'Ulrike Meinhof, après l'étrange mort de Baader, de Gudrun Ensslin et de Jan-Carle Raspe, quel Ponce Pilate aura le courage de pousser Croissant jusque dans une prison d'outre-Rhin ?

# EUROPE

## Espagne

# L'installation du président de la Généralité catalane

*(Suite de la première page.)*

La prospérité de la Catalogne et l'unité de l'Espagne sont les deux souhaits sans cesse formulés, et sans cesse associé en vue d'apaiser les inquiets.

Le deuxième acte avait pour cadre le palais de la Généralité, dans le vieux Barcelone. Bâti au quatorzième siècle, du moins dans sa partie intérieure, le palais a les cintres, les gargouilles, les ciselures du plus pur gothique flamboyant. Un patio des orangers, une galerie solennelle, un salon baptisé du nom du saint catalan Jordi et un balcon plusieurs fois historique : c'est là, en effet, que Macia a proclamé, en 1931, la république catalane. Bien des proclamations y ont été faites par la suite, pendant les années rouges et noires de la guerre civile. Quand M. Josep Tarradellas y est apparu, dimanche, il était soigneusement et stratégiquement entouré. A ses côtés avaient pris place les chefs des partis vainqueurs aux élections du 15 juin, qui ont négocié avec lui l'autonomie, face aux autorités madrilènes, et qui préfigurent le futur « conseil catalan » — l'autogouvernement des quatre provinces : MM. Joan Raventos, du parti socialiste de Catalogne, Lopez Raimundo, du parti socialiste unifié (communiste), Jordi Pujol et Trias Fargas du Pacte démocratique, Carlos Sentis, de l'Union du centre démocratique.

« *Volem l'estatut !* » (nous voulons le statut !) a crié la foule, signifiant par là qu'elle voulait un statut définitif d'autonomie. « *Moi aussi !* », a répondu M. Tarradellas. Sage réplique Puis il a ajouté : « *Vous voyez, je suis ici !* », Il avait de quoi, en effet, être orgueilleux, lui qui avait dit, dans un mouvement qu'on pourrait dire gaullien, s'il n'avait été celui de tant d'Espagnols : « *Je reviendrai en Catalogne comme président, ou je ne reviendrai pas !* »

Ce lundi, les solennités recommencent. Le chef du gouvernement espagnol, M. Adolfo Suarez, assistera à l'entrée en fonctions du président de la Généralité. Pendant quelque deux heures encore, Barcelone se hérissera de drapeaux jaunes et rouges (quatre traits rouges sur fond jaune), de slogans peints par les partis — souvent d'extrême gauche, — qui réclament une Généralité « *au service du peuple* ». Finis les cortèges formés par les « *garçons d'escouade* » en espadrilles et hauts-de-forme, qui donnent un tour poétique aux festivités de l'autonomie retrouvée, les problèmes vont commencer.

De quoi la Généralité sera-t-elle faite ? C'est la question que chacun, au sein des partis, se pose.

Sans doute les Catalans auront-ils un jour un « *gouvernement de concentration* » — le premier d'Europe, disent les communistes, — formé de ministres venus de tous les horizons politiques, mais M. Tarradellas — ce n'est un mystère pour personne — ne semble pas pressé de le constituer. Il a déjà laissé entendre qu'il était inutile de nommer un « conseil » tant que la Généralité serait dépourvue de compétences.

Il est probable que le président s'efforcera de désigner en premier lieu les quinze membres catalans de la commission mixte formée avec l'administration, qui étudiera le transfert des responsabilités de Madrid à la Catalogne. Il aura, en effet, toute liberté pour nommer des personnes de son choix, alors qu'il est lié, pour la constitution de son cabinet, par les accords passés à la veille du rétablissement de la Généralité, qui l'obligent à appeler comme ministres les chefs des principaux partis.

Et le Parlement catalan ? On ne s'attend guère, à Barcelone, à ce que l'Assemblée des parlementaires catalans se réunisse comme elle l'a fait après le 15 juin pour réclamer la Généralité. Le contrôle parlementaire sur l'activité présidentielle, tel qu'il a été prévu, risque donc de rester théorique au moins pendant quelque temps. Certains dirigeants politiques pensent, en effet, que M. Tarradellas va beaucoup manœuvrer et tenter de diviser les forces politiques qui sont restées unies pendant trois mois, mais qui vont bientôt retrouver leur ancien clivage entre droite et gauche, et même à l'intérieur de la gauche. « *Nous allons connaître des jours difficiles,* nous a dit un dirigeant nationaliste. *Il n'est pas exclu que nous soyons obligés d'envoyer nos militants manifester sur la place San-Jaume* (où se trouve le palais de la Généralité). *pour forcer Tarradellas à nous écouter.* »

CHARLES VANHECKE.

● *Dans l'interview de M. Santiago Carrillo* (*le Monde* du 22 octobre), il fallait lire, à propos de la citation du dirigeant socialiste Julian Besteiro, que « *le danger fasciste était un bruit de rats qui effrayait les peureux* » et non « *un produit de rats* », comme une erreur de transcription nous l'a fait écrire. D'autre part, M. Carrillo a dit que si les partis étaient des copies de la société « *ils se ressembleraient tous* » et non « *ils se rassembleraient tous* ».

## Portugal

# La droite refuse un compromis

*(Suite de la première page.)*

De toute évidence, M. Soares entend conserver pour le P.S. la position de charnière qu'il occupe sur l'échiquier politique portugais. « *Nous sommes les seuls à pouvoir dialoguer avec tout le monde. Nous avons pris la défense du P.C.F. lorsque ce parti a été attaqué dans le nord du pays et aux Açores. De même, nous avons aidé les militants du C.D.S. et du P.S.D. dans l'Alentejo* », a-t-il dit. Les sociaux-démocrates veulent-ils participer au pouvoir ? « *Qu'ils ne comptent pas sur nous pour les aider à atteindre leurs objectifs* », a conclu le premier ministre. Il a invité les partis de l'opposition à jouer les règles du jeu constitutionnel s'ils veulent renverser le gouvernement.

Le propos a été, semble-t-il, entendu par les dirigeants du Centre démocratique et social réunis à Santarem, le dimanche 23 octobre. Ils ont décidé de réduire le délai offert au gouvernement pour commencer les discussions avec les partis « démocratiques » : le C.D.S. et le P.S.D. Si les divergences persistent, ils menacent d'avancer la date — fin novembre — qu'ils avaient fixés pour déposer au Parlement une motion de censure. Pour être approuvée, celle-ci devrait être votée aussi par les députés communistes, ce qui paraît assez improbable.

Ce harcèlement de l'opposition de droite pourrait même provoquer un rapprochement entre les socialistes et les communistes. On note d'ailleurs que la polémique entre les deux partis a baissé de ton. A Montemor, ville située au cœur de l'Alentejo, M. Soares s'est montré très prudent à l'égard du parti communiste. Il s'est gardé d'attaquer M. Cunhal.

En revanche, il a accusé certains hommes politiques de « *ressembler aux dirigeants du passé* ». Il n'a pas cité de noms, mais il était évident que le secrétaire général du P.S. visait MM. Carneiro et Amaral, respectivement dirigeants du P.S.D. et du C.D.S.

Les communistes paraissent également désireux de dépasser quelques vieilles querelles. A Evora, devant trois mille délégués des unités collectives de production, qui participaient à la deuxième rencontre nationale de la réforme agraire, M. Cunhal n'a pas critiqué le P.S. Les participants ont, certes, protesté quand il a été fait référence à la loi Barreto (le ministre de l'agriculture), qu'ils estiment « *contraire à la réforme agraire* », mais ce ne fut qu'un épisode. Pendant cette rencontre, qui a duré deux jours, il fut surtout question de problèmes d'ordre technique qui se posent au monde rural : commercialisation des produits, formation des cadres, rapports entre les ouvriers agricoles et les petits et moyens agriculteurs, salaires et contrats de travail. Il a été décidé d'augmenter de 35 % la surface cultivable : « *Il faut assurer le pain à notre peuple ; pour cela, nous travaillerons les samedis et les dimanches, le jour et la nuit, afin que les moissons soient un succès* », lit-on dans les conclusions.

JOSÉ REBELO.

## LA « CONVENTION » DE VERSAILLES

# M. Raymond Barre : l'Europe est une trop forte exigence pour succomber à des modes passagères

**La convention pour l'Europe, organisée par le Mouvement européen, a terminé ses travaux dimanche 23 octobre au Palais des congrès de Versailles. Plusieurs orateurs ont exprimé l'idée qu'en dépit des difficultés qu'elle traverse l'Europe est entrée à nouveau, avec l'élection du Parlement européen au suffrage universel, « dans une phase créatrice ».**

« *La mode est plutôt au désenchantement sur la scène européenne, mais l'Europe est une trop forte exigence pour succomber à des modes passagères.* » Par ces mots, M. Raymond Barre a dit, dimanche 23 octobre, devant la convention pour l'Europe réunie au Palais des congrès de Versailles, ce que les militants du Mouvement européen et leurs délégués voulaient entendre. Mais le premier ministre n'a pas caché la réalité des déceptions qui s'accumulent depuis quelques années, et il a exprimé son souci que les différents partenaires du Marché commun s'attachent, en temps de crise, à respecter les engagements et les disciplines de la Communauté. C'était laisser entendre que ce n'est pas une tendance naturelle pour tous... « *Notre tâche première est aujourd'hui de veiller à ce que le légitime désir de diversifier l'action de la Communauté et d'accueillir de nouveaux partenaires ne fasse pas perdre de vue l'essentiel.* »

C'était aussi faire écho aux propos sévères exprimés auparavant par M. Gaston Thorn, président du gouvernement de Luxembourg et ancien président du conseil européen. Passant en revue la liste des manquements récents des institutions européennes (incapacité à mettre au point un plan énergétique, à réaliser l'union économiquement monétaire, à accepter le vote majoritaire en renonçant à l'unanimité des Etats membres, etc.), M. Thorn devait ajouter : « *J'en suis à me demander, avec quelques-uns, si nous ne devrions pas réunir à nouveau une conférence au plus haut niveau, comme la conférence de Messine qui a eu lieu en 1955, afin d'examiner la question de son ensemble.* »

### Entre la tribune et la salle

Mais un malaise semblait latent entre la tribune et la salle dans la perspective de l'élection, approuvée par tous, du Parlement européen au suffrage universel l'année prochaine. Présentée aimablement, mais nettement, dans le court discours très touchant du jeune Arnaud Vannier-Moreau, fondateur d'un cercle d'études européennes d'étudiants (1), l'observation qu'il y avait 10 % de jeunes dans la salle et que la majorité des délégués avaient visiblement été témoins de l'époque de Robert Schuman, ainsi que l'inquiétude exprimée sur la procédure électorale des partis ont pris tout leur sens.

Les listes de candidats pourront-elles être autre chose que des listes de personnalités membres des états-majors politiques et ayant déjà un ou plusieurs mandats ? Rien ne permet de le penser, au contraire. Le Mouvement européen pourrait-il, au moins, présenter des listes ? « *Il faut prendre garde que les personnalités politiques ne quittent alors le Mouvement* », devait spécifier le rapporteur des travaux de la convention, Pierre Uri. Et comme un délégué interpellait la tribune : « *Alors, est-ce oui, ou est-ce non ?* » Il lui fut répondu : « *La décision a été prise de nommer une commission pour examiner la question.* » Alors, à quoi bon la convention, marmonnait-on dans la salle, où l'on avait la sensation qu'une fois de plus la base serait écartée de cette élection. Les hommes politiques n'oseraient-ils pas dire franchement, publiquement la triste vérité ?

D'autres suggestions ont toutefois été plus nettement retenues par la convention, bien que non consignées dans sa motion finale très générale. Deux institutions européennes « *qui ont réussi et qui sont trop peu connues* » ont attiré l'attention : la Cour et le Comité économique et social. La compétence de la première pourrait être accrue et le second voir élargir sa représentation et éventuellement jouer un rôle consultatif nouveau auprès du Parlement européen, ont estimé les délégués. Le vote à la majorité des Etats membres des propositions émises par la commission a été à nouveau souhaité, car l'unanimité est incompatible avec l'élargissement à de nouveaux pays.

Des aides accrues et mieux coordonnées ont été réclamées pour résoudre certains problèmes sectoriels ou régionaux. La préférence pour le multilatéralisme a été exprimée par rapport au bilatéralisme.

Tiraillés entre leur idéal et les réalités politiques, économiques et internationales, les militants européens semblent faire encore, malgré tout, bonne figure. Comme l'a dit M. Raymond Barre : « *La force de l'idée européenne, c'est qu'elle est à la fois raisonnable et sentimentale.* » Pour sa part, M. Edgar Faure s'est montré énergique : « *Je suis soucieux de défendre le Parlement européen élu au suffrage universel contre des amis qui croient qu'il représente une menace pour l'indépendance des différentes nations. Loin de penser cela, je crois que cette institution sera au contraire un soutien de l'indépendance des Etats européens, car des élus ne sont jamais partisans de la balkanisation et de la débandade,* a-t-il dit. *Puisqu'il sera élu sous une nouvelle forme, il est évident qu'il faudra lui donner des compétences accrues. D'ailleurs c'est en lui en donnant de précises qu'on évitera qu'il s'installe dans le vague* », a-t-il ajouté.

En fin de matinée, dimanche, on croyait presque, au Palais des congrès, que « *l'Europe n'est pas seulement un code de règlements douaniers, mais une démocratie vivante* », comme l'avait souhaité un orateur. Il est vrai que, comme l'avait fait remarquer malicieusement M. Pierre Uri, « *tout le monde était là, il ne manquait, pour l'essentiel, que Michel Debré et Georges Marchais* ».

### Le « parti de l'Europe »

Samedi, la convention pour l'Europe avait débuté par une réunion plénière.

Outre les professions de foi européennes de tous les participants (« *Il y a un parti de l'Europe en France et il est majoritaire* », dit M. Daillet, approuvé par M. de Lipkowski), nombre d'orateurs furent applaudis en réclamant que les collectivités locales, et en particulier les régions, participent aux institutions européennes. M. Chinaud proposa la création d'un sénat européen pour assurer cette participation.

Toutes les allusions au rôle « exemplaire » de la « démocratie allemande », notamment dans son combat contre ce que M. Daillet appela l'« euroterrorisme », furent également très applaudies, ainsi que l'intervention du seul observateur étranger, M. Gerhard Flaeming, du parti social démocrate de la R.F.A., qui remercia les « Européens français » pour cette manifestation de solidarité.

M. Mauroy (P.S.) mit en garde contre le rôle des sociétés multinationales.

Si plusieurs orateurs soulignèrent l'importance du conseil européen (réunion régulière « au sommet » des Neuf), M. de Lipkowski souleva des protestations lorsqu'il déclara qu'« *il faut en finir avec les querelles théologiques, dans la mesure où toute dération comme nce par une confédération. Ce qui importe, c'est de ne pas fermer la construction européenne* ». Fidèle à la ligne gaulliste, il déclara que ce sont moins les institutions qui comptent que la volonté d'appliquer des politiques communes. Il proposa des « *institutions à la carte* » créées à mesure que se manifeste la volonté de les faire fonctionner.

M. de Lipowski, rejoint par M. Mauroy, s'éleva également contre l'« illusion atlantique ». « *A quoi bon faire l'Europe,* dit-il, *si ce doit être l'Europe de la soumission et du silence.* »

M. Chotard (C.N.P.F.) exprima l'inquiétude que lui inspirerait l'élargissement de la Communauté à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce si le volet social était négligé.

JACQUELINE GRAPIN et MAURICE DELARUE.

(1) CEE - IDRAC, 3, rue Turbigo, 75001 Paris.

## République d'Irlande

# Des organisations bretonnes, corses et catalanes envoient des messages de soutien au congrès du Sinn Fein provisoire

De notre correspondant

Dublin. — Au congrès annuel de l'aile provisoire du Sinn Fein, l'organisation politique des « provos », qui s'est déroulé pendant le week-end dans la capitale, l'ancien chef d'état-major de l'IRA provisoire, M. Daithi O'Conaill, a déclaré que la « *lutte* » continuera en Irlande du Nord.

L'organisation extrémiste paraît toutefois en difficulté. Les actes terroristes qu'elle a perpétrés ces derniers temps, en particulier l'assassinat, il y a deux semaines, d'une jeune femme protestante de vingt-quatre ans, membre de l'U.D.R. — la police supplétive d'Ulster — a provoqué l'indignation. Les succès que rencontre la police d'Irlande du Nord, dans la recherche des auteurs des attentas, semblent confirmer que les deux communautés de la province, fatiguées de ces violences sans fin, sont désormais prêtes à donner des renseignements aux forces de l'ordre sur les activités des organisations paramilitaires.

Près de deux mille personnes des deux côtés de la frontière — parmi lesquelles nombre de petits commerçants et d'agriculteurs — ont assisté au congrès du Sinn Fein provisoire. De nombreux télégrammes de soutien ont été adressés par d'autres organisations nationalistes européennes, notamment celles de Corse, de Bretagne et de Catalogne. Exécuté par le Breton nationaliste, M. Yann Goulet, installé en Irlande depuis des années, un portrait de l'ancienne vice-présidente du Sinn Fein, Maire Drumm, assassinée à Belfast voilà un an, a été dévoilé. Dans son discours, le président de l'organisation, M. Ruairi O' Bradaigh, a violemment attaqué l'« *impérialisme britannique* » et lancé un appel pour que le pays se retire de la Communauté européenne. Selon M. O' Bradaigh, le Sinn Fein provisoire présentera des candidats aux élections au Parlement européen, l'année prochaine, afin d'« *exprimer le rejet massif du système (européen) par le Nord et le Sud de l'île* ».

M. O' Bradaigh a aussi dénoncé le Mouvement des femmes pour la paix, animé en Ulster par Mmes Mairead Corrigan et Betty Williams, qu'il a accusées d'être un « *instrument de la politique britannique en Irlande* ».

M. O'Bradaigh s'est d'autre part félicité des propos tenus par le président Carter concernant l'aide financière américaine à l'Ulster. « *Ces propos ont contribué à internationaliser notre lutte (...) Mais nous devons nous méfier de toute tentative du gouvernement américain visant à combler la prétendue absence de pouvoir en Irlande, après que la Grande-Bretagne aura été forcée par la lutte populaire de se retirer* », a précisé M. O' Bradaigh.

JOE MULHOLLAND.

# A TRAVERS LE MONDE

## Albanie

● UNE DELEGATION CHINOISE conduite par M. Tu Tsou-tuang, vice-ministre de l'industrie légère, est arrivée à Tirana le 21 octobre pour examiner les problèmes de coopération scientifique et technologique. Une semaine auparavant, M. Chu Fu-hsiang, directeur des télécommunications, était arrivé en Albanie. Ce sont les premiers signes de dégel entre les deux pays depuis les vives critiques exprimées en juillet dernier à Tirana sur la politique chinoise à l'égard du tiers-monde. — *(Reuter.)*

## Belgique

● SEPT A HUIT MILLE FLAMANDS — quinze mille, disent les organisateurs — ont manifesté aux portes de la capitale le dimanche 23 octobre contre le « *pacte d'Egmont* » signé en mai entre les partenaires de la majorité. Ce pacte prévoit le droit d'inscription administrative à Bruxelles pour les francophones de certaines localités unilingues flamandes de la périphérie. Le mouvement flamand s'oppose à cette formule, qui, estime-t-il, « *fait des francophones des citoyens privilégiés* ». — *(Correspondance.)*

## Espagne

● M. ADOLFO SUAREZ, chef du gouvernement, se rendra à Bonn en visite officielle les 3 et 4 novembre, annonce-t-on à Madrid. — *(A.F.P.)*

## Panama

● UNE FORTE MAJORITE DE PANAMEENS s'est prononcée en faveur du nouveau traité sur le canal, indiquent les premiers résultats officieux du référendum qui s'est déroulé dimanche 23 octobre. La quasi-totalité des bulletins de vote devait être dépouillée lundi, mais les résultats officiels ne seront annoncés que jeudi prochain. — *(A.F.P.)*

## Pakistan

● L'ANCIEN PREMIER MINISTRE, M. BHUTTO, poursuivi pour abus de pouvoir notamment, a dénoncé, samedi 22 octobre, devant la Cour suprême où il comparaissait pour la première fois, l'instauration de la loi martiale et a contesté la légalité de son arrestation. — *(A.F.P.)*

## Sri-Lanka

● LE PARLEMENT a abrogé vendredi 21 octobre les dispositions législatives autorisant le gouvernement à arrêter et à maintenir en détention sans jugement les personnes suspectes d'avoir participé aux troubles de 1971, ainsi que les auteurs d'infractions au contrôle des changes. Le premier ministre a précisé qu'il envisageait d'accorder l'amnistie aux personnes encore en prison après avoir été condamnées en vertu des lois abrogées le 21 octobre. — *(A.F.P.)*

## Suisse

● UN MILLIER DE PERSONNES ont manifesté, dimanche 23 octobre, à Montreux, contre la tenue dans cette ville d'un symposium sur la coopération économique entre l'Europe et l'Amérique latine. Les manifestants, qui avaient répondu à l'appel du parti socialiste et de plusieurs organisations de gauche de Suisse romande, estimaient que cette réunion constituait une caution aux dictatures d'Amérique latine, et entendaient en particulier protester contre la venue sur les bords du Léman du ministre chilien des finances, de deux ministres brésiliens et du ministre argentin de l'économie. Rappelant que 48 % du total des investissements suisses dans le tiers-monde se trouvent en Argentine, au Brésil et au Mexique, les adversaires du symposium ont reproché à de hautes personnalités politiques et économiques helvétiques de participer à une telle réunion. *(Corresp.)*

## Union soviétique

● LA PLUPART DES JOURNAUX SOVIETIQUES ont publié une dépêche de l'agence Tass reprenant des extraits de l'interview accordée par M. Teng Hsiao-ping à M. Roussel, P.-D.G. de l'A.F.P., et au cours de laquelle le dirigeant chinois avait évoqué les relations des partis « eurocommunistes » avec Moscou. (*Le Monde* du 22 octobre, dernière édition.) L'agence Tass écrit : « *Cette interview est significative. Elle confirme une fois de plus que les dirigeants chinois ont l'intention de poursuivre la politique de division du mouvement communiste et ouvrier international, et de torpiller la politique de détente. Ils s'emploient à construire un front de lutte contre l'Union soviétique et les autres pays socialistes.* » — *(Corresp.)*

## Yougoslavie

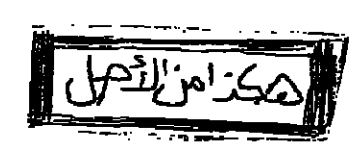
● L'AGENCE TANYOUG a publié, samedi 22 octobre, le message de condoléances que le maréchal Tito a envoyé pour la mort de Mme Husak. Le télégramme envoyé à M. Husak, chef de l'Etat tchécoslovaque, est ainsi rédigé : « Ma femme et moi vous exprimons, ainsi qu'à votre famille, nos condoléances les plus sincères. » Alors que les rumeurs se répandent à propos de la disparition de la vie publique de Mme Broz-Tito, l'épouse du président yougoslave est donc mentionnée pour la deuxième fois en trois semaines dans un document officiel. — *(A.F.P.)*

● MM. ROBERT PONTILLON ET MICHEL THAUVIN, respectivement secrétaire national et membre du comité directeur du parti socialiste français, sont arrivés dimanche 23 octobre à Belgrade pour une brève visite d'information. Ils rencontreront des responsables de la Ligue des communistes yougoslaves, ainsi que des chefs de délégations occidentales à la conférence de Belgrade. — *(A.F.P.)*

## Zaïre

● LA SERIE DE CONSULTATIONS ELECTORALES organisées pendant trois semaines au Zaïre s'est achevée dimanche 23 octobre par la désignation au suffrage universel direct de dix-huit des trente membres du bureau politique du Mouvement populaire de la révolution, parti unique. — *(A.F.P.)*

● Mme ANTOINETTE MOBUTU, épouse du chef de l'Etat zaïrois, est morte samedi 22 octobre à Genève d'une maladie cardiaque, dont les premières atteintes s'étaient manifestées en 1974, lors d'un voyage aux Etats-Unis. Un deuil national d'un mois a été décrété à Kinshasa. Les obsèques seront célébrées le mardi 25 octobre. — *(A.F.P., Reuter.)*



# LE POUVOIR ET LES CONTESTATAIRES DANS LES PAYS DE L'EST

### En U.R.S.S.

## Les défenseurs des droits et des libertés civiques poursuivent leur action malgré les mesures prises par les autorités

**De toute évidence, les autorités soviétiques souhaitent que les célébrations du soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre aient lieu en l'absence de tous les défenseurs des droits et libertés civiques ou de la dignité humaine, comme de ceux qui, simplement, souhaitent quitter le pays, qu'ils soient juifs ou non.**

**M. Andropov, qui dirige le Comité de la sécurité d'Etat, plus connu sous le sigle de K.G.B., avait annoncé récemment que personne ne saurait s'opposer impunément au pouvoir et que « le nombre de dissidents diminue de plus en plus ». Il est vrai que ses services font le nécessaire en utilisant des méthodes multiples qui vont du simple harcèlement à l'internement psychiatrique abusif, au camp de travail, à la relégation. Ils cherchent particulièrement à obliger à quitter l'U.R.S.S. ceux qui veulent y rester et s'acharnent souvent sur ceux qui veulent partir en les obligeant à rester, privés de travail, donc sans ressources, et ainsi menacés de condamnation pour parasitisme. Plusieurs cas ont été mentionnés ces derniers temps.**

Ainsi, le mercredi 19 octobre, l'académicien André Sakharov, l'ancien général Piotr Grigorenko, le mathématicien Naum Neiman et l'avocate Sofia Kallistratova ont demandé à l'Association mondiale de psychiatrie et à Amnesty International de prendre la défense de deux personnes.

Il s'agit d'Alexandre Podrabinek, un ambulancier de vingt-trois ans, membre du Groupe d'études sur les abus de la psychiatrie en U.R.S.S., auteur d'un long rapport parvenu en Occident, qui sous le titre *Médecine punitive* détaille des cas précis d'internements de personnes saines d'esprit dans des hôpitaux ou prisons psychiatriques. Ces dernières semaines il a été interpellé à plusieurs reprises par le K.G.B. pour interrogatoire et son appartement perquisitionné plusieurs fois. Lors de la dernière perquisition la police a même « trouvé » des munitions dans sa chambre. Ce genre de « trouvaille » et un tel harcèlement précèdent en général une arrestation, suivie d'une inculpation pour un délit de droit commun si l'intéressé ne se dépêche pas de demander un visa d'émigration.

Le deuxième cas est celui de M. Jossif Terellia, qui a déjà purgé une peine de quatorze ans de prison, de camp et d'hôpitaux psychiatriques. Libéré en mars dernier, il a été interné à nouveau un mois plus tard dans une prison psychiatrique, sans aucun jugement. Comme nous l'expliquait le psychiatre géorgien Papiachvili, il suffit d'établir une fois le diagnostic de « *schizophrénie torpide* » pour pouvoir ensuite interner l'intéressé, sans autre forme de procès, à chaque fois qu'on l'estime nécessaire.

### Le cas Naum Neimann

L'un des signataires de cet appel à l'aide est le mathématicien juif soviétique Naum Neiman. Le professeur Laurent Schwartz vient d'attirer notre attention sur le cas de ce « *membre important* » du Comité de surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki.

Rappelant que le visa d'émigration pour Israël avait été refusé à M. Neiman, M. Schwartz précise : « *Pendant la semaine du mois d'octobre où la nouvelle Constitution soviétique a été promulguée, il a été, comme beaucoup d'autres, en résidence surveillée à son domicile, ne pouvant même pas se procurer d'aliments à l'extérieur. Ensuite, il s'est vu refuser l'accès à la polyclinique spéciale de l'Académie des sciences où il avait coutume d'aller depuis plus de trente ans (âgé de soixante-six ans, il a eu autrefois une tuberculose qui lui a laissé de nombreuses séquelles pulmonaires). C'est un mathématicien qui a fait de nombreux et importants travaux sur les fonctions analytiques et sur les problèmes extrémaux relatifs aux polynomes et sur les applications des mathématiques à la physique théorique. Le dernier de ses travaux date de moins d'un an. Un comité international de scientifiques vient de se constituer pour sa défense (...).* »

Quant à M. Sakharov, pilier de la défense des droits de l'homme en U.R.S.S., il a dû, à son grand regret, décliner l'invitation que vient de lui adresser M. George Meany, président de la centrale syndicale américaine A.F.L.-C.I.O., d'assister au congrès annuel de cette organisation. Il a dit qu'il « *ne serait pas raisonnable de supposer que les autorités soviétiques lui permettraient de se rendre aux Etats-Unis* ». M. Meany a invité aussi Mme Nadejda Mandelstamm, la veuve du poète, M. Podrabinek, l'écrivain Anatoli Martchenko, M. Vladimir Borissov et un militant des droits de l'homme, M. Valentin Ivanov.

### La prison ou l'exil

Le K.G.B. ne dédaigne pas non plus le chantage : ainsi, Mme Tatiana Khodorovitch, l'un des fondateurs, en 1969, du groupe d'initiative pour la défense des droits de l'homme, dont le Comité du même nom fondé par M. Sakharov a pris la suite, a été mise en demeure de choisir entre une demande d'émigration et la prison. De guerre lasse, elle a choisi l'exil.

« *Je refuse de vivre dans un pays dont je ne puis accepter la Constitution*, a-t-elle expliqué. *J'ai cinquante-six ans, je suis fatiguée de lutter, je suis fatiguée du mensonge.* » Elle souhaiterait pouvoir s'établir avec quatre membres de sa famille aux Etats-Unis.

Mme Khodorovitch était aussi l'un des trois gestionnaires du Fonds créé par Alexandre Soljenitsyne pour venir en aide aux prisonniers et à leurs familles. Ce Fonds, institué en 1974 et alimenté des droits d'auteur de l'écrivain, a permis la distribution de 270 000 roubles (1 rouble vaut 6,50 francs environ) jusqu'au moment où son premier administrateur, M. Alexandre Guinzbourg, fut arrêté le 3 février dernier et inculpé d'agitation et de propagande antisoviétique. Que sont devenus les deux autres gestionnaires du Fonds ? L'astronome Kronid Loubarski vient de quitter l'U.R.S.S., tandis que Mme Melva Landa a été condamnée récemment à deux ans de déportation en Sibérie pour « *destruction de bien public* » après un curieux incendie dans son logement.

Selon Mme Khodorovitch, le Fonds pourra fonctionner provisoirement sans administrateur, mais, après, il faudra bien que quelqu'un accepte d'en prendre publiquement la responsabilité pour qu'il ne perde pas toute chance d'avoir un jour une *existence légale*.

Dans l'ensemble, la relève est assurée : l'écrivain Georges Vladimov a pris la présidence de la section soviétique d'Amnesty International, succédant à Valentin Tourtchine, qui vient d'émigrer. D'autre part, l'ancien général Piotr Grigorenko et l'activiste juif Vladimir Slepak ont déclaré publiquement avec dix autres personnes qu'ils entraient dans le comité de surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki, décimé par les emprisonnements et l'émigration depuis un an. Les nouveaux adhérents se plaignent que l'Occident refuse de mentionner des cas individuels de persécution à la conférence de Belgrade et rappellent les cas d'Anatole Chtcharanski, arrêté en mars, et ceux de Mikola Roudenko (1), Aleksa Tikhy et d'autres, déjà lourdement condamnés.

Ils annoncent aussi que des représentants de la secte baptiste des pentecôtistes poursuivent leur grève de la faim commencée le 4 octobre à Nahodka (Extrême-Orient) pour appuyer leur demande d'émigration motivée par le fait qu'on les empêche de pratiquer leur foi.

Enfin, à la demande d'Alexandre Soljenitsyne, M. James Jefford, représentant républicain du Vermont où réside l'écrivain, a demandé dans une lettre à ses collègues du Congrès de signer, en faveur des dissidents soviétiques, une pétition, qui sera remise au président Carter.

AMBER BOUSOGLOU.

(1) Dans une lettre parvenue à ses amis moscovites, il annonce que le K.G.B. ne cesse de faire pression sur lui pour qu'il renie sa participation au groupe ukrainien de surveillance des accords d'Helsinki ; on lui amène même ses fils qui lui demandent de céder.




### En Pologne

## Seuls des moyens politiques peuvent résoudre la crise de la société

**Un « mouvement démocratique » a été créé le jeudi 20 octobre, à Varsovie, pour œuvrer au « rétablissement » de la « souveraineté » et de la « démocratie » en Pologne. Le jeune historien Adam Michnik, qui en est l'un des fondateurs, nous donne son évaluation de la situation dans son pays.**

En juillet, c'est le bon sens d'Edward Gierek et de ses collaborateurs les plus proches qui a pris le dessus malgré la campagne de propagande et l'action policière irresponsable déclenchées aux mois de mai et de juin par des éléments rétrogrades du parti ouvrier unifié. Mais le simple bon sens ne signifie pas pour autant une tendance à la démocratisation. Edward Gierek n'est pas un Alexandre Dubcek polonais. Il vaudrait mieux établir un parallèle avec l'Espagne. Edward Gierek peut-il être, ne serait-ce que dans une faible mesure, le Suarez polonais ? Peut-il dépasser les méthodes primitives du « bâton et de la carotte », est-il capable de déceler dans un vaste mouvement social autre chose que « *l'action d'un petit groupe d'agitateurs professionnels* » ? La menace d'explosions incontrôlées est un facteur qui bloque complètement les possibilités de changement à long terme dans l'économie nationale. Gierek est-il capable, comme Suarez, de comprendre que la seule voie sensée — non seulement pour l'opposition, mais aussi pour les autorités — est celle des réformes pour institutionnaliser la pression sociale ?

La réponse n'est pas simple. Pourtant, c'est seulement à la suite de tels changements qu'un compromis social et une stabilisation élémentaire de la vie publique seront possibles ; mais de tels changements ne dépendent pas uniquement — ni même principalement — de l'action des dirigeants du parti. Ils dépendent avant tout de l'importance et de l'activité du mouvement d'opposition démocratique, de la force et de l'opiniâtreté de la pression de l'opinion publique indépendante. Les changements éventuels — tout comme les concessions dont nous avons été témoins cette année — ne seront pas le résultat des décisions venues d'en haut, mais le résultat — peut-être pas immédiat — d'une pression sociale venue de la base.

### Gierek sera-t-il le Suarez polonais ?

En Pologne, le dégel a une nature assez particulière. Il sera totalement différent de celui qui eut lieu en 1956 en U.R.S.S., en Pologne et en Hongrie, comme du printemps de Prague. A l'origine du dégel, on ne trouvera pas une fraction libérale du parti, mais la pression incessante du mouvement démocratique d'une société aspirant à des changements. Ce sera, peut-être, un dégel lié à un « regel » momentané. (...) Bien entendu tous ceux qui auront participé au mouvement démocratique risqueront répressions et tracasseries (dont l'étendue dépendra de l'attention vigilante des amis de la Pologne dans les autres pays), mais aucune censure ne pourra arrêter le large torrent des voix polonaises non censurées. Les réformes éventuelles peuvent être la résultante de deux processus parallèles : d'un « serrage de vis » officiel et du large torrent de la vie intellectuelle et institutionnelle s'échappant hors du cadre officiel.

Ce vaste mouvement est parfois appelé le mouvement des « dissidents ». C'est une définition erronée : il ne s'agit pas d'apostats de l'Eglise dirigeante, mais simplement d'hommes qui professent un autre système de valeurs. Il ne s'agit pas non plus d'un mouvement d'opposition dans le sens traditionnel du terme, car ses participants ne cherchent pas à prendre le pouvoir. Ils défendent les droits civiques et les droits de l'homme et veulent l'extension du domaine des libertés démocratiques. Le mouvement ne réclame pas l'accord du pouvoir pour créer des institutions nouvelles, mais il les crée. Il ne se place plus face au pouvoir, mais face à la société. Le KOR (d'abord comité de défense des ouvriers, puis comité d'autodéfense sociale) donne un exemple de ce genre d'action. Le comité de solidarité des étudiants (S.K.S.), créé par une action spontanée de la jeunesse cracovienne au mois de mai, et qui ainsi a brisé le monopole de l'unique organisation officielle (S.Z.P.S. : association des étudiants) dans les universités, en est un autre exemple. De même que les revues éditées malgré la censure, dont les plus connues sont le trimestriel *Zapis* qui regroupe les écrivains les plus éminents ou le mensuel *Bulletin d'information*, sorte de chronique des événements qui stigmatise les répressions et démasque les mensonges de la propagande officielle. (...)

On parle parfois de l'ensemble de ces activités en se servant du terme « mouvement d'autogestion démocratique », parce que les actions relevant de l'autogestion ont été le meilleur moyen de défense contre la pression étouffante du pouvoir. L'autogestion est une méthode d'action et une définition des buts politiques de ce mouvement qui, au concept d'un Etat totalitaire, oppose la vision d'une société fondée sur le principe de l'autogestion. Mais le tableau opposant à un appareil monolithique du pouvoir un camp unifié de partisans de l'autogestion serait erroné. Bien au contraire, un pouvoir hétérogène et intérieurement divisé coexiste avec un mouvement de résistance sociale profondément différencié.

### Le rôle de l'Eglise catholique

Il faut souligner le rôle de l'Eglise catholique, qui, grâce à l'attitude de ses dirigeants — dont l'action est concentrée sur la défense de la religion, des droits de l'homme et le maintien des traditions d'indépendance, — est une autorité pour presque tous les citoyens, indépendamment de leur confession. Et aussi le rôle de ceux qui agissent dans le cadre des milieux de l'intelligentsia catholique, groupés autour des clubs de l'intelligentsia catholique et des deux revues (*Tygodnik Powszechny* et *Wiez*).

Il existe aussi d'autres tendances ouvertement oppositionnelles, devenues actives ces derniers temps, et qui sont fondamentalement différentes du KOR. Le mouvement d'autogestion démocratique n'est donc qu'un des éléments de cette riche mosaïque. Mais cet élément est tellement constant et réel dans la vie politique polonaise que plus personne ne peut l'ignorer ou le liquider.

Jusqu'à présent, la politique des autorités à l'égard de ce mouvement a été une succession de rafles policières et de modération réaliste. Quelle forme prendra-t-elle maintenant ? Pendant un certain temps, les autorités peuvent utiliser leurs méthodes habituelles et, comme ce fut le cas pour le KOR, ignorer les faits et exercer une répression ne dépassant pas certaines limites. Cela ne règlera rien. Le mouvement se développera toujours par la force de sa propre dynamique. Chaque tentative de liquider ce mouvement par des méthodes policières et administratives ne serait qu'une preuve pitoyable de manque de réalisme, elle ne pourra que créer un nouveau foyer d'incendie.

### Les limites des concessions du pouvoir

Une telle tentative semble d'ailleurs assez peu probable. Les participants au groupe d'autogestion démocratique repoussent sciemment toute activité clandestine. Leur démarche est publique et parfaitement connue des autorités qui ont adopté une attitude de tolérance modérée et pris le parti de renoncer à des poursuites pénales. L'équipe de Gierek, limitée par la dramatique situation économique et par le souvenir du mécanisme de la défaite de Gomulka, tente d'atténuer les tensions sociales. En témoigne, entre autres exemples, le programme ambitieux de construction de logements qui va au devant des besoins réels de la société. Mais on ne parviendra pas à résoudre la crise actuelle par des moyens économiques. Il faut recourir à des moyens politiques.

Le pouvoir ne pourra prétendre à la confiance — condition indispensable à l'accroissement de la rentabilité du travail par exemple — qu'en instaurant un dialogue authentique avec la population. Pour qu'un tel dialogue soit possible, il faut que le climat politique soit complètement modifié et les réformes nécessaires entreprises (...).

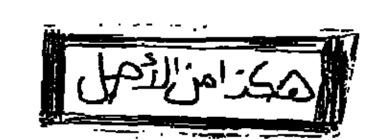
Les concessions du pouvoir sont vraisemblables, mais elles ne peuvent qu'être fort limitées. Ce qui restreint d'autant le secteur sur lequel pourra s'exercer la pression de l'opinion publique indépendante. Cel est dû à la situation géopolitique du pays. Personne n'est assez fou pour oublier que la Pologne doit tenir compte de son appartenance au Pacte de Varsovie et de la présence de l'armée soviétique entre l'Oder et le Bug.

La politique de pondération réaliste et de réformes intérieures doit donc être en corrélation avec la politique de détente dans les relations internationales. A l'inverse, une politique de répression brutale et d'attaques contre l'opposition démocratique constituerait une tentative d'attaquer la ligne de modération pragmatique d'Edward Gierek comme la politique de détente. Il en résulte des conséquences déterminées pour l'opinion publique européenne et américaine. La politique de détente consiste à tenir compte des données réelles de la vie politique : l'existence de gouvernements communistes en Europe de l'Est, mais aussi celle de mouvements de plus en plus puissants pour la défense des droits de l'homme dans ces pays. Les gouvernements occidentaux ont reconnu la première de ces données, il leur reste à tenir compte aussi de la seconde.

Le problème du respect des droits de l'homme, dit parfois la propagande officielle, est l'affaire intérieure de chaque pays et toute ingérence en la matière porte atteinte à la souveraineté dudit pays. Ce n'est pas vrai. Les accords d'Helsinki ont rendu ce problème international, comme jadis l'accord pour l'abolition de l'esclavage. Quiconque ignore ce fait, trahit non seulement la démocratie européenne, mais aussi la politique de détente. Parce que la violation continue des droits de l'homme en Europe de l'Est n'est possible que comme prélude à une nouvelle guerre froide.

ADAM MICHNIK.





# PROCHE-ORIENT

## Israël

### APRÈS LE RALLIEMENT DU DASH

## M. Yguël Yadin devient vice-premier ministre dans le gouvernement Begin

**Après le ralliement du parti Dash à la coalition gouvernementale israélienne, M. Menahem Begin présente, ce lundi 24 octobre, à la Knesset, son cabinet élargi et renforcé. Toutefois, l'opposition d'un certain nombre de personnalités du Dash au ralliement du parti s'est encore manifestée, dimanche 23, par la démission, annoncée par la radio israélienne, du député Amnon Rubinstein, qui abandonne le groupe parlementaire mais non le parti. M. Rubinstein a expliqué sa décision en déclarant qu'il n'avait pu jusqu'à présent obtenir le texte des accords intervenus entre le chef du parti, M. Yadin, et le Likoud. « Il y a là, a-t-il dit, une atteinte fondamentale aux principes d'un parti démocratique. »**

De notre correspondant

Jérusalem. — Le parti pour la démocratie et le changement (DASH) a désigné, dans la nuit du 23 au 24 octobre, ses quatre représentants au gouvernement. Le professeur Ygaël Yadin, président du DASH, sera vice-premier ministre et assurera l'intérim du chef du gouvernement en cas d'absence de ce dernier et en « *toute autre circonstance* » ; M. Israël Katz, sociologue, sera ministre du bien-être social et du travail ; M. Shmouel Tamir, avocat, prendra le portefeuille de la justice, et M. Meïr Amit, ancien général et dirigeant d'industrie, celui des transports et des télécommunications.

Des personnalités venues de divers horizons politiques et un grand nombre d'hommes et de femmes occupant d'importantes fonctions dans la vie nationale se sont joints au Dash. M. Meïr Amit (transports et communications) vient du parti travailliste et il a été le P.-D.G. du complexe industriel de la centrale *syndicale Histadrout, le Koor*, qui, à l'échelle israélienne, est un ensemble gigantesque. Il a été, pendant la guerre de 1967, général commandant le deuxième bureau à l'état-major, puis chef du service secret Mossad.

Me Tami (justice), brillant avocat, est un politicien dans toute l'acception du terme. Ancien compagnon du chef du gouvernement dans les rangs de l'organisation militaire clandestine l'Irgoun, il l'a suivi dans le parti Herout, où il n'a cessé de s'opposer à la direction de M. Begin, pour finalement le quitter pour fonder son propre parti, qui connut une existence éphémère et sans éclat, avant de se rallier, en mars dernier, à M. Yadin.

M. Israël Katz est un « grand commis » classique. On ne lui connaît aucune attache politique, mais son action à la tête de l'administration de la Sécurité sociale, qu'il a dirigée pendant de nombreuses années, lui a valu un respect unanime. Un rapport sur les problèmes sociaux qu'il a publié en quittant l'administration lui a valu une grande popularité dans les couches déshéritées et auprès des communautés orientales.

M. Begin présente dans l'après-midi de ce lundi son gouvernement élargi à la Knesset, qui sera invitée, comme le veut la règle *constitutionnelle, à adopter* une motion de confiance. En plus des quatre nouveaux ministres du Dash, le cabinet comptera également deux nouveaux ministres du Likoud, un venu du Herout et un libéral, que M. Begin a décidé de faire entrer sans leur attribuer de portefeuille dans son gouvernement, afin d'assurer « un meilleur dosage politique ». Les noms de ces deux ministres seront rendus publics ultérieurement.

Le gouvernement comptera dix-neuf ministres, alors que celui de M. Rabin en comptait vingt.

ANDRÉ SCEMAMA.

[Né à Jérusalem en 1917, M. Ygaël Yadin a fait ses études à l'université hébraïque de *Jérusalem*. Militant dans le mouvement de résistance contre la puissance mandataire britannique, il dirigea l'école des officiers de la Haganah, organisation armée de l'Agence juive, avant de devenir à trente-sept ans chef d'état-major de l'armée israélienne.

A partir de 1955, il commence une seconde carrière d'archéologue et dirige des fouilles près de la mer Morte et à Massada (1963-1965), qui lui valent une notoriété mondiale. En mai 1976, il entre dans la politique en déclenchant une offensive contre le gouvernement de M. Rabin, puis fonde, en février 1977, le parti Dash.]

### LE SECRÉTAIRE AMÉRICAIN AU TRÉSOR REFUSE D'ÊTRE REÇU OFFICIELLEMENT DANS LES QUARTIERS EST DE JÉRUSALEM.

*(De notre correspondant.)*

Jérusalem. — La visite qu'accomplit ce lundi 24 octobre à Jérusalem le secrétaire américain au Trésor, M. Michael Blumenthal, a donné lieu à de nouvelles inquiétudes sur les intentions des Etats-Unis quant à l'avenir de la ville. L'ambassade américaine qui a son siège à Tel-Aviv, a en effet indiqué au maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, que le ministre des finances ne sera son invité que dans la partie occidentale de la ville et non dans les quartiers est qui, jusqu'à juin 1967, étaient sous administration jordanienne. Dans ces quartiers, où se trouve la quasi-totalité des sites historiques, M. Blumenthal ne désire être accompagné que par le consul général des Etats-Unis.

M. Kollek a alors décidé de boycotter toutes les manifestations organisées à Jérusalem en l'honneur du visiteur américain. « *Je suis le maire de toute la ville*, a-t-il déclaré, *et pas de sa moitié. Je comprends d'autant moins le comportement des Américains que leur ambassade n'est même pas dans la partie occidentale de Jérusalem, où ils veulent bien admettre notre souveraineté.* »

Le ministère des affaires étrangères et surtout celui des finances, qui place beaucoup d'espoir dans la visite de M. Blumenthal, se sont vainement efforcés de persuader M. Kollek de renoncer à son attitude. — A. Sc.

## Washington a transmis au président Sadate « des éclaircissements » sur le document israélo-américain

Le gouvernement américain a transmis au président Sadate, par l'intermédiaire de son ambassadeur au Caire, « *certains éclaircissements* » sur le document de travail israélo-américain, en réponse aux remarques formulées par le chef de l'Etat égyptien dans un message au président Carter, dont le ministre des affaires étrangères égyptien, M. Ismaïl Fahmy, avait fait état devant le Parlement égyptien (*le Monde* du 21 octobre).

● A BEYROUTH, le dimanche 23 octobre, l'hebdomadaire libanais *Monday Morning* a publié une interview de M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., dans laquelle celui-ci annonce qu'un projet de résolution reconnaissant le « *droit légitime* » du peuple palestinien va être soumis au Conseil de sécurité de l'ONU. M. Kaddoumi a confirmé aussi que le Conseil de sécurité se réunirait jeudi prochain pour prendre connaissance d'un rapport sur « *l'exercice des droits inaliénables* » du peuple palestinien.

De son côté, M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P., a vivement attaqué dimanche le document de travail israélo-américain sur la *Dayant et Vance élaborent autant de documents qu'ils veulent, nous ne plierons pas le genou. Ces bouts de papier avec lesquels on cherche à faire capituler le monde arabe ne passeront pas* », a-t-il notamment déclaré.

● A WASHINGTON, le prince Saoud al Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, a affirmé dans une interview à la chaîne de télévision C.B.S., diffusée dimanche, que son pays n'emploiera pas l'arme du pétrole afin d'accélérer un règlement au Proche-Orient. Le prince Saoud sera reçu mardi par le président Carter.

M. Mordekhaï Gazit, ambassadeur d'Israël en France, invité à Lyon en vue de présider les assises nationales de la section française de la Fédération sépharade mondiale, qui se tenait samedi et dimanche au centre communautaire ejuif de la Duchère, a, selon notre correspondant, évoqué « *un projet qui ne donne pas lieu à un consensus national parfait, mais sur lequel un degré considérable d'accord apparaît. Il s'agit de la manière de résoudre le problème palestinien. Les précédents gouvernements israéliens ont essayé pendant dix ans d'aboutir à un accord selon lequel Israël abandonnerait une grande partie, peut-être les deux tiers de la Judée et de la Samarie... Pour le gouvernement en exercice, M. Dayan a dit clairement qu'il préfère un accord de coexistence avec les Arabes palestiniens en Judée, en Samarie et dans la bande de Gaza, dans lequel le problème de leur autonomie serait réglé dans la majorité des domains.* » — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

### AU CAIRE

## MM. Sadate et Nemeiry président une session commune des Parlements égyptien et soudanais

Le Caire *(A.F.P., Reuter)*. — MM. Sadate et Nemeiry, président, ce lundi 24 octobre au Caire, la première séance d'une session commune de six jours des Parlements de leurs pays. Le chef de l'Etat soudanais était arrivé au Caire dimanche, en compagnie des deux cent cinquante membres du Parlement soudanais qui vont siéger avec leurs trois cent soixante collègues égyptiens.

En accueillant son hôte, le président Sadate a déclaré que la rencontre des deux Parlements constituait « *un moment historique et un tournant dans les relations entre Le Caire et Khartoum* ». Il a ajouté que « *le président Nemeiry a toujours été soucieux de créer les conditions favorisant l'union entre les deux pays, et notamment de mettre en place les institutions constitutionnelles nécessaires à cette union* ». Le chef de l'Etat soudanais a, pour sa part, déclaré qu' « *Egyptiens et Soudanais vivant dans la vallée du Nil, ont toujours été un seul peuple* ».

L'Egypte et le Soudan sont liés par un accord d'« *intégration* » politique et économique conclu en février 1974, ainsi que par un pacte de défense commune. Les milieux autorisés égyptiens et soudanais rappellent cependant qu'une unité politique n'est pas envisagée actuellement.

Le remaniement ministériel égyptien qui devait intervenir au début de cette semaine a été reporté, vraisemblablement à la suite de la session commune des deux Parlements. *Al Ahram* précise qu'une étude complète du développement économique national est toujours en voie de préparation et devrait préciser les grandes orientations du cabinet remanié. M. Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, qui est arrivé samedi au Caire avant de se rendre à Jérusalem *(voir l'article de notre correspondant)*, s'est entretenu avec les dirigeants égyptiens des problèmes économiques du pays. On indiquait, dans l'entourage du secrétaire américain, que l'aide financière accordée par les Etats-Unis à l'Egypte se poursuivra, « *car elle est payante et permet de sauvegarder la stabilité politique et économique de l'Egypte, qui constitue un facteur de première importance au Proche-Orient* ». L'assistance fournie par les Etats-Unis à l'Egypte, depuis le premier *accord de dégagement égypto-israélien*, s'élève à près de 1 milliard de dollars par an, dont le quart représente l'aide en produits alimentaires.

## Liban

### CONSTATANT SON IMPUISSANCE A RÉGLER LE PROBLÈME DU SUD

## Le gouvernement envisage de relancer le « dialogue national »

De notre correspondant

Beyrouth. — La situation est de nouveau bloquée au Sud-Liban. Les témoignages recueillis auprès des responsables, tant libanais que palestiniens, le confirment de jour en jour. Le ministre des affaires étrangères et de la défense, M. Fouad Boutros, nous a déclaré à ce sujet : « *En essayant de traiter à part la question du Sud, nous sentons que nous allons à contre-courant des données objectives de la situation.* »

Le gouvernement libanais, dans son extrême dénuement, n'a toutefois d'autre choix que de persévérer inlassablement dans sa recherche d'une solution permettant la restauration, au moins théorique, de l'autorité de l'Etat, dans la zone frontière.

C'est ce qu'il a fait en fixant un délai limite, expirant mardi 25 octobre, pour obtenir les réponses des différentes parties concernées par ses propositions. Mais les résultats des démarches des derniers jours sont décevants, et la presse de Beyrouth prévoit maintenant l'application des accords libano-palestino-syriens relatifs à la zone frontalière pour le début de novembre.

Les « *données objectives* » de la situation auxquelles se réfère le ministre sont les suivantes, pour les différentes parties en cause :

1) *Les Israéliens* n'ont pas intérêt à se dessaisir de l'instrument qu'ils se sont forgé au Sud-Liban et qui leur permet, aux moindres frais, d'exercer des pressions graduées sur les plans diplomatique et militaire.

Même si, après leur récent retrait, leur implantation en territoire *libanais* est limitée à six postes recensés par les observateurs des Nations unies, les Israéliens sont omniprésents tout le long de la frontière. Ils sont, estime-t-on à Beyrouth, responsables de la reprise des bombardements, qui a empêché le déploiement de l'armée libanaise et le repli palestinien. « *Les Palestiniens voudraient-ils se retirer qu'Israël aurait objectivement intérêt à les retenir* », constate-t-on dans les milieux bien informés de la capitale libanaise.

2) *Les Palestiniens* paraissent avoir aujourd'hui renoncé à se retirer de la zone frontalière sud, tout en continuant à proclamer qu'ils sont prêts à le faire. Ils en rejettent la responsabilité sur les conservateurs chrétiens et les Israéliens, et proposent de s'engager par écrit à exécuter le repli partiel convenu à Chtaura, le 25 juillet dernier, mais refusent catégoriquement d'opérer un retrait total du Sud.

3) *La droite chrétienne* n'est pas disposée à renoncer à ses enclaves au Sud, exige un repli palestinien total, unilatéral et englobant toutes les positions à la fois, envisage enfin l'entrée dans le jeu de l'armée libanaise comme un renforcement de ses propres positions. Elle n'a pas voulu, dans un communiqué publié samedi 22 octobre, aller plus loin que l'affirmation de son soutien à l'Etat dans ses tentatives poru étendre son autorité à l'ensemble du territoire national.

4) *Le mouvement national* (progressiste) essaie d'utiliser la situation au Sud pour se remettre en selle, sur le plan intérieur, par l'intermédiaire de ses alliés palestiniens.

5) *L'armée libanaise* ne se rendrait dans la zone frontalière que si les conditions lui garantissant qu'elle n'aura pas à y combattre sont réunies.

Le constat d'impasse au Sud amène le gouvernement libanais à envisager de revenir à un autre aspect du règlement de la crise libanaise : le dialogue national. « *La priorité a été donnée au Sud, mais si ce problème ne peut être réglé, il faudrait essayer d'entamer une forme quelconque de dialogue intérieur* », estime un ministre. Nul n'ignore toutefois que la situation au Sud constitue un moyen de pression pour toutes les parties, de nature à rendre le dialogue extrêmement difficile.

Le pessimisme des autorités libanaises est justifié par les obstacles auxquels continue de se heurter, malgré les efforts américains, la convocation de la conférence de Genève. « *On a l'impression que dans cette affaire la plupart des parties concernées, y compris les Etats-Unis, font une politique au-dessus de leurs moyens* », constate-t-on au ministère libanais des affaires étrangères.

LUCIEN GEORGE.



# AMÉRIQUES

## Equateur

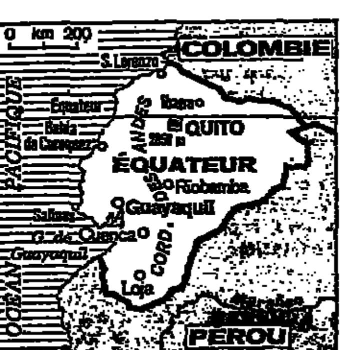
## Le massacre de la sucrerie de Guayaquil suscite une tempête politique

De notre envoyé spécial

Guayaquil. — L'ordre règne à la *sucrerie* Aztra. Au prix de combien de morts ? C'est un mystère qui n'est pas élucidé, et qui ne le sera vraisemblablement jamais. Le bilan réel se situe sans doute entre les vingt-cinq morts reconnus par le gouvernement et les cent vingt dénoncés par les dirigeants syndicaux. Ce qui est sûr, c'est que le « mardi noir » qu'ont connu les travailleurs de cette *hacienda* située à environ 60 kilomètres de Guayaquil soulève une tempête politique en Equateur.

Partis politiques, organisations professionnelles et ouvrières élèvent la voix pour protester contre cet absurde massacre et pour réclamer la démission des ministres de l'intérieur et du travail. Le gouvernement a répliqué en arrêtant une demi-douzaine de leaders syndicaux qui avaient signé des communiqués de protestation, parmi eux, le secrétaire général d'une des trois centrales nationales, M. Chavez.

A La Troncal, le petit village situé à 1 kilomètre de la sucrerie, l'atmosphère reste tendue : le couvre-feu a été imposé, et




l'accès à l'*hacienda* elle-même est hermétiquement bloqué par la police. Mais, au siège de l'association des travailleurs, les rescapés se bousculent pour témoigner devant le journaliste et les versions, sans conteste, concordent tragiquement.

Le drame s'est déroulé le mardi 18 octobre, en fin d'après-midi. Depuis le matin, les travailleurs avaient déclenché une grève et occupé les locaux. Ils entendaient protester contre ce qu'ils considéraient comme une violation des contrats collectifs, qui leur donnent droit à une hausse de salaires lorsqu'augmente le prix du sucre. Malgré deux hausses successives, la clause n'avait pas été respectée, affirmaient-ils. Grève légale ou illégale ? Les versions divergent. Mais ce point, somme toute, est devenu secondaire.

A la fin de l'après-midi, quelque quatre mille personnes se trouvaient dans l'*hacienda*. Aux travailleurs occupant les lieux, étaient venus s'ajouter les enfants et les épouses apportant les repas. Vers 17 h. 30, les forces de l'ordre (quinze policiers selon les chiffres officiels, près du double selon les travailleurs) firent irruption et intimèrent l'ordre d'évacuer les installations dans les deux minutes. Selon les multiples témoignages avant la fin de ce délai, une nuée de bombes lacrymogènes s'abattit sur les occupants et, presque aussitôt, on entendit les premiers coups de feu. Dans une panique générale, travailleurs, épouses et enfants sortirent par l'arrière du bâtiment, qui donne directement sur un canal d'irrigation profond de plusieurs mètres. Des dizaines de personnes tombèrent à l'eau, poussées par celles qui suivaient.

La version officielle parle de vingt-quatre morts par noyade, les dirigeants syndicaux « *ayant guidé de manière suspecte les travailleurs à la sortie du canal* ». Cette version, faut-il le dire, suscite le scepticisme général. Comment quatre mille personnes pouvaient-elles quitter normalement en moins de deux minutes un local par une porte de service ?

Les témoignages sont, de plus, formels sur un point : la plupart des victimes ont péri par balles et non par noyade. C'est ce que soutient aussi le seul travailleur admis, pour quelques instants seulement, à l'autopsie pratiquée sur les lieux. Les pompiers ayant participé au repêchage des corps (après avoir été d'abord repoussés par les policiers) affirment que la majorité des cadavres présentaient des impacts de balles ou des blessures à la tête, dues vraisemblablement à des coups de crosse (depuis le 18, le chef des pompiers de La Troncal a été à deux reprises l'objet de menaces anonymes). De plus, les corps des victimes reconnues par les forces de l'ordre n'ont pas été remis aux familles.

Beaucoup de cadavres ont disparu et nombreux sont ceux qui ont vu, durant l'affrontement, les policiers enlever des corps et les jeter dans le canal ou dans la chaudière de l'usine. La subtilisation des corps est d'autant plus aisée, fait-on remarquer parmi les rescapés, que la plupart des travailleurs étaient descendus de la montagne pour travailler à la récolte de la canne, et que leur disparition ne sera constatée que plus tard par leur famille.

C'est la pire journée pour les travailleurs équatoriens depuis le fameux massacre de Guayaquil du 15 novembre 1922, affirme-t-on dans les milieux syndicaux. Les trois centrales ont décrété trois journées de deuil. Est-il exagéré de voir, comme elles, un geste prémédité dans l'affaire d'Aztra ? Ce qui est sûr, c'est que le régime militaire équatorien, qui faisait jusqu'ici figure de modéré, réagit aujourd'hui d'une manière inquiétante. En menaçant d'un procès les dirigeants du syndicat d'Aztra, il donne l'impression de se tromper d'accusé.

THIERRY MALINIAK.

## Etats-Unis

## M. Carter a reçu de nombreuses doléances au cours de sa tournée dans plusieurs États

Washington *(A.F.P.)*. — Le président Carter a fait les 21 et 22 octobre une tournée au Middle-West et à l'est des Etats-Unis. Il a reçu un accueil plutôt frais, qui marque un mécontentement certain à l'égard de son administration.

Dans les Etats de la « ceinture agricole », on lui a reproché de ne pas avoir tenu ses promesses de candidat. Selon un sondage, la popularité de M. Carter a récemment baissé de 29 % dans l'Iowa. *Cette désillusion s'explique* surtout par le fait que les revenus des *agriculteurs ont été* considérablement érodés cette année par une baisse spectaculaire des cours alors qu'une récolte record de céréales a été enregistrée.

A Detroit, capitale de l'automobile, des chômeurs ont rappelé au président, en termes crus et souvent pathétiques, que l'Amérique compte plusieurs millions de personnes démunies à l'extrême.

Dans le Colorado, les autorités locales n'ont pas non plus ménagé leurs critiques à l'encontre de l'ancien gouverneur de Georgie, *qui s'oppose à la construction* de nombreux barrages dans l'Ouest, région où l'alimentation en eau est devenue précaire après bientôt deux ans de sécheresse.

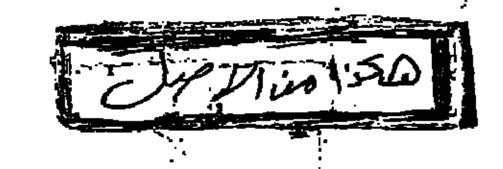
En Californie, la *communauté* israélite s'est tenue à l'écart samedi soir 22 octobre des réceptions organisées pour le président afin de manifester son opposition aux initiatives diplomatiques de ce dernier, jugées trop « pro-arabes », sur le problème du Proche-Orient. Néanmoins M. Carter a réaffirmé avec force à Los Angeles l'engagement des Etats-Unis de « *garantir la sécurité d'un Etat d'Israël fort, indépendant et en paix* ». Les Etats-*Unis*, a-t-il ajouté, ont un double rôle à jouer au Proche-Orient : celui d'« *un soutien inébranlable à Israël* », et celui d'un médiateur en qui toutes les parties ont pleinement confiance.

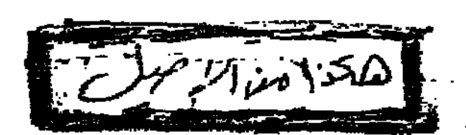
Même au quartier général des forces aériennes stratégiques, situé dans le Nebraska, M. Carter s'est heurté à une certaine contestation. Il a dû élever le ton pour *affirmer qu'il* estime la *défense* des Etats-Unis « *adéquate sans la construction du super-bombardier B-1* ». Plusieurs officiers supérieurs se sont en effet déclarés « abasourdis » par sa décision de faire reposer l'essentiel du développement des forces stratégiques américaines sur le seul missile Cruise, encore en cours d'expérimentation.

Accessible, *prêt* au dialogue, M. Carter a, certes, marqué des points pendant sa tournée. Il n'en reste pas moins qu'il est désormais considéré comme un homme politique semblable aux autres.

Certains signes prouvent que la période d'observation a pris fin : le congrès démantèle ses projets. Les manifestants ont refait leur apparition sur les parcours présidentiels.

● *Devant l'aggravation de la situation des prisonniers politiques* et la permanence des atteintes aux droits de l'*homme* en Argentine, douze organisations, dont la CIMADE et France Terre d'asile, ont réclamé le samedi 22 octobre à Paris, lors d'une conférence de presse, une liste complète des détenus politiques argentins et des lieux où ils sont emprisonnés, ainsi que le droit de visite pour les organisations internationales. Dénonçant la suspension illégale de l'article 23 de la Constitution — qui permettait aux détenus soumis à l'arbitraire de choisir l'exil, — elles souhaitent que soit favorisé l'accueil en France des exilés.







# AFRIQUE

LE SORT DES SIX OTAGES DE ZOUERATE

## Le Quai d'Orsay qualifie d'« absurdes » les accusations du Polisario à l'encontre des techniciens français

Dans une interview filmée recueillie le 5 octobre par Françoise Biro, de *Politique-Hebdo*, M. Mohamed Lamine, « *premier ministre de la République arabe sahraouie démocratique* », a reproché une nouvelle fois au gouvernement français de soutenir militairement le Maroc et la Mauritanie dans le conflit qui oppose ces pays au Front Polisario et à l'Algérie à propos du Sahara occidental. Interrogé sur le sort des six Français enlevés par une unité du Front lors de l'attaque menée sur Zouérate le 1er mai, M. Lamine a estimé que cette affaire était utilisée par les autorités françaises à des fins de « *consommation interne* » pour « *donner un semblant de légitimité* » à leur « *intervention directe* » en faveur de Rabat et de Nouakchott.

Il a précisé ses accusations contre les techniciens français travaillant à Zouérate au service de la Cominor. « *Il y a peut-être des innocents parmi eux*, a-t-il dit, *mais il y a aussi des hommes et des femmes des services de renseignements français.* » Il a affirmé que tout membre de ces services qui serait pris serait considéré comme un « mercenaire » et traduit devant un « tribunal militaire ».

M. Lamine a souhaité que les autorités françaises interviennent auprès du gouvernement mauritanien afin que celui-ci fournisse une liste des prisonniers « *militaires et civils* » qu'il a faits dans sa lutte contre le Front. « *La Mauritanie*, a-t-il ajouté, *a elle aussi ses disparus et ses prisonniers. Si elle fait un geste, nous saurons assumer nos responsabilités.* » A aucun moment, cependant, le responsable sahraoui n'a admis de façon claire que le Polisario détenait toujours les Français enlevés.

Dans un communiqué publié samedi 22 octobre, le ministère français des affaires étrangères a sévèrement commenté les propos de M. Lamine, qui avaient été longuement cités par une radio périphérique. Le texte du Quai d'Orsay estime que le dirigeant du Polisario « *s'est livré une nouvelle fois à un amalgame de notions erronées, injustifiables au regard du droit international ou insultantes envers nos compatriotes* ». « *Les Français qui travaillent à Zérouate*, poursuit-il, *ne sont pas des coopérants, mais des techniciens civils recrutés et employés par la société nationale mauritanienne qui exploite le minerai de fer de la région. Ils ne relèvent donc d'aucun service français de renseignements ou autres.*

» *Faut-il souligner l'absurdité d'une déclaration où l'on prétend qualifier de mercenaires, c'est-à-dire de personnes se mettant au service d'une puissance étrangère, ceux dont on affirme en même temps qu'ils sont les agents des services français ? Mais à l'absurde s'ajoute l'odieux, puisqu'on en tire la conclusion que de telles personnes seraient traduites devant les tribunaux militaires.* »

Me Miquel, conseil des familles des six disparus, et M. Jean-Charles Eudeline, président de l'association créée pour défendre les droits des expatriés, ont estimé dans une déclaration que les accusations portées par M. Lamine « *étaient destinées à justifier le silence entretenu jusqu'à ce jour par le Polisario autour de la détention des six Français, position de plus en plus impopulaire auprès de l'opinion publique* ».

### République Sud-Africaine

## M. Vorster assure que son pays est prêt à « survivre par ses propres moyens »

M. John Vorster, premier ministre sud-africain, a déclaré, dans une interview à la chaîne de télévision américaine A.B.C. diffusée dimanche 23 octobre, que son pays était prêt à « *survivre par ses propres moyens* » et à « *résister tout seul* » aux attaques combinées de l'Union soviétique et des États-Unis. Après avoir rappelé son hostilité à tout compromis sur la question de l'apartheid et son rejet du principe « *un homme, une voix* », il a de nouveau critiqué la politique américaine à l'égard de l'Afrique du Sud.

« *L'administration américaine*, a-t-il dit, *s'efforce d'étrangler en souplesse l'Afrique du Sud, tandis que les Soviets prétentent nous éliminer par la force.* » Évoquant les entretiens qu'il a eus au printemps à Vienne avec le vice-président américain, M. Mondale, M. Vorster a ajouté : « *On nous a dit alors sans équivoque que des sanctions nous seraient appliquées si nous refusions d'adopter le suffrage universel.* »

Au sujet de la politique nucléaire de Pretoria, M. Vorster a indiqué qu'il n'avait jamais promis au gouvernement américain que son pays s'abstiendrait de fabriquer des armes atomiques, mais il a déclaré que l'Afrique du Sud était « *seulement intéressée par le développement pacifique des facilités nucléaires* ».

L'interdiction des organisations contre l'apartheid et des deux grands journaux à clientèle noire continue de provoquer des réactions hostiles dans le monde. A Bonn, M. Genscher, ministre fédéral des affaires étrangères, a déclaré, dimanche, que les mesures prises à Pretoria « *ne peuvent rester sans répercussions sur les relations entre l'Allemagne et l'Afrique du Sud* ». Le gouvernement ouest-allemand a décidé le rappel « *pour consultation* » de son ambassadeur à Pretoria.

● A La Haye, M. Van der Stoel, ministre néerlandais des affaires étrangères, a classé l'Afrique du Sud parmi les « *pays qui gémissent sous la dictature* ». Il a ajouté que son gouvernement ferait prochainement parvenir une note aux autorités sud-africaines pour leur exprimer son sentiment à cet égard. La Haye avait rappelé, vendredi, son ambassadeur à Pretoria (*le Monde* daté 23-24 octobre).

### Tunisie

## RELANCE DE LA COOPÉRATION AVEC LA LIBYE

*(De notre correspondant.)*

Tunis. — Les vues de la Tunisie sur l'union avec ses voisins demeurent inchangées. Le premier ministre tunisien a tenu à le rappeler, le samedi 22 octobre, en présidant conjointement avec M. Abdelaati Labidi, président du comité populaire général de la Jamahirya arabe libyenne, l'ouverture, à Tunis, des travaux de la troisième session de la grande commission mixte tuniso-libyenne de coopération.

Selon M. Labidi, les deux pays peuvent et doivent aboutir à des accords tendant à « *une complémentarité économique et sociale* » qui se rapprochera « *de l'objectif unitaire tant souhaité* ».

La réunion de la grande commission mixte consacre la reprise d'une coopération préparée au cours de ces trois derniers mois par de multiples échanges de visites à l'échelon ministériel. Les participants doivent principalement examiner la promotion des échanges commerciaux et la coopération financière et industrielle, ainsi que les problèmes de formation, d'emploi et de communications.

La question de la délimitation du plateau continental dans le golfe de Gabès n'est pas officiellement inscrite à l'ordre du jour des conversations. — M. D.

## DÉFENSE

POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE

# L'OTAN prépare un renforcement de son dispositif nucléaire et classique

**L'OTAN a entrepris de réviser la défense du monde atlantique avec un programme en dix points dont l'application s'étendra sur la décennie 1980-1990. L'organisation a mis en chantier cette étude, qui devra être achevée dans le courant de 1979 afin que les gouvernements membres de l'OTAN puissent en tenir compte dans leurs projets de budget pour 1980.**

Les dix points retenus sont les suivants : 1) les capacités nucléaires (pour la défense de l'Europe) ; 2) les capacités navales (surtout la défense des lignes de ravitaillement) ; 3) la défense anti-aérienne (notamment le remplacement des missiles Hawk et Nike) ; 4) la rationalisation et l'interopérabilité (1) des matériels ; 5) toutes les télécommunications ; 6) la guerre électronique ; 7) la logistique dite de consommation (carburants, munitions) ; 8) la préparation au combat ; 9) les renforts rapides ; 10) la mobilisation des réserves.

Certains pays de l'organisation militaire intégrée ont fait savoir qu'ils souhaitaient associer à leurs travaux les deux pays qui ne sont pas membres de l'OTAN : la France (depuis 1966) et la Grèce (depuis 1974, avec toutefois une participation aux comités chargés d'élaborer les projets à long terme). La France sera, quelle que soit sa réponse, informée du déroulement des travaux.

A Bruxelles, puis à Bari en Italie, les experts européens et américains du groupe des plans nucléaires de l'OTAN ont, d'autre part, débattu du projet des Etats-Unis d'installer en Europe occidentale des bombes à neutrons (*le Monde* des 29 septembre et 13 octobre) dont la fabrication en série n'a toujours pas été décidée par M. Carter. Cette décision n'interviendrait pas avant le début de 1978, car les Américains ont estimé qu'il ne peut y avoir de production sans projet de déploiement et, donc, sans approbation européenne. Il apparaît, cependant, de plus en plus que l'acceptation du gouvernement de Bonn sera déterminante.

### De sérieuses réserves

Partagés entre une indécision plutôt favorable et une approbation plutôt réservée, les Européens ont choisi de reporter à l'année prochaine une acceptation définitive. La République fédérale d'Allemagne, l'Italie et la Grande-Bretagne, qui ne se sont pas formellement opposées au projet, ont toutefois exprimé de sérieuses réserves car ces trois pays, qui ne peuvent négliger leur opinion publique, forment le territoire d'élection de stationnement des stocks américains de bombes à neutrons. La France ne participe pas au groupe des plans nucléaires de l'OTAN, mais elle n'a pas exclu (*le Monde* du 6 octobre) l'éventualité de la mise au point de bombes à neutrons pour en équiper ses propres forces nucléaires tactiques.

Les partisans inconditionnels des thèses stratégiques américaines, au sein de l'alliance atlantique, ne paraissent pas vouloir un seul instant douter de l'intérêt d'une telle arme, dès lors que les Etats-Unis la leur présentent comme le moyen le plus apte de s'opposer à des forces blindées et mécanisées offensives. Les Américains ne dissimulent pas que la bombe à neutrons a été conçue, d'abord, pour le théâtre européen des opérations. Or cette arme pourrait, un jour, permettre à Washington de limiter sa présence militaire classique en Europe — on y compte trois cent treize mille six cents soldats américains actuellement — et, donc, son engagement politique. Elle transforme, de surcroît, cette même Europe en un simple « terrain de parcours » des armes nucléaires alliées et adverses ou en un champ de bataille dont *la population, civile et militaire*, serait la première victime.

A première vue, la seule question qui importe aux Européens est donc de savoir si la bombe à neutrons est absolument nécessaire à leur défense ou si d'autres moyens classiques, par exemple les missiles guidés avec précision contre les chars, les batteries d'artillerie ou les avions, etc., ne rempliraient pas mieux cette fonction de briser une offensive mécanisée sans destructions « collatérales », comme disent les spécialistes, de l'environnement humain.

### La « gadgétisation »

Dans tous les pays qui développent des recherches nucléaires à des fins militaires, on constate aujourd'hui que les ingénieurs et techniciens de ces centres d'études constituent des groupes de pression mus, avant tout, par le désir de sauvegarder l'emploi et de maintenir la technologie de pointe. Ces groupes de pression tentent d'orienter les décisions gouvernementales en présentant mille projets de « gadgétisation » ou de perfectionnement incessant de l'arme nucléaire qui tendent à démystifier ou à dédramatiser la dissuasion et qui, du même coup, requièrent de nouveaux crédits, souvent importants, s'ils sont approuvés par les gouvernements.

Les « mininukes » (armes nucléaires très miniaturisées) et les bombes à neutrons font partie de cette « gadgétisation » de la dissuasion en attendant d'autres inventions des savants... Où s'arrêtera une telle politique ? Les ingénieurs et les techniciens sont-ils les mieux placés pour définir des choix stratégiques ? Et s'ils cessent d'être de simples exécutants, comme cela devrait l'être, n'est-ce pas indirectement une démission du pouvoir politique ? Des armes nucléaires « sophistiquées », conçues dans ces conditions, sont dangereuses parce qu'elles habituent progressivement l'opinion à accepter un éventuel échange nucléaire et parce qu'elles échappent insensiblement à tout espoir de contrôle politique.

Les milieux atlantiques considèrent, dit-on à Bruxelles, que les Etats-Unis ont commis une erreur en laissant s'instaurer un débat public sur un dossier qui aurait été mal présenté au public, puisqu'il ne s'agit pas d'une arme nouvelle mais de la modernisation des armes nucléaires existantes.

Dans l'équilibre des forces Est-Ouest, assure-t-on à Bruxelles, les gouvernements européens sont, en définitive, beaucoup plus préoccupés par d'éventuelles limitations d'emploi ou de rayon d'action du missile de croisière américain, dans un prochain accord SALT, que par la production ou l'arrêt de la bombe à neutrons.

En marge de ces discussions, les Soviétiques ont suggéré que les grandes puissances traitent, un jour, du sort réservé aux armes radiologiques, mais les Américains ne semblent pas favorables à une négociation internationale sur les armes à rayonnements neutroniques, dont la bombe à neutrons n'est qu'un cas particulier.

JACQUES ISNARD.

(1) La standardisation est l'acquisition d'un même matériel par plusieurs clients. L'interopérabilité est la possibilité de rendre compatible — sur le plan opérationnel — l'utilisation en commun de plusieurs matériels différents acquis par plusieurs clients.






CORRESPONDANCE

# Sécurité européenne et bombes à neutrons

*Nous avons reçu la lettre suivante de M. François de Rose, ambassadeur de France, ancien représentant de la France au Conseil atlantique :*

*Le Monde* a consacré son éditorial du 29 septembre à la nouvelle annonçant l'acceptation par les membres du groupe de planification nucléaire de l'OTAN du stockage en Europe de la bombe à neutrons.

Dans une Libre opinion que *le Monde* avait bien voulu publier le 2 août 1977, je m'étais alarmé de l'absence apparente de consultation entre gouvernements européens sur le point de savoir si une telle mesure renforcerait ou affaiblirait la dissuasion, si elle rendrait plus ou moins plausible le risque de guerre en Europe, si elle accentuerait ou réduirait une césure entre les armes du théâtre européen et celles du système stratégique américain.

Une consultation a bien eu lieu. Mais non pas d'abord entre Européens, et sans la participation de la France.

Faut-il donc croire que nous sommes indifférents à l'organisation de la défense d'un territoire voisin et allié qui n'a pas la profondeur « d'une étape du Tour de France », comme l'observait le général de Gaulle, et à la conduite d'opérations auxquelles nos propres forces devraient prendre part si l'article 5 du traité de l'Atlantique venait à jouer ?

Cet étonnement ne va pas seul. Il porte aussi sur cette affirmation du *Monde* écrivant que « *les gouvernements concernés ont accepté d'offrir l'Europe en holocauste au feu nucléaire* ». Si cette conclusion dramatique se fonde sur des données de recherche opérationnelle, que ne sont-elles publiées ? Et si ces données ne sont pas disponibles, comment prendre parti ?

Le même éditorial affirme, en effet, que cette arme « *rend possible le passage progressif de la guerre classique à l'engagement nucléaire* » et qu'elle est à ce titre « *déstabilisante* ».

C'est une opinion, mais ce n'est qu'une opinion. Car il est possible de soutenir avec tout autant de conviction que le véritable danger de guerre en Europe résulterait de l'existence d'une solution de continuité entre les armes dites conventionnelles et les armes nucléaires et que c'est le risque d'engrenage des unes aux autres qui assure notre sécurité. Et s'il était prouvé que cet arme constitue bien « *le moyen jugé le plus efficace de contenir une attaque massive de blindés sur le sol européen* », en quoi cela serait-il déstabilisant ?

Quant à croire que « *les membres européens de l'OTAN ont accepté d'être d'ores et déjà les victimes désignées et consentantes de la bombe à neutrons* », c'est vraiment aller vite en besogne. De quelles preuves disposons-nous pour accuser ainsi leurs dirigeants d'impéritie ou de forfaiture ? Et peut-on les critiquer sans connaître les éléments sur lesquels leur décision est fondée ?

Il s'agit pourtant d'un des choix les plus angoissants que des hommes de gouvernement aient à faire. Ce qui nous paraît « consternant » c'est qu'il ait été fait sans la France, absorbée dans le spectacle des pugilats de ses partis politiques.

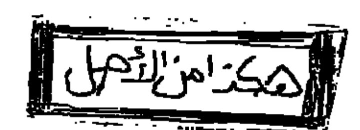
Car, de trois choses l'une :

— Ou bien notre gouvernement est en possession des éléments de jugement et il approuve le choix des Européens. Dans ce cas, le pays devrait savoir que l'opinion du *Monde* n'est pas fondée ;

— Ou bien il désapprouve ce choix et il s'agit d'un évènement majeur pour notre sécurité et pour l'avenir de nos rapports avec nos voisins et alliés ;

— Ou bien, enfin, l'affaire nous a laissés indifférents. Et la France vient peut-être de laisser passer une de ces occasions fugitives où elle aurait pu mettre l'indépendance de sa politique au service de l'intérêt commun des Européens comme du sien propre.





## LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

## Le contentieux entre communistes et socialistes s'alourdit

A l'occasion de son passage au « Club de la presse » d'Europe 1 dimanche 23 octobre, M. Roland Leroy, directeur de « l'Humanité » et membre du secrétariat du P.C.F., a avancé deux nouveaux arguments pour prouver ce que les communistes appellent le « tournant à droite » du P.S. Il s'agit, d'une part, de la participation de M. Pierre Mauroy à la « convention pour l'Europe », aux côtés de dirigeants de la majorité et de M. Raymond Barre, d'autre part, du changement d'attitude du P.S. vis-à-vis de l'énergie nucléaire.

Le programme commun a toujours été fondé sur un rythme de croissance élevé, même si socialistes et communistes ne le fixaient pas au même niveau. Il implique en toute hypothèse une production élevée. Le moratoire nucléaire auquel s'est rallié le P.S. peut donc légitimement inquiéter ses alliés communistes et les convaincre que les socialistes développent bien désormais un programme qui ne répond pas à la même logique que celui de 1972. D'autant que le CERES s'est opposé à cette nouvelle politique du P.S.

De même, les dirigeants communistes soutiennent que leurs homologues du P.S. semblent désormais plus soucieux d'un accord électoral que de prolonger les négociations sur le programme commun. Ils ne cachent pas qu'à leurs yeux l'évolution du P.S. dans le domaine nucléaire tient pour beaucoup à des préoccupations électorales. Lundi 24 octobre, « l'Humanité » relevait, par exemple, que M. Robert Chapuis, délégué national du P.S. à la technologie et à la recherche, et qui, à ce titre, supervise le dossier nucléaire, sera candidat lors des élections législatives dans la première circonscription de l'Ardèche, où se trouve le site de la future centrale de Cruas, aux abords duquel une manifestation s'est déroulée, dimanche, à l'appel commun des écologistes et du P.S.

Si l'argument du « virage à droite » du P.S. développé par le P.C.F. n'a pas immédiatement convaincu, encore conviendrait-il que les socialistes s'attachent à ne pas donner « a posteriori » des arguments à leurs « alliés-rivaux ». En ce sens, la présence de M. Mauroy à la convention sur l'Europe était-elle indispensable ?

Le P.S. court en effet le risque de perdre une partie du terrain qu'il avait su gagner au détriment du P.C.F., et notamment dans la classe ouvrière. M. Jean-Marc Lech, directeur général de l'IFOP, indique, par exemple, dans « le Point » du 24 octobre, que 52 % seulement de l'électorat socialiste suivent sans trouble M. Mitterrand alors que 15 % sont sensibles à la campagne du P.C.F.

A l'inverse, les réunions des cadres communistes qui se sont tenues tout au long du week-end n'ont pas montré un flottement significatif de l'appareil du P.C.F., même si des inquiétudes se sont manifestées. La direction du P.C.F. a même pu demander, sans grande difficulté, à quelques rares intellectuels communistes qui s'apprêtaient à signer un manifeste en faveur de l'union de la gauche avec des hommes comme MM. Régis Debray et Nicos Poulantzas, de renoncer à cette initiative.

THIERRY PFISTER.

## M. LEROY : des preuves supplémentaires témoignent du « tournant à droite » du P.S.

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste, qui était dimanche 23 octobre l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, s'est attaché à apporter de nouvelles preuves du « tournant à droite » effectué, selon lui, par le P.S. Evoquant la présence de M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du P.S., à la Convention pour l'Europe, il a noté : *« Pierre Mauroy a prononcé là un discours qui confirme un article qu'il avait écrit (1) et selon lequel il n'y a pas, à son avis, d'issue qui soit nationale, il n'y a pas d'issue possible, trouvable, en France ; il n'y a d'issue qu'européenne. C'est bien aller dans le sens de l'accélération de l'intégration européenne. C'est aller dans le sens du programme élaboré par les partis sociaux-démocrates de la Communauté économique européenne. C'était au cours de l'été dernier. C'est d'un nouveau tournant à droite qu'il s'agit. (...)*

*» Selon le programme commun, il ne s'agit pas d'accélérer l'intégration européenne et de le faire de concert avec le grand patronat et avec le gouvernement des monopoles. Car enfin, c'est M. Barre qui a conclu cette rencontre. C'est une chose très grave, c'est une chose très sérieuse, qui s'ajoute à l'abandon du SMIC, qui s'ajoute au refus de fixer la hausse des salaires, qui s'ajoute au renoncement de se donner les moyens de mettre en œuvre une nouvelle politique, et qui s'ajoute à ce virage nouveau opéré il y a quelques jours en ce qui concerne l'énergie nucléaire, ce qui est une décision extrêmement grave parce que, au fond, décider de proposer un moratoire de deux ans pour l'énergie nucléaire, c'est donner aux États-Unis la possibilité de rattraper leur retard sur la France, et c'est aliéner l'indépendance énergétique de notre pays. Il y a bien un tournant à droite grave. »*

M. Leroy a notamment expliqué l'évolution du P.S. par sa « *nature même* ». Il a déclaré :

*« Voyons sa composition. Elle s'est singulièrement aggravée dans la dernière période. C'est un fait politique important et notoire que de voir entrer directement et assez massivement à la direction nationale du parti socialiste les cadres supérieurs de l'Etat. Ils entrent à la direction du parti socialiste et ils y apportent leurs conceptions de la gestion de la crise pour l'intérêt des monopoles. C'est un fait sérieux. »*

Evoquant l'interview de M. Mitterrand au *Journal du dimanche*, il a ajouté :

*« Dans cette interview on ne parle que des élections comme si la question de la nécessité d'une bonne actualisation du programme commun de gouvernement ne se posait plus. Elle se pose toujours, nous estimons qu'elle est encore possible, mais c'est seulement au prix d'un mouvement conscient et élevé des travailleurs et des démocrates que l'on peut arriver à une bonne actualisation du programme commun. »*

Interrogé sur le terrorisme, M. Leroy a indiqué : *« Il faut bien constater que non seulement le terrorisme peut être considéré comme un produit de la crise du capitalisme mais qu'il a été nourri, entretenu, soutenu, favorisé dans des desseins anticommunistes. Que certains aient joué les apprentis sorciers, c'est une chose possible, vraisemblable et vérifiable aujourd'hui.*

*» Ce qui est vrai, et vous connaissez notre position, c'est que nous sommes absolument contre tout recours au terrorisme. Le développement du terrorisme en République fédérale d'Allemagne a aussi d'autres raisons qui ne tiennent pas seulement aux traditions historiques, pas seulement à la mentalité, mais qui tiennent aussi à la situation de crise, à la politique de gestion de la crise et à un des blocages dont vous ne parlez pas souvent, le blocage de toute vie démocratique en République fédérale d'Allemagne, à l'impossibilité d'un combat démocratique, politique. »*

Revenant, en conclusion, sur le « virage à droite » du P.S., le directeur de *l'Humanité* a noté :

*« Nous constatons que François Mitterrand, comme premier secrétaire du parti socialiste, porte une responsabilité importante dans le tournant à droite effectué par le parti socialiste maintenant, mais il était premier secrétaire du parti socialiste aussi quand le programme commun de 1972 a été signé. Il n'est pas besoin d'un changement de direction du P.S. pour que ce parti soit contraint de respecter ses engagements. Cette question ne relève que des socialistes eux-mêmes. Le problème qui est posé, c'est celui du respect des engagements conclus en 1972. Pour cela, il faut bien constater que le parti socialiste doit revenir sur les renoncements qu'il a opérés dans la dernière période (...). Aujourd'hui, nous constatons que des preuves supplémentaires témoignent de ce tournant à droite qui avait été à l'origine de l'interruption des conversations du « sommet ».*

(1) *Le Monde* daté 23-24 octobre.

### UNE DÉCLARATION DE MM. NICOS POULANTZAS ET REGIS DEBRAY

Nous avons reçu le texte suivant :

*« Nous tenons à vous confirmer qu'en toute indépendance à l'égard de partis auxquels nous n'appartenons ni l'un ni l'autre, nous avons pris l'initiative d'un appel pour que « les partis de la » gauche surmontent leurs diver- » gences et répondent ainsi aux » espoirs de notre peuple ». Ce texte a trouvé un accueil très favorable auprès d'un grand nombre d'intellectuels et d'écrivains. De nombreux socialistes et communistes y ont répondu.*

*» Mais, à la dernière minute, certains membres du parti communiste ont retiré leur signature. Considérant que ce retrait défigurait le sens de ce rassemblement unitaire, nous avons eu l'infini regret de devoir y renoncer. Libre à chacun des signataires d'en tirer ses propres conclusions. »*

Signé : Régis Debray, Nicos Poulantzas.

● *M. Jacques Chaban-Delmas* a demandé, dimanche 23 octobre à Bordeaux, aux militants R.P.R. de la Gironde de considérer les électeurs de l'opposition comme « *des adversaires et non comme des ennemis* », ajoutant : « *Ces adversaires sont finalement des Français et l'expérience montre qu'on ne sait jamais avec qui on sera conduit à sauver la France.* »





GAUCHE : Reprise des négociations.

(Dessin de KONK.)

## M. Mitterrand : le P.C. est hanté par le « compromis historique »

Dans une interview publiée par *le Journal du dimanche* du 23 octobre, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, déclare : « *Cela fait dix-neuf ans que je m'attache à réaliser l'union, et les socialistes sont à l'origine de bien des initiatives pour qu'elle réussisse. Le parti socialiste n'attend personne. Il ne pose aucun préalable, il maintient ses propositions et s'attache à ne pas détériorer davantage le climat politique de la gauche. Si ses partenaires en font autant, l'accord se fera.* »

En ce qui concerne les désistements entre partis de gauche, M. Mitterrand précise : « *Au deuxième tour de scrutin, nous ferons servir les suffrages que nous aurons reçus au premier tour à la victoire de la gauche. Cela veut dire que nos candidats se retireront toujours en faveur du candidat de gauche le mieux placé.* »

Il ajoute : « *Le P.C. est certainement hanté par le « compromis » historique ». Mais il n'existe pas de partenaires politiques pour cela. Le « compromis historique » est une stratégie contraire à celle de l'union de la gauche. Or le programme commun a précisément pour objet de donner à l'union de la gauche valeur de contrat. Nous, socialistes, y restons fidèles. Nous le proposerons aux électeurs, et nous appellerons les Français à se rassembler par millions autour du parti socialiste. (...) Je pense qu'il n'y a pas de force politique, en France, qui puisse, aujourd'hui, m'interdire d'avancer. Au-delà de ma personne et de mon parti, il y a le socialisme, une idée qui fait son chemin.* »

## Le M.R.G. concurrencera le P.S. dans une centaine de circonscriptions

*Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche, faisant le point une nouvelle fois sur les négociations électorales qu'il mène avec le parti socialiste depuis près d'un an, a approuvé lors de sa dernière réunion le principe d'un accord avec le P.S. dès le premier tour des élections législatives. Vingt-six membres du bureau ont voté pour, tandis que deux votaient contre (MM. Mattei, des Hauts-de-Seine, et Maroselli, de la Haute-Saône) et qu'un s'abstenait (M. Reynaud, de Paris).*

Cet accord, qui n'est pas définitif en raison des discussions qui se poursuivent à l'échelon des fédérations départementales des deux formations, comporte trois points. D'une part est retenu le principe selon lequel le P.S. soutiendra les représentants du M.R.G. dans les treize circonscriptions dont les députés sortants sont radicaux de gauche, y compris dans les trois cas où le sortant ne sollicite pas le renouvellement de son mandat. Dans vingt-trois ou vingt-quatre autres cas — et peut-être plus — le candidat du M.R.G. ne se verrait pas non plus opposer de socialiste. C'est ainsi que MM. Jacques Bonacossa, membre du secrétariat national, Claude Catesson, conseiller municipal de Lille, Michel Grossmann, Yves Pietrasanta, conseiller général, maire de Mèze, Michel Scarbonchi, délégué national, auraient le soutien du P.S. respectivement dans les Hautes-Alpes, le Pas-de-Calais, la Loire, l'Hérault et le Rhône.

Deuxième point de l'accord : près de deux cents candidats du P.S. — dont la grande majorité de députés sortants — n'auraient pas d'adversaire radical de gauche. Ce chiffre devrait être notoirement plus élevé car il est improbable de voir le M.R.G. présent non seulement dans la petite quarantaine de circonscriptions que lui accorderait le P.S. mais encore dans deux cent cinquante autres. Les premières indications laissent prévoir une centaine de « primaires ».

Pour M. Robert Fabre, l'acceptation de ce principe est un acquis important par rapport à 1973. En effet, lors des précédentes élections législatives, trente-huit candidats radicaux de gauche avaient bénéficié de l'investiture du P.S. Il n'y avait eu que deux cas de « primaire », dans la huitième circonscription des Yvelines (Rambouillet-Chevreuse), où Mme Thome-Patenôtre, réélue au second tour, avait devancé, au premier, Mme Suzanne Pouzet (P.S.), et dans la troisième circonscription des Landes (Aire-sur-Adour), où M. Alain Dutoya, qui n'avait pas empêché la réélection, au second tour, du candidat soutenu par le C.D.P., M. Jean-Marie Commenay, avait devancé le candidat du P.S., M. Paul Souquet.

Le bureau national du M.R.G. procédera de nouveau à un examen des négociations avec ses partenaires, lors de sa réunion du 2 novembre. Une rencontre entre MM. François Mitterrand et Robert Fabre pourrait avoir lieu avant que ne se tienne, le 5 novembre, la convention nationale du P.S. qui doit ratifier les candidatures socialistes.

Certaines difficultés, en effet, subsistent entre socialistes et radicaux de gauche, notamment à Paris, où le différend paraît aller au-delà des tensions qui accompagnent habituellement une négociation électorale. Tout se passe comme si une frange non négligeable des socialistes de la capitale souhaitait mettre le M.R.G. à l'écart de l'union de la gauche.

De leur côté, certains dirigeants parisiens des radicaux de gauche, qui dénoncent à la fois le « *suivisme* » du mouvement à l'égard du P.S. et les thèses, à leurs yeux « *excessives* », du CERES, ne craignent pas d'apparaître comme prêts à remettre en cause, pour « l'après 78 », leur appartenance à l'union de la gauche (*le Monde* daté 23-24 octobre).

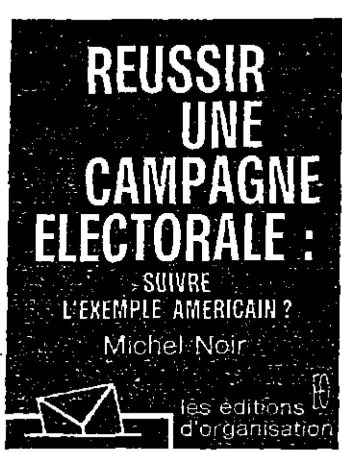
Parmi les autres points de désaccord entre socialistes et radicaux de gauche figure le cas de la cinquième circonscription de l'Oise (Beauvais-Sud-Ouest-Méru), où le M.R.G. demande que le P.S. laisse le champ libre à l'un de ses secrétaires nationaux, M. Pierre Bracque. Le premier secrétaire du P.S. doit rencontrer à ce sujet les responsables de la fédération départementale.

De même, M. Jacques Maroselli, dans la deuxième circonscription de la Haute-Saône (Luxeuil-les-Bains), souhaiterait que le candidat désigné par les sections socialistes concernées, M. Jean-Pierre Michel, ne se maintienne pas. — A. Ch.

● *Un « collectif de base »* formé de quarante-sept militants appartenant à divers syndicats et partis de gauche a publié, dans les numéros 284 et 285 de *Politique-Hebdo*, un texte dans lequel il préconise une fusion entre le P.S.U. et le CERES pour « *prendre en compte l'impératif historique de rassembler les divers courants non communistes dans une authentique organisation de classe (...) qui se sépare sans équivoque, fût-elle conjoncturelle, de la social-démocratie et qui rompe définitivement avec l'anticommunisme* ».

L'hebdomadaire du P.S.U., *Tribune socialiste*, daté du 20 au 26 octobre, estime cette proposition « *intéressante* ».

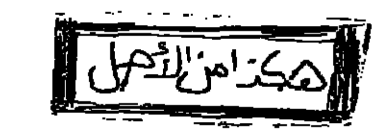










# POLITIQUE

# LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

## Les candidats du P.C. à Paris

*La liste des trente et un candidats du parti communiste à Paris est la suivante :*

*1re circonscription (1er et 4e arr.)* : Mme Marie-Thérèse Bidjeck.

*2e circ. (2e et 3e arr.)* : M. Claude Quin, conseiller de Paris.

*3e circ. (5e arr.)* : M. Jean Elleinstein.

*4e circ. (6e arr.)* : M. Patrick Bouchain.

*5e circ. (7e arr.)* : Mme Monique Brun.

*6e circ. (8e arr.)*: Mme Yvette Saintier.

*7e circ. (9e arr.)* : Mme Anita Chicard.

*8e circ. (10e arr.)* : M. Alain Lhostis, ancien conseiller municipal.

*9e circ. (11e arr., Folie-Méricourt, Saint-Ambroise)*: Mme Douceline Bonvallet.

*10e circ. (11e arr., Roquette, Sainte-Marguerite)* : M. Jacques Chambaz, député sortant, membre du bureau politique.

*11e circ. (12e arr., Bel-Air, partie Picpus)* : Mme Irène Henry.

*12e circ. (12e arr., Quinze-Vingts, Bercy, partie Picpus)* : Mme Frédérique Piel.

*13e circ. (13e arr., Salpêtrière, la gare)* : Mme Gisèle Moreau, député sortant, membre du comité central.

*14e circ. (13e arr., Croulebarbe, Maison-Blanche)* : M. Philippe Herzog, membre du comité central, économiste.

*15e circ. (14e arr., Petit-Montrouge, Montparnasse, Montsouris)* : M. Maurice Lasalle.

*16e circ. (14e arr., Plaisance)* : Mme Rolande Perlican, sénateur de Paris.

*17e circ. (15e arr., Saint-Lambert)* : M. Roger Gauvrit.

*18e circ. (15e arr., Necker, partie Grenelle)* : Mme Nicole Borvo.

*19e circ. (15e arr., Javel, partie Grenelle)* : M. Henri Derrien, ancien conseiller municipal.

*20e circ. (16e arr., Auteuil, partie Muette)* : M. Henri Le Men.

*21e circ. (16e arr., Porte Dauphine, partie Chaillot, Dauphine, partie Muette)* : M. Jacques Blaisse.

*22e circ. (17e arr., Ternes, partie Monceau)* : Mme Jacqueline Lapouméroulie.

*23e circ. (17e arr., partie Monceau, partie Batignolles)* : M. Jean-Louis Faure.

*24e circ. (17e arr., partie Batignolles)* : M. Louis Régulier, ancien conseiller municipal.

*25e circ. (18e arr., Grandes-Carrières)* : M. Jean Gajer, conseiller municipal.

*26e circ. (18e arr., partie Clignancourt)* : M. Henri Malberg, membre du comité central, directeur de l'hebdomadaire *France nouvelle*.

*27e circ. (18e arr., la Chapelle, Goutte-d'Or, partie Clignancourt)* : M. Louis Baillot, député sortant, membre du comité central.

*28e circ. (19e arr., Combat, partie Villette)* : M. Henri Fiszbin, député sortant, membre du comité central, premier secrétaire de la fédération de Paris.

*29e circ. (19e arr., Amérique, Pont-de-Flandre, Villette)* : M. Paul Laurent, député sortant, membre du secrétariat national.

*30e circ. (20e arr., Belleville, Saint-Fargeau)* : M. Daniel Dalbera, député sortant.

*31e circ. (20e arr., Père-Lachaise, Charonne)* : M. Lucien Villa, député sortant.

## Ce qui fait courir M. Chirac

**La fédération R.P.R. de Paris a organisé, dimanche 23 octobre, à la Mutualité, une grande kermesse à la fois culturelle, folklorique, artistique et politique, qui s'est terminée par un discours de M. Jacques Chirac prononcé devant quelque six mille personnes massées dans plusieurs salles.**

Par cette manifestation, le président du R.P.R. a notamment voulu rappeler que, malgré ses multiples déplacements en province, il n'entendait pas négliger la capitale : ni dans ses fonctions de maire qu'il exerce depuis le mois de mars, ni dans celles de chef du parti qui possède dans la plus grande ville de France le plus grand nombre d'élus (quinze députés sur trente et un et cinq sénateurs sur douze), qui a vu l'effectif de ses militants tripler en un an et qui possède quarante sections de l'Action ouvrière et professionnelle.

M. Chirac s'était longuement interrogé avant de se décider, au début d'octobre, à entreprendre la visite de presque toutes les circonscriptions législatives.

Les inconvénients et les risques d'un tel marathon n'étaient, en effet, pas négligeables. L'absence fréquente ou trop prolongée de Paris pouvait s'y laisser développer sans *riposte immédiate*, les *manœuvres*, les intrigues, les coups bas. Contraint de courir constamment le nez sur l'obstacle, il pouvait aussi perdre de vue l'ensemble de la course. A parler publiquement plusieurs jours par *semaine et plusieurs fois par jour*, il ne pouvait que se répéter au risque de lasser — ou que se contredire, — au risque de se dévaluer. N'a-t-il pas, dimanche à Paris, refait ses discours de la précédente semaine en Moselle ? A travers les villages et les bourgs il risquait aussi de s'enliser dans une France peut-être « profonde » mais de voir sa dimension nationale s'étriquer. Le prestige que lui a valu son élection à la mairie de Paris, il y a plus de six mois déjà, pouvait s'estomper. Toutes ces objections, M. Chirac se les est donc faites à lui-même et certains de ses collaborateurs les lui ont présentées avec insistance.

Le président du R.P.R. a néanmoins *estimé que ses voyages électoraux* avaient plus d'avantages que d'inconvénients. Ayant au cours du *mois d'octobre* visité les Landes, l'Isère, la Seine-et-Marne, le Tarn, la Moselle, le Vaucluse, les Alpes-de-*Haute-Provence, les Hautes-Alpes*, il parcourra en novembre la Corse, la Vendée, l'Allier, la Loire, l'Ille-et-Vilaine, la Seine-Maritime, l'Ariège et le Haut-Rhin.

M. Chirac a décidé d'appliquer à *la France entière la technique électorale* qu'il a pratiquée avec succès au fil des années en Corrèze et pendant plusieurs semaines à Paris lors des élections municipales. Celle-ci est essentiellement basée sur le contact personnel *avec des auditoires* non sélectionnés de curieux ou de sympathisants, sur des rencontres avec des inconnus, des hésitants ou des indifférents, et sur des entretiens plus intimes avec des responsables locaux qui sont sollicités de se comporter en « relais d'opinion ».

M. Chirac a constaté — avec une certaine lucidité — que les relations *qu'il pouvait établir directement avec* les individus étaient meilleures que celles qui passaient par le truchement de la radio et surtout de la télévision. Cette dernière, de surcroît, ne lui est plus ouverte aussi généreusement ni aussi favorablement que lorsqu'il exerçait des responsabilités gouvernementales. Il a bien le sentiment que les auditoires qui le reçoivent l'entendent pour la première fois.

### Le plan de campagne

Selon lui, c'est sur le terrain qu'il doit livrer le combat et c'est auprès des électeurs eux-mêmes qu'il peut le mieux adapter ses ripostes aux attaques venant de ses adversaires ou de ses alliés.

Il dispose pour cela d'un certain *nombre d'atouts* : un état-major logistique parisien parfaitement rodé dans lequel s'articulent plusieurs cellules *telles que l'administration du R.P.R.*, confiée à M. Jérôme Monod, la stratégie politique qu'inspire M. Pierre Juillet (*le Monde* du 15 octobre), une *équipe de préparation* des thèmes de discours comprenant notamment des hauts fonctionnaires, des universitaires, comme M. René de Lacharrière, un service des déplacements aussi efficace qu'une agence de voyages et aussi précis qu'une organisation officielle. Parmi les autres cartes, dont le *maire* de Paris dispose, figure le réseau des militants et des cadres locaux du R.P.R. Si leur *nombre* est variable selon les circonscriptions, ils constituent cependant *un capital de dévouements* actifs et la plupart du temps bénévoles.

### Quatre niveaux

Dans chacun de ses *voyages*, M. Chirac développe ses contacts à quatre niveaux : la rue tout d'abord. Souvent au *grand* étonnement des candidats eux-mêmes, le président du R.P.R. parcourt les artères et les marchés, pénètre dans les boutiques, arrête les passants, embrasse les enfants, achète ici un billet de loterie, là un paquet de cigarettes, répond aux saluts et aux sourires et n'entend *pas les mots désagréables qui* — rarement il est vrai — sont murmurés sur son passage.

Avec les militants gaullistes, ensuite, le chef du mouvement organise *toujours une réunion autour* d'un buffet. Là, dans l'intimité des « compagnons », il donne ses consignes, parlant plus librement des « mauvais coups » préparés par les partis *alliés*, appelant à la vigilance, *dénonçant* les « sondages truqués », et s'efforçant de faire passer sa conviction avant de bavarder longuement avec chacun. Parmi ces responsables locaux du R.P.R., le changement imposé par M. Chirac depuis le 5 décembre 1976 peut se mesurer de façon physique. Si — assez souvent — des conflits se sont produits entre la génération des gaullistes « historiques » et celle des « jeunes Turcs *chiraquiens* », la *plupart sont* maintenant réglés, et dans le brassage opéré, les jeunes générations et les classes nouvelles ont trouvé une assez large place.

Au niveau du public, le contact est évidemment moins personnel, puisqu'il s'établit au cours du meeting du soir qu'un orateur — en général le candidat ou quelque autre vedette — inaugure dans le but de « *chauffer* » la *salle*. Le discours du président du R.P.R., qui dure toujours plus d'une heure, varie avec chaque ville. Il est pour lui l'occasion de rappeler les thèmes constants du gaullisme, les attaques contre l'opposition, la *nouvelle politique économique* promise pour le lendemain des élections, avec notamment le « *droit au travail* » et la « participation », et la démocratie, qui doit être un « régime d'autorité ». Mais l'orateur apporte chaque fois des nuances à ses propos, des formulations nouvelles, des *réponses* à distance, à d'autres prises de position, et il essaie quelques formules « choc » qui déclenchent les applaudissements.

*Enfin*, M. Chirac, au cours de ces voyages, prend garde de ne pas *négliger* la presse. Les journalistes locaux sont toujours conviés à une conférence de presse, à un buffet ou à un repas, et les conversations *avec l'hôte de passage* prennent parfois l'allure de confidences.

Ce qui fait courir ainsi M. Chirac c'est aussi *la conviction* que la partie n'est pas jouée, ni pour la majorité ni surtout pour le R.P.R. Et, lorsqu'on lui pose la question, il aime à répondre : « *Pensez-vous que je me donnerais tant de mal si je n'y croyais pas ?* »

Il est, en tout cas, une chose en *laquelle l'ancien premier ministre ne* croit pas, qui est même devenue sa bête noire : les sondages d'opinion. Il les dénonce et les pourfend à chaque occasion depuis que leurs résultats, abondamment diffusés et commentés, soulignent la baisse de l'audience du R.P.R. Pour lui, la cause est entendue : ils sont « truqués » et « achetés ». Il n'ignore d'ailleurs pas que, au moment des élections municipales dernières, un « conseiller en marketing » américain, M. Jo Napolitan, consulté par les amis de M. Giscard d'Estaing, les avait incités à utiliser les sondages d'opinion comme une arme politique *dans la campagne de propagande* électorale contre les gaullistes. M. Chirac, en 1974, lorsqu'il était ministre de l'intérieur, avait, en revanche, davantage confiance dans les sondages sur les intentions de vote établis dans chaque *circonscription* par les renseignements généraux mais qui, eux, ne sont pas rendus publics. Comment, dans ces conditions, être certain que celui qui a été établi il y a huit jours accorde au R.P.R. quelque 25 % d'intentions de vote, au parti républicain moins de 15 % et aux centristes de toute espèce 6 à 8 % ?

Quoi *qu'il en soit*, on est convaincu, *dans l'entourage* de M. Chirac, que la progression du parti républicain ne peut se réaliser qu'au détriment des positions centristes — ce qui explique l'attitude réservée de ces derniers — et grâce à l'audience améliorée du président de la République.

Mais, pour le R.P.R., M. Chirac estime que celui-ci ne peut progresser désormais qu'en attirant de nouveau à lui une partie de l'électorat gaulliste qui, depuis la mort du général de Gaulle et surtout depuis celle de Georges Pompidou, s'est dirigée vers le parti socialiste et vers le parti communiste en parts qu'il juge à peu près égales. C'est pourquoi l'ancien *premier ministre* insiste tant sur le caractère populaire, social et progressiste que doit se donner son mouvement et rejette dans la « droite libérale, classique et orthodoxe » les autres *formations* de la *majorité*.

ANDRE PASSERON.

● *M. Olivier Stirn*, vice-président du parti radical, secrétaire d'Etat, a déclaré vendredi 21 octobre à Chinon : « *Le parti radical n'est pas le parti de l'équivoque : il est sans réserve derrière le président de la République, et constitue l'aile gauche de sa majorité. Il n'est pas non plus le parti de la division. Sa vocation est, au contraire, d'élargir la majorité pour qu'au moins 60 % des Français puissent soutenir l'action de réforme du président de la République.* »

## La presse des jeunes communistes est réorganisée

Une conférence nationale du Mouvement de la jeunesse communiste a siégé samedi 22 et dimanche 23 octobre à Villejuif. Rendant compte des travaux, M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement, a indiqué que « *l'objectif est plus que jamais celui de faire l'union pour un changement réel* ». « *Cependant*, a-t-il ajouté, *pour bien faire comprendre cet objectif aux jeunes qui éprouvent du « ressentiment » devant l'interruption des travaux d'actualisation, il faut mener un gigantesque effort d'explication.*

» *Si l'espérance d'un changement prochain probable s'est assombrie, ce n'est pas à cause de l'ensemble des états-majors politiques mais à cause du parti socialiste qui, depuis le début de l'année, commençait à négocier un virage à droite. Le P.S. a fait la démonstration qu'il était animé d'un choix délibéré : ne pas aboutir à un accord.* »

Au cours d'un débat, un délégué étudiant de Bordeaux a mis en cause le caractère démocratique de l'Union des étudiants communistes et il s'est interrogé sur le bien fondé de l'orientation du P.C.F. Il a en particulier estimé qu'une certaine « étroitesse » se *manifestait dans la volonté des* communistes de s'adresser en priorité aux couches les plus pauvres de la population. Cette thèse a été vivement combattue notamment par M. Patrice Falguier, membre du secrétariat de l'U.E.C.

La conférence nationale a pris une série de décisions concernant la presse du Mouvement. C'est ainsi que, dès le mois prochain, le mensuel *Avant-Garde* va devenir l'hebdomadaire de l'ensemble du Mouvement, tandis que le mensuel *Clarté*, qui passera de vingt-quatre à quatre-vingt-quatre pages deviendra la revue théorique, politique, idéologique et culturelle de l'Union des étudiants communistes. *Avant-Garde* sera tiré à cent cinquante mille exemplaires et *Clarté* à quarante mille.

### L'UNION ÉCOLOGIQUE CRITIQUE ÉCOLOGIE 78

L'Union écologique, qui compte parmi ses animateurs MM. Robert Lafont, professeur à l'université de Montpellier ; Henri Laborit, biologiste, Haroun Tazieff et l'écrivain Vercors, commentant la communication faite à la presse par M. Lebreton au nom d'Ecologie 78 (*le Monde* du 22 octobre), estime, dans une déclaration publiée samedi 22 octobre : « *Feindre d'ignorer l'évolution de la gauche à l'égard du nucléaire est un acte d'irresponsable. Décider qu'on présentera des candidats contre la gauche, qui se maintiendront au second tour des législatives répond à une sordide stratégie politicienne qui fera le jeu du pouvoir.* »

★ L'Union écologique, 47, rue Richer, Paris-9e.

● *M. Louis Mermaz*, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré, dimanche 23 octobre, à Brest : « *Le P.S. étant le premier parti écologiste de France, il n'a pas de leçon à recevoir et estime anormal que le mouvement écologiste renvoie dos à dos la gauche et la droite. Le P.S. a une attitude responsable car il demande un moratoire sur l'énergie nucléaire. Il ne perd cependant pas de vue qu'il faut à la fois sauver la nature et créer des emplois.* » — *(Corresp. part.)*



### LA C.F.D.T. ENTAME SES ENTRETIENS AVEC LES PARTIS DE GAUCHE EN RENCONTRANT LE P.S.

Les dirigeants de la C.F.D.T. devaient rencontrer lundi après-midi 24 octobre M. Mitterrand et d'autres responsables du P.S. afin de « *discuter avec eux de la situation actuelle et leur faire part des analyses et positions adoptées par le bureau national* » de leur confédération. La délégation de la C.F.D.T. devant comprendre M. E. Maire, Mme J. Laot, MM. Mercier, Rolant et deux autres secrétaires confédéraux.

En principe, M. Maire n'entendait pas tirer de conclusions de cet entretien avant d'avoir terminé la série de rendez-vous avec les autres partis de gauche. Les leaders de la C.F.D.T. doivent en effet discuter des problèmes économiques et sociaux et de la crise de la gauche avec les radicaux le 26 octobre ; le P.S.U. le 2 novembre, et le P.C.F. le 7 novembre.

● *La Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie* (FNACA), réunie en congrès, samedi 22 et dimanche 23 octobre, à Valence (Drôme), a décidé d'élaborer une nouvelle charte revendicative des anciens combattants d'Afrique du Nord qui sera soumise à l'approbation des principaux partis politiques avant les prochaines élections législatives.

## VOSGES : la candidature de M. Stoléru est critiquée par plusieurs élus de la majorité

De notre correspondant

Epinal. — L'annonce de la candidature de M. Lionel Stoléru,

Epinal. — L'annonce de la secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, dans la 2e circonscription des Vosges (Saint-Dié), dont le député sortant, M. Maurice Lemaire, ne se représente pas, provoque quelques remous au sein du conseil municipal (favorable à la majorité) de Saint-Dié. Les huit adjoints — en l'absence du maire, M. Jeandon, hospitalisé, — réunis dimanche 23 octobre, ont adopté à l'unanimité moins une voix (M. Viriot, premier adjoint C.D.S.), une motion demandant à M. Stoléru de retirer sa candidature, « *contraire*, selon eux, *à l'intérêt de la région* ».

Estimant *que cette candidature* crée un mécontentement général, ils souhaitent que le candidat de la majorité dans cette circonscription soit choisi parmi les conseillers municipaux de Saint-Dié.

D'autre part, les conseillers généraux de la majorité, sauf M. Albert Voilquin (P.R.), absent, ont condamné à l'unanimité la venue du secrétaire d'Etat, et surtout la manière dont elle a été *annoncée*. De *même*, la *désignation* de M. Hubert Voilquin, P.R., maire de Vittel, dans la quatrième circonscription, par les instances nationales de son parti (*le Monde* du 22 octobre) a été vivement regrettée. M. Bidaud, P.R., conseiller général, maire de Xertigny, a décidé de se présenter dans cette circonscription.

Pour conserver l'unité des partis de la majorité, M. Christian Poncelet (R.P.R.), président du conseil général, sénateur, a dû user de son autorité auprès de ses collègues afin qu'une déclaration *faisant* état de ces griefs ne soit pas publiée.

YVAN COLIN.

[Né le 25 mai 1895 à Gerbépal (Vosges), M. Maurice Lemaire, ancien *directeur général de la S.N.C.F.* et ancien président de l'Union internationale des chemins de fer, est conseiller général et député depuis 1951. Ministre de la reconstruction et du logement dans les cabinets Laniel (1953-1954) et Mendès France (1954-1955), puis secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce dans le gouvernement de Guy Mollet (1956-1957), M. Lemaire a présidé la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale de 1959 à 1973. En mars 1973, M. Lemaire avait été réélu, au second tour, avec 21 871 voix contre 21 259 à M. Pierre Noël (P.S.). Maire de Colroy-la-Grande depuis 1946, M. Lemaire ne s'était pas représenté aux élections municipales de mars dernier.]

● ERRATUM. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions datées du 22 octobre, M. Philippe Seguin sera candidat du R.P.R. dans la *première circonscription* des Vosges (Epinal) et non dans la seconde (Saint-Dié).

### M. HUBERT GERMAIN (R.P.R.) CANDIDAT A SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Après avoir exprimé l'intention de se présenter dans la Meurthe-et-Moselle, puis dans la Manche, où il avait été candidat — sans succès — sur la liste de la majorité aux élections municipales de mars dernier à Cherbourg, M. Hubert Germain (R.P.R.), ancien ministre, ancien député de Paris, a indiqué qu'il se présentera à Saint-Pierre-et-Miquelon. M. Germain a précisé qu'il sera l'unique candidat de la majorité. Toutefois, le député sortant, M. Frédéric Gabriel (app. P.R.), n'a pas fait savoir s'il sollicitera ou non le renouvellement de son mandat.

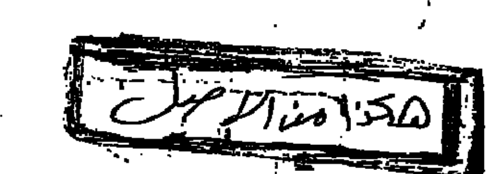
De son côté, le secrétaire de la *fédération départementale du parti* républicain, M. Gérard Navarro, a souligné que, « jusqu'à présent, aucune candidature ni aucun patronage de candidature, en vue des législatives, n'a été fixé pour l'outre-mer et notamment pour *Saint-Pierre-et-Miquelon* ».

● *L'Union solidariste* (extrême droite) a décidé, récemment, bre, de « *collaborer à l'effort électoral et politique du Front national jusqu'aux élections législatives* ».

★ L'Union solidariste, tél. 265-91-24.

● *M. Robert Héraud*, récemment nommé secrétaire national du parti républicain pour le sport, a *souhaité* provisoirement ne pas exercer cette fonction. M. Héraud est en effet candidat du P.R. aux élections législatives dans la troisième circonscription de Seine-et-Marne.





L'EXAMEN DE LA LOI DE FINANCES

# Quai d'Orsay : l'augmentation sera supérieure à celle du budget général en pourcentage

Le budget des affaires étrangères, depuis longtemps en chute libre, amorcera en 1978 un timide redressement. Sera-t-il poursuivi ? C'est la question qu'on se pose au Quai d'Orsay en constatant cependant un arrêt de la dégradation.

Contrairement aux années précédentes, la croissance de ce budget sera légèrement supérieure en 1978 à celle du budget de l'Etat. Avec 3 971 870 898 francs (1), les crédits affectés au Quai d'Orsay (à peine 1 % du budget de l'Etat) augmenteront de 14,4 % par rapport à la loi de finances de 1977 et de 12,8 % par rapport à la loi de finances rectifiée par « le budget sécheresse ». Le budget général, selon ce dernier critère, augmentera de 12,5 %. La différence est mince et n'autorise pas à pavoiser, mais elle amorce un renversement de tendance. Il est plus sensible encore si, au lieu de considérer les crédits bruts du Quai d'Orsay, toutes les dépenses affectant réellement l'action de la France à l'étranger sont prises en compte: Ainsi, en retranchant « l'enveloppe recherches » (qui est un budget scientifique) et en ajoutant certains crédits pour les émissions radiophoniques vers l'étranger, ceux du fonds de logement des agents à l'étranger qui vient d'être créé et la compensation pour pertes de change, imputés à d'autres ministères, l'augmentation réelle du budget des affaires étrangères peut être évalué à 16,7 %.

L'effort financier est surtout consacré à la restauration de ce qu'on appelle « l'instrument diplomatique », c'est-à-dire le personnel et les conditions de travail. deux cent quinze nouveaux emplois sont créés (contre dix l'an dernier), soit davantage qu'au cours des six dernières années. Les crédits pour les auxiliaires à l'étranger sont augmentés de 22 % et ceux des agents temporaires à Paris de 47 %. Les coopérants relevant du Quai d'Orsay sont moins bien traités : leurs rémunérations augmenteront un peu moins que celles de la fonction publique. Signe des temps, un crédit de 400 000 francs est prévu pour la première fois pour l'aide aux diplomates ou à leur famille victimes du terrorisme.

Les crédits de paiement pour les immeubles à l'étranger sont augmentés de 68 % et les autorisations de programme de 109 %. Outre les services centraux, les principaux bénéficiaires seront les postes du Caire et de Damas, où les ambassades seront modernisées, et ceux de New-Delhi, de Bagdad, de Hanoï et de Rabat, où de nouvelles chancelleries seront construites.

La nouveauté la plus appréciée des agents à l'étranger sera le fonds de logement, doté au départ de 15 millions de francs. Il évitera à la longue des gaspillages absurdes de temps, pour les recherches d'appartements, et d'argent, pour le remboursement des déménagements.

En donnant la priorité à « l'instrument diplomatique » le gouvernement a voulu parer au plus pressé, remédier au « malaise » du Quai d'Orsay, qui avait alarmé l'an dernier nombre de députés et qui se traduit par une syndicalisation accélérée du personnel. Le budget des interventions diplomatiques est relativement sacrifié. C'est sur ce chapitre que le ministère compte faire porter son effort l'an prochain. L'action culturelle et technique, qui absorbe à elle seule près de la moitié des crédits du Quai d'Orsay, est un peu mieux traitée que l'an dernier (+ 9,5 %, au lieu de + 8 %), mais l'augmentation reste très inférieure à l'inflation. Le nombre des bourses en particulier sera restreint, le seul effort dans ce secteur étant consenti en faveur des étudiants des pays pétroliers pour soutenir les exportations françaises vers ces marchés (un programme étalé sur cinq ans, de mille cinq cents boursiers du Nigeria vient de démarrer).

## Le plan de réforme du ministère

Quant aux contributions volontaires aux organisations internationales, M. de Guiringaud, qui a représenté la France aux Nations unies, s'est efforcé de ne pas trop les maltraiter. Il a obtenu une rallonge de 40 % pour le principal programme, celui des Nations unies pour le développement (PNUD).

Les parlementaires demanderont certainement au gouvernement comment l'effort financier esquissé cette année sera soutenu. M. de Guiringaud répondra que le conseil des ministres du 13 octobre 1976 a adopté un plan de cinq ans destiné à doter la France d'« *un outil adapté à son rôle dans le monde* » (*le Monde* du 15 octobre 1976). Si la cadence de création d'emplois de cette année est maintenue, l'objectif sera atteint en ce qui concerne les effectifs. Le financement de dépenses nouvelles telles que le fonds de logement à l'étranger est d'ores et déjà assuré. L'Etat y versera automatiquement les 15 % prélevés sur le traitement des agents auxquels sont fournis des logements de fonction. D'ici dix ans, tout problème de logement devrait disparaître.

Le plan du 13 octobre, outre ses intentions budgétaires, engageait aussi le Quai d'Orsay sur la voie de réformes (*le Monde* du 13 octobre 1976). A l'administration centrale, la « géographisation » des services est mise en place progressivement, au rythme des changements de personnes. Elle consiste pour l'essentiel à donner aux directions géographiques, outre leurs attributions politiques, des attributions économiques et à leur adjoindre des coordinateurs pour les affaires culturelles. Après la direction d'Asie, qui a rodé le nouveau système, la direction d'Europe va être « géographisée ».

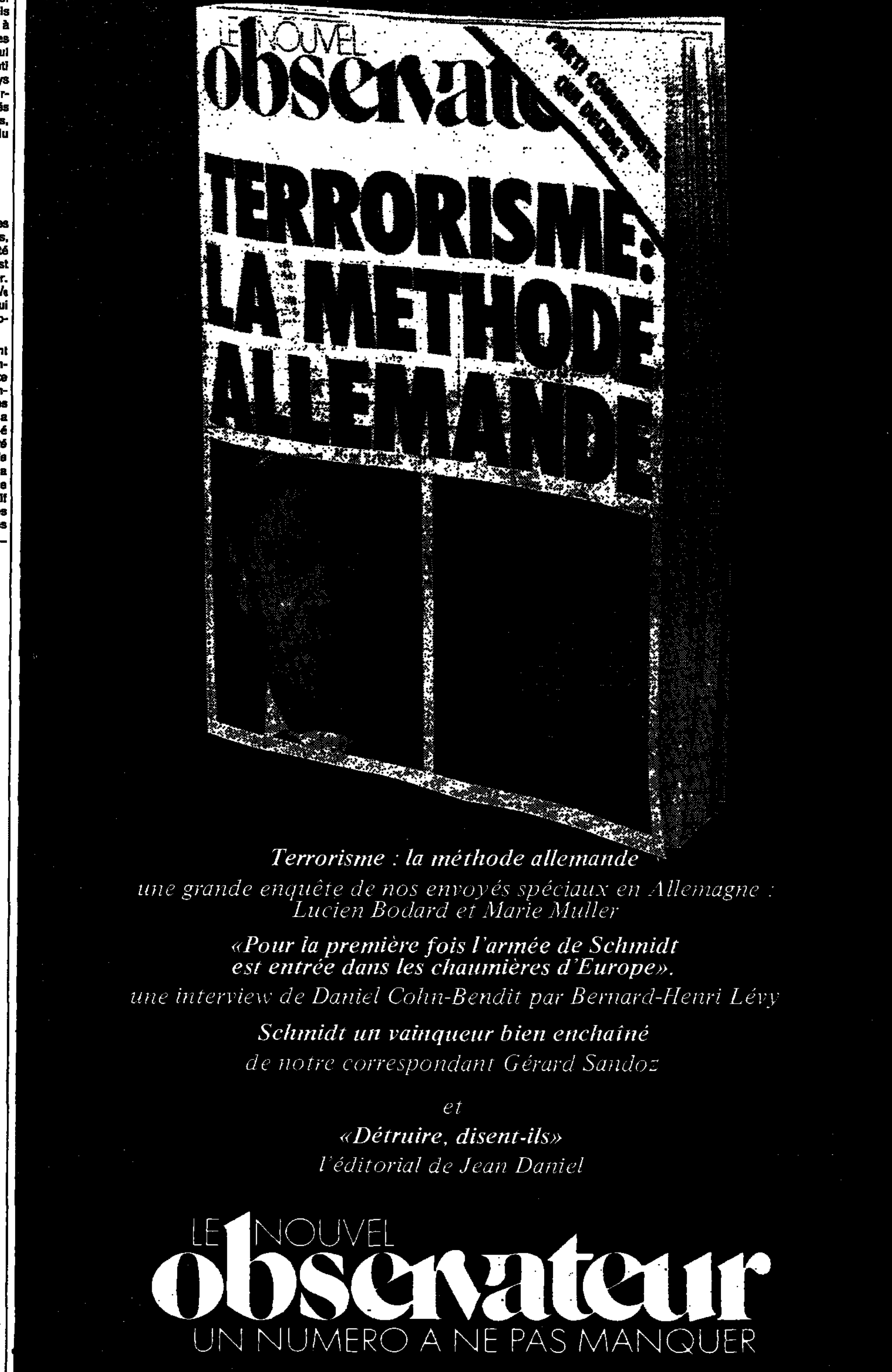
Le conseil des ministres du 13 octobre 1976 avait aussi décidé un renforcement de l'autorité des ambassadeurs. Il s'agit de faire des chefs de postes les représentants des divers ministères, et de leur donner un certain contrôle sur l'activité des attachés spécialisés. Le décret d'application, qui s'est inévitablement heurté à certaines obstructions, nécessite l'arbitrage du premier ministre et n'attendrait plus que sa signature.

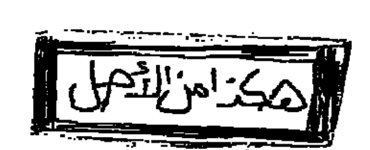
MAURICE DELARUE.

(1) Non compris les crédits du ministère de la coopération.







# LES ÉLECTIONS AUX COMITÉS DE PARENTS

**M. René Haby, ministre de l'éducation, a publié, à la veille de l'ouverture de la période électorale dans les établissements primaires, un communiqué qui est une réplique aux récentes déclarations de M. Antoine Lagarde, président d'une fédération de parents d'élèves, qui lui avait reproché sa « passivité » (« le Monde » du 21 octobre). Le ministre met en garde contre « une passion excessive apportée à ces élections » et affirme que l'administration a organisé ces élections « de façon parfaitement objective ». Rappelons que le scrutin aura lieu, pour la désignation des membres des « comités des parents » créés en maternelle et dans le primaire par la réforme Haby, entre ce lundi 24 octobre et le 11 novembre.**

## Le ministre met en garde contre une « passion excessive »

*« Les élections aux comités de parents,* déclare notamment M. Haby, *vont, pour la première fois, permettre aux représentants des familles de jouer un rôle institutionnel dans le fonctionnement des écoles primaires et maternelles. Mais cette importante innovation suscite actuellement certaines prises de positions peu objectives, tant de syndicats d'enseignants que de fédérations de parents.*

*» Le ministre de l'éducation tient à mettre en garde les parties concernées contre une passion excessive apportée à ces élections, et rappelle au respect des règles démocratiques. Il souligne que le déroulement des opérations à prévoir a fait l'objet de plusieurs circulaires, extrêmement détaillées, décrivant les modalités de déclaration de candidatures, de communication de ces candidatures aux parents, de vote, et de répartition des sièges. Ces mêmes circulaires mentionnent explicitement la possibilité de recours offerts aux candidats qui estimeraient que les conditions prévues n'ont pas été remplies. (...)*

*» La responsabilité du directeur d'école est évidemment très directement engagée dans l'organisation et le bon déroulement des élections, mais on rappelle qu'il est assisté obligatoirement dans ses fonctions par une commission comprenant un représentant de chacune des listes en présence, soit l'un des candidats, soit un mandataire agréé par les candidats de la liste concernée. C'est cette commission qui a la charge de mettre sous enveloppe les documents électoraux préparés et fournis par les candidats ; c'est elle qui dépouille les votes. C'est précisément pour permettre le déroulement en toute quiétude de ces opérations (lesquelles peuvent nécessiter la disposition de locaux particuliers) que deux demi-journées particulières ont été prévues pour cette année de première mise en route des opérations (l'école restant de toute façon ouverte, et les enfants qui se présenteraient devant être accueillis). Au total, les instituteurs n'interviendront que pour la remise des enveloppes cachetées aux enfants de leurs classes.*

*» Le ministre remarque que les protestations des associations de parents qui lui sont parvenues portent non pas sur le déroulement des opérations électorales (...) mais sur la propagande des fédérations, en début d'année scolaire, afin d'obtenir des adhésions. Il regrette profondément que des syndicats d'instituteurs, en certains endroits, aient donné de véritables consignes de boycott de cette propagande en refusant toute distribution à l'intérieur des classes lorsque deux associations étaient en présence. Le ministre signale à ce sujet que des candidats ont parfaitement la possibilité de déposer un recours contre une élection s'ils apportent la preuve que la propagande d'une ssociation a été disgrande d'une association a été distribuée en classe alors que celle retenue et retardée : même si ces opérations ne sont pas directement intégrées au processus électoral, elles se rapportent à un droit d'égalité de traitement qui s'impose dans un pays démocratique (...). »*

## LES INTRUS

*M. Haby a sûrement raison de souhaiter que les élections aux comités de parents dans les écoles ne donnent pas lieu à des* « passions excessives ». *Mais on aurait tort de croire que la passion, tout court, puisse en être absente.*

*La création par la réforme Haby d'un comité de parents dans chaque école publique est, en principe, une révolution. Comme l'avait été, toujours en principe, l'introduction des parents dans les conseils d'administration des lycées après 1968. Une révolution bien tardive : pourquoi* « l'école de la République », *dont parle avec émotion le secrétaire général du Syndicat des instituteurs, a-t-elle attendu si longtemps pour accepter que les parents aient leur mot à dire dans son fonctionnement ? C'est que jadis la présence des parents n'était revendiquée par personne : les familles vouaient une admiration confiante aux instituteurs, les hommes les plus instruits des villages, et nul ne se serait avisé de leur disputer une omnipotence pédagogique.*

### Lourde de conflits

*C'est, sans doute, l'élévation du niveau culturel des Français et la dévalorisation de la fonction enseignante dans la société qui expliquent que l'introduction des parents dans l'école soit à la fois hautement revendiquée par un nombre grandissant des intéressés et, inconsciemment, ressentie comme une menace par les professionnels de l'instruction. A cela s'ajoute l'élargissement des missions de l'école, qui n'est plus seulement le lieu de l'instruction mais devient — ou voudrait être — celui d'une éducation plus globale.*

*Quelle que soit la sincérité de ceux qui parlent de « coo*pération loyale et confiante ». *Il ne faut pas se masquer une évidence : l'introduction des parents est lourde de conflits futurs. De plus en plus de parents prennent conscience du fait que les enseignants n'exercent leur tâche éducative auprès des enfants que par une sorte de délégation de responsabilité. Ils souhaitent aujourd'hui avoir le droit institutionnel de contrôler l'exécution de cette délégation.* « Après tout, *entend-on souvent,* c'est de nos enfants qu'il s'agit. » *Dans une société de plus en plus compétitive, où l'école est considérée comme fournissant des armes pour la réussite et la promotion sociales, il n'est pas étonnant que les parents demandent un droit de regard.*

*Ainsi, en dehors de toute considération politique générale, le principe de la participation des parents à la vie de l'école est une mise en cause du pouvoir des enseignants. Dans la réalité, ces derniers n'ont toutefois pas trop de craintes à avoir. La loi a mis de sévères garde-fous : les comités de parents pourront ne se réunir — sous la présidence du directeur d'école — qu'une fois par trimestre, ils seront réunis aux conseils des maîtres pour former un conseil d'école où l'on parlera de tout... sauf de pédagogie. Les parents qui s'aviseraient d'enfreindre cette règle ne manqueraient pas de se heurter au front uni des professionnels protégés par les textes.*

*Autre limitation — qu'atteste l'expérience de la participation dans le secondaire : la réserve des parents eux-mêmes. Les délégués élus sont rarement « représentatifs » de l'ensemble des parents, ce sont souvent des notables habitués aux réunions ou des militants chevronnés — dans ce domaine ou dans d'autres. Les premiers sont soupçonnés de ne parler qu'en leur nom et les seconds sont parfois accusés d'avoir, au-delà de l'école, une perspective politique. La grande majorité des parents conserve une timidité et une réserve à l'égard des maîtres telles que la « collaboration » est inégale.*

*En dépit de ces protections — légales ou spontanées — les enseignants voient rarement d'un bon œil l'arrivée de ces nouveaux interlocuteurs. Leur résistance, consciente et organisée ou inconsciente et diffuse, est indéniable.*

### La centralisation

*En admettant que les mentalités évoluent favorablement — des enseignants moins jaloux de leurs prérogatives, des parents moins méfiants, — la participation se heurtera longtemps à un obstacle essentiel qui tient à la structure de l'éducation en France. Vaste armée fortement hiérarchisée, l'école publique est dirigée depuis Paris par une administration sourcilleuse. La participation décentralisée dans une institution centralisée est, en grande partie, un leurre. On peut toujours se réunir pour palabrer sur des questions secondaires : si les décisions sont prises à Paris — notamment en matière d'horaires, de programmes, de contenus, et dans le domaine financier, — la participation n'a pas d'effets pratiques dans les domaines essentiels de la vie de l'école. Ainsi s'explique le découragement de beaucoup de parents délégués dans le secondaire. Ainsi risque-t-on de voir la* « passion excessive » *que redoute le ministre devenir, à l'épreuve des réalités, une résignation passive.*

BRUNO FRAPPAT.

### A Saint-Véran (Hautes-Alpes)

## UNE URNE A 2 000 MÈTRES

*(De notre envoyé spécial.)*

Saint-Véran (Hautes-Alpes). — Dans la vallée du Queyras comme dans toutes les Hautes-Alpes, c'est actuellement la morte-saison. Hôtels fermés, remontées mécaniques immobiles, tout semble arrêté. Les mélèzes perdent leurs aiguilles, dans un flamboiement de couleurs qui embrase la montagne. Au fond de la vallée, on profite des derniers beaux jours pour mener paître les vaches dans les prés encore verts, et les moissonneuses-batteuses se hâtent de couper les derniers carrés d'orge encore sur pied.

A Saint-Véran, « *la plus haute commune d'Europe* » (2 040 mètres), le seul lieu animé reste l'école. A la récréation de 16 heures, les enfants font la ronde sous les fenêtres de l'austère mairie-école, le seul bâtiment du village — avec l'église — qui n'ait pas sa grange de rondins sous un toit de lauze ou de bardeau

Au premier étage, deux classes où ronflent les poêles à mazout. Dans la classe enfantine : seize enfants, de trois à six ans ; dans la « grande classe » : dix-huit enfants de sept à onze ans. La grande affaire, en ce moment, c'est la préparation des élections du comité des parents, prévues ici pour le 28 octobre. « *On est obligé de suivre les instructions* », dit, avec un sourire résigné, la directrice, Mme Sibille. Manifestement, les circulaires parisiennes ne suscitent pas l'enthousiasme dans ce village tranquille de deux cent trente-sept âmes — dont vingt-deux foyers de parents d'élèves. « *Jusqu'à maintenant,* explique Mme Sibille, *nous avions une caisse des écoles qui réunissait les parents une fois par mois. Maintenant, pour obéir aux instructions, nous les réunirons une fois par trimestre.* »

Une mère d'élève vient demander combien d'enveloppes elle doit préparer pour les élections. Elle est une des quatre figurant sur la liste — unique — des candidats. « *C'est dommage,* dit-elle, *sur quatre candidates, il n'y a qu'une vraie Saint-Véranaise. Les trois autres, comme moi, sont parisiennes ou « extérieures »*. Depuis que Saint-Véran est devenu un haut lieu — au sens propre — du tourisme, on ne compte plus les Saint-Véranais « importés ». Même l'institutrice de la classe enfantine, Mme Marrou, vient de Paris. « *Nous avons laissé là-bas nos disputes d'école,* dit-elle. *Ici, pas d'associations rivales. Rien que des parents, plus ou moins concernés par la vie scolaire.* »

Le 28 octobre, une cinquantaine d'enveloppes seront prêtes pour les vingt-deux suffrages possibles. « *On nous a promis une urne,* explique la directrice, *alors que nous avons déjà celle de la mairie, à l'étage au-dessous. Ils compliquent vraiment tout, à Paris.* »

ROGER CANS.

AU CONGRÈS DE L'O.C.C.E.

## M. Guy Georges dénonce une campagne « contre l'école de la République »

De notre correspondant

Nice. — « *Sur les chemins de la créativité* » : tel était le thème de réflexion soumis aux quatre cents délégués de l'Office central de coopération à l'école, qui viennent de participer au congrès national de l'O.C.C.E. à Nice.

Pendant quatre jours, les délégués ont tenté, à partir de documents élaborés dans les classes, de mieux cerner, grâce à la dynamique de groupe, les problèmes de la création. Leurs réflexions se sont ordonnées autour de huit thèmes principaux. La création picturale, artistique, dramatique, poétique, sportive, mais aussi la création liée à la vie sociale, aux *mass media* et à l'environnement.

Tirant, samedi 22 octobre, une première conclusion des travaux, M. Raymond Toraille, président de l'Office, a nettement souligné que le travail se poursuivait à la base, la créativité étant l'une des dimensions indispensables de la vie coopérative à l'école.

Auparavant, M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, pour qui une véritable coopération parents-enfants est nécessaire, avait employé un ton plus polémique pour déclarer : « *La coopération est tout d'abord un état d'esprit et non un système de contrainte. Les élections aux comités de parents sont prétexte à autre chose qui risque de compromettre la véritable coopération.*

» *L'école laïque,* a-t-il poursuivi, *subit depuis quelques années une grave agression. C'est la campagne la plus rude contre l'école de la République. Il nous faut nous défendre contre des groupes, associations et partis qui font courir le plus grand danger à notre école.*

» *Il nous faut assurer une double démarche : enrichissement de la formation des maîtres d'une part, amélioration d'urgence de la situation de l'éducation nationale d'autre part. Cette dernière se doit de donner un attrait à la profession, c'est-à-dire en revalorisant le traitement des maîtres, parce que cela détermine tout le reste.* »

MICHEL VIVÈS.

Plus de dix mille personnes ce week-end à l'Espace Cardin

## La grand-messe de la B.D.

La bande dessinée est à la fois un art, un commerce, une passion, une nostalgie et un mystère. Si c'est une chapelle, elle a des allures de cathédrale : plus de dix mille personnes se sont pressées, durant le week-end, à l'Espace Pierre-Cardin, à Paris, pour se tremper dans l'atmosphère chaleureuse — parfois étouffante — de la neuvième Convention de la bande dessinée, organisée par le grand-prêtre de la B.D. en France, M. Claude Moliterni. Il y a neuf ans, en avril 1968, la première convention n'avait attiré que deux cent cinquante personnes.

Un art : il suffit de feuilleter quelques-uns des albums proposés par les quarante-huit éditeurs pour s'en rendre compte. Que ceux qui méprisent la B.D. commencent par le faire !

Un commerce : la foule du dimanche ne venait pas chercher des raretés esthétiques, mais se précipitait sur les best-sellers des grands éditeurs : *Astérix* chez Dargaud, *Alix* chez Casterman, *Spirou* chez Dupuis. Un billet, un album, une dédicace et un dessin.

Une passion : samedi, ils sont venus dès l'aube, les collectionneurs de vieux illustrés, pour compléter leurs collections de *Cœurs vaillants* d'avant-guerre, dénicher l'introuvable nº 1482 *bis* de *Spirou*, les vieux *Mickey*, les *Tarzan* fatigués ou les *Tintin* jaunis. Ils ont trente ans ou plus. Ils sont fonctionnaires, avocats, médecins, employés. Un vendeur a publié récemment une petite annonce pour de vieilles B.D. dans un journal médical : il a reçu plusieurs centaines de propositions d'achat.

### « Fouiller les greniers »

Une nostalgie : les adolescents d'hier ont vieilli. Ils ont trente ans. Quand ils en avaient dix, la télévision n'avait pas envahi les foyers. Au fil des stands, ils retrouvent, un peu défraîchis, les albums de leur enfance, témoins figés de leurs amusements d'hier : la couverture de *Tintin* du 14 octobre 1952. Ils ne l'avaient pas oubliée, mais ils l'avaient — funeste erreur — jetée. Ils la retrouvent à la « convention » avec une émotion indicible.

Un mystère : toutes classes sociales confondues, les amateurs de B.D. communient dans un culte simple et sans prétention Une religion incompréhensible qui met au coude à coude des marginaux et des petits-bourgeois. Un quinquagénaire cossu qui passait par là n'en est pas revenu : « *Vous vous rendez compte ? 150 francs le petit paquet de vieilleries de 1860 ! On devrait fouiller les greniers : qu'est-ce qu'on perd comme argent.* »

### Pourquoi si peu d'enfants ?

La B.D. c'est aussi une aventure. Les cinq adolescents parisiens qui lancent ce lundi dans la nature le premier numéro d'un trimestriel intitulé *Amanite* — le journal « *qui se digère lentement* » — ne pensent pas devenir milliardaires. Ils ont imprimé trois mille numéros, et il leur en coûte 7 000 F « *prêtés par les parents* ». Plus modestes, les promoteurs du *Havane primesautier*, édité à Argenteuil par des lycéens, se satisfont d'une vente de quatre cents exemplaires à Paris. Pour les petits collégiens du Raincy qui proposaient pour 1 F le premier numéro d'un journal tiré sur une machine à polycopier il s'agissait surtout de savoir s'il y aurait un numéro deux. Dimanche après-midi, ils avaient vendu vingt exemplaires du numéro un.

Une ombre pourtant : pourquoi voit-on si peu d'enfants à une convention de la bande dessinée ? Cet art devenu adulte n'attirerait-il plus que les adultes ou les adolescents qui ne se font pas à l'idée d'avoir trente ans ? M. Moliterni y voit l'influence de la télévision : « *L'image électronique a pris le relais.* » Peut-être les enfants y viendront-ils quand ils auront grandi.

BRUNO FRAPPAT.

## UNE LETTRE DE L'ASSOCIATION ORLÉANAISE DES M.J.C.

L'association orléanaise des M.J.C., J.-M. Souilljaert et J.-P. Perrin, ont pris connaissance, dans *le Monde* du 28 septembre, des propos que M. Thinat, maire d'Orléans, a tenus devant Christian Colombani.

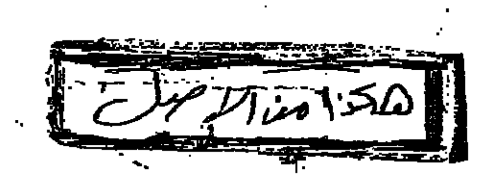
Les griefs de la mairie contre l'association orléanaise et les directeurs des M.J.C. se situent à trois niveaux : premièrement, cette faute grave à laquelle plus personne ne croit et que l'inspecteur du travail refuse de reconnenaître comme telle, pour *le* licenciement des délégués du personnel ; en second, vient une cascade de reproches vagues dont personne ne peut obtenir qu'ils aboutissent à des accusations précises : enfin, apparaissent les vraies raisons.

La municipalité, élue de justesse, a pris trop rapidement des mesures fort discutables : il y a eu, cet été, la municipalisation soudaine des M.J.C., puis le licenciement des directeurs. Aujourd'hui, le maire d'Orléans tient des propos peu amènes contre des animateurs profondément estimés par les adhérents des M.J.C. et les habitants des quartiers. Il se moque devant un journaliste du *Monde*, d'une famille qui assume fort bien la charge qu'elle a prise d'orphelins du Vietnam et de handicapés physiques. La DASS et des mouvements internationaux comme « Terre des hommes », « les Amis des enfants du monde » ou « S.O.S. enfants sans frontières » font toute confiance à cette famille. Nous protestons fermement contre cette atteinte à la vie privée.

M. Thinat traite un autre directeur de M.J.C. d'Orléans « d'illuminé ». Nous souhaiterions, quant à nous, que le premier magistrat de la ville fasse preuve, à ce propos, d'un jugement plus « éclairé ».

Bien des gens se rendent compte, à Orléans, que le maire doit revenir sur ses décisions afin que l'on puisse sortir d'une situation inextricable. L'A.O.M.J.C. souhaite, de son côté, reprendre des négociations, encore faut-il qu'elle trouve en face d'elle un interlocuteur qui la reconnaisse responsable.





# JUSTICE

## REGARDS

### « Sans être raciste... »

*Joué-lès-Tours, comme son nom l'indique, est une commune qui jouxte la préfecture d'Indre-et-Loire au sud. Banlieue tranquille il y a vingt ans, Joué, bénéficiant à la fois de l'exode rural et de l'industrialisation, est désormais, avec près de trente mille habitants, la seconde ville du département. Pour accueillir cet afflux de nouveaux arrivants, on a construit des grands ensembles. Les structures sociales et commerciales ont suivi sans trop de difficulté d'ailleurs. Cela n'a pas suffi pour intégrer complètement une population faite dans son immense majorité de déracinés : paysans, travailleurs immigrés, dont beaucoup vont à l'usine Michelin installée sur le territoire de la commune, les autres se rendant tous les jours à Tours.*

*Il faut croire que les plus anciennement installés commencent à se sentir chez eux à Joué, puisque des pétitions circulent pour demander* « le départ des étrangers... ». *C'est dans la ZUP de La Rabière que protestations et lettres aux autorités se succèdent depuis un mois. Le préfet d'Indre-et-Loire a reçu une lettre émanant des* « commerçants et habitants de la ZUP » *dénonçant* « des événements fâcheux : vols dans les magasins, sur les marchés, personnes âgées et enfants quotidiennement agressés ».

*Qui sont les coupables ? La lettre en donne une idée :* « Sans être racistes est-il écrit au *préfet*, les habitants du quartier et les commerçants de la ZUP (...) vous demandent à ce que soient expulsés de ce quartier les familles immigrées qui se livrent à de tels actes. » *Une autre lettre a été adressée au ministre de l'intérieur dans laquelle* « les soussignés *(les concierges de certains immeubles de la ZUP s'étant chargés de leur recrutement)* sollicitent la protection à laquelle ont droit les citoyens honnêtes dans une démocratie ».

*Cette protection, dit la pétition, serait renforcée si le poste de police de Joué était ouvert la nuit. Cette lettre au ministre ne vise pas, comme la précédente,* « les émigrés », *mais dénonce* « les aigrefins de tout poil qui bénéficient de l'indulgence des magistrats tourangeaux » *et qui se déchaînent dès le départ des policiers.*

*Le ministre est prévenu à la fin de la missive que, si des rondes nocturnes de police ne sont pas organisées rapidement,* « le souci de la sécurité de nos familles et de nos biens risquerait de pousser les citoyens à tenter de se protéger eux-mêmes par la constitution d'un groupe d'autodéfense ».

*Ces pétitions ont causé une vive émotion chez les travailleurs immigrés, dont le taux atteint, dans cette ZUP, 21,6 % de la population.*

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

## ANDRÉ POLETTO MENACÉ D'ÊTRE LYNCHÉ

André Poletto, détenu permissionnaire, accusé d'avoir violé, étranglé et horriblement mutilé, le 20 octobre, sa fille Yvonne, âgée de dix ans (*le Monde* daté 23-24 octobre), a été vivement pris à partie, samedi 22 octobre, par plusieurs centaines de personnes, qui ont tenté de le lyncher. Amené sur les lieux du crime pour sa reconstitution, André Poletto a été insulté, menacé de mort par la foule qui a tenté de se saisir de lui. Appelés en renfort pour l'escorter, une soixantaine de gardiens de la brigade d'intervention de la police marseillaise ont dégagé leurs collègues par des jets de grenades lacrymogènes. Un commissaire de police a été légèrement blessé par une pierre.

## EMPRISONNEMENT POUR UNE « CHASSE AUX ARABES »

Le tribunal correctionnel de Metz (Moselle) a condamné le 20 octobre à des peines d'emprisonnement de douze à quinze mois de prison ferme quatre jeunes gens âgés de dix-huit à vingt ans qui avaient entrepris le 3 juillet une « chasse aux Arabes ». Ils avaient, selon leurs propres aveux, attaqué, battu et parfois dépouillé de leur argent, quinze personnes. Une seule de leurs victimes porta plainte. C'est ainsi que MM. Christian Derry, Raymond Muller, Robert Quivy et Daniel Tellier furent identifiés et poursuivis. « *Je suis raciste*, a affirmé l'un d'entre eux, *et il est possible que je recommence quand je serai sorti de prison.* »

## LA DÉLINQUANCE ÉCOLOGIQUE AU CONGRÈS DE CRIMINOLOGIE

# 99 % de « chiffre noir »

**Nice. — Le dix-septième congrès de l'Association française de criminologie, consacré à la délinquance écologique, a achevé ses travaux samedi 22 octobre à Nice (« le Monde » du 22 octobre). Pendant trois jours, des juristes, des criminologues, des psychiatres, des économistes — mais seulement quelques écologistes, la plupart ayant décliné l'invitation — ont étudié les différentes formes d'agression contre la nature et examiné les moyens juridiques dont dispose la législation française pour faire face efficacement à ce véritable fléau contemporain : un visage nouveau de la criminalité que les congressistes ont tenté de débroussailler à travers des exposés souvent formels et des discussions trop courtes. Il est vrai que le délit écologique n'est pas facile à définir : conséquence d'une négligence, d'une imprudence, ou résultat d'une recherche abusive du profit, il n'est pratiquement jamais réprimé.**

De notre envoyé spécial

Qui a été condamné pour les naufrages du *Torrey Canyon*, de l'*Olympic Bravery*, du *Boehlen*, pour Ekofisk en mer du Nord, Seveso en Italie ou Minamata au Japon ? Autant de noms qui, en quelques années, révèlent l'ampleur de ce mal récent. A cela, on pourrait ajouter les « *accidents industriels* » provoquant la pollution des rivières, le bruit, les boues rouges, les déchets atomiques, les incendies de forêts, et la liste serait loin d'être close. Qui est responsable de ces nuisances et même de ces catastrophes ? Mᵉ Florence Desans-Lavoine, du barreau de Cambrai, estime que la délinquance écologique appartient pour 99 % au « chiffre noir » (criminalité impunie).

Malgré cela, les choses peuvent évoluer depuis que les associations ont la possibilité d'engager toute action en justice. Mais si la volonté générale est de faire cesser certains abus, l'administration offre trop souvent une résistance qu'il est difficile de vaincre. Comment, en effet, concilier le progrès économique et la lutte contre les atteintes à l'environnement ? « *Nous voulons le progrès positif et nous avons la pollution négative*, a remarqué M. Mugnier-Pollet, directeur de l'U.E.R. de civilisation de l'université de Nice. *Nous savons que la responsabilité écologique est souvent refusée — et la répression qui s'y lie — en la renvoyant à une force anonyme : le progrès et des exigences.* » L'argument massue des pollueurs est depuis longtemps connu : nous procurons du travail et des richesses nécessaires. Quand la justice sévit ou que des contraintes antipollution sont imposées, les industriels peuvent estimer que le coût doit en être payé par la collectivité en se répercutant dans les coût de production. « *Or, la répression doit au contraire — et c'est sa justification morale — amener le délinquant à modifier sa conduite* », souligne M. Mugnier-Pollet.

### Prudence officielle

L'affirmation en 1971, à la conférence de Stockholm, d'un droit à l'environnement, n'a pour l'instant guère été suivie d'effet. Aucune politique criminelle n'a été définie. Cependant, à Londres, en juin 1977, le Conseil européen du droit de l'environnement (CEDE) a adopté le texte d'une résolution en onze points dont le principe est ainsi énoncé : « *Valeur fondamentale comme la vie ou la propriété privée et publique, l'environnement doit être protégé au même titre par le droit pénal : à côté du meurtre ou du vol, chaque code pénal doit comprendre une ou plusieurs incriminations de pollution, de nuisance, de destruction, de dégradation ou autres atteintes à la nature.* »

Pourtant, la première systématisation d'un droit pénal écologique risque de ne pas déboucher sur le concret avant plusieurs années. La preuve en a encore été fournie à ce congrès par le silence ou la prudence des représentants des cinq ministères qui parrainaient ses travaux. Le représentant du ministère de la santé avait même reçu l'ordre, non seulement de ne pas prendre la parole, mais de ne pas siéger à la tribune.

MICHEL BOLE-RICHARD.

## A LA COUR DE CASSATION

# Un Français licencié par une société suisse

L'assemblée plénière de la Cour de cassation, réunie sous la présidence de M. Marie-Daniel Monguilan, premier président, le siège du ministère public étant occupé par M. Robert Schmelck, premier avocat général, a eu à connaître d'un problème de droit international privé à propos d'un procès en rupture abusive de contrat de travail intenté devant le conseil des prud'hommes commerciaux de Strasbourg par un représentant de commerce français à la société suisse qui l'avait licencié. Il s'agissait de savoir si les dispositions d'un traité international sur la compétence peuvent être accordées en raison du caractère d'ordre public interne à la loi applicable au fond du litige.

Si l'affaire a été soumise à l'assemblée plénière, c'est que la cour de Colmar, composée de ses deux premières chambres, a statué le 20 novembre 1974 dans le même sens que la chambre sociale de la cour de Colmar, bien que l'arrêt de cette chambre rendu le 18 février 1971 ait été cassé le 22 novembre 1972 par la chambre sociale de la Cour suprême.

Le litige remonte au 25 mars 1969, date à laquelle M. Jean Bloch, domicilié à Strasbourg, engagé en juillet 1960 comme représentant à la commission pour l'est de la France par la société Filtex (dont le siège social est à Saint-Gall, en Suisse), a été licencié à la suite de ses réclamations concernant le calcul de ses commissions.

Le 5 mai 1969, M. Bloch assignait son employeur devant le conseil des prud'hommes commerciaux de Strasbourg pour faire établir le compte de ses commissions et faire condamner la société au paiement d'indemnités.

La société Filtex souleva l'incompétence du conseil des prud'hommes français en invoquant l'article premier de la convention franco-suisse du 15 juin 1869 selon lequel, « *dans les contestations en matière mobilière et personnelle, civile ou de commerce qui s'élèveront entre Français et Suisses, le demandeur sera tenu de poursuivre son action devant les juges naturels du défendeur* ».

Le 11 juillet 1969, le conseil des prud'hommes se déclara incompétent en invoquant la supériorité des conventions internationales sur la loi interne.

Ce fut également la thèse de la chambre commerciale de la cour de Colmar qui confirma la décision d'incompétence du conseil des prud'hommes français en précisant que le procès devait être intenté devant la juridiction suisse de la circonscription dans laquelle se trouve le siège de la société Filtex.

### Ordre public et règle de compétence

Saisie d'un pourvoi de M. Bloch, la chambre sociale de la Cour de cassation cassa l'arrêt de Colmar, « *l'article premier de la convention de 1869 ne pouvant porter atteinte* », à son avis, « *à la compétence des tribunaux français saisis d'une demande intéressant l'ordre public français* », puisque le représentant se prévalait « *du statut d'ordre public des voyageurs, représentants et placiers, prévu par les articles 29 K et suivants du code du travail* ». La Cour suprême reprochait aux magistrats de la cour de Colmar de s'être décidés « *au seul motif que la convention internationale primait la loi interne sans même rechercher dans quelles conditions le contrat litigieux avait été conclu et exécuté* ».

La cour de Colmar, composée de ses deux premières chambres, devant laquelle le dossier fut renvoyé ne s'est pas inclinée devant la position de la Cour de cassation et a confirmé elle aussi la décision d'incompétence du conseil des prud'hommes français, en déclarant : « *Si l'ordre public peut être invoqué pour écarter une loi étrangère dont la teneur paraît contraire à des conceptions qui paraissent fondamentales au juge français, tel n'est pas le cas en l'espèce, où l'ordre public est invoqué pour écarter une règle de compétence non contraire à l'ordre public contenue dans un traité* »

Reprenant le principe posé par la chambre sociale de la Cour de cassation, Mᵉ Desaché a plaidé devant l'assemblée plénière dans l'intérêt de M. Bloch pour demander la cassation du deuxième arrêt de la cour de Colmar.

Mais c'est en définitive un arrêt de rejet du pourvoi du représentant français qui a été rendu le 14 octobre par l'assemblée plénière conformément à la plaidoirie de Mᵉ Lamaniffier, conseil de la société Filtex et après les conclusions de M. Schmelck, premier avocat général.

La motivation en est très courte : « *Si l'ordre public peut être invoqué pour écarter l'application d'une loi étrangère contraire à des conceptions fondamentales du droit français, tel n'est pas le cas, les aspects ou le caractère d'ordre public de la loi de fond ne commande pas d'exclure une règle de compétence contenue dans un traité international dont l'autorité est supérieure à celle de la loi interne.* »

## Faits et jugements

### Incarcération du meurtrier de deux gitans.

M. Henri Monteiller, agriculteur, vingt-cinq ans, qui a tué dans la soirée du 11 octobre, à coups de fusil, deux gitans qui s'étaient introduits dans sa ferme à Oytier-Saint-Oblas (Isère) a été inculpé, samedi 22 octobre, pour ces deux meurtres et incarcéré à la prison Saint-Paul, à Lyon. M. Monteiller affirme que, menacé par MM. Noël Demestre, trente-huit ans, et son fils, Darius, quinze ans, il a pris peur et tiré, du premier étage de son habitation. Il avait ensuite disimulé la voiture de ses victimes sous la paille et enterré les deux cadavres dans une fosse de 2,50 mètres de profondeur.

● *M. Henri Ferretti*, député (P.R.) de la Moselle, a déposé une proposition de loi tendant à supprimer les tribunaux administratifs et à attribuer aux tribunaux judiciaires la compétence en matière administrative. « *La volonté qui guide ce texte est de permettre au citoyen, dont le champ des rapports avec l'administration s'élargit sans cesse, de pouvoir soumettre ses litiges éventuels au juge avec plus de rapidité et moins de frais* », déclare M. Ferretti dans l'exposé des motifs de sa proposition.

# RELIGION

UNE INTERVENTION DU PÈRE ARRUPE

## « Grandeur » et « déviation » du marxisme

De notre envoyé spécial

Rome. — Pour un peu, le synode serait passé à côté du marxisme (si l'on excepte l'exposé de Mgr Nguyen Van Binh, archevêque d'Ho-Chi-Minh-Ville (*le Monde* du 7 octobre), qui se présente, à l'heure actuelle, comme la seule idéologie capable de faire pièce au christianisme. Le Père Pierre Arrupe, préposé général de la Compagnie de Jésus, qui s'est fait déjà remarquer par son intervention sur la catéchèse *extra-muros* (*le Monde* du 22 octobre), a heureusement comblé cette lacune. Son discours a été d'autant plus remarqué qu'il se situait dans le contexte italien immédiat (la lettre de M. Berlinguer à Mgr Bettazzi et les diverses réactions qui s'en sont ensuivies) et au moment où les partis communistes font, en divers pays, patte de velours devant les catholiques.

« *Impossible*, a dit le Père Arrupe, *de faire abstraction du marxisme en un temps où la catéchèse inclut la dimension politique. Ce silence dénoterait une grave incapacité de la catéchèse.* »

Après avoir précisé le caractère « non polémique » de son intervention, l'orateur a dit : « *La doctrine marxiste tronque le réel et exclut tout fondement d'une éthique que, pourtant, elle postule. Le marxisme place l'espoir de salut — fût-il terrestre mais définitif — dans le prolétariat. Il centre donc l'histoire sur quelque chose d'autre que le Christ et qui n'a pas de titre suffisant à être le centre de l'histoire.*

### « Dieu a fait miséricorde à tous »

» *Le chrétien ne connaît d'ailleurs pas de centre simplement humain à l'histoire parce qu'il connaît un centre valant pour tout homme et pour toute l'histoire. Un des grands défauts du marxisme est qu'il ne connaît de salut ou de réconciliation qu'à partir d'un moment. Préhistoire, puis histoire enfin. Ne participent évidemment pas à ce moment privilégié tant d'hommes qui ont vécu auparavant : leur destin a été mesquin ; quelque belle que soit la simple mémoire de quelques-uns, tous ont vécu en vain n'ayant jamais partagé et ne devant en rien partager l'événement de réconciliation. C'est, au contraire, à tous que Dieu a fait miséricorde.*

» *Il ne s'agit pas, on le voit, de simples points de doctrine sociale-chrétienne mais de la conception de la relation à Dieu, de l'anthropologie et de la christologie qui sont au cœur de toute catéchèse. Si celle-ci veut être efficace, elle doit conduire à ce discernement de doctrines ou tendances qui contrediraient et foi et vie chrétiennes dans ce qu'elles ont d'essentiel.* »

Quant aux « *programmes socio-politiques du marxisme, plus ou moins distingués de l'idéologie* », le Père Arrupe, après avoir remarqué que l'Eglise n'a pas de programme à proprement parler dans ce secteur, poursuit : « *Le chrétien est invité à dévoiler et discerner le système de valeurs que cache le projet marxiste, fût-ce à son insu. Il y découvrira sans doute un sens profond de la justice qui doit, en effet, animer ceux qui combattent pour la justice. Mais il y apercevra peut-être aussi qu'on fait plus confiance au processus violent comme tel qu'à un sens de la justice. On ne semble pas admettre que des hommes de l'autre classe puissent, une fois convertis, se mettre à travailler avec non moins de cœur pour la justice : et du coup on néglige la part d'efforts qui tendrait à les convertir effectivement. Ou bien on paraît insensible au fait que la violence comme telle n'est au mieux que nécessité et jamais valeur : on ne se met donc pas sur le chemin pour établir la justice ; exercé aujourd'hui à la violence, on risque fort demain de rester violent.* »

L'orateur affirme que « *les biens de la Terre sont pour tous les hommes* », mais il craint que « *le mécanisme de l'étatisation risque de nier les valeurs de responsabilité et de participation* ».

« *N'y a-t-il pas*, ajoute-t-il, *d'inquiétants silences dans la militance marxiste : sur la dimension d'amour familial, sur les générations qui n'ont pas cueilli le fruit de leurs efforts, sur la mort ? En cherchant à rendre insignifiante toute cette part de mystère de l'homme, ne risque-t-on pas de le rendre effectivement insensible à toute une part de sa réalité ?* »

En conclusion, le Père Arrupe déclare : « *Il ne s'agira pas de bourrer des crânes. La catéchèse contemporaine s'écarte d'ailleurs heureusement, en général, de telles méthodes simplistes. Il s'agit de former au discernement. Rendre capable d'apprécier de bon cœur ce qui est grand dans ce mouvement qui a saisi une part importante de l'humanité et en même temps de mesurer avec netteté et franchise ce en quoi il nous fait dévier du Christ et de l'homme chrétien. Rendre le chrétien libre et non pas peureux devant le marxisme. Le rendre capable de franche et claire collaboration dans la mesure et les limites où elle s'impose pour le bien commun, mais non moins capable de critiquer et de prendre ses distances.* » — H. F.

### COMMUNISTES ET CHRÉTIENS A SAINT-ÉTIENNE

Du 21 au 24 octobre, *l'Humanité* a publié une enquête sur les relations entre chrétiens et communistes à Saint-Etienne, ville gérée par le P.C.F. depuis mars dernier et qui est à présent la commune à direction communiste la plus importante par le nombre de ses habitants. Cette enquête peut être rapprochée du débat sur les rapports entre communistes et chrétiens auquel participait M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique du P.C.F., et qui s'est déroulé le 14 octobre à Saint-Brieuc. Enquête et débat illustrent, en effet, de la même manière la volonté des dirigeants du P.C.F. de maintenir leur politique d'« union du peuple de France » en dépit de la polémique qui les oppose au P.S.

L'enquête de Jean George publiée par *l'Humanité* est fort révélatrice à cet égard. M. Joseph Sanguedolce, le maire communiste de Saint-Etienne, déclare notamment :

« *Pendant la campagne électorale, nous avons reçu les parents d'élèves des écoles libres. Nos camarades socialistes et P.S.U., même chrétiens, étaient partisans de supprimer les subventions municipales. Nous avons expliqué que cette mesure autoritaire léserait les travailleurs.* »

M. Sanguedolce a, d'autre part, déposé une gerbe au pied de la statue de Jeanne d'Arc. *L'Humanité* relève : « *Certains, chrétiens et non-chrétiens, se sont interrogés sur la signification de ce geste.* » Le maire indique : « *Un commerçant important de la ville, que j'ai découvert comme chrétien à cette occasion, m'a dit : « Je suis agréablement surpris. » Pour moi, c'était normal Je suis le maire de tous et Jeanne d'Arc est un symbole de patriotisme.* »

LE SYNODE ÉLABORE TRENTE-QUATRE PROPOSITIONS A L'INTENTION DE PAUL VI

## Une institution encore dans l'enfance

**Rome. — Les élections du conseil permanent du synode ont commencé. L'assemblée doit désigner douze membres dont le mandat durera trois ans. Le pape, de son côté, en nomme trois. Deux évêques seulement ont été élus au premier tour à la majorité absolue (par bulletin secret) : Mgr Aloisio Lorscheider, évêque de Fortaleza (Brésil), rapporteur général de l'actuel synode (les pères semblent avoir apprécié ses activités, puisqu'il bénéficie de 105 voix sur 197 votants) ; Mgr Joseph Bernardin, archevêque de Cincinnati (Etats-Unis), qui a présidé un des groupes linguistiques et a obtenu 99 voix (majorité absolue : 97 voix). Le deuxième tour de scrutin (à majorité relative) aura lieu incessamment.**

**L'élaboration des propositions que fera le synode au pape continue. Elles sont au nombre de trente-quatre, réparties en six séries couvrant une cinquantaine de pages. D'autre part, le synode prépare un document de caractère général à usage externe.**

**La session sera terminée samedi 29 octobre à midi.**

De notre envoyé spécial

Ici ou là on entend dire que le synode est déjà terminé. C'est une manière de sous-entendre le manque d'enthousiasme que de nombreux pères semblent manifester pour mettre la dernière main aux conclusions de l'assemblée, conclusions qui, sauf surprise, ne devraient rien apporter de nouveau.

D'autres observateurs, plus malveillants, ajoutent en manière de boutade : « *Pour que le synode soit fini, encore faudrait-il qu'il ait vraiment commencé !* »

On peut, en effet, se poser la question. Si l'on tient pour bénéfique le fait que plus de cent quarante évêques du monde entier ont pu répercuter à Rome leurs préoccupations et les aspirations de leurs continents, si l'on convient qu'ils ont appris à se connaître et à s'apprécier dans leurs différences, et, ainsi, à souder la collégialité épiscopale, on ne saurait dire que le synode ait fait preuve d'élan créateur ni d'élan tout court Les héros du concile Vatican II semblent fatigués. Plus encore que les précédents, ce synode fut sans leaders et sans imagination. Sans tension apparente non plus, ce dont on peut aussi bien se réjouir que s'étonner.

Les évêques savent que l'Eglise institutionnelle traverse une crise grave, profonde, durable. Ils en sont les premiers témoins et les premières victimes. Ce constat contribue à créer un malaise et un climat de morosité. Lequel d'entre eux oserait aujourd'hui soutenir, comme on le faisait il y a quelques années, que cette crise est une crise de croissance ? Tout au plus est-il possible d'espérer qu'elle est nécessaire à la naissance d'une Eglise autre.

### Des méthodes conventionnelles

D'autre part, le synode est prisonnier de son thème : la catéchèse. Sa spontanéité est très relative. Les méthodes de travail restent conventionnelles. Aucune soupape de sûreté n'est prévue qui permettrait aux participants d'interpeller l'Eglise universelle sur une question qui leur tient particulièrement au cœur. Aucun débat n'est possible en assemblée plénière, où se succèdent, sauf rarissime exception, des monologues rédigés d'avance. Les discussions qui ont lieu dans les petits groupes linguistiques tournent plus ou moins court. L'usage, théoriquement obligatoire, du latin ne facilite pas les reparties. Cette langue morte — malgré tout, et que les jeunes évêques maîtrisent de moins en moins bien — est en l'occurrence plutôt un obstacle à l'universalité de l'Eglise, à l'expression de la pensée et à son mordant.

Autre handicap : l'utilisation marginale des théologiens et des praticiens. Les évêques disposent d'experts, mais ceux-ci ne font pas partie du synode, et il ne leur revient pas directement de faire des synthèses, de proposer des solutions ou de bousculer le *statu quo*.

La pédagogie synodale est quasi inexistante. Le rapport initial sur le panorama de l'Eglise d'aujourd'hui, qui aurait pu être passionnant, n'a été qu'un rite et un faux-semblant sans lendemain.

La vérité oblige à dire que la catholicité de l'Eglise est de plus en plus difficile à vivre. Il n'y a guère de pensée commune entre l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine. Cette hétérogénéité contribue à stériliser le synode, qui embrasse trop pour bien étreindre.

Il n'est question actuellement que d'« inculturation » de la foi. C'est en effet un point de passage obligé, mais il ne facilite pas la prise de conscience d'un dénominateur commun. Un jour viendra peut-être où les premiers linéaments d'une culture planétaire se préciseront suffisamment pour redonner un contenu précis à l'unité catholique. Ce fut le leitmotiv et le leurre de la civilisation occidentale d'autrefois.

### L'avenir de l'Église

Pour l'heure, cette prétention universaliste a perdu tout crédit, et ce n'est que justice. L'Eglise romaine, qui en fut le symbole, en subit le contrecoup, à commencer par le monarque du Vatican. Les dizaines de milliers de pèlerins et de touristes qui se présentent chaque semaine à Rome ne peuvent faire oublier la perte de prestige de la papauté et son éloignement partiel des forces motrices de l'Histoire contemporaine.

Le synode se révèle impuissant à colmater ces brèches, malgré sa bonne volonté. Pourtant, cette institution encore dans l'enfance porte un espoir important. A la suite de Vatican II, Paul VI a compris qu'il ne pouvait plus assumer seul la responsabilité de l'Eglise catholique. Le germe de la collégialité épiscopale a été posé, prémices de la collégalité des prêtres et des laïcs.

En un sens, l'avenir de l'Eglise est entre les mains du synode, quelle que soit sa lourdeur actuelle, ses maladresses et sa timidité. La curie romaine le pressent et s'en montre jalouse. En définitive, il ne s'en faut pas de beaucoup pour que le synode atteigne sa majorité. Déjà fortifiées par les conférences épiscopales, les Eglises locales sont sur le point d'insuffler au pouvoir central — auquel on ne saurait renoncer sous peine de protestantisation et d'atomisation de l'Eglise catholique — une nouvelle vigueur. Au vingtième siècle, l'unité ne peut plus se concevoir qu'autour d'une instance spirituelle et d'arbitrage ayant une connaissance exacte des problèmes locaux, le respect des particularismes et une juste appréciation des cultures continentales.

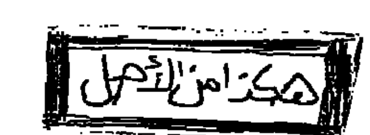
On ne peut travailler à l'unification religieuse du genre humain et à la pénétration de l'Evangile qu'en abandonnant tout totalitarisme gouvernemental, doctrinal et disciplinaire. A son niveau idéologique, le marxisme en sait quelque chose.

Telle est l'issue du synode 1977, qui va s'achever dans l'indifférence générale des prêtres et des chrétiens de la base. Il importe cependant de regarder en avant : l'Eglise de demain sera pleinement synodale avec ce que cela comporte de va-et-vient réguliers et organiques entre le centre et la périphérie, ainsi que de modernisation des mœurs vaticanes, ou bien elle ratera le rendez-vous qui lui a été fixé par Vatican II avec le monde moderne.

HENRI FESQUET.







AUTOMOBILISME

JAMES HUNT VAINQUEUR DU GRAND PRIX DU JAPON

# Une façon de courir derrière un champion absent

De notre envoyé spécial

Mont Fuji. — Dans le même temps que le Britannique James Hunt (MacLaren) a franchi la ligne d'arrivée du Grand Prix du Japon, dix-septième et dernière épreuve du championnat du monde, il mettait un terme à son état de champion du monde (1976). Niki Lauda, le nouveau champion du monde (1977), n'était pas au mont Fuji pour étrenner son titre. On sait pourquoi. Depuis le Grand Prix du Canada, Niki Lauda a décidé de ne plus courir pour Ferrari faute de disposer, de son point de vue, de l'assistance nécessaire pour être en mesure de faire honneur à sa réputation.

C'est un Grand Prix du Japon en tous points différent du précédent qui s'est disputé dimanche 23 octobre au mont Fuji. L'année dernière le titre s'y jouait entre Hunt et Lauda, et l'épreuve s'était déroulée par un temps à ne pas mettre un pilote dehors. Pluie, brume, visibilité réduite, bref des conditions de course qui firent que le duel Hunt-Lauda tourna court. Dès le deuxième tour, Lauda, encore mal remis de son accident, décidait d'abandonner.

Ce 23 octobre, un soleil d'été dans un ciel presque sans nuages, a donné un tout autre caractère à l'épreuve. Même le célèbre mont Fuji, le plus haut sommet japonais, ne portait aucune trace de neige. Un pic vert, dans ses pins, insolite. Alentour, la vue portait aussi loin que possible. Le contraste était tel qu'en fait on pouvait croire qu'il ne s'agissait ni du même circuit ni de la même région. Dans le confort qu'apporte le beau temps, la course avait aussi une intensité bien différente. Si le champion du monde était connu, il restait à savoir qui de Jody Scheckter (Wolf) ou de Mario Andretti (Lotus) prendrait la deuxième place de la compétition et deviendrait ainsi le dauphin de Niki Lauda. Ce n'était pas, bien sûr, le seul intérêt du Grand Prix du Japon. Une dernière épreuve, même si elle sent les vacances, apporte toujours son lot d'informations. C'est une porte qui se ferme avant que de s'ouvrir au mois de janvier sur un autre championnat. Parfum de vacances donc, mais vacances courtes comme semblait l'indiquer l'absence de tous les ingénieurs qui ont la charge de concevoir les nouvelles voitures. Ils étaient restés au travail en Europe pour être aussi prêts que possible dès que seront frappés les trois coups de la prochaine saison.

A Fuji, le duel Scheckter-Andretti n'a pas eu lieu. Dès le deuxième tour, Andretti, meilleur temps des essais, mais pointé huitième au premier passage, commettait une faute. Sa Lotus tâtait les rails de sécurité et perdait une roue. Scheckter, du coup, était vice-champion compte tenu de son avance de 8 points au championnat. Hunt avait pris le meilleur départ et il devait boucler les soixante-treize tours de l'épreuve sans connaître le moindre ennui. A l'arrivée, son avance sur Reutemann (Ferrari) dépassait les 45 secondes.

Derrière lui, dans le groupe de poursuite, il en allait tout autrement. C'était une course par élimination. Tour à tour, Scheckter (Wolf), Mass (MacLaren), Watson (Brabham), Regazzoni (Ensign), perdaient du temps par des arrêts à leur stand, ou étaient contraints à l'abandon. De tous, le plus malchanceux était cependant Jacques Laffite (Ligier), dont les espoirs étaient réduits à néant par deux incidents significatifs de son manque de réussite.

### Laffite change de voiture

Samedi, Laffite avait réalisé le cinquième temps des essais. C'était une performance qui lui permettait de compter jouer un rôle dans le déroulement du Grand Prix. Sa Ligier était bien réglée, et 85/100 de seconde seulement le séparaient de Mario Andretti, auteur, comme on l'a dit, du meilleur temps qualificatif. Dimanche matin, au cours des essais libres, première alerte. Des ennuis de moteur, sans doute une soupape. L'équipe Ligier n'a plus le temps de procéder au changement de moteur. Jean-Pierre Jarier est donc sacrifié, comme le veut la coutume. Laffite, premier pilote, prend la voiture de Jarier sur laquelle on transfère les suspensions de la voiture condamnée. Les réglages sont aussi modifiés, mais il s'agit de parer au plus pressé. Laffite sait qu'il ne dispose pas de la voiture qu'il a fignolée durant les deux jours d'essais. Bien entendu, c'est encore pire pour Jarier, dont la participation avec un moteur presque cassé, ne peut dépasser quelques tours accomplis sans autre espoir que de faire honneur à son engagement. Il abandonnera d'ailleurs très vite.

La course lancée, Laffite bataille en huitième position et, à ce moment-là, peu nombreux sont ceux qui lui accordent la moindre possibilité de se bien classer. Sauf si des éliminations favorisent ses ambitions. Et c'est bien ce qui se produit, de sorte que, aux deux tiers de la course, Laffite, contre toute attente, se retrouve deuxième, loin derrière Hunt bien sûr, mais deuxième quand même. Pour en arriver là, il a aussi démontré tout son savoir-faire. Il ne s'est pas seulement contenté de compter les abandons ou les arrêts aux stands de ceux qui le précédaient. Et c'est dans l'ultime et dernier tour que le sort frappe une deuxième fois. Alors que toute l'équipe Ligier est déjà prête à lui faire fête et à saluer comme il se doit son classement, la voiture de Laffite s'immobilise à environ 2 kilomètres du but. Laffite branche aussitôt la pompe électrique, car il pense tout de suite à la panne d'essence. Rien n'y fait, il parcourt encore une vingtaine de mètres, quelques hoquets, et la Ligier reste définitivement en panne sur le circuit. A la distance parcourue, il est quand même cinquième du Grand Prix du Japon, mais on peut imaginer la déception qui a été la sienne. Dans le stand Ligier, après examen, on a expliqué l'incident. Si la voiture est bien tombée en panne d'essence, c'est un défaut de remplissage qui en est la cause. On croyait bien que la Ligier était partie avec les pleins faits, alors que, en réalité, il manquait 20 ou 30 litres. Toutes les écuries, un jour ou l'autre, ont été ainsi pénalisées par un manque de rigueur dans les vérifications.

C'est une aubaine pour les suivants de Laffite, et notamment pour Patrick Depailler (Tyrrell), qui se classe troisième. Pour sa dernière course, la Tyrrell à six roues, que seuls les collectionneurs vont désormais se disputer, va quitter la scène sur un bon résultat. L'expérience de la voiture à six roues prend fin sans qu'on ait pu déterminer exactement ses possibilités réelles. Sa conception et sa construction ont été une réussite, son développement un échec, et Ken Tyrrell peut revenir à la solution classique des quatre roues pour ne pas hypothéquer plus longtemps sa réputation. Il reste que cette voiture révolutionnaire a remporté un grand prix, de nombreuses places de deuxième et que son palmarès montre bien qu'on ne peut la qualifier de voiture « gadget ». La prochaine Tyrrell (008), de construction originale elle aussi, sera présentée le 17 novembre prochain en Angleterre. Elle sera notamment équipée d'enregistreurs permettant de vérifier, à l'arrivée, toutes les données de la course. A quelques variantes près, une sorte de boîte noire comparable à celle qu'utilise l'aéronautique. Patrick Depailler sera le premier pilote de l'équipe, et Elf, l'associé de Tyrrell, compte bien qu'un autre pilote français, Didier Pironi, viendra seconder Patrick Depailler.

FRANÇOIS JANIN.

### DEUX MORTS SUR LE CIRCUIT

C'est à la suite d'une erreur d'appréciation dans une zone de freinage que le jeune pilote canadien Gilles Villeneuve (Ferrari) a heurté à l'arrière la Tyrrell du Suédois Ronnie Peterson. La Ferrari de Villeneuve a littéralement escaladé la Tyrrell, puis est retombée sur le nez, avant de faucher, dans un endroit mal protégé, deux personnes, qui ont été tuées. Gilles Villeneuve, depuis ses débuts dans l'équipe Ferrari au Grand Prix du Canada, a surpris par son audace souvent mal contrôlée et une ambition qui, pour le moment, ne correspond pas encore à ses possibilités. — F. J.

ATHLÉTISME

# Le défi d'Espelette

De notre envoyé spécial

Espelette. — *Au petit matin, le patron de l'hôtel Euzkadi tira une grande table branlante sur le pas de sa porte. A travers les rues et la promenade caillouteuse, on disposa des cônes en plastique et des barrières métalliques selon un vague huit. Une petite table de café fut hissée sur la première, pour servir aux opérations de contrôle. Le décor ainsi planté, restait à guetter ceux que la pluie têtue de la veille n'aurait pas dissuadés de relever le deuxième défi lancé par trois intrépides coureurs à pied.*

*Expérimentée voici deux ans à Espelette, coquet village basque de douze cents habitants, la formule a depuis été reprise en d'autres communes de France, de Suisse et d'Allemagne de l'Ouest. Elle consiste à opposer trois marathoniens à toute une population sur une distance de 120 km. Les coureurs parcourent chacun 40 km comme ils l'entendent, cependant que trois cents volontaires se relaient au nœud d'un huit présentant deux boucles de 400 mètres. La règle qui veut que le nombre triomphe n'aura pas souffert d'exception en ce dimanche 23 octobre.*

*L'équipe formée par le vétéran bayonnais Jean Labastie, le Bordelais José Navarro et Gaby Etxart, enfant adoptif du pays qui fut à l'origine de l'affaire, était pourtant de belle qualité. Elle n'en accusa pas moins un retard de 700 mètres à l'arrivée. Chronométrée en 7 heures 25 min., elle eut toutefois la satisfaction d'améliorer de 50 minutes le temps établi par l'équipe purement locale qui, en 1975, avait connu la déconfiture.*

*A partir de 9 heures du matin, il avait été donné d'admirer la foulée de la coiffeuse, pressée de faire son petit tour avant d'agiter son peigne, puis celle d'un cuisinier, de deux institutrices, du dentiste, du curé, de quelques membres de l'équipe de* sokatira *(tir à la corde) pesant leur quintal, et d'un hercule adolescent capable de soulever une charrette de 350 kilos. Au passant tentant de lui extorquer une ordonnance dans la rue, le médecin, qui est aussi président d'un club sportif, répondit astucieusement : « Faut courir ! » Quant au maire, M. Jacques Carriat, il vint prendre le relais entre des bambins de quatre ans à peine et des compatriotes empourprés par près d'un demi-siècle de bonne chère.*

*Les concurrents se faisaient-ils rares ? On interpellait les automobilistes du village et les oisifs qui pointaient le nez à la fenêtre. Avant d'affronter l'Aviron bayonnais, les footballeurs de l'A.S. Espelette au grand complet trouvèrent là l'occasion de se mettre en jambes. Moins édifiants étaient les mobiles de ceux qui, à l'heure de l'apéritif, se lançaient dans l'aventure, mus par la perspective de se désaltérer à bon compte.*

*On a trop dit que la voiture et la télévision ont tué la fête de village pour ne pas se réjouir d'un tel brassage humain dans une atmosphère bon enfant. Trop souligné la morosité de l'athlétisme pour ne pas applaudir à une initiative qui, tournant le dos à des conventions excessives, renoue avec les origines populaires de ce sport. Aussi n'est-ce pas un hasard si, dans un village dépourvu de piste, le club local ne compte pas moins de cent soixante coureurs.*

RAYMOND POINTU.

## LES RÉSULTATS

### *Athlétisme*

*Le marathon de New-York, qui a réuni cinq mille concurrents et cinq cent mille spectateurs, a été gagné, le 23 octobre, par l'Américain Bill Rodgers en 2 h. 11 min. 28 sec. Le Français Fernand Kolbeck a terminé septième en 2 h. 16 min. 25 sec. Le Finlandais Lasse Viren, champion olympique sur 5 000 et 10 000 mètres à Munich en 1972 et à Montréal en 1976 est dix-septième en 2 h. 19 min. 33 sec.*

### *Automobilisme*

GRAND PRIX DU JAPON DE FORMULE 1

1. Hunt (McLaren), 1 h. 31' 51" 68 (moyenne : 207,84 km/h.) ; 2. Reutemann (Ferrari), 1 h. 32' 54" 13 ; 3. Depailler (Tyrell), 1 h. 32' 58" 07 ; 4. Jones (Shadow), 1 h. 32' 58" 29 ; 5. Laffite (Ligier), à 1 tour ; 6. Patrese (Shadow), à 1 tour.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS 1977

Classement final : 1. Niki Lauda (Autr.), 72 points, champion du monde) ; 2. Jody Scheckter (Afr. du Sud), 55 ; 3. Mario Andretti (Etats-Unis), 47 ; 4. Carlos Reutemann (Arg.), 42 ; 5. James Hunt (G.-B.), 40 ; 6. Jochen Mass (R.F.A.), 25 ; 7. Alan Jones (Austr.), 21 ; 8. Gunnar Nilsson (Suède), Patrick Depailler (Fr.), 20 ; 10. Jacques Laffite (Fr.), 18 ; 11. Hans Stuck (RFA), 12 ; 12. Emerson Fittipaldi (Brésil), 11 ; 13. John Watson (Irl. du Nord), 9 ; 14. Ronnie Peterson (Suède), 7 ; 15. Carlos Pace (Brésil), décédé, et Vittorio Brambilla (Italie), 6 ; 17. Patrick Tambay (Fr.), Clay Regazzoni (Suisse), 5 ; 19. Renzo Zorzi (Italie), Jean-Pierre Jarier (Fr.), Ricardo Patrese (Italie), 1 point.

### *Basket-Ball*

CHAMPIONNAT DE FRANCE PREMIERE DIVISION (Quatrième journée.)

| | |
|---|---|
| *Challans b. Villeurbanne .. | 88-74 |
| Caen b. *Clermont .......... | 90-84 |
| *Tours b. Antibes .......... | 98-97 |
| *Le Mans b. Denain ........ | 106-82 |
| *Nice b. Jœuf .............. | 99-80 |
| *Berck b. Bagnolet .......... | 103-80 |
| *Orthez b. Avignon ........ | 94-89 |
| Monaco b. *Racing .......... | 95-80 |

Classement : 1. Le Mans, Orthez, 12 points ; 3. Berck, Tours, Monaco, 10 ; 6. Nice, Antibes, Avignon, 8 ; 9. Villeurbanne, Caen, 7 ; 11. Bagnolet, 6 ; 12. Challans, Clermont, 5 ; 14. Denain, R.C.F., Jœuf, 4.

### *Football*

CHAMPIONNAT DE FRANCE PREMIERE DIVISION (treizième journée)

| | |
|---|---|
| *Troyes bat Monaco .......... | 3-0 |
| *Nice bat Reims ............ | 4-2 |
| *Laval bat Saint-Etienne .... | 1-0 |
| *Lyon bat Marseille .......... | 4-2 |
| *Nantes bat Bordeaux ........ | 4-1 |
| *Metz bat Lens .............. | 2-1 |
| *Sochaux bat Bastia .......... | 2-0 |
| *Valenciennes et Strasbourg .. | 0-0 |
| *Rouen bat Nancy ............ | 3-2 |
| *Nimes - Paris-Saint-Germain : reporté à cause de la pluie. | |

Classement. — 1. Nice, 20 pts ; 2. Monaco, 19 ; 3. Saint-Etienne, 18 ; 4. Marseille, 17 ; 5. Laval, 16 ; 6. Strasbourg, Sochaux et Nantes, 15 ; 9. Paris-Saint-Germain, Lens et Reims, 12 ; 12. Bastia, Bordeaux et Lyon, 11 ; 15. Nancy et Nimes, 10 ; 17. Metz et Troyes, 9 ; 19. Rouen et Valenciennes, 7 points.

DEUXIEME DIVISION (onzième journée)

GROUPE A

| | |
|---|---|
| *Toulouse et Ajaccio .......... | 0-0 |
| *Avignon bat Béziers .......... | 4-0 |
| Angers bat *Fontainebleau .. | 3-2 |
| *Toulon bat Auxerre .......... | 5-0 |
| *Epinal et Besançon .......... | 1-1 |
| *Martigues bat Cannes ........ | 3-0 |
| *Haguenau bat Melun ........ | 3-1 |
| *Alès - Arles : remis. | |

Classement. — 1. Martigues, 17 pts ; 2. Auxerre, Epinal, Besançon, Ajaccio, Angers, 15 ; 7. Toulon, 13 ; 8. Cannes, 12 ; 9. Arles, 11 ; 10. Saint-Dié, Avignon, 10 ; 12. Béziers, Chaumont, 9 ; 14. Alès et Haguenau, 8.

Alès et Arles comptent un match de retard.

GROUPE B

| | |
|---|---|
| *Poissy et Guingamp .......... | 2-2 |
| *Red Star bat Caen .......... | 1-0 |
| *Brest bat Boulogne .......... | 1-0 |
| *Dunkerque bat Quimper .... | 4-0 |
| Angoulême bat *Rennes .... | 3-0 |
| *Paris Football-Club bat Nœux | 3-0 |
| *Limoges et Lille ............ | 1-1 |
| *Gueugnon bat Châteauroux .. | 2-1 |
| *Tours bat Lucé .............. | 3-1 |

Classement. — 1. Tours, 16 pts ; 2. Lille et Red Star, 15 ; 4. Châteauroux, Dunkerque, Paris F.C. et Gueugnon, 14 ; 8. Brest et Lucé, 13 ; 10. Angoulême, 12 ; 11. Rennes, Quimper et Boulogne, 9 ; 14. Poissy et Limoges, 8 ; 16. Guingamp, 6 ; 17. Nœux, 5 ; 18. Caen, 4.

### *Handball*

*En match amical, disputé le 22 octobre à Ploiesti, l'équipe féminine de Roumanie a battu la France par 21 à 15.*

CHAMPIONNAT DE FRANCE PREMIERE DIVISION (Cinquième journée.)

POULE A

| | |
|---|---|
| *Cannes b. Stade marseillais.. | 20-16 |
| *Ivry b. Gagny .............. | 23-22 |
| Paris U.C. b. *Besançon .... | 20-11 |
| *Nîmes b. Toulouse .......... | 32-28 |
| *Strasbourg b. A.S.P. Police .. | 25-19 |

Classement. — 1. Paris U.C., 13 pts ; 2. Stade marseillais, 13 ; 3. Ivry, 11 ; 4. Nîmes, 10 ; 5. Strasbourg, 9 ; 6. Gagny, 8 ; 7. Cannes, 7 ; 8. Toulouse, 7 ; 9. A.S.P. Police, 7 ; 10. Besançon, 7.

POULE B

| | |
|---|---|
| *A.S.P.T.T. Metz b. Mulhouse | 29-26 |
| *Altkirch b. Voltaire ........ | 25-24 |
| *Villemomble et Gonfreville .. | 19-19 |
| *Saint-Maur b. Stade messin.. | 21-17 |
| Dijon b. *Nantes ............ | 22-19 |

Classement. — 1. A.S.P.T.T. Metz, 15 pts ; 2. Dijon, 15 ; 3. Saint-Maur, 12 ; 4. Mulhouse, 11 ; 5. Gonfreville, 10 ; 6. Voltaire, 9 ; 7. Villemomble, 9 ; 8. Stade messin, 7 ; 9. Altkirch, 7 ; 10. Nantes, 5.

### *Hippisme*

*Le prix Jouvence, disputé à Longchamp et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par* Windy Cat, *suivi de* Abirnan *et de* Titra. *La combinaison gagnante est 13 - 10 - 7.*

### *Jeu à treize*

CHAMPIONNAT DE FRANCE PREMIERE DIVISION (8e journée)

Poule A

| | |
|---|---|
| *Roanne b. Villeneuve ...... | 23- 0 |
| *Saint-Estève b. Limoux .... | 34-14 |
| Avignon b. *Albi ............ | 16- 3 |
| *XIII Catalan b. Pia ........ | 26-15 |
| *Toulouse b. Marseille ...... | 34-18 |
| *Carcassonne b. Lézignan .... | 19- 8 |
| *Pamiers b. Bordeaux ........ | 46- 9 |

Classement : 1. XIII Catalan, 22 points ; 2. Toulouse, 20 ; 3. Avignon, 18 ; 4. Limoux, 18 ; 5. Roanne, 18 ; 6. Pamiers, 16 ; 7. Albi, 16 ; 8. Carcassonne, 15 ; 9. St-Estève, 14 ; 10. Villeneuve, 14 ; 11. Marseille, 14 ; 12. Lézignan, 14 ; 13. Pia, 13 ; 14. Bordeaux, 7.

### *Sports équestres*

CONCOURS INTERNATIONAL DE DRESSAGE DE PARIS

GRAND PRIX

1. Christine Stueckelberger (Sui.), sur *Cameera*, 1 576 pts ; 2. Ulrich Lehmann (Sui.), sur *Widin*, 1 521 ; 3. G. Theodorescu (R.F.A.), sur *Kleopatra*, 1 488 ; 4. R. Klimke (R.F.A.), sur *Amadeo*, 1 480 ; 5. Dominique d'Esmé (Fr.), sur *Sans Atout*, 1 470 ; 6. Mme Ruth Klimke (R.F.A.), sur *Sekur*, 1 465 ; 7. Dominique d'Esmé (Fr.), sur *Reims*, 1 444.

### *Volley-ball*

CHAMPIONNAT DE FRANCE PREMIERE DIVISION (Première journée)

| | |
|---|---|
| *Racing Club de France b. Clamart .................. | 3-0 |
| *Stade Français b. Sète ...... | 3-0 |
| Asnières b. *Montpellier ...... | 3-2 |
| *Cannes b. Saint-Maur ........ | 3-2 |

RUGBY

UN APRÈS-MIDI DE GALA AU PARC DES PRINCES

# Savoir gagner et savoir jouer

Mais que leur faut-il, aux « amateurs » de rugby ? Qu'attendent-ils de ce jeu ? Que viennent-ils chercher au stade, le samedi ou le dimanche ? Bien sûr il y a ceux qui jouent, qui déchirent sur quelques terrains de banlieue l'herbe et leurs genoux, qui rentrent gais, épuisés et moulus, le soir après le vichy-fraise du « Bar des sports », et ceux-là ont raison. A tout prendre, ils ont passé samedi 22 octobre un plus bel après-midi que nous.

Mais les autres, ceux qui sont désormais repliés sur les hauteurs des gradins, comme nous, qu'espèrent-ils d'un match, pour avoir boudé celui-là ? Que viennent-ils voir, applaudir, siffler ? Le jeu, ou la victoire des leurs, de quelques hommes provisoirement moulés de tricolore ?

On leur proposait là un affrontement entre une équipe de France auréolée de ses succès de l'an dernier et une « équipe du président », sélection internationale qui ne pouvait certes passer pour le « gratin » de l'élite mondiale quand y manquaient quatre ou cinq des plus grands joueurs britanniques et les meilleurs champions des antipodes. Mais tout de même une équipe animée par le grand Sud-Africain Du Plessis flanqué de son compatriote noir Konki et des Anglais Wheeler, Durton et Ripley, valait d'être vue, assuré que l'on était que la seule préoccupation des trente garçons rassemblés sur le gazon du Parc des Princes était de bien jouer, libérés de la hantise, de la victoire à tout prix.

C'est pourtant dans un stade aux deux tiers vide qu'ont pénétré les joueurs accourus de tous les horizons du monde pour célébrer... célébrer quoi, après tout ? Le soixante-quinzième anniversaire de la Fédération française de rugby ? Le centenaire des premiers balbutiements du jeu à quinze sur le continent, sur un terrain vague du Havre ou (le point est âprement controversé) du côté du bois de Boulogne ?

Si encore ces rares amateurs s'étaient conduits poliment avec ces jeunes gens venus de si loin pour répondre à l'invitation de leurs hôtes ! Mais on a vu, et surtout entendu, autant de malotrus et d'imbéciles siffler une tentative de transformation adverse que pour un match de championnat entre Tarbes et Toulon, le dimanche. Navrant...

Vers 1880, les trente garçons aux culottes et aux moustaches trop longues, qui bataillaient ferme dans la boue, du côté de Sainte-Adresse ou sous les grands arbres d'Auteuil, ne jouaient que pour se donner du bon temps, insoucieux de tout ce qui n'était pas la chaleur de la course et la joie de porter cet étrange objet oblong entre la poitrine et l'avant-bras. Depuis, on a compté les points, compliqué les règlements, tissé des maillots, collé des numéros dans le dos des joueurs, bâti des tribunes, opposé des nations, créé des fédérations, chauffé des foules, brisé des cœurs, lancé des vedettes, abattu des idoles.

### Les vieux automatismes ont joué

On a vécu. A trente, à mille, à des millions. On a grossi, grandi. On a essaimé d'un continent à l'autre et les Mahoris, les Bantous, les Cheyennes, les Russes, les Japonais et même les Picards se sont mis à batifoler avec l'œuf increvable. Pourquoi pas ? Faut-il ne jouer à ce jeu sacré qu'entre Londres et les Highlands, qu'entre l'Adour et le Tarn ? Quel plaisir de voir jouer au rugby, avec une fraîcheur épique, des gens de Nagasaki, de Boston et de Cordoba. Ils joueront de mieux en mieux. Perdront-ils leur fraîcheur ? Ils « nous » battront, même ou surtout si « nous » continuons à jouer le même jeu ! Etait-il besoin de démontrer qu'une équipe aussi soudée, lourde et aguerrie que le quinze de France actuel battrait cette macédoine de joueurs venus de tous les océans ? Aussi bien l'objectif des augures de la Fédération, des rudes contremaîtres qu'ils ont donné à leur équipes et des forts champions qu'ils ont amalgamé en une sorte de club tricolore était de démontrer, en cette occasion solennelle, que les joueurs français ne savaient pas seulement gagner, mais aussi jouer.

29 à 18 en faveur des Français, c'est bien la marge de supériorité qui séparait la plus forte équipe d'Europe de la plus composite des équipes du monde. Mais ce beau jeu de plaisir et de chant qui nous était promis, l'avons-nous vu ? Oui, mais ce fut, pendant la première mi-temps, les visiteurs qui l'ont joué. Et puis, pendant les vingt premières minutes de la seconde mi-temps, sous l'impulsion de trois ou quatre joueurs exceptionnels — Paco, Skrela et surtout Aguirre, rayonnant, turbulent, le quinze français est sorti de lui-même, de sa forteresse, de ses hautes murailles, de sa lourde cuirasse. Il s'est donné enfin à cette ivresse qui devrait toujours être son élément. Alors on a vu un Romeu se servir un peu de ses mains, on a même vu galoper Palmié et Cholley. On a senti souffler le vent, circuler l'air, chanter les gestes. On s'est pris à rêver.

Et puis les vieux automatismes ont joué. Des hommes formés, façonnés et chapitrés pour ne se servir que de leurs muscles, épaule contre épaule, pour circonscrire l'aire de jeu, pour se battre sur un ring plutôt que pour courir sur une pelouse, peuvent bien prendre un peu de bon temps. Ils retournent vite à leurs ruminements victorieux.

Vingt minutes de plaisir, c'est toujours bon à prendre, pour ces jeunes gens comme pour nous. Mais l'équipe de Fouroux ferait bien de ne pas s'en contenter et de se méfier de ces All Blacks néo-zélandais qui débarquent demain en France et qui joueront dès mercredi 26 octobre à Brive le premier des neuf matches qui les opposeront à diverses sélections françaises. Prenez, par exemple, le nommé Twigden, trois-quarts néo-zélandais qui n'est même pas sélectionné dans l'équipe nationale : ce samedi, au Parc des Princes, il fut de loin le meilleur attaquant sur le terrain. Que doivent être ses camarades de l'équipe vêtue de noir ? Il va falloir que les lourds champions tricolores multiplient les minutes de grâce qu'ils ont connues samedi, entre 15 h. 45 et 16 h. 5, pour démontrer qu'un siècle après les écoliers du Bois de Boulogne, les plus fameux joueurs français peuvent faire mieux que se battre : réinventer la fête à trente.

JEAN LACOUTURE.

### PUBLICATION JUDICIAIRE

D'un arrêt rendu par la 11e Chambre de la Cour d'Appel de Paris, le 9 mai 1977, entre M. Jean BOIZEAU, directeur de publication de l'hebdomadaire « MINUTE », prévenu libre, défendeur, appelant, non comparant, et la société anonyme « Les Editions Parisiennes Associées », civilement responsable, défenderesse, appelante, représentée par Me J.-F. CHILOUX, avocat, d'une part, et M. le Procureur de la République au Tribunal de grande Instance de Paris, plaignant, demandeur appelant, et le Sieur REAU, plaignant, demandeur, partie civile, intimé, comparant, assisté de Me Jules BORKER, avocat, d'autre part, il a été extrait ce qui suit :

LA COUR :

Considérant que le prévenu qui soutient avoir publié de bonne foi l'article incriminé, conclut oralement à sa relaxe, tandis que la partie civile dépose des conclusions tendant à la confirmation du jugement ;

Considérant que par des motifs que la Cour fait siens, les premiers juges ont exactement reproduit et analysé le passage de l'article reproché par REAU comme diffamatoire à son égard, ledit article intitulé : « Le voilà bien le télégraphe rouge », ayant été publié en pages 10 et 11 du numéro daté 19 et 27 décembre 1973 de l'hebdomadaire « Minute », mis en vente à Paris, notamment, et dont BOIZEAU est directeur de la publication ;

Qu'ils ont à bon droit constaté qu'en imputant à REAU, membre du parti communiste français d'avoir cherché à profiter de ses affinités politiques avec un fonctionnaire du service des chèques postaux pour obtenir des renseignements sur le titulaire d'un compte, le passage incriminé portait atteinte à l'honneur et à la considération de REAU, qu'il présente en effet comme ayant incité ce fonctionnaire à violer le secret professionnel dans le but condamnable ;

Considérant que la circonstance que la même allégation ait été publiée antérieurement par le journal « MINUTE » sans donner lieu à poursuite ne saurait excuser la nouvelle publication de cette allégation ;

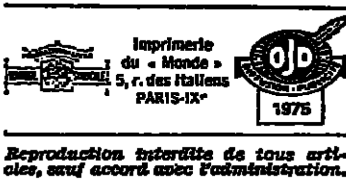
Considérant qu'en soulignant avec raison que BOIZEAU avait présenté la publication de cette information comme une révélation, fondée sur des documents irréfutables, et qu'il avait ainsi réitéré une accusation dont le caractère suspect pouvait d'autant moins lui échapper qu'elle avait motivé deux ans auparavant l'ouverture de trois informations, l'une pour faux et usages de faux, sur la plainte de REAU, les deux autres sur la plainte du directeur des services postaux, informations dans l'une desquelles BOIZEAU avait été entendu, le Tribunal a estimé à bon droit que le prévenu avait fait preuve d'une imprudence manifeste, exclusive, de la bonne foi.

PAR CES MOTIFS :

Confirme le jugement en ce qu'il a déclaré BOIZEAU coupable en sa qualité de directeur de la publication du journal « MINUTE », de diffamations publiques envers un particulier, en l'espèce REAU, à raison du passage ci-dessus analysé de l'article intitulé « Le voilà bien le télégraphe rouge » publié en pages 10 et 11 du numéro daté du 19 au 27 décembre 1973 de cet hebdomadaire.

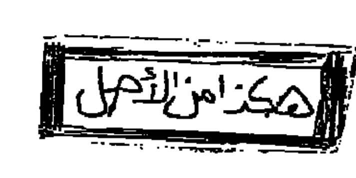
Le confirme également sur l'appel prononcé sur le montant de dommages-intérêts et sur les mesures de publication ordonnées.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.




*Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.*

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.



# SCIENCES

## POUR ÉTUDIER LA MAGNÉTOSPHÈRE

# Les États-Unis lancent avec la même fusée un satellite européen et un satellite américain

**Après avoir connu divers échecs — mise sur une mauvaise orbite du satellite scientifique européen Geos en avril dernier, échec des lancements des satellites de télécommunication O.T.S. et Intelsat-4 A en septembre, — la NASA vient de renouer avec le succès. Une fusée Delta-2914 a mis en orbite, samedi 22 octobre à 14 h. 53 (heure française), deux satellites ISEE (International Sun-Earth Explorer), qui vont pendant trois ans étudier les interactions complexes des particules émises par le Soleil avec le champ magnétique terrestre. Un troisième satellite ISEE sera lancé, en juillet prochain, pour compléter l'étude faite par les deux premiers.**

Des deux satellites, ISEE-1, le premier, qui est aussi le plus lourd (340 kilogrammes), a été construit par les Etats-Unis. ISEE-2 (157 kilogrammes) a pour sa part été construit par l'Agence spatiale européenne (ESA), dont il est le dixième satellite scientifique. Il transporte des instruments de mesure jumeaux de certains équipements d'ISEE-1. Il contient aussi un système qui lui permettra, par l'émission de jets de gaz, de se rapprocher ou de s'éloigner d'ISEE-1.

Ces deux satellites sont destinés à l'étude de la magnétosphère. On appelle ainsi la région de l'espace entourant la Terre où le vent solaire ne peut pénétrer. Ce « vent » est un flot de particules électriquement chargées, qui sont déviées par le champ magnétique de la Terre.

On connaît la structure globale de la magnétosphère, qui n'est d'ailleurs guère sphérique malgré son nom : ce serait plutôt une demi-sphère faisant face au Soleil, qui se continuerait par un long cylindre dans la direction opposée. Les spécialistes distinguent plusieurs régions à l'intérieur de la magnétosphère, mais on en connaît mal les frontières.

La magnétosphère n'a rien de rigide. Les limites de ses diverses régions se déplacent au cours du temps. D'autre part, les phénomènes qu'on observe dans chaque région ne sont pas non plus permanents. Quand un satellite se déplace à l'intérieur de la magnétosphère, il enregistre des variations dans les résultats de ses mesures. La question se pose de savoir si ces variations sont de nature temporelle ou spatiale : traduisent-elles une évolution du phénomène au cours du temps ou reflètent-elles le déplacement du satellite ? Si l'on ne dispose que d'un satellite, on ne peut choisir entre ces deux hypothèses.

C'est pourquoi sont lancés deux satellites ISEE, qui suivront presque la même orbite et feront les mêmes mesures avec des appareils identiques. Ainsi, supposons que les deux ISEE enregistrent simultanément une augmentation du nombre de particules comptées par tel détecteur. Cela signifiera que ce nombre a varié dans le temps. Si, au contraire, l'augmentation n'apparaît sur ISEE-2 qu'au bout d'une durée égale au retard d'ISEE-2 sur ISEE-1, la variation est de nature spatiale : les deux satellites sont successivement passés d'une région à faible densité de particules à une région présentant une densité plus forte.

### Un troisième « ISEE »

Les deux ISEE sont placés sur une orbite très allongée, ayant initialement un périgée de 280 kilomètres et un apogée de 140 000 kilomètres, orbite qui sera décrite en cinquante-cinq heures, et qui leur permettra de traverser de nombreuses fois les diverses régions de la magnétosphère. ISEE-2 suivra ISEE-1 à une distance que l'on pourra faire varier entre quelques centaines de kilomètres et 5 000 kilomètres.

Un troisième satellite ISEE, américain, doit être placé, le 23 juillet 1978, sur une orbite héliocentrique telle qu'il se maintienne entre le Soleil et la Terre, à 1,5 million de kilomètres de notre globe. Il s'agit d'un point d'équilibre, où les diverses forces qui s'exercent sur le satellite se compensent. L'équilibre est instable, le satellite tend naturellement à s'en écarter : le troisième ISEE sera muni de fusées à hydrazine qui le ramèneront à sa position d'équilibre.

Ce satellite aura un rôle d'éclaireur. Il enregistrera les fluctuations du vent solaire avant que ces fluctuations n'atteignent la magnétosphère où elles déclencheront diverses perturbations qu'enregistreront les deux autres ISEE. Cela permettra de rattacher les effets à leur cause.

MAURICE ARVONNY.

# CARNET

## Naissances

— M. Pierre Delaporte et Mme, née Christine Fromental, Sophie et Hélène, ont la joie d'annoncer la naissance de

Lucie,

le 13 octobre 1977.
64, rue Gay-Lussac, Paris.

— M. et Mme Jean-François Brousse et Julien sont heureux d'annoncer la naissance de

Marion,

le 8 octobre 1977.
25, rue Bréa, 75006 Paris.

## Mariage

— M. Jacques Prioleau et Mme, née A.-M. du Parc,
Mme Paul Bertier, née A.-F. Appert,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Anne et Rémy.

Coutainville, le 9 septembre 1977.

## Décès

— Mme Jacques Auberger, née Catherine Thiery, Jean-Christophe, Gilles, Etienne et Marie-Emmanuelle,
M. et Mme Albert Auberger,
Mlle Nicole Auberger,
M. et Mme Jean-Marie Auberger,
M. et Mme Jean-Claude Dumont et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Thiery et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu à Strasbourg le 16 octobre 1977, à la suite d'une longue et éprouvante maladie, de

Jacques AUBERGER,
directeur régional
de la société Antar,
membre du conseil de direction
de la chambre patronale
des industries du Bas-Rhin,
juge consulaire
auprès du tribunal de commerce
de Strasbourg,

à l'âge de quarante-quatre ans.

Selon sa demande, la cérémonie des obsèques a été une messe d'action de grâces concélébrée le 19 octobre dans la cathédrale de Strasbourg par Mgr Pierre Bockel et par plusieurs prêtres, membres ou amis de la famille, vicaire de la paroisse et aumôniers de mouvements.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Strasbourg-Robertsau dans l'intimité familiale.

— Caen.
Mme Jean Bezard,
M. et Mme Jean-Marc Bezard et leurs filles,
Mlles Catherine et Véronique Bezard,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Massonnat, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Bezard, ses enfants et son petit-fils,
M. et Mme Roland Nicolas, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jacques Reignier, leurs enfants et petits-enfants,
sa sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont l'immense douleur de faire part du décès du

professeur Jean BEZARD,
chirurgien des hôpitaux,

pieusement survenu à Caen, le 22 octobre 1977.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église abbatiale Saint-Etienne de Caen, le mardi 25 octobre 1977, à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu à Aubergenville (78).

Cet avis tient lieu de faire-part.
22, rue Isidore-Pierre, 14000 Caen.

— Nous apprenons la mort de notre confrère,

Maurice COQUELIN,
ancien rédacteur en chef
de « l'Aube »,

décédé à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Ses obsèques ont eu lieu samedi 22 octobre à Pontoise.

[Maurice Coquelin avait été journaliste au quotidien « la Démocratie » (1910-1914), puis au « Petit Journal », à l'A.F.P., à « l'Aube », dont il fut rédacteur en chef, et enfin à « Ce matin - le Pays », dont il dirigea le service des informations religieuses.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Jean DURANDEAUX.

De la part de :
Mme Yvonne Paris, son épouse,
Jacques et Christiane Durandeaux, ses enfants,
Mme Germaine Paris, sa belle-sœur,
Et toute sa famille.
47, rue Jeanne-d'Arc, à Reims.
5, rue Saint-Saëns, à Paris (15e).
27, avenue de Ceinture, à Enghien-les-Bains.

Les obsèques seront célébrées à l'église Saint-Jacques, à Reims, le mercredi 26 octobre, à 14 h. 15.

— Mlle Juliette de Gaillard de La Valdène,
Le comte et la comtesse Guy de Gaillard de La Valdène et leurs enfants,
Mlle Lorraine de Gaillard de La Valdène,
décès, survenu à Lausanne, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de leur père et grand-père,

le comte Jean de Gaillard
de La Valdène,
pilote aviateur de la guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
Military Medal,
titulaire de nombreux ordres
militaires étrangers des deux guerres.

Une messe pour le repos de son âme sera célébrée mardi 25 octobre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.
67, rue Nicolo, 75016 Paris.
Château de Saint-Georges-Motel (27710).

— M. Jacques Paquet et les membres du conseil d'administration de l'Institut de gestion et de management (I.G.M.) ont la douleur de faire part du décès de leur ami et collègue

M. Emile LEMAIRE,

survenu le 13 octobre 1977.

Cet avis tient lieu de faire-part pour ses nombreux amis, collègues et anciens stagiaires.
26, rue d'Assas, 75006 Paris.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Mme Philippe Le Sourd, son épouse,
Eric, Betty, Catherine, Fanny et Barbara Le Sourd, ses enfants,
M. André Le Sourd, son père,
M. et Mme Otto Betsch ses beaux-parents,
M. et Mme Guy Danglade, ses sœur et beau-frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Philippe LE SOURD,

survenu à Paris, le 21 octobre 1977, à l'âge de quarante ans.

Les cérémonies religieuses auront lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste, de Sceaux (92), le mardi 25 octobre à 15 h. 30, et en l'église de Varambon, par Pont-d'Ain (01), le mercredi 26 octobre, à 15 heures.

— Nous apprenons la mort à Paris, à l'âge de soixante-dix-huit ans, du

docteur Branko MILJUS,
ancien ministre d'Etat
dans le gouvernement royal
yougoslave entre les deux guerres.

[Originaire d'une famille serbe de Bosnie, dont presque tous les membres ont joué un rôle important dans la lutte nationale pour la libération des jougs ottoman et austro-hongrois, M. Branko Miljus a participé dans sa jeunesse au mouvement Jeune Bosnie avec Gavrilo Princip et les autres organisateurs de l'attentat de Sarajevo.

Docteur en droit de l'université de Paris, il fut député jusqu'à la seconde guerre mondiale et plusieurs fois ministre du gouvernement royal en Yougoslavie. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, il vivait à Paris, où il se consacrait à l'étude de l'histoire des peuples de Yougoslavie. Il publia plusieurs ouvrages, dont le plus important est celui qui a paru sous le titre « les Habsbourgs, l'Eglise et les Slaves du Sud ». Sur le même thème, M. Miljus a écrit plusieurs chroniques pour « le Monde ».]

— Mme Claude Raby,
M. et Mme Michel Raby et leur fille,
Le docteur Frédéric Raby,
M. Patrice Raby,
M. François Raby,
Mlle Dominique Raby,
Mlle Anne-Karine Raby,
Mme Théodore Lassave,
M. et Mme Jean-Georges Lassave et leurs enfants,
Et les familles Raby, Lassave et alliées,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Claude RABY,
médecin-colonel (C.R.),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
directeur de recherche
à l'Institut Choay,

leur époux, père, grand-père, gendre, beau-frère, oncle et cousin.

Les obsèques ont été célébrées le jeudi 13 octobre 1977, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes à Chaville, 8, rue de l'Etang-Saint-Denis, 92370 Chaville.

— La direction et le personnel du groupe Choay ont la profonde tristesse de faire part du décès du

docteur Claude RABY,
médecin-colonel (C.R.),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
directeur de recherche
à l'Institut Choay,

survenu le 9 octobre 1977.
46, avenue Théophile-Gautier,
75782 Paris, CEDEX 16.

— Mme Louis Roux a l'immense douleur de faire part du décès de son époux,

M. Louis ROUX,
administrateur honoraire
des Douanes,
ancien directeur
au Conseil de coopération douanière
de Bruxelles,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 17 octobre, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Saint-Jean-de-Braye (Loiret), le 20 octobre, dans la plus stricte intimité, selon le vœu exprimé par le défunt.
14, avenue François-Rabelais,
45800 Saint-Jean-de-Braye.

— M. Jean Stoetzel,
Mme Alfred Sabatier,
M. et Mme Fernand Tissier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Berty, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Stoetzel,
nous prient d'annoncer la mort de

Mme Jean STOETZEL,
née Anne-Marie Sabatier,

pieusement décédée à l'issue d'une brève crise de maladie, le 22 octobre 1977.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la basilique Sainte-Clotilde à Paris, le jeudi 27 octobre, à 8 h. 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Aubin-sur-Yonne (Yonne), après une bénédiction à l'église de Saint-Aubin le même jour, à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue Casimir-Périer, 75007 Paris.
1, rue Delacroix, 28260 Anet.

## Remerciements

— Mme Alexandre Allégrier,
M. et Mme Jacques Becquaert et leurs enfants,
M. et Mme Michel Grandry et leurs enfants,
remercient toutes les personnes qui ont partagé leur peine avec tant de sympathie lors du décès de

M. Alexandre ALLÉGRIER,

et tiennent de tout cœur à leur exprimer leur profonde gratitude.

## Avis de messe

— Une messe sera célébrée le vendredi 4 novembre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Sulpice à Paris, crypte du Rosaire, pour le repos de l'âme de

M. Georges SAINT-MLEUX,
ancien administrateur de la F.O.M.,
officier de la Légion d'honneur,
décédé le 11 octobre 1977.

Il a été indiqué par erreur que la messe à la mémoire

du Père François LEPOUTRE

était célébrée le samedi 29 octobre. Il s'agissait, en fait, du samedi 22 octobre.

## Anniversaires

— Mme Jean GAULTIER,
née Ginette Virier,
disparaissait il y a quatre ans.
Elle ne nous a pas quittés.

## Souvenir

— Ses parents et son frère, remercient tous ceux qui auront une pensée pour

Jean-Claude RABINOWICZ,

enlevé prématurément à leur affection le 25 octobre 1974.

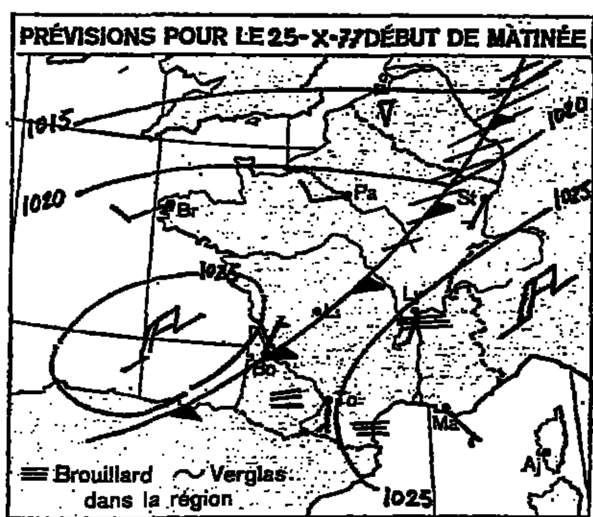
## Communications diverses

— Le service acoustique de la Mutuelle générale de la presse et du livre (29, rue de Turbigo, 75002 Paris) organise gratuitement les 25 et 26 octobre deux nouvelles journées réservées aux sourds et aux malentendants : vérification et contrôle des appareils de toutes marques ; essais de nouveaux appareils, type contour ou lunettes micro-directionnelles. Rendez-vous : M. Lecerf, 236-03-86.



# AUJOURD'HUI

## MÉTÉOROLOGIE




SITUATION LE 24-10-77 A 0 h G.M.T.

Evolution probable du temps en France entre le lundi 24 octobre à 0 heure et le mardi 25 octobre à 24 heures :

Un champ de pressions assez élevé persistera sur la France et atténuera l'activité des nouvelles perturbations océaniques qui atteindront notre pays.

Mardi 25 octobre, des brouillards matinaux, parfois denses dans les vallées de l'intérieur, seront suivis d'un temps nuageux avec des éclaircies temporaires. Quelques ondées se produiront sur les régions s'étendant du Massif Central aux frontières de l'Est et du Nord-Est. En revanche, les éclaircies deviendront plus belles sur nos régions de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Nord. En général, les vents seront faibles et de direction variable. Les températures subiront peu de changement.

Lundi 24 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 026,1 millibars, soit 769,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 octobre; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 23 et 13 degrés ; Biarritz, 16 et 13 ; Bordeaux, 19 et 11 ; Brest, 16 et 13 ; Caen, 18 et 7 ; Cherbourg, 16 et 10 ; Clermont-Ferrand, 17 et 10 ; Dijon, 18 et 13 ; Grenoble, 19 et 12 ; Lille, 17 et 7 ; Lyon, 15 et 12 ; Marseille, 23 et 16 ; Nancy, 20 et 10 ; Nantes, 19 et 7 ; Nice, 22 et 18 ; Paris-Le Bourget, 19 et 7 ; Pau, 17 et 9 ; Perpignan, 22 et 16 ; Rennes, 18 et 7 ; Strasbourg, 19 et 11 ; Tours, 18 et 8 ; Toulouse, 19 et 12.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 20 degrés ; Amsterdam, 17 et 9 ; Athènes, 11 (min.) ; Berlin, 18 et 12 ; Bonn, 16 et 5 ; Bruxelles, 17 et 8 ; îles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 14 et 9 ; Genève, 14 et 11 ; Lisbonne, 20 et 13 ; Londres, 16 et 12 ; Madrid, 18 et 11 ; Moscou, 6 et 3 ; Nairobi, 29 (max.) ; Palma-de-Majorque, 22 et 16 ; Rome, 22 et 10 ; Stockholm, 12 et 10 ; Téhéran, 15 et 4.

## Visites et conférences

**MARDI 25 OCTOBRE**

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 14 h. 30, métro Temple, Mme Allaz : « Le Marais ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Legregeois : « Hôtel de Lauzun ».

15 h., entrée place E.-Rostand, Mme Zujovic : « Les jardins du Luxembourg et ses sculptures » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Pyrénées : « Belleville, village à l'agonie » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 6, place des Vosges, Mme Just : « De la place des Vosges à l'hôtel Carnavalet » (Mme Hager).

15 h., façade de l'église : « L'église Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

14 h. 30, 11, quai Conti : « Exposition Pèlerinage à Watteau » (Paris et son histoire).

10 h. 30, 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « L'Ile Saint-Louis » (Mme Rouch-Gain).

15 h., métro Argentine : « Un centre de chirurgie esthétique » (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES. — 21 h., 6, square Rapp, M. le comte Pierre-Barozzi : « Les grandes heures byzantines de Venise ».

21 h., 147, avenue Malakoff, M. P. Renaud : « Le mythe osirien » (Nouvelle Acropole).

20 h. 30, Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Mme Victorine Hefting : « Jan Toorop, impressionniste, symboliste, pointilliste ».

19 h. 30, 26, rue Bergère, Subhash Chandra : Patanjali : le samadhi ou l'être transcosmique » (L'homme et la connaissance).

13 h. et 20 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 octobre 1977 :

DES DÉCRETS

- Portant constitution du domaine de la commune de Hitiaa O Te Ra (Polynésie française) ;
- Portant constitution du domaine de la commune de Moorea-Maiao (Polynésie française) ;
- Portant publication de l'échange de lettres franco-britannique du 15 septembre 1977, ensemble une annexe, relatif à la création d'une assemblée représentative aux Nouvelles-Hébrides.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 1 901

HORIZONTALEMENT

I. Aveugle quand elle est totale. — II. Déplace des boulets ; Vont plus loin quand elles sont courtes. — III. Mot d'inventaire. — IV. Totale quand elle est noire ; Base harmonique. — V. Pronom ; Pas niable. — VI. Brillant ; Symbole. — VII. Tombent de haut. — VIII. Dans le Cher ; Est plus connu sous un autre nom. — IX. Adoucirais. — X. Digèrent donc difficilement. — XI. Grecque ; Localité de France.

VERTICALEMENT

1. Ont toujours leur place marquée à la cour. — 2. La faucille ou le marteau ; Font changer de couleur. — 3. Déclarées ; Abrite maintes idylles. — 4. Pronom ; Dissipera. — 5. Devint vachement pesante ; Chemin ; Ebranlé. — 6. Passées. — 7. Désigne une reine céleste ; Fruits longtemps cultivés exclusivement en Californie. — 8. Démontre ; Terme de jeu ; Baie. — 9. Ne sortent pas de leur cage.

Solution du problème nº 1 900

*Horizontalement*

I. Analogie. — II. Oural ; S.V.P. — III. Ti ; Eu. — IV. Toiture. — V. Arc ; Il. — VI. Teufteuf. — VII. Sel ; Ir ; Et. — VIII. Estelle. — IX. Sottisier. — X. Os ; Ae ; Mer. — XI. Cairn ; ESE.

*Verticalement*

1. Aoûtats ; Soc. — 2. Nu ; Orée ; Osa. — 3. Articulet. — 4. Lait ; Star. — 5. Ol ; Titien. — 6. Trières. — 7. Is ; Elu ; Lime. — 8. Eve ; Pelées. — 9. Pure ; Terre.

GUY BROUTY.

## A L'HOTEL DROUOT

*Mardi*

*EXPOSITION*

S. 1 - Coll. de l'abbé Vignali, aumon. de l'Empereur à Sainte-Hélène.
S. 6 - Orfèvrerie ancienne et mod.
S. 13 - Obj. d'art et d'ameubl. 18e et 19e.
S. 15 - 16 tabl. anc. Art déco., mbles, sièges 18e.
S 17 - Tabl. mod., crist. Baccarat.

*VENTE*

S. 2 - Bibliothèque d'un amateur.
S. 8 - Coll. M. et Mme Le Veel, success. Larrazet et div., rares peint. du Japon, art de Chine.



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

# Les disparités de ressources en France

## COMMENT RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ?

Il faut parler de l'inégalité des revenus parce que c'est une manière simple de mettre en évidence quelques-uns des conflits et quelques-unes des *contradictions que nous lègue* la croissance du dernier quart de siècle. Le problème en effet n'a pas surgi brusquement parce que le programme commun de la gauche lui a consacré un paragraphe ou parce que le P.C., d'une part, la C.F.D.T., de l'autre, ont fait, au printemps dernier, des propositions chiffrées qui ont été reprises et largement discutées en ce début d'automne.

Rien ne serait plus faux que de voir *simplement là un débat sur l'une des* clauses du contrat social que la majorité des électeurs pourraient imposer à l'ensemble de la nation. La France n'est pas complètement libre, d'un trait de plume, de créer plus ou moins d'égalité ou de maintenir plus ou moins d'inégalité. Les *choix* de société ne peuvent pas ignorer l'évolution des rapports de forces liés au changement économique et ils ne peuvent s'abstenir de toute référence aux mécanismes de la formation des revenus.

### La pyramide et la toupie

Les principaux caractères de la distribution des gains individuels en France sont bien connus. En ce qui concerne les salariés, le haut de la pyramide est occupé par des cadres supérieurs. La partie moyenne, entre 5 000 et 10 000 F par mois, comprend d'autres cadres supérieurs et des cadres moyens. La partie inférieure regroupe la quasi-totalité des ouvriers et des employés. Les non-salariés, qui forment moins de 20 % des actifs, se répartissent à tous les étages de la pyramide. Mais le sommet est réservé à des titulaires de revenus du capital et de l'entreprise et à certains de ceux qui exercent des professions libérales.

La distribution des revenus des ménages est influencée par les transferts sociaux et surtout par le fait que beaucoup de ménages comptent plusieurs actifs. La partie moyenne de la distribution est ainsi gonflée, et l'image d'une *toupie se substitue à celle de la pyramide*. L'évolution, depuis une vingtaine d'années, reflète les transformations essentielles de l'économie française. Les salariés passent de 65 % à 82 % des actifs entre 1954 et 1977, les cadres moyens et supérieurs représentent maintenant *20 %* des actifs.

*Ces faits* doivent être gardés présents à l'esprit lorsqu'on cherche à comprendre les mécanismes qui gouvernent la fixation des gains individuels. Même pour les revenus non salariaux, l'image du marché concurrentiel donnant à *chacun le dû de son mérite* et de son efficacité économique ne suffit pas à satisfaire l'analyste. L'inégalité apparaît aussi ou d'abord comme le résultat des multiples actions collectives, souvent contradictoires, appuyées quelquefois par la mansuétude des pouvoirs publics ou *vivement combattues par eux* (1). Les revenus des agriculteurs, des professions libérales, des industriels et commerçants ne sont pas fixés selon des règles du jeu totalement différentes de celles qui prévalent pour les salariés. Sans doute ne faut-il pas oublier ou nier la différence *entre le salaire et le profit ; mais* les gardiens les plus fermes de toutes les orthodoxies économiques pourraient, s'ils le souhaitaient, s'accorder assez largement sur la situation d'aujourd'hui.

Non, la mythique productivité marginale ne détermine pas les salaires et *les primes et* le treizième mois. Non, les honoraires et les bénéfices ne résultent pas uniquement de l'infaillible et quotidienne loi de l'offre et de la demande. Non la hiérarchie des salaires n'est pas imposée par le grand capital dans l'unique but de diviser les exploités. Oui, les employeurs et les syndicats utilisent au mieux la liberté de négocier, ce qui poussera les uns ou les autres tantôt à simplifier tantôt à compliquer les *grilles d'emplois et de rémunérations*. De même, pour les non-salariés, l'action collective joue désormais un rôle essentiel. Discussion des tarifs avec les pouvoirs publics, ententes discrètes pour réduire ou éliminer la concurrence par les prix, tout cela constitue le cadre dans lequel se déploie l'activité individuelle.

Cette forte part de conventionnel explique à la fois la permanence d'étrangetés *apparentes, comme certaines* différences sectorielles de salaires, et la possibilité de changements marqués et rapides comme ceux qui ont eu lieu en *1968. Mais cela ne veut pas dire* que tout est possible, que la hiérarchie des revenus est entièrement construite par des décisions que l'on peut modifier sans conséquences.

Les mécanismes de fixation des revenus ne disent pas tout, en effet, et n'indiquent *pas comment chaque actif*, et surtout chaque salarié, obtient une place dans l'édifice des rémunérations et comment sa situation peut changer. *Pour les salariés*, les deux mécanismes majeurs sont les différences de salaire à l'entrée dans la vie active et l'inégalité des évolutions probables. Tous ceux dont le sort est inscrit dans des grilles rigides connaissent bien la question. S'il n'y avait que deux salaires de début, *le SMIC et un salaire double* de *celui-ci* et si chacun avait la certitude de doubler son salaire à l'ancienneté au cours de sa vie active, l'écart hiérarchique serait de un à quatre entre le débutant payé au SMIC et le travailleur mieux rémunéré à la veille de prendre sa *retraite*.

Schématiquement, l'évolution des gains d'un salarié peut être analysée en distinguant trois composantes : les gains supplémentaires dus à la croissance de la productivité nationale ; les gains liés à l'ancienneté, avec ou sans changement d'*emploi (ces gains dépendent du statut* ou des conventions collectives qui règlent la situation de ce salarié) ; enfin les gains liés à une promotion aléatoire qui dépend en partie du comportement de chacun, de sa volonté de changer d'emploi et d'entreprise, de profiter des *possibilités de concours internes, etc.*

Individuellement et collectivement, les salariés luttent contre le risque *économique* qui ferait perdre définitivement les avantages acquis et contre le risque individuel de stagnation ou de régression, lié à la compétition quotidienne et aux appréciations des supérieurs. Tout le jeu consiste à utiliser les trois variables — sécurité du gain actuel, régularité de sa croissance, éventualités de promotions — afin d'obtenir le plus d'avantages. Maximiser l'espérance de gain peut consister à *commencer sa vie active* le plus haut possible ou à se ménager un début de carrière accéléré ou encore à s'assurer, autant que faire se peut, contre les aléas.

JEAN VINCENS,
*professeur à la faculté des sciences économiques de Toulouse.*

(Lire la suite page 20.)

(1) « La réduction des inégalités », Michel Cicurel (*le Monde* du 2 août 1977).

## REVENANTS ET REVENUS

Qui peut se targuer de connaître avec précision l'actuelle répartition des revenus en France ? Personne, les enquêtes ne manquent pour*tant pas. Seulement*, l'esprit de dissimulation qui continue de régner dans notre pays altère singulièrement leur valeur. S'appuient-elles sur des données statistiques, d'origine fiscale par exemple ? Tout le monde sait que, pour certaines catégories de contribuables, les revenus fiscaux n'ont que de lointains rapports avec des revenus réels. S'appuient-elles au contraire sur l'étude approfondie de certains cas concrets ? *Il y a gros à parier que les personnes* qui ont accepté de tout dire aux enquêteurs sont des « originaux », absolument pas représentatifs de l'ensemble. D'ailleurs, faute de connaissances préalables, on ne voit pas très bien comment pourrait être choisi un échantillon représentatif de la répartition des revenus.

Si notre science est singulièrement limitée, cela ne nous empêche pas d'af*firmer des convictions profondes* : l'éventail des revenus est encore trop ouvert en France, mais il s'est beaucoup réduit depuis quelques dizaines d'années et cette tendance au rétrécissement n'est pas près de s'achever. Que l'éventail soit trop ouvert, personne, ou pres*que, ne le conteste*. C'est en tout cas l'une des rares considérations sur lesquelles tombent d'accord, avec plus ou moins de sincérité, l'ensemble des mouvements politiques français, de droite et de gauche.

### Rétrécissement de l'éventail

En revanche, bien des gens refusent *d'admettre que la situation* ait été pire autrefois. Il est vrai que nous avons *tous* tendance à embellir le passé. Et puis, dans le passé, les inégalités étaient souvent mieux supportées qu'elles ne le sont aujourd'hui ; cela peut s'expliquer par la force de l'habitude et par la *relative faiblesse des moyens d'information*. Il n'empêche que le mécontentement explosait parfois dans des révoltes populaires ; l'inégalité des revenus apparaissait alors au grand jour. Nous pouvons aujourd'hui encore en prendre la mesure en relisant certains auteurs du *dix-neuvième siècle et du début* du vingtième.

Si nous sommes amateurs de chiffres, *les travaux récents de Jean Fourastié* nous montrent sans contestation possible que certains types de revenus se sont largement rapprochés les uns des autres au cours des dernières décennies. Personnellement, nous tenons de bonne source que le directeur général de telle grande entreprise pouvait, avant 1914, s'acheter un immeuble à Paris avec ses économies d'une année. Si certains hommes d'affaires français restent très largement rémunérés, nous n'en sommes tout de même plus là.

Un autre signe confirme la tendance au *nivellement* : c'est la disparition progressive des employés de maison. Dans la classe *moyenne* française, les générations actuelles disposent en général de bien des éléments de confort ou de luxe auxquels les générations précédentes ne songeaient même pas. En revanche, il n'est plus question dans ces milieux de prendre à son service une « *bonne à tout faire* », comme cela semblait tout naturel autrefois ; c'est bien le signe que la rémunération des travailleurs du bas de l'échelle s'est revalorisée par rapport aux rémunérations « *moyennes* ». *Dans le même esprit, il allait de* soi jadis que le possesseur de telle voiture de luxe avait un chauffeur personnel : aujourd'hui, la voiture s'est perfectionnée, mais le chauffeur a disparu.

### Trois critères en perte de vitesse

La tendance au *rétrécissement* de l'éventail des revenus n'est pas près de s'achever, avons-nous dit. En effet, la principale cause de disparité ne réside pas dans la loi de l'offre et de la demande, mais dans l'idée que le public, plus ou moins consciemment, se fait des *diverses activités professionnelles*. Tel métier est pénible et ne recueille pas assez de vocations pour répondre à la demande de la clientèle : il n'empêche que ce métier est mal payé et que personne n'est vraiment disposé à le revaloriser. En revanche, les candidats pul*lulent pour exercer telle profession* parée de tous les agréments ; personne, parmi les clients ou les employeurs, n'ose se prévaloir de cet état de choses pour payer moins cher ses services. Bref, si les revenus varient considérablement entre professions ou entre fonctions, *c'est d'abord parce que les « images de marque »* sont très dissemblables. Or, il nous paraît évident que cette dissemblance va s'atténuer. Voici pourquoi.

Les images de marque, en l'occurrence, reposent sur trois critères essentiels : études nécessaires pour accéder à la profession *ou à la fonction concernée*, responsabilités encourues, rôle représentatif assumé. Ces trois critères vont avoir de moins en moins d'importance.

JEAN RIVOIRE,
*professeur au Centre d'études supérieures de banque.*

(Lire la suite page 20.)

## LA SAGESSE OU LA FACILITÉ ?

*La cinquième semaine de congés payée ? Pourquoi pas ? M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., n'est pas le seul dirigeant syndical* a avoir inscrit cette demande dans le lourd cahier des revendications ; mais, *en relançant le débat, il a occupé habilement* le terrain syndical, quelque peu déserté par des confédérations — C.G.T. *et C.F.D.T. — qui se préoccupent de* l'avenir de la gauche. Et le dirigeant de F.O. a plusieurs arguments dans sa *poche pour défendre son projet. Il s'agit* d'une revendication simple et populaire qui, de surcroît, se négocie plus faci*lement au niveau national avec le* C.N.P.F. que la réduction hebdomadaire du travail, sujet de discussion réservé *aux fédérations professionnelles.*

L'octroi d'une cinquième semaine de repos, si celle-ci est accordée en hiver, rejoindrait les préoccupations de la Faculté de médecine, favorable à une pause des travailleurs cinq mois après les congés d'été. Il ne heurterait pas un certain nombre d'employeurs condamnés à multiplier les journées de chômage partiel ou conjoncturel rémunérées à 60 %. Il satisferait un grand nombre de Français qui souhaiteraient passer les *fêtes de fin d'année en famille*.

Mieux encore, la reconnaissance de cet avantage social permettrait de réduire les inégalités entre les ouvriers et le personnel d'encadrement puisqu'un certain nombre de cadres bénéficient *déjà de la fameuse cinquième semaine*. Au total, s'il est vrai qu'un travailleur sur cinq dispose de cinq semaines de *congé, le temps n'est-il pas venu de* procéder à une généralisation ?

L'extension de la cinquième semaine de congés serait une grave erreur, rétorquent tous ceux qui ont étudié les liens entre la fatigue et le travail. De nombreux économistes, des sociologues, des médecins, considèrent *en effet* que l'objectif numéro un, en France, devrait porter sur la réduction de la semaine de travail. Championne pour les congés payés, la France détient à la fois le record de la durée légale du travail, la plus basse et aussi celui de la durée effective, la plus élevée.

Officiellement, tous les partenaires sociaux sont d'ailleurs d'accord pour s'attaquer *en priorité* aux horaires hebdomadaires. Dans le rapport du VII[e] Plan, tous les débats ont porté sur la diminution de la semaine de travail et la généralisation du repos hebdomadaire de deux jours. Des spécialistes ne manquent pas d'indiquer par ailleurs que la généralisation de la cinquième semaine de congés risque de porter un coup fatal à la réduction des horaires. Objectivement, diraient certains, l'accroissement des congés payés devrait passer au second plan. Mais réduire d'une heure la semaine de travail n'a évidemment pas la même portée auprès de l'opinion publique que l'octroi d'une cinquième semaine de congés, même si en fin de compte la première mesure aboutit à une diminution annuelle bien supérieure à quarante heures de travail. Quelle thèse l'emportera ? La sagesse ou la facilité ?

## UN ATOUT : LA PROPULSION NUCLÉAIRE DES NAVIRES CIVILS

*La percée de l'énergie nucléaire dans la propulsion navale civile annoncée comme proche depuis plus de vingt ans, mais retardée par ses implications juridiques, écologiques et psychologiques, n'a toujours pas eu lieu.*

*Pourtant, elle trouve aujourd'hui une justification économique. Son développement serait important pour la collectivité nationale grâce à l'économie notable d'hydrocarbures que réaliserait l'armement pétrolier français et surtout grâce à l'activité exportatrice des chantiers.*

Un serpent de mer. Telle était l'exergue d'un article du *Monde* du 25 juin 1975 consacré aux perspectives de la propulsion nucléaire, un mois après une conférence spécialisée tenue à New-York. Le mot exprime bien la situation. En permanence à l'ordre du jour depuis 1954, date de la mise en service du sous-marin américain *Nautilus*, son développement reste au point mort en ce qui concerne les bâtiments *marchands* malgré un brillant succès dans les flottes de combat. Plus de deux cents sous-marins et quelques navires de surface, totalisant plus de mille années-réacteurs de fonctionnement sans incident grave lié au caractère nucléaire de la propulsion, en témoignent.

Les raisons de ce retard sont bien connues :

— *Les aspects réglementaires et juridiques* n'ont pas encore fait l'objet de l'accord international préalable indispensable à toute exploitation commerciale.

— Des réticences psychologiques se font jour devant toutes les applications du nucléaire ;

— Jusqu'en 1973, la faiblesse du prix du pétrole ne laissait aucune marge de compétitivité. Le contexte actuel de crise tant dans les transports maritimes et surtout pétroliers que dans la construction navale, constitue un facteur négatif supplémentaire que le niveau actuel du prix des hydrocarbures n'a pas encore suffi à contre*balancer*.

Pourtant, selon des études récemment publiées (1), l'exploitation de navires marchands à propulsion nucléaire, qui serait le seul moyen de réaliser des économies significatives d'hydrocarbures dans une activité qui consomme près de *7 % de leur production, semble recevoir* une justification économique pour une large part du trafic maritime.

Quoique le seuil de compétitivité paraisse plus élevé que les quarante-cinq mille chevaux précédemment avancés, plusieurs types de navires sont *susceptibles d'une exploitation* équilibrée.

### Un nouveau candidat

Depuis longtemps, le navire porte-conteneurs semble être le mieux placé pour inaugurer la propulsion nucléaire civile, mais, depuis peu, un nouveau candidat apparaît, le minéralier-charbonnier, en raison des brillantes perspectives de développement devant lesquelles se trouve aujourd'hui le charbon, ainsi qu'il est apparu en septembre à la X[e] *conférence mondiale de l'énergie*, à Istanbul. Mais le charbon souffre d'un handicap de coûts de transport parfois prohibitifs, partiellement liés à la taille des minéraliers-charbonniers, relativement faible comparée à celle des grands pétroliers. D'où l'idée de charbonniers nucléaires géants.

Dans le cas des transporteurs de gaz liquéfiés, la propulsion nucléaire n'apporte de gain sur le coût de transport de la thermie livrée que dans le cas de liaisons au long cours, Iran-Etats-Unis par exemple. L'avantage est alors de 10 à 15 %, en partie grâce à la possibilité qu'elle donne de reliquéfier à bon compte la partie de la cargaison (0,5 %) qui s'évapore chaque jour, au lieu de la brûler dans la chaudière. Elle serait, par contre, sans intérêt pour l'approvisionnement français en provenance d'Algérie.

Dans le cas de pétroliers géants, l'intérêt de la propulsion nucléaire dépend du point de vue sous lequel on se place, celui de l'armateur ou celui de la collectivité.

*Pour l'armateur*, le recours à la propulsion nucléaire ne présente qu'un intérêt économique mineur. Il impose un investissement plus élevé, de 30 à 40 % par navire mais moins de 10 % par tonne de capacité de transport annuelle — car la vitesse de croisière passe de *18 à 20 nœuds — et conduit à* un prix de revient du transport de la tonne de pétrole à peine inférieur de 5 à 10 % dans la meilleure hypothèse. La sensibilité de ce prix à celui du combustible nucléaire est faible, de l'ordre de 0,11, le tiers de ce qu'elle *est au prix du fuel lourd dans le* cas du navire conventionnel. Ainsi, le doublement du prix de l'uranium qui intervient pour le tiers du coût du combustible fissile n'aurait-il qu'une incidence de 3,5 %. La sensibilité aux variations du surcroît d'investissement lié *au caractère nucléaire de la pro*pulsion est également faible, de 0,1 environ, ce qui minimise l'inconvénient pour les études économiques de l'incertitude sur ce paramètre.

Pour la collectivité nationale, ce recours présente un tout autre intérêt, celui d'une importante économie de fuel lourd : une économie de soutes de près de 2,5 millions de tonnes résulterait chaque année de la nucléarisation de la moitié de la flotte assurant l'approvisionnement de la France en pétrole. Même en supposant importée la totalité de l'uranium consommé, l'économie annuelle de devises correspondante serait de l'ordre du milliard de francs.

Mais la France n'importe pas que *du pétrole : aussi une action donnée* n'est-elle pas nécessairement justifiée du fait qu'elle induira un jour une économie de pétrole à n'importe quel prix. Il est donc intéressant de comparer les coûts d'investissement par tonne d'équivalent pétrole économisée par an *dans ce cas*, dans celui des centrales nucléaires terrestres et par exemple dans celui de l'énergie solaire : respectivement moins de 500 F, 2 000 F, et 3 000 à 25 000 F selon la technique mise en œuvre. Le coût des économies qu'est susceptible de procurer la propulsion nucléaire apparaît ainsi comme limité.

SERGE RUEL,
*ingénieur du génie maritime.*

(Lire la suite page 20.)

(1) Perspectives actuelles du développement et de l'économie de la propulsion nucléaire civile, in Bulletin de R.C.B. 9/76 (Documentation française) ; Aspects économiques de la propulsion nucléaire civile, Conférence mondiale sur la recherche dans les transports, Rotterdam, 26/28 avril 1977.

# COMMENT RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ?

(Suite de la page 19.)

Des alternatives s'esquissent selon le taux de croissance de l'économie. Les augmentations de salaires à l'ancienneté sont indispensables si l'on doit faire le même travail tout au long de sa vie. Les enseignants le savent. Au contraire, si les passages à des emplois mieux rémunérés sont faciles, l'organisation des carrières paraîtra plus importante. De ce point de vue, la rupture survenue en 1974 ne sera peut être pas sans conséquence dans le secteur privé notamment.

Cet aspect essentiel des mécanismes d'attribution des gains au cours de la vie active est communément oublié dans les discussions, et Pascal Salin (1) a eu raison de rappeler que, si tous les actifs avaient le même profil de revenu au cours de leur vie, la hiérarchie des gains pourrait être ouverte bien que, en un sens, l'égalité soit parfaite, puisque chacun percevrait la même somme au cours de sa vie.

Il ressort de tout cela qu'une réduction de l'écart hiérarchique des salaires (pour s'en tenir à eux) ne consiste pas seulement à élever le minimum ou à abaisser le maximum. Tôt ou tard, une réduction exige une « remise en ordre » qui se fait par le jeu combiné des points d'entrée, du changement de l'amplitude des carrières assurées à l'ancienneté ou autrement et des modifications des probabilités d'accès à certains emplois. On retrouve alors les mécanismes qui fixent la hiérarchie des rémunérations, on met en jeu le rôle de la formation initiale et de l'ancienneté. Réduire l'inégalité, c'est nécessairement diminuer l'espérance de gains de certains et accroître celle des autres. Cela peut se faire en élevant les salaires de départ les plus bas et en augmentant l'amplitude de la carrière quasi garantie de ceux qui sont le moins rémunérés.

## Des gagnants et des perdants

Aucune politique d'égalisation ne peut négliger l'indépendance entre les divers aspects du problème et ne peut ignorer les conséquences que peuvent avoir les choix qui seront faits sur les rapports de revenus selon la fonction, mais aussi selon l'âge. L'examen des contenus divers que peuvent avoir les politiques d'égalité des revenus est donc nécessaire.

Pourquoi réduire l'inégalité des revenus ? Pour créer plus de justice ? Pauvre réponse qui ne dit pas l'essentiel. Car toute réduction de l'inégalité est un changement de la répartition des revenus avec des gagnants et des perdants, avec des problèmes soudain plus faciles à résoudre — ou devenus plus complexes. C'est dire que les politiques d'égalité peuvent viser des objectifs très divers ou les atteindre sans le vouloir spécialement.

Je distinguerai quatre objectifs possibles :

● **Lutter contre la pauvreté**

Lorsque la pauvreté est patente, aiguë, liée à des handicaps physiques, psychiques, raciaux (c'est-à-dire sociaux), il est relativement facile de la réduire sans toucher à l'ensemble de l'édifice social. Une politique de transferts sociaux peut être efficace. Mais, dans la vaste zone où pauvreté et privations ne sont pas associées à des signes évidents d'infériorité, le problème reste entier. Problème classique de la famille avec des enfants jeunes, où la femme ne travaille pas au dehors et où le salaire du père ne dépasse guère le SMIC. Naturellement on dira qu'avec l'extension des crèches, le retour au plein emploi et le SMIC à 2 200 francs, le problème serait résolu, puisque le ménage percevrait deux salaires.

En attendant (et même dans ce cas), la lutte contre la pauvreté devrait être un objectif accepté par tous. Cette lutte n'implique pas nécessairement que l'on prenne aux riches pour donner aux pauvres. Sans doute on comble les gouffres avec des montagnes ; mais les analogies géologiques ont une valeur analytique discutable en économie. On peut très bien souhaiter des prélèvements sur la collectivité entière afin que, par solidarité, chacun de nous participe à la lutte contre la pauvreté.

● **Revaloriser le travail manuel**

Revaloriser le travail manuel exigerait sans doute une hausse relative des salaires ouvriers de début et une ouverture de la hiérarchie. Qui est prêt à l'accepter franchement ? Il s'agit là d'une des questions difficiles que la société française doit résoudre dans les prochaines années. Les échelles de salaires reflètent encore en partie la situation qui prévalait il y a vingt ou vingt-cinq ans. Le marché du travail était alimenté par un exode rural important, renforcé par une immigration aisée. Les emplois non manuels bénéficiaient encore des avantages qu'ils avaient acquis lorsque la formation initiale était plus chichement distribuée.

Aujourd'hui, plus du tiers de chaque classe d'âge atteint la fin du second cycle secondaire classique ou technique. Les formations non manuelles courtes se sont multipliées. L'examen des flux de mobilité entre catégories socio-professionnelles montre qu'il y a un mouvement des ouvriers vers les employés. L'avenir de la croissance française, la réussite d'une industrialisation cohérente, dépendent beaucoup des solutions qui seront apportées à ces problèmes. Croire qu'il suffit d'investir souvent en achetant de l'équipement importé et de restructurer les entreprises pour que les conditions de production soient modifiées est une illusion fâcheuse.

● **Favoriser les jeunes**

Par le jeu des statuts qui font place à l'ancienneté et par l'effet des promotions, le salaire d'une grande partie des travailleurs augmente avec l'âge. Une forte hausse du SMIC et des salaires qui lui sont légèrement supérieurs bénéficierait en premier lieu aux jeunes. Les conséquences sur la scolarisation post-obligatoire et sur la séparation précoce des générations seraient vraisemblablement importantes. Cela peut être voulu. Mais des effets secondaires sont inévitables. Les activités qui emploient beaucoup de jeunes seraient affectées. L'hésitation à embaucher des jeunes serait renforcée et la pratique des emplois à durée déterminée serait encouragée.

D'un autre côté, on ignore complètement ce que pourrait être l'effet d'une hausse de salaires assez substantielle sur le comportement des jeunes dans le travail, hormis le désir probable de quitter l'école pour ceux qui y restent, faute de mieux. Ces observations, ou plutôt ces questions, n'expriment pas un doute sur la nécessité de revaloriser les bas salaires. Elles rappellent seulement la complexité du problème, l'éventuelle contradiction entre des effets souhaités et d'autres qui le seraient moins. Car si les salaires des jeunes sont rapidement accrus du fait de la hausse des rémunérations faibles, du même coup l'avantage relatif lié à l'ancienneté diminue. En outre, pour les salaires de début, l'écart lié à la formation initiale est réduit. Changements qui ne peuvent être ignorés par une politique de réduction des inégalités.

● **Faire de nouveaux riches**

Dans une société où il y a des petits, des moyens et des gros, si la justice commande d'ôter le superflu des gros pour améliorer le sort des petits, les moyens se trouvent tout naturellement au sommet de la nouvelle pyramide. La lutte contre l'inégalité améliore réellement le sort des plus démunis et donne à ceux qui occupaient les rangs intermédiaires le sentiment de supériorité qu'ils désiraient. Les voilà rehaussés par l'abaissement des mieux pourvus.

L'effet d'une réduction de l'inégalité, réalisée en diminuant les salaires élevés et en augmentant les salaires les plus faibles, serait donc assez clair. Quelques centaines de milliers de cadres supérieurs et d'ingénieurs, presque uniquement des hommes de plus de quarante ans, seraient atteints. La catégorie en dessous, nettement plus jeune en moyenne, est quatre ou cinq fois plus nombreuse. Elle comprend des salariés qui, avec la hiérarchie actuelle, peuvent espérer améliorer leurs gains avec l'âge ; mais elle est constituée en majorité par des actifs qui n'atteindront pas ou ne dépasseront guère des seuils que, pour fixer les idées, on peut situer entre 6 000 et 8 000 francs par mois. Toute réduction de l'inégalité par le haut améliorerait leur position relative. Cette évolution est déjà entamée, notamment dans la fonction publique, où les plus hauts traitements augmentent moins vite que les autres.

## Egalisation de droite ou de gauche

Aucun gouvernement ne pourra ignorer les problèmes que pose l'évolution de l'économie et de la société. La France ne pourra être prospère dans les années 80, relever les défis de l'échange international et de l'aspiration à un mieux-être — même s'il est différent de celui que procurait la croissance passée — que si elle sait modifier les structures de revenus et changer bien des positions relatives. Ce n'est évidemment pas suffisant pour établir les grands équilibres, mais on voit mal comment ils pourraient l'être réellement si rien n'était fait de ce côté-là. Les solutions qu'apporterait la majorité actuelle ne se confondraient pas avec celles que la gauche mettrait en œuvre.

L'égalisation de droite pourrait admettre une légère réduction de la hiérarchie des salaires, comme dans d'autres pays avancés, une augmentation relative des salaires des manuels, une lutte sincère contre la pauvreté. Les jeunes n'y gagneraient peut-être pas beaucoup, car ils auraient toujours les emplois les moins stables, les moins formateurs. L'écrêtement du haut de la hiérarchie accentuerait ce que l'on appelait naguère la prolétarisation des cadres. Le vaste groupe des classes moyennes se renforcerait d'autant. Mais tout cela ne concernerait que les salariés, soit 85 à 90 % des actifs. Les revenus des non-salariés et surtout ceux des industriels, des gros commerçants et de la plupart des professions libérales, échapperaient à cette égalisation. Le capitalisme triomphant s'accommode bien, à côté des multinationales, d'un certain nombre de gens à l'aise.

L'égalisation de gauche, dans ses versions les plus adoucies, aboutirait peut-être à des résultats assez peu différents en ce qui concerne les salariés, sauf les jeunes pour lesquels elle devrait chercher des solutions meilleures. Mais la principale différence concernerait les non-salariés. Leurs revenus devraient être aussi sévèrement limités que les salaires, ce qui promet des changements sérieux.

Ces remarques chagrineront ceux qui aiment les équations simples : l'inégalité, c'est l'injustice, donc la justice c'est l'égalité. Mais la justice n'est que meilleure si l'on sait apprécier ses effets probables.

JEAN VINCENS.

(1) « Croissance et égalité », Pascal Salin

# La propulsion nucléaire des navires civils

(Suite de la page 19.)

La situation apparaît aujourd'hui comme gelée, car aucune décision de construction n'a encore été rendue publique. On ne peut citer que deux faits positifs :

— le lancement par le Canada d'un appel d'offres international pour un brise-glace de 90 000 CV au moins ;

— l'envoi d'une lettre d'intention au chantier américain Newport News par l'armateur britannique Tikkoo, portant sur trois pétroliers d'environ 500 000 tonnes de port en lourd (500 000 tonnes de capacité), mais assortie de restrictions qui en réduisent la portée.

Néanmoins, le marché potentiel n'est pas négligeable puisque le nombre de navires susceptibles de recevoir une propulsion nucléaire au cours de la décennie 1980-1990 est évalué à une cinquantaine par an.

Malgré l'ampleur de ce marché potentiel, et l'enjeu pour la collectivité en termes d'économies d'hydrocarbures, on peut craindre que le développement d'une flotte nucléaire française ne soit tributaire d'une impulsion publique, puisque la relative faiblesse de sa rentabilité pour un armateur privé n'est guère de nature à l'inciter, surtout dans le contexte économique actuel. L'octroi récent par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) d'une somme importante à Alsthom-Atlantique consacrée aux chaufferies de moyenne puissance destinées à la propulsion nucléaire ou à la fourniture d'énergie électrique dans les pays en voie de développement est un fait positif. Est-ce suffisant ?

Encore une aide de l'Etat à un programme industriel insuffisamment justifié, dira-t-on peut-être, et de penser au supersonique, malgré son récent succès devant la Cour suprême.

Ce serait à tort pour deux raisons. La première est que la situation de la France au plan industriel, en ce domaine, est particulièrement favorable. La seconde est que les aspects commerciaux en sont fondamentalement différents.

La France serait en mesure de faire bonne figure : sa construction navale, déjà plutôt axée sur des navires sophistiqués, à haute valeur ajoutée, se trouve dans une situation globalement favorable pour promouvoir cette application de l'énergie nucléaire.

En effet, l'expérience acquise en France dans la mise au point et la réalisation du programme naval militaire par Technicatome — filiale du Commissariat à l'énergie atomique — profiterait à son licencié, Alsthom-Atlantique, de même que le savoir-faire de l'établissement de la marine d'Indret qui en a réalisé les chaufferies. C'est là un atout propre à garantir contre toute surprise technique et à permettre des gains de temps au cours de la réalisation et de la mise en service. Seul inconvénient potentiel, d'autres chantiers français s'intéressent à la propulsion nucléaire. L'accord de licence étant pour l'instant exclusif, quelle politique devraient-ils adopter pour satisfaire une éventuelle commande ?

Le point essentiel est celui-ci : l'effort de recherche-développement supplémentaire en faveur de la réorganisation de la construction navale française, que rendent indispensable tant les difficultés à court terme devant lesquelles elle se trouve que son coût budgétaire actuel dans le cadre de la garantie contre les risques économiques à l'exportation.

Mais l'important, c'est que l'essentiel de l'effort de recherche-développement a déjà été financé par le budget militaire sur les crédits de la force nucléaire stratégique. Ce n'est le cas ni des Etats-Unis, où la Navy a refusé que soit communiquée toute information, ni du Japon ou de la R.F.A., qui ne disposaient d'aucune expérience militaire ; ces trois pays ont déjà chacun consacré plusieurs centaines de millions de francs à leurs études et réalisations-pilotes civiles. Aussi l'effort restant à consentir par le budget français pourrait-il être plus restreint : il ne s'agit que de valoriser dans de bonnes conditions la retombée de dépenses importantes déjà effectuées.

Enfin, le marché se présente différemment : il ne s'agit pas, comme pour Concorde, de heurter de front une nation au protectionnisme exacerbé derrière sa façade libre-échangiste, en situation de quasi-monopole sur le marché mondial de l'aéronautique, ayant au surplus renoncé à construire son propre supersonique. Il s'agit de défricher un marché ouvert, sur lequel n'existe aucune protection douanière, en concurrence avec les industries de trois autres nations qui ne sont pas mieux placées.

Et il ne s'agit pas tant de vendre des navires que des chaufferies.

Si le retard éventuel de l'indispensable accord juridique constitue un risque commun, la marge n'est pas nulle car la mise en service ne saurait intervenir moins de cinq à six ans après la décision, en raison de la longueur du délai de réalisation de la chaufferie nucléaire.

L'enjeu n'est pas mince, et il ne sera jamais trop tôt pour prendre une décision positive.

SERGE RUEL.



# REVENANTS ET REVENUS

(Suite de la page 19.)

Le premier parce que la démocratisation de l'enseignement va faire apparaître dans tous les métiers une proportion de plus en plus grande de personnes instruites. Le deuxième, parce que la spécialisation des activités tend à limiter la responsabilité de chacun et que celle-ci, en outre, est de plus en plus fréquemment couverte par un système d'assurances. Le troisième, parce que le développement des moyens d'information rend de moins en moins crédible la représentation d'une collectivité par une catégorie particulière d'individus.

Ainsi donc, alors même que les pouvoirs publics s'abstiendraient d'agir sur les événements, l'éventail des revenus aura tendance à se rétrécir encore dans l'avenir. Il n'est pas possible de prédire le temps que durera cette évolution, ni le niveau auquel elle aboutira (l'égalisation absolue des revenus paraissant hors de question, tant que les êtres humains ne seront pas des saints...). Mais, le fait même de l'évolution nous paraît, encore une fois, incontestable.

Cela étant, il est tout à fait légitime, de la part des pouvoirs publics, de chercher à accélérer l'évolution naturelle. Le VII[e] Plan retient, à cet effet, trois domaines d'intervention privilégiés : développer l'aspect redistributif des prestations sociales et de leur mode de financement, assumer l'égalité devant l'impôt, encourager par tous les moyens possibles la revalorisation des bas revenus. Personnellement, nous mettrions plutôt l'accent sur deux autres politiques : supprimer les dispositions de caractère exagérément corporatiste, dont certaines avaient été dénoncées, en son temps, par le rapport Armand-Rueff ; empêcher, par la voie fiscale, l'accumulation indéfinie des fortunes privées, donc des revenus du capital.

Certaines personnes, à gauche, suggèrent d'instituer la publicité des revenus. Ce serait, en principe, une méthode radicale pour dénoncer les excès, donc pour préparer leur élimination. Mais, étant donné l'actuel comportement des Français, une telle disposition aurait surtout pour effet de surexciter leur esprit critique et leur humeur revendicative, qui sont déjà surabondants l'un et l'autre. Et puis, il va de soi que les revenus soustraits à l'impôt seraient aussi soustraits à la publication, ce qui donnerait une prime supplémentaire à la fraude. On ne peut s'empêcher d'ailleurs de remarquer que la publicité de l'impôt sur le revenu a déjà été instituée en France, voici près de vingt ans, à l'instigation de M. Antoine Pinay. Il a fallu par la suite l'assortir de diverses conditions qui réduisent singulièrement sa portée. Le jour viendra peut-être où les Français trouveront tout naturel de dire leurs revenus à qui voudra les entendre, comme c'est aujourd'hui le cas de sAméricains. Mieux vaut, en l'occurrence, laisser faire le temps.

## Encadrement

D'autres hommes de gauche, soucieux d'aller droit au but, réclament l'encadrement autoritaire des revenus. Sans plus attendre, ils proclament l'écart maximum qui leur paraît acceptable entre les plus hauts revenus et les plus bas. C'est un vieux rêve de théoricien qui s'impose ainsi à la réflexion des Français. Il est toujours tentant, quand un problème se pose, de trancher dans le vif, de substituer la chirurgie à la médecine. Mais les protagonistes de l'encadrement des revenus se sont mis dans la position délicate de chirurgiens qui s'apprêteraient à opérer un patient en pleine obscurité. Essayons donc de leur apporter quelque lumière. Les difficultés alors vont apparaître de toutes parts.

Tout d'abord, il faut bien prendre conscience de la manière dont la plupart de nos concitoyens réagiraient si on leur ôtait, une fois pour toutes, pour eux et pour leurs enfants, la chance d'améliorer largement leur situation. Ils ne trouveraient plus guère de raisons de courir des risques, de prendre des initiatives, de s'écarter de la routine. A rémunération égale, ils se porteraient tout naturellement vers les situations qui leur apporteraient d'autres avantages : stabilité de l'emploi, titres officiels, décorations, bureaux prestigieux, logements et voitures de fonction, coupe-file... Bref, on aboutirait immanquablement à la stagnation économique et à la prolifération des signes extérieurs d'inégalité. Comme l'observait récemment l'un des responsables du Mouvement des radicaux de gauche, les signes extérieurs d'inégalité sont plus néfastes encore, pour la société française contemporaine, que l'inégalité des revenus.

En outre, il est bien évident que l'encadrement des revenus provoquerait une crise brutale dans les industries et les commerces de luxe. A la limite, ces activités ne s'adresseraient plus qu'à la clientèle étrangère, comme c'est déjà le cas dans certains pays. Bien sûr, d'autres activités pourraient se développer à leur place. Mais la substitution prendrait plusieurs années ; entre-temps, le chômage serait massivement accru. Les partis politiques, qui élaborent, fébrilement des programmes, pour les cinq années à venir, ne devraient pas perdre de vue cette sombre perspective.

Il reste à savoir sur quelles bases serait fixé l'éventail des revenus. Pour des raisons pratiques assez évidentes, ce sont les revenus bruts avant impôt qui devraient être pris en compte. Du fait de la progressivité de l'impôt, les revenus nets seraient encore plus resserrés que cela n'apparaîtrait officiellement. Mais le plafond de revenus serait-il applicable à chaque individu séparément, ou bien à chaque foyer ? Raisonner par foyer, ce serait donner une prime contestable à la scission des foyers, autrement dit au divorce ou à l'union libre. Raisonner par individu, ce serait pousser au travail presque toutes les femmes qui aujourd'hui restent volontairement sans profession ; voilà encore un facteur d'aggravation du chômage dans les prochaines années.

Devrait-on considérer le plafond comme intangible, ou bien admettre certaines dérogations ? Dans la première hypothèse, on s'exposerait à voir disparaître certaines professions dont les meilleurs représentants iraient exercer leur art au-delà des frontières. Dans la seconde, on risquerait, de dérogation en dérogation, d'aboutir au plus pur arbitraire.

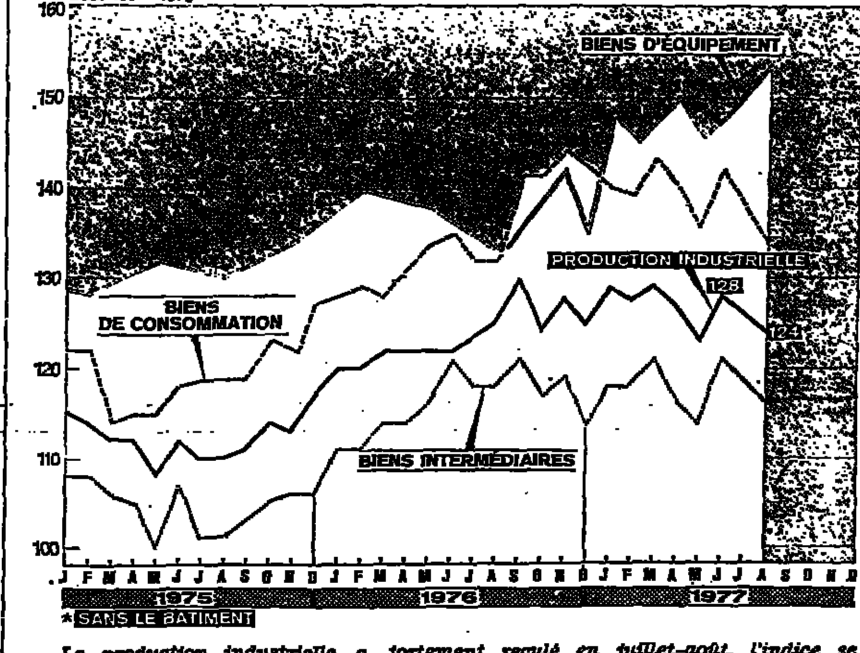
Le dernier dilemme n'est pas le moins embarrassant. Va-t-on se contenter d' « encadrer » les seuls salaires ? Va-t-on décider que l'encadrement concernera l'ensemble des revenus dont bénéficie une même personne (y compris les revenus du capital et ceux du travail qui salarié), la part de ces revenus qui dépasse le plafond étant imposée à 100 % ?

La première formule serait manifestement injuste à l'égard des salariés. Elle serait d'ailleurs aisément tournée : qui pourrait empêcher une entreprise d'intéresser tels collaborateurs à ses bénéfices, de leur faire verser des honoraires par une filiale ou par des clients, ou tout simplement de leur laisser du temps libre pour acquérir des revenus annexes ? Quant à la seconde formule, elle serait en principe satisfaisante du point de vue de l'équité ; encore peut-on s'interroger sur les vertus d'une société où les seuls moyens licites de faire fortune seraient d'obtenir un héritage ou de gagner au jeu... Mais, en portant l'impôt à un taux littéralement confiscatoire, elle exacerberait la fraude fiscale. Et il n'est pas besoin d'insister sur son influence démobilisatrice.

On nous suggère, ici où là, une formule intermédiaire : les salaires seraient plafonnés par exemple à cinq fois le SMIC et la fraction des revenus excédant dix fois le SMIC serait imposée à 100 %. Ce n'est qu'un mauvais compromis, cumulant les inconvénients de l'une et l'autre formule. L'économie d'un pays développé constitue un ensemble étonnamment complexe et délicat. On peut l'aider à évoluer dans le bon sens. Mais il est dangereux de chercher à la contraindre.

JEAN RIVOIRE.

# Production industrielle : recul




*La production industrielle a fortement reculé en juillet-août, l'indice se situant à 124 contre 128 en juin. Cette régression est due notamment à une baisse des activités de l'industrie automobile, dont l'indice spécifique revient de 167 à 152, ce qui ne correspond pas à l'évolution des immatriculations, fortes pour la saison. Un déclin de la production industrielle est enregistré depuis le début de 1977. Mis en trimestres mobiles — après correction des variations saisonnières — l'indice s'est situé à 126 pour juin-juillet-août contre 128 pour janvier-février-mars, 127 pour février-mars-avril, 126 pour mars-avril-mai et avril-mai-juin et 125 pour mai-juin-juillet. En septembre, selon la Banque de France, l'activité industrielle a retrouvé un rythme voisin de celui observé en juin. Elle devrait se maintenir à ce niveau jusqu'à la fin de l'année.*

## Les groupes industriels et leurs filiales

# Vrais et faux débats

LE futur *électorat de gauche* n'a pas eu à choisir le terrain de la dispute qu'un groupe de négociateurs lui impose. Mais cela fournit au moins l'occasion de débattre de la nationalisation des grands groupes industriels. Deux problématiques s'opposent à cet égard.

La premièrs pose le problème en termes de pourcentage de prise de participation entre 51 % et 100 %, dans le cadre de la législation actuelle sur les sociétés, et des rapports de pouvoir qu'elle fonde ou tolère entre les actionnaires d'une même société, d'une part, de cette dernière avec la maison mère, d'autre part.

Dans ce cadre, la discussion est vaine et perd tout intérêt. On a beaucoup de mal à imaginer, par exemple, que le P.S. ait cru faire une concession au P.C. *en proposant de nationaliser* des filiales à 98 %, de groupes eux-mêmes nationalisés. Il n'y a, dans ce cas, ni transfert de nouveaux pouvoirs à la collectivité nationalité ni de véritable expropriation nouvelle. La nationalisation de deux cent vingt-sept filiales de ce type n'apporte rien de plus que celle des soixante-sept initialement prévues.

L'enjeu du débat doit-il pour autant s'apprécier en nombre de filiales à nationaliser, alors qu'*une société où* l'Etat est majoritaire se comporte, en fait, comme une société nationale ? Comment pourrait-il en être autrement, d'ailleurs, quand la loi donne tous les pouvoirs à la majorité des deux tiers des actionnaires et qu'elle réserve au tiers minoritaire un seul pouvoir réel, celui de bloquer les augmentations de capital et donc le développement de l'entreprise ?

Or, *ce droit lui-même* a des limites. La pratique quotidienne de la vie des sociétés montre abondamment que ce veto ne peut résister face à l'actionnaire majoritaire, dont le pouvoir d'investissement est quasi illimité, comme celui de l'Etat. On ne peut bloquer indéfiniment la vie d'une société sans qu'il y ait abus de droit ; la jurisprudence elle-même le reconnaît. Qu'en serait-il, *a fortiori*, d'un régime politique où s'exercerait plus efficacement le droit des travailleurs à contrôler la gestion de l'entreprise ?

Comme actuellement déjà, l'actionnaire minoritaire n'aurait le choix *qu'entre* investir plus, dans le sens proposé par la majorité, ou ne pas suivre, et, de ce fait, abandonner son privilège.

Un seul argument, développé depuis des années par les syndicats, notamment la C.G.T., peut être sincèrement invoqué en faveur de la nationalisation complète des filiales. Il ne s'appuie pas sur le droit, mais sur le fait que les conditions de travail et de rémunération, ainsi que les libertés syndicales, sont généralement *meilleures* ou *mieux* respectées dans une entreprise nationalisée que dans ses filiales.

Mais les dernières propositions du P.S. semblent avoir tenu compte de cette objection, puisqu'elles prévoient « *l'extension des droits des travailleurs dans le secteur public à toute société contrôlée à 50 % par une collectivité publique ou une entreprise nationale* ». Fausse dispute donc, dont l'enjeu ne vaut pas tant d'éclats.

### Contrôler les groupes...

Il faut traiter des nationalisations d'une manière plus complète, en y associant la critique de la notion même de groupe et des rapports de pouvoirs qui s'établissent au sein de celui-ci et dans ses relations avec l'Etat et les collectivités publiques.

La notion de « groupe » est récente. Le terme s'est substitué à ceux de « trust » ou de « cartel » pourtant plus précis mais aussi plus chargés d'affectivité négative. Pour *la même raison, on* parle de « *diversification* » au lieu de concentration horizontale pour exprimer un phénomène pourtant identique, même si les laudateurs de la « *diversification* » prétendent aujourd'hui que l'association de plusieurs sociétés entre elles est facteur de « synergie ». Encore un mot à la mode pour signifier paraît-il *qu'« un plus un font un peu plus de deux »*.

Or, rien n'est moins évident... comme le démontre déjà l'arithmétique. La concentration financière ou industrielle *n'est pas un bien en soi. Sa justification* la plus fréquente, mais la moins avouable, est une volonté de puissance qui permet, notamment, d'asservir l'Etat en opérant la confusion la plus complète dans la gestion des biens publics et privés.

Or, le remplacement des anciens dirigeants — qui déjà, à l'heure actuelle, ne représentent pas toujours les propriétaires — par de nouveaux dirigeants, nommés ou non par les pouvoirs publics, ne changerait rien à la question. On ne peut empêcher les responsables d'un groupe dominant d'être tentés d'orienter les décisions de l'Etat dans un *sens favorable* aux *intérêts particuliers* qu'ils représentent. Il importe donc d'inventer des rapports tels, entre les groupes et l'Etat, que ce dernier ne pourra ni diriger les affaires ni abdiquer son contrôle.

On peut imaginer *pour* cela des contrôles *a priori* (présentation ou nomination des principaux directeurs) et *a posteriori* (contrôle du Parlement). A cet égard, il faut préférer le statut de *la régie Renault* à celui de l'E.D.F. Tout cela a été dit, mais n'est pas suffisant, car le succès de Renault tient également au fait que la Régie n'est pas un monopole.

### ... en favorisant la décentralisation

Pour exercer son contrôle sans gérer *lui-même les affaires, l'Etat doit préférer* la multiplicité des firmes au monopole. Il doit, en d'autres termes, favoriser la décentralisation, la décartellisation au lieu de la souhaiter en vertu d'un principe centralisateur. Le jacobinisme n'est pas mort à gauche.

Sur le plan interne de la gestion de ces groupes, il en résulterait également un bienfait dans de nombreux cas et contrairement à des idées reçues. Combien de départements industriels ou commerciaux, de sociétés filiales subissent le pesant fardeau de contrôles abusifs de services fonctionnels du « siège » ou du « sous-groupe » de la holding et *de la sous-holding, voire de tous* en même temps, sans efficacité réelle ni valeur ajoutée ! Les raisons de l'affiliation d'une société ou le rattachement d'une branche ou division à un groupe devraient être reconsidérées, et le lien de dépendance disparaître s'il n'est justifié par une nécessaire concentration rationnelle des moyens.

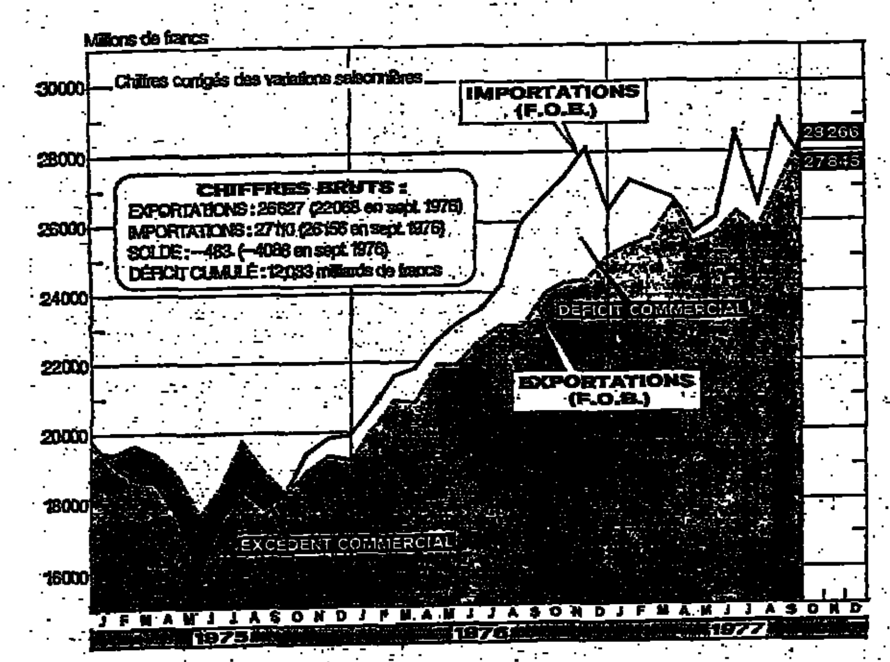
Quant au contrôle de la collectivité publique, pourquoi ne s'exercerait-il pas, chaque *fois que possible, au niveau local* d'une région, d'un département ou d'une commune ? Il n'y a plus lieu de craindre l'extension des nationalisations si l'on accepte, en même temps que la concurrence, de plusieurs firmes nationales autonomes de la même profession, l'exercice décentralisé du pouvoir de contrôle de la collectivité publique.

Certes, l'Etat devra prendre dans certains cas l'initiative de regroupements, notamment pour faire face aux trusts étrangers. Mais de nombreuses solutions peuvent être imaginées sans qu'il soit toujours nécessaire de recourir à la consolidation des capitaux et à l'exercice *d'une autorité* unique pour l'ensemble des activités des sociétés regroupées.

Est-il encore permis d'espérer que les partis de gauche, d'accord sur l'essentiel en ce qui concerne l'appropriation collective des moyens financiers et industriels, laissent les couteaux au vestiaire pour aborder maintenant les vrais problèmes qui se poseront à la vie des entreprises après leur nationalisation ? Ils trouveraient sans doute de nouveaux sujets d'entente. A défaut, *le débat* engagé sereinement sur un terrain nouveau serait riche de développements futurs.

**MAURICE BADICHE,**
*Cadre de grande entreprise ayant assumé, pendant de nombreuses années, des responsabilités syndicales.*

## Commerce extérieur : surplus




*Un bon résultat ne fait pas le printemps. L'excédent de la balance commerciale, retrouvé en septembre, doit être interprété avec prudence. Actuellement, la demande étrangère demeure, pour les entreprises qui en bénéficient, notamment celles qui produisent des biens d'équipement, un « appoint substantiel », comme la note la Banque de France. Toutefois, en raison d'une concurrence étrangère de plus en plus dure, il se pose déjà, et se posera chaque jour davantage, des problèmes de restructuration et de productivité. Face aux difficultés du commerce mondial, deux voies viennent d'être tracées : la diversification de l'industrie française, prônée par le parti communiste, ou, au contraire, sa spécialisation, souhaitée par le président de la République.*

# L'ASIE DANS LE COMMERCE MONDIAL

## Investir au Vietnam

*« PAYS socialiste recherche capitaux étrangers de toute origine pour développer son économie »*, cette offre inhabituelle, entorse aux principes rigoureux du socialisme, la République socialiste du Vietnam la publierait volontiers dans un journal. Il semble aujourd'hui, en R.S.V.N., que le pragmatisme se marie habilement avec l'idéologie. En présentant en avril dernier (*le Monde* du 28 avril) un code des investissements qui autorise les étrangers à investir sous forme de coopération dans la production ou de sociétés mixtes, Hanoï avait déjà montré ses intentions libérales en la matière.

Les autorités vietnamiennes doivent apporter prochainement de nouvelles précisions à ce code qui iraient dans le même sens. Il s'agirait notamment, selon le ministère du commerce extérieur de la R.S.V.N., d'une législation du travail concernant le personnel vietnamien qui collaborera avec des entreprises à capitaux étrangers, de réglementations de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et sur les salaires des travailleurs étrangers. La procédure à suivre pour déposer un dossier d'investissement serait également mieux définie.

« *Nous voulons élargir les rapports économiques de notre pays. En toute objectivité, une coopération internationale est nécessaire à l'économie d'un pays,* nous a déclaré M. Ngo Bui Kim, conseiller commercial de la R.S.V.N. en France. *Notre pays n'a pas de préjugés. Nous accueillons favorablement tous les projets d'investissement d'où qu'ils viennent et nous les étudions cas par cas. Nous reconnaissons bien qu'une coopération durable ne peut exister que si les deux parties y trouvent leur avantage.* »

Cette déclaration de principes et les précisions attendues suffiront-elles à séduire les investisseurs etrangers et à dissiper leur méfiance ? Actuellement, en effet, le bilan est loin d'être positif. Au Centre français du commerce extérieur, on indique qu'aucun investissement étranger n'a été réalisé jusqu'à ce jour au Vietnam depuis la fin de la guerre. Des concours financiers existent — la France est en tête pour les crédits gouvernementaux, — des usines clés en main ont été vendues, comme la cimenterie Polysius France, pour un montant de 300 millions de francs environ, en construction dans le sud du pays, mais pas 1 franc, pas 1 dollar, par 1 deutschemark... n'a été investi sur place.

Les projets sont encore au stade de l'étude. L'American Management Association (AMA), par exemple, qui regroupe soixante mille sociétés américaines, a entrepris, après une filiale de la Chase Manhattan Bank, des recherches sur les possibilités de commerce et d'investissement au Vietnam. L'AMA a organisé le mois dernier à New-York un séminaire sur ce thème. Une mission d'une quinzaine d'industriels et de banquiers du Centre d'étude et de coopération internationale (C.E.C.A.), avec à sa tête son président, M. Olivier Giscard d'Estain, vient de rentrer de Hanoï, où elle a séjourné une semaine. Les membres des directions de Saint-Gobain, de la Banque de Paris et des Pays-Bas, de France Rail M.T.E., de Fives-Cail-Babcok, de Fiat, qui la composaient notamment, devaient discuter avec les autorités vietnamiennes de projets de coopération et obtenir des précisions sur ce fameux code.

Les investisseurs étrangers n'ont pas manqué, en effet, lors de la publication du code, de souligner les paragraphes équivoques du texte. Hanoï garantit le transfert des intérêts et des profits pendant quinze ans, mais y aura-t-il bénéfices ? Qui contrôlera la comptabilité des sociétés ? Qui garantira la parité du dong, la monnaie nationale ? La mention de « *secteurs réservés* », d'« *actes déloyaux susceptibles de sanctions fixées par des tribunaux populaires* », réveille de façon compréhensible la méfiance des capitalistes.

Les milieux d'affaires, avant de s'engager dans des sociétés mixtes avec les autorités vietnamiennes, attendent également le règlement des problèmes concernant les investissements effectués du temps de l'ancien régime.

Le traitement qui sera réservé aux usines Citroën, Roussel et Rhône-Poulenc, seules sociétés à n'avoir pas été expropriées, servira de test aux investisseurs potentiels. Si trois sociétés mixtes voient le jour dans des conditions favorables, ce sera sans doute un gage suffisant des bonnes intentions vietnamiennes. Chez Roussel, on affirme que « *la base d'un accord a été établie en mai dernier* », mais on ne peut avancer aucune date pour la fin des négociations. Même écho chez Rhône-Poulenc, qui vient de faire de nouvelles propositions au sujet des dividendes et des royalties de son usine Vinaspecia, dans la banlieue de Saigon. Dans ces deux cas, les Français ne contestent pas la bonne volonté des Vietnamiens de vouloir aboutir à un accord, la disparition de nombreux cadres pendant la guerre, le manque de juristes au Vietnam, justifiant, selon eux, la lenteur des négociations.

Ces hypothèques levées, les Vietnamiens parviendront-ils, dans une conjoncture où l'investissement se porte mal, à séduire les pays capitalistes ? « *Les pays socialistes continuent à nous accorder leur aide, mais elle ne peut suffire à satisfaire nos besoins,* ajoute M. Kim. *Après trente années de guerre pour notre indépendance, il y a tant à faire dans notre pays...* »

EMMANUEL FESSY.

## Promotion japonaise de produits français

De notre correspondant

*Tokyo. — Loin de se résorber, l'excédent* commercial du Japon avec l'Europe s'accroît. Malgré les promesses de modération faites à plusieurs reprises par le gouvernement Fukuda, il s'élèvera cette année à plus de 5 milliards de dollars (4,1 milliards en 1976). Certains « barons » de l'économie nippone sont conscients que cette situation ne peut, à terme, que desservir leurs intérêts. La diminution des exportations et une nouvelle orientation de l'économie sont des mesures politiques de longue haleine. Dans l'immédiat, en revanche, certains groupes japonais paraissent décidés à développer les ventes européennes sur le marché de leur pays. C'est notamment le cas de Seibu, le premier groupe de distribution du Japon.

L'année dernière, au point fort de la querelle entre Tokyo et la C.E.E., les Japonais lancèrent l'idée de promouvoir eux-mêmes les produits du Vieux Continent, les industriels européens se plaignant, apparemment non sans raison, de l'obstacle des barrières non tarifaires. La proposition fit sourire et l'on y vit surtout un moyen de gagner du temps et d'apaiser les esprits. Le patronat et le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) organisèrent, néanmoins, notamment en France, des missions d'information et de prospection. De son côté, la firme Sony réalisa une campagne publicitaire en ce sens dans la presse européenne qui lui aurait rapporté sept contrats de vente au Japon de produits français.

L'opération que lance Seibu est plus convaincante. Son président, M. Tsutsumi, âgé d'une cinquantaine d'années, qui a pris la tête du groupe à vingt-huit ans, est considéré aujourd'hui comme l'un des patrons les plus progressistes du Japon. N'a-t-il pas soutenu le candidat socialiste qui se présentait dans la circonscription d'Ikebukuro, un quartier populaire de Tokyo où se trouve l'un des grands magasins Seibu ? Surnommé le « garde rouge » de l'« establishment » nippon, M. Tsutsumi est membre du Keizai Doyukai (Conseil pour le développement économique), organisme privé — et restreint — qui regroupe les plus influents hommes d'affaires japonais. Cet organisme vient de publier un rapport controversé suggérant une limitation des exportations nippones et une stabilisation du commerce extérieur.

Le groupe Seibu, dont les activités sont multiples — grands magasins et supermarchés, transports, tourisme, immobilier — et qui possède aussi un théâtre, un musée et une maison d'édition, regroupe cent cinq sociétés pour un capital de 33 milliards de yens et emploie trente mille personnes. En 1976 son chiffre d'affaires s'est élevé à 1 271 milliards de yens. Le groupe représente au Japon soixante et une sociétés étrangères — dont beaucoup sont françaises — et a passé des contrats de coopération technique avec quinze autres. En France, Seibu a créé, il y a quelques années, un ensemble touristique à Port-Barcarès, dans le Languedoc, et la sœur de M. Tsutsumi a acquis récemment le casino de Trouville.

Dans un premier temps, Seibu entend concentrer son action de promotion au profit de la France. Le groupe, qui est l'un des plus actifs dans la vente du « prestige » français — la mode et ses accessoires, la bijouterie, — entend distribuer une gamme totalement différente de produits (appareils ménagers, articles de la vie quotidienne). Seibu, qui organise dans ses grands magasins une exposition de l'artisanat européen, veut aussi vendre des produits industriels. Cette initiative à suivre est moins une démonstration de simple bonne volonté du Japon à l'égard de ses partenaires européens qu'elle ne relève d'un certain réalisme dont l'intérêt n'est pas exclu, ce qui garantit son efficacité.

Ph. P.

## Les parapluies de Taipeh

De notre envoyé spécial

Taipeh. — A la suite d'un typhon, des pluies diluviennes venaient de s'abattre sur Taipeh. La maison de M. Chen, une partie des usines, avaient été inondée Pourtant M. Chen souriait. Il est vrai que, par métier, il aime la pluie : son groupe, Fu Tai Umbrella, est le plus important fabricant de parapluies de Taïwan. Le sanctuaire des nationalistes chinois est, depuis quelques années, le premier pays producteur et exportateur de parapluies du monde : en 1976, soixante millions d'unités ont été vendues. A Taipeh, M. Chen, dont le groupe a exporté l'année passée pour une valeur de 7,8 millions de dollars, passe pour le « roi du parapluie ».

M. Chen est un Taïwanais de souche. De ses origines paysannes, il a conservé une certaine bonhomie et un ton jovial. Il y a vingt-cinq ans qu'il s'est lancé dans la fabrication des parapluies. A cette époque, le Japon dominait le marché et M. Chen en importait par petites quantités à Taïwan. A Wahou, dans les faubourgs de Taipeh, ses usines se succèdent le long d'une route. La fabrication est totalement intégrée : une première usine fabrique les armatures en acier (540 000 par mois), une autres les tissus, une troisième les manches et la dernière assemble le tout. La cinquième société est chargée des ventes à l'étranger. Pratiquement, la totalité de la production du groupe Fu Tai est destinée à l'exportation. M. Chen n'en alimente pas moins les autres fabricants taïwanais en pièces détachées, armatures et manches. Le groupe Fu Tai emploie un millier d'ouvriers, mais fait aussi sous-traiter sa fabrication dans plus de six cents familles vivant aux alentours des usines.

Le succès de Taïwan sur le marché mondial s'explique principalement, commente M. Chen, par le faible coût salarial dans un processus de fabrication où la plupart des opérations se font à la main. Malgré une relative augmentation des salaires à Taïwan — l'année passée, M. Chen a relevé de 25 % les payes de ses ouvriers, qui se chiffrent en moyenne à 120 dollars par mois, — un parapluie très simple revient à moins d'un dollar. Il est revendu trois fois plus cher aux Etats-Unis. Pour les parapluies de qualité, qui reviennent à 24 dollars la douzaine, le prix sur le marché américain est de 14 dollars l'unité. M. Chen craint pourtant la concurrence des autres pays d'Asie à bas salaires, notamment la Corée du Sud. Prévoyant, il diversifie sa production et fabrique désormais aussi des chaînes de vélo. Mais la menace ne devrait pas, selon lui, peser avant dix ans.

Actuellement, Taïwan détient 70 % du *marché aux Etats-Unis. Fu Tai, pour sa* part, a réparti ses ventes entre l'Amérique (35 %) et l'Europe (30 %). Malgré des droits de douane de 17 % frappant les paraplulse finis vendus au sein de la Communauté européenne (dont la Corée du Sud est pour l'instant exemptée), le groupe de M. Chen conserve la suprématie. En France, où il est le troisième exportateur, il vend surtout des armatures.

Et la crise mondiale ? M. Chen sourit : « *Bien sûr, nous avons été touchés par l'augmentation du prix des matières premières. Mais, vous savez, il pleut toujours quelque part dans le monde.* »

PHILIPPE PONS.

## Le Cambodge accroît ses échanges extérieurs

DEPUIS le début de l'année, le Cambodge a sensiblement développé ses échanges économiques avec les pays étrangers, selon l'hebdomadaire de Hongkong *Far Eastern Economic Review*. Il demeure difficile de connaître avec précision les chiffres des exportations, dont la majeure partie — composée de riz, de caoutchouc et de *poivre — aurait été vendue en Chine, en* Corée du Nord et à Madagascar. De plus, Phnom-Penh a exporté vers le Japon, au cours des cinq premiers mois de l'année, pour 154 000 dollars de riz, de caoutchouc et de kapok, et pour 142 000 dollars de caoutchouc vers Hongkong et Singapour.

Les importations en provenance de Chine ne sont pas non plus connues. Au cours du premier trimestre, le Cambodge a importé pour environ 12 millions de dollars de marchandises de Hongkong et du Japon. Tandis que ce dernier vendait essentiellement de l'acier, Hongkong a surtout exporté des matières premières pharmaceutiques (modernes et traditionnelles) destinées à combattre la malaria et les maladies gastriques, des insecticides et des produits chimiques pour la transformation du caoutchouc, du filé de coton, des pièces détachées, du matériel électrique et de l'acier.

La société cambodgienne Ren Fung, installée à Hongkong, a été le principal intermédiaire pour ces importations. Etant donné que Phnom-Penh conserve une balance commerciale fort déficitaire, ce sont des prêts chinois qui servent à financer une large fraction de ces achats. Par rapport aux autres pays de la région, comme par rapport au Cambodge d'avant guerre, les chiffres peuvent paraître minimes. Ils n'en témoignent pas moins d'une volonté d'ouverture commerciale — certes limitée — du Cambodge révolutionnaire.

# ARTS ET SPECTACLES

## LE JOUR DES MUSIQUES

### Lavelli de Paris à Angers.

*Créée à Aix-en-Provence en juillet 1976 grâce à l'entente du Festival avec les opéras de Bordeaux, Marseille, Rouen et Toulouse pour amortir le coût d'une production exceptionnellement onéreuse,* la Traviata, *mise en scène par Jorge Lavelli, s'installe salle Favart pour six représentations, du 25 au 30 octobre grâce à une aide spéciale du ministère de la culture et de l'environnement.*

*On la retrouvera à Angers — ayant laissé en route Michel Plasson, l'orchestre du Capitole et Sylvia Sass, — où elle ouvrira les 4 et 6 novembre un festival Lavelli :* Idoménée *(les 23, 25 et 27 novembre), qui en 1975, sur ce même théâtre, établissait définitivement le renom de ce jeune metteur en scène, un nouveau* Fidelio *(les 10, 12 et 14 février), décors de Max Bignens, avec Margrit Ercse et Reiner Goldberg, puis la reprise du* Pelléas et Mélisande *de l'Opéra de Paris (les 19 et 21 avril).*

★ Théâtre municipal d'Angers, place du Ralliement. Tél. 87-76-32.

### Les quittances du cantor.

*Il écrivait tant de musique qu'il n'avait guère le loisir d'être homme de lettres. Pourtant la collection des écrits de Bach (correspondance, rapports d'examen, expertises d'orgue, quittances, dédicaces), au ton très officiel, est passionnante : elle nous fait saisir, avec son époque, le personnage quotidien, sinon familier, son caractère rude et entêté, son sérieux et parfois ses drames lorsqu'il évoque Johann Gottfried Bernhard, ce fils qui a mal tourné, disparu...*

*L'édition critique de W. Neumann et H.J. Schulze, revue et augmentée par les Archives Bach de Leipzig (traduction et notes de S. Wallon et E. Weber), replace dans leur contexte chacune de ces lettres, inconnues en France pour la plupart.*

★ Ed. Ententes, 12, rue Honoré-Chevalier, Paris (302 pages, 15,5 × 28, relié, 150 F).

### « Roland le Paladin. »

*Des quinze ouvrages lyriques composés par Haydn pour le théâtre princier de Nicolas le Magnifique, on ne connaissait guère que ceux entendus au hasard des concerts de la radio ou des festivals et le peu qu'en disaient les ouvrages spécialisés ; quelques enregistrements étaient parus dans l'indifférence générale.*

*Il a fallu attendre la sortie du disque de* la Fedelta premiata, *il y a un an, premier jalon d'un cycle sous la direction d'Antal Dorati, chez Philips (réf. 30.6707.028), de* l'Infedelte delusa *(Hungaroton SLPX 11832/34), en décembre 1976, de* la Vera costanza *(Philips 6703.077) six mois plus tard, pour que se réveille la curiosité endormie des amateurs d'opéra. Une à une, les académies y sont allées de leur prix et le Festival de Montreux vient de décerner le sien à cette* Fedelta premiata.

*Est-ce seulement une mode, une toquade contagieuse ? En découvrant, face après face* Orlando Paladino, *qui vient de paraître (Philips 9500 332/35, prix en souscription : 143 F), on ne doute plus du succès promis à cette mise à jour qui, venue du disque, touchera bientôt les théâtres. Rien de fastidieux dans cet opéra héroïque, comique et tendre, inspiré de l'Arioste. On attend donc avec une double impatience* l'Isola disabitata *et* Il mondo della Luna *annoncés pour 1978.*

### Danser à Albi ?

*Pour faire oublier les moyens modestes de la Maison des jeunes et de la culture, un jeune chorégraphe, Paul Bagossian, y organise une quinzaine danse-musique avec deux ateliers : l'un de création, assuré par Jacques Lejeune et lui-même, l'autre d'animation synthétiseur - guitare confié à François Bousch.*

*En guise d'ouverture, la venue de Carolyn Carlson et de Larrio Ekso, accompagnés du contrebassiste Barre Phillips (le 28 octobre). Contrepoint à ces manifestations, l'espoir — pourquoi pas ? — de convaincre les pouvoirs publics de la nécessité d'une action permanente orientée vers la danse contemporaine dans une région prête à l'accueillir.*

## Musique

# Les vendanges de Donaueschingen

*(Suite de la première page.)*

Les raccourcis sont toujours flatteurs et il s'en faut que Donaueschingen soit un chemin constamment semé de roses. Une quasi-certitude est (sauf mauvais temps) de contempler ici la gloire de l'automne, lorsque la « forêt noire » des sapins s'illumine de mille nuances de l'or, du fauve et du vert finissant. Mais musicalement, c'est bien souvent l'hiver des laboratoires broyant du noir et du vide.

Les vendanges de cette année n'ont cependant pas été mauvaises avec quatre œuvres au moins qui devraient durer. Ce ne sera sûrement pas le cas de « Eos » pour contrebasse et orchestre de l'Anglais Barry Guy (1947). Celui-ci nous a offert un affreux ragoût de son instrument amplifié, accompagné par un orchestre sans queue ni tête (avec percussions de cafetière et de poêles à frire), pour évoquer un grandiose lever de soleil sur la mer au Brésil, qui nous a laissé la tête pleine de bruit et de fureur.

Heureusement, comme une main douce apaise les fièvres, venait tout de suite après la plus pure, la mieux composée des partitions, « Diapason », de Dieter Schneden (1930). Cette musique si économe d'une manière si rare est fascinante ; dominée par l'esprit du canon, sérielle à sa manière, elle fait songer à un Webern plus chaleureux, plus détendu et radioactif. Chaque note touche en nous une corde sensible ; elle se prolonge en résonance, en rémanence, en déviation dans d'autres groupes instrumentaux, retrouvant les magies de la mélodie de timbres ; l'œuvre est faite de résonances de plus en plus serrées qui aboutissent à un espace sonore très riche, où sans cesse les couleurs se métamorphosent. Musique très limpide qui se dissout en flocons de neige, qui, un instant, danse comme une valse lointaine, se mue en choral tonal et s'évapore.

Deux autres œuvres achevaient ce dimanche selon un crescendo qui nous consolait d'heures moins ensoleillées, deux œuvres qui étaient comme un hommage de Donaueschingen à Royan, parce qu'elles y furent créées en avril dernier. « Rus » pour orchestre et bande du Portugais Emmanuel Nunes (1941) a recueilli ici le même succès, dû à cette énergie centrale qui rayonne à travers toute cette partition pleine de vibrations, de feux d'artifice intérieurs, de rythme et de couleurs, mais aussi contemplative sous cet imposant firmament électronique ; un musicien de grande stature indéniablement. « Erewhon », du Lyonnais Hugues Dufourt (1943), joué par les Percussions de Strasbourg sous la direction de Giuseppe Simopoli, a paru plus rigoureux et plus souverain encore qu'à Royan. Cette vaste « symphonie » en quatre mouvements qui dure soixante-quinze minutes, semble suspendre le temps. Elle ne joue nullement du pittoresque des instruments, guère de leurs posibilités mélodiques ; c'est une musique pure, toute couleur et percussion, sereine et subtile, d'une très grande force intérieure, mais qui jamais ne fait appel aux éclats brutaux et spectaculaires. Des rythmes clairs et complexes à la fois, une vie effervescente des timbres, des voix mystérieures qui sortent de l'ombre, une abstraction vivante ; jamais la percussion n'a été aussi noblement traitée

La quatrième œuvre marquante venait presque au début de ces journées, après une page décevante de l'Anglais Brian Fernevhough, et les « Quatre Saisons », chœur mixte du Suisse Heinz Hollier (1939) sur des poèmes de Hölderlin, partition joliment ouvragée mais un peu gratuite. Dans les « Variations sur la résonance d'un cri », Cristobal Halffter poursuit ses recherches de symbiose entre l'orchestre qui est comme une sorte de miroir « réfléchissant ». « Résonance » doit être pris dans son sens profond ; c'est le cri de l'homme, de tous les hommes, sur lequel médite cette partition riche en événements intérieurs, qui est comme une sorte de vaste nébuleuse où la musique se forme et se déforme comme une procession de nuages plus lou moins noirs et épais à l'horizon du monde.

Il resterait à parler de l'après-midi consacré aux « Points de vue 1976-1977 » de Vinko Globokar. Mais pas plus que dans son « Laboratorium 1973 », ce mélange d'études pour transformer l'homme en instrument et l'instrument en voix humaine, de films amusants et absurdes, de clowneries instrumentales, de théâtre musical et d'improvisations collectives, ne relève vraiment de la composition, tout au plus de l'expérimentation et de l'agitation.

Tous ces concerts bénéficiaient une nouvelle fois d'interprétations magistrales grâce à l'orchestre de Baden-Baden, dirigé par Ernest Bour, et à la Schola Cantorum de Stuttgart.

JACQUES LONCHAMPT.

## Retransmissions lyriques : une proposition de M. Vozlinsky

*Après la polémique intervenue entre l'administration et les syndicats de l'Opéra de Paris, d'une part, et la direction des programmes et services musicaux de Radio-France, d'autre part, au sujet des retransmissions radiodiffusées des spectacles du Palais-Garnier — polémique récemment relancée par une lettre de M. Pierre Boulez protestant contre le refus par Radio-France de retransmettre les deux concerts qu'il a dirigés à l'Opéra* (le Monde *du 19 octobre), — M. Pierre Vozlinsky a proposé de retransmettre sur les antennes de Radio-France dix-huit productions lyriques d'ici le 31 décembre 1978.*

*Douze de ces retransmissions seraient prises en charge (dont quatre rediffusions) par la société de radio, qui en assurerait exclusivement le financement en réglant aux musiciens un cachet supplémentaire équivalent à 20 % de leurs rétributions habituelles. Les six autres retransmissions auraient lieu simultanément sur Antenne 2 et, en stéréophonie, sur France-Musique. Seule la société de télévision financerait alors l'opération en versant aux musiciens 33 % de leur salaires.*

*On sait que les syndicats réclamaient précisément le droit de cumuler, en cas de retransmissions simultanées à la radio et à la télévision, les suppléments de 20 et de 33 %. M. Vozlinsky, qui s'y oppose, prouverait cependant par sa proposition qu'il est prêt à accéder aux revendications des musiciens en cas de retransmission uniquement radiodiffusée, mais qu'il conteste toujours leur interprétation des conventions collectives dans le cas de retransmissions simultanées à la radio et à la télévision.*

## M. LEFORT : le coût de l'Opéra est proportionnel à son succès

Interrogé, samedi soir, au cours du journal d'Antenne 2, le successeur de M. Liebermann à la tête de l'Opéra de Paris, M. Bernard Lefort, a souligné que le coût de fonctionnement de l'établissement ne dépassait pas celui du Metropolitan de New-York ni celui de la Scala de Milan et qu'il était *« proportionnel à son succès ». « On objecte parfois,* a-t-il dit, *que les frais sont moindres pour une qualité équivalente au Covent Garden de Londres. Mais cette salle est plus moderne, plus maniable, et demande beaucoup moins de personnel que notre palais Garnier, vétuste et d'un fonctionnement difficile. »*

Interrogé sur l'éventualité d'une nouvelle salle pour l'Opéra de Paris, M. Lefort a déclaré : *« Je crois que l'on a compris que c'est une nécessité. J'espère que l'on comprendra aussi la nécessité de bien préparer ce projet. Il ne faut pas le réaliser à la hâte et nous doter d'un bâtiment qui pourrait devenir inutilisable dans l'avenir. »*

## Théâtre

# « PALAZZO MENTALE » à Nanterre

Il y a la masse sombre de la sono, le cuir noir des musiciens (le groupe Sheroe), les flashes métalliques de leurs instruments. Ils s'enfonçent doucement dans les sous-sols. La musique, venue de l'invisible, rythme l'âpre mélancolie d'un voyage à rebours. Le rideau s'ouvre sur le Palazzo au milieu d'un parc fondu dans la brume. Devant, l'herbe est trop verte. Des personnages y sont posés, créatures laquées, toutes neuves, figures déjà vues et jamais rencontrées autre part que sur des images : couvertures de livres, affiches, écrans. Il y a Proust, Kafka, Sade, Borges... des hommes en habit, des femmes en robe de soirée, une vamp canaille en jarretelles... Chacun peut leur donner un *nom*, ils *n'ont* pas d'identité, ils sont l'état vivant de mots imprimés sur papier, imprimés dans la mémoire.

Pierre Bourgeade a construit un collage de textes empruntés aux auteurs représentés et à d'autres. Georges Lavaudant leur donne une réalité théâtrale. Les mots traversent les personnages et rejoignent la musique. La musique raconte, et entraîne les palpitations, les reclus, les curiosités, les élans inavoués, les détresses, les sarcasmes d'un jeune homme (Ariel Garcia-Valdes) qui court après l'amour, poursuit des jeunes filles aussi belles, aussi intouchables, que des cover-girls. Il est guidé par un détective-Fregolli (Gabriel Monnet) dont le paternalisme jovial apparaît douteux. Peut-on se fier à qui que ce soit dans ce pays de l'artifice, peuplé des souvenirs retenus par les *yeux ? Palazzo Mentale* est le spectacle du regard, tout y est d'une fabuleuse beauté, dans les décors de Jean-Pierre Vergier et des éclairages qui découpent l'espace comme on parle de découpage cinématographique.

Surtout, le spectacle propose toutes les manières de voir. Nous voyons des gens qui, se sachant vus, posent pour l'éternité, miment avec emphase les attitudes stéréotypées de la vie en société. Nous les voyons aussi jouer *l'Enfer* de Dante pour des caméras qui décrivent autour d'eux des cercles vertigineux et, sur une estrade de théâtre, transformer un récit kafkaïen en burlesque de comique troupier. A travers les fenêtres qui s'éclairent, nous les surprenons, s'apprêtant devant des miroirs à se montrer dans des fêtes lugubres... Dans une chambre, un homme nu s'habille : pantalon blanc de jockey, chemise en satin rouge, bottes, fouet. Image brûlante d'un Eros fétichiste, à qui revient le dernier geste de la représentation, geste d'un faux-semblant de plaisir. Il n'y aura pas de rencontre, pas d'amour. Il *n'y a* pas plus de fin que de commencement à cette histoire d'un désir.

*Palazzo Mentale* est l'histoire des représentations qui traduisent — « trahissent » — *le désir.* Plus intense, et d'une sensibilité plus affirmée qu'au moment de sa création à Grenoble (*le Monde* du 19 octobre 1976), il reste tout aussi effaré devant l'obstacle que semble représenter la féminité. La question n'est pas neuve, elle pèse sur tout notre héritage culturel. Georges Lavaudant ne renie rien du sien. Il en montre l'éblouissement et l'artifice, casse sa fascination avec la froide violence d'une ironie masochiste. Il s'expose avec ses élans, ses reculs, avec son langage singulier mêlé à un langage vaste, celui de la musique. Ainsi s'exprime une génération, consciente des contradictions de son temps, et qui veut les dire toutes, dire ce qu'elle sait et ne sait plus, qui veut cerner ce qui lui manque, et préfère l'angoisse de la lucidité aux simulacres lénifiants de la sécurité. Un langage-miroir dont personne ne peut négliger l'importance, car il nous montre ce que nous n'osons pas voir : les brisures cachées sous la surface lisse et brillante de notre civilisation.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de Nanterre, 20 h. 30, jusqu'au 6 novembre.

## Expositions

# Le marché à la recherche des « amateurs »

Lorsqu'au début des années 70 se multiplièrent en Europe les foires de l'art — à Bâle, à Düsseldorf, à Cologne, à Paris, à Bologne ou à Barcelone, — tableaux et sculptures y étaient mis à l'encan en rangs serrés, parfois déposés en vrac contre les murs ou par terre. L'agent en quête de placements était abondant, et l'on ne craignait pas de présenter les œuvres d'art comme des marchandises.

A la FIAC du Grand Palais, la foire de l'art change d'allure. Il a fallu laisser passer le tumulte du jour de l'inauguration, où plusieurs milliers de visiteurs ont arpenté les allées bordées de cent petites salles, pour voir dans le calme, dès le lendemain, ces cimaises soudain prises d'un accès de dignité, un rien guindées, souvent raffinées, qui contrastent totalement avec l'ambiance des mercuriales de l'art des années précédentes. Cette foire de l'art tient davantage du Musée d'art contemporain; avec son animation et la disposition de l'accrochage, c'est presque le Centre Beaubourg... De l'argent, dont naguère il était d'abord question dans ce genre d emanifestation, on ne parle plus ici qu'avec discrétion.

Le marché de l'art contemporain subit encore les effets dévastateurs de la spéculation des « investisseurs » (banques et sociétés spécialisées) dont les achats massifs avaient fait grimper artificiellement les prix, et tourné la dans ce genre de manifestation. tête des marchands et des retiré leur épingle du jeu et comptent sur le temps pour réartistes. Les « investisseurs » ont sorber leur stocks. Les marchands veulent aujourd'hui retrouver leurs « amateurs », rétablir avec eux le dialogue sur les bases anciennes, celles de l« l'amour de l'art » qui sont à l'origine des grandes collections et même des musées.

Cent galeries et marchands du monde entier se sont donc mis en frais au Grand Palais pour montrer souvent ce qu'ils ont de meilleur, et le donner à voir dans les meilleures conditions. Imaginez un musée rassemblant sous le même toit quarante salles qui révéleraient chacune les travaux récents de tel ou tel artiste dans l'atelier duquel nous serions invités à pénétrer. On peut aller au Grand Palais pour le plaisir de voir, et aussi pour se tenir informé.

### Retour de flamme

Voici la sculpture étonnante de Botero, peintre fétichiste qui fait l'apologie de l'adiposité. Ses baudruches perverses au visage poupin, il semble les avoir fait descendre de ses tableaux et fait couler leurs contours en trompe-l'œil dans le bronze (galerie Claude-Bernard). Tout à côté, les sculptures-stèles d'acier Cor-teon de Chillida, travail de forge herculéen qui vainc le plus grand poids et met en mouvement avec ampleur la matière la plus immobile (galerie Maeght).

Un peu plus *loin*, un autre constructeur s'est mis à nouveau au travail : Soulages, dont on n'avait pas vu d'exposition à Paris depuis plusieurs années. Des peintures sur papier qui portent des trajectoires en bleu et en noir, sœurs des architectures romanes. Il n'a pas résisté à l'envie de les faire transiter sur la sculpture et de leur donner la pérennité du bronze (galerie de France). Sculptures aussi, avec César : des « expansions au mur » œuvres récentes qui montrent le jeu baroque, charnel, de formes et de lumières où le « hasard » devient une « nécessité » (Galerie Beaubourg, œuvres anciennes ; galerie Colette Creuzevault). Une rétrospective Bettencourt rend hommage à l'un des derniers surréalistes fascinés par la magie (galerie Gervis). Il a un frère oublié ou méconnu : Prinner, un visionnaire à découvrir (galerie Larcade). L'austérité géométrique de Max Bill s'est transformée en un jeu ondulant sur des surfaces hyperboliques taillées dans le cuivre doré (galerie Denise René).

Ces expositions sont les meilleures de celles que l'on pourrait voir dans les galeries sur les deux rives de la Seine. Mais on mesurera le phénomène de la concentration du marché avec l'exposition Poliakoff, époustouflant ensemble de très belles toiles d'un peintre montré ici sous son meilleur jour de grand picturaliste (galerie Melki). On ne saurait citer toutes les œuvres rassemblées sous la verrière du Grand Palais, qui mérite, plus que jamais, la visite : Manolides, Lopez Garcia, Alex Katz, Schlosser, Michel Gérard, Max Wimmer, Dzubas, Devade, Samuel Buri, Meurisse, de Kooning.

Viennent ensuite les « phares » de la peinture contemporaine, les cubistes de la galerie Louise Leiris. L'accrochage d'œuvres de Braque, Picasso, Gris, Léger, rend hommage en quelque sorte à la sagacité d'un marchand, Kahnweiler, qui avait pris ces peintres sous contrat en 1912. De cette génération, Léger est l'artiste dont on retrouve les peintures et dessins de stand en stand. Si une part importante de son œuvre est sur le marché, c'est sans doute parce qu'elle n'a été valorisée que récemment, et aussi en raison de sa modernité : on y retrouve beaucoup de l'imagerie du pop'art et même de ce dessin réaliste d'objets quotidiens que « réinvente » l'avant-garde aujourd'hui. A elle seule, la galerie Berggruen en présente un ensemble assez éblouissant, avec notamment le dessin de la *Composition aux clefs* (1929), dont la peinture se trouve galerie Louise Leiris.

Léger aussi chez Krugier, mais qui ne s'en tient pas là. C'est un marchand qui a du flair. Il a réuni un ensemble de dessins de jeunes d'aujourd'hui et de maîtres d'hier, liées par la manière sinon par l'esprit. Hofkunst, Theimer, Titus-Carmel, Topor, Poniatowska, Camacho, Velikovic, Guarienti, O. Olivier, tous des jeunes dans la continuité de Balthus, Seurat, Odilon Redon, Giacometti, Chirico... Une œuvre à part : une petite gouache du *Radeau de la Méduse* de Géricault !

Peu d'avant-garde et d'anti-art dans ce marché, qui a pris le durables et rassurantes. Car les parti de proposer des œuvres productions d'avant-garde ont souvent la particularité de mal résister à l'épreuve du temps. Elles ont la vie courte et perdent vite leur virulence, sinon leur sens, ce qui est loin de convenir au système « spéculatif », qui s'accommode mieux d'œuvres d'apparence plus traditionnelle.

Beaucoup d'artistes retournent au travail de base du dessin réaliste, comme pour réapprendre un métier que les artistes d'avant-garde — manipulateurs d'idées abstraites et de machines électroniques — avaient finalement oublié. C'est une aubaine pour le système du marché qui prône, comme le montre l'exemple du Grand Palais, le « retour à la main », à l'« artiste artisan » qui revient enfin à la probité de l'art. Du point de vue des marchands, il s'agit d'en donner un peu plus pour faire retrouver aux amateurs les chemins de la passion.

JACQUES MICHEL.

★ FIAC (Foire internationale d'art contemporain), au Grand Palais, jusqu'au 30 octobre.

## Notes

### Cinéma

#### « Les Petites Galères »

Nous étions, samedi, six spectateurs dans une salle de deux cent vingt-neuf places, pour voir ce film qui n'est programmé qu'une fois par jour, à 18 h. 30. « Les Petites Galères » est le premier essai cinématographique de Jean-Pierre Mongredien. Celui-ci habite Rouen, où il a été à la fois producteur, scénariste, directeur de la photographie et monteur de cette œuvre parfaitement marginale. Des comédiens qu'on ne connaît pas en sont les interprètes.

« Les Petites Galères » nous ramène aux premiers bricolages de Jean-Luc Godard ou de Jean Eustache. Un jeune homme un peu paumé erre à travers Rouen. Mongrédien filme son comportement et nous parle surtout de son propre amour du cinéma, de son obstination à se servir d'une caméra autrement qu'on ne le fait d'habitude. Il y a là-dedans autant de maladresses que de promesses, mais on est ému comme devant un message trouvé dans une bouteille jetée au hasard de la mer. On aimerait bien savoir pourquoi ce jeune homme de Rouen a choisi de tourner un film qui ne peut avoir aucune carrière commerciale. Un critique peut toujours lui dire qu'il a compris son message. Mais à quoi cela lui servira-t-il ?

Jacques SICLIER.

(*) Le Seine Cinéma.

### Théâtre

#### « Almira » à l'Espace Cardin.

Almira est une ville balnéaire espagnole, un miroir aux alouettes pour ceux qui vivent juste de l'autre côté de la frontière : une famille d'émigrés, la patronne d'un hôtel vide, dont la fille est, elle, un miroir aux alouettes pour la deuxième génération d'émigrés. Arrive Michel Bouquet en complet blanc, accompagné de sa femme, Eleonore Hirt, qu'il ne rend pas heureuse. D'origine espagnole, il vient là résoudre ses problèmes d'enfance. Son passé, d'ailleurs est des plus mystérieux, ce qui permet à Michel Bouquet de coller sur ses lèvres un immuable sourire énigmatique. Il est très riche, séduit les femmes, les hommes et les enfants, pour leur perte et la sienne : une sorte de Christ à la manière de Pasolini, mais San Bartolomée, l'auteur d'Almira, est très loin de son modèle... L'exil et le flou des incertitudes sont des thèmes intéressants, mais la pièce n'est qu'un tissu de platitudes ; mieux vaut l'oublier. — C. G.

★ Espace Cardin, 20 h. 45.

### Variétés

#### Premier Festival du cirque à Créteil

Le premier Festival national du cirque réunira, du 26 au 31 octobre, des petits cirques français héritiers d'une longue et vivante tradition familiale qui donneront vingt-huit spectacles gratuits sous le chapiteau dressé face à la Maison des arts de Créteil. Les spectacles seront présentés chaque jour à 15 h., 16 h., 17 h., 18 h., 19 h. et en soirée à 20 h. 30. Parmi les cirques et troupes qui participeront à ce festival, citons le crique Gruss, le cirque de Paris, l'École nationale du cirque de Pierre Etaix et Annie Fratellini, le cirque Carrington, les Barquès, les Darellis, les Gilbertys, les Monowells, les Palacy's et les Woofles.

# SPECTACLES

## théâtres

### Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Hommage à Serge Lifar.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope.
Centre Pompidou, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : Spectacle audio-visuel.

### Les salles municipales

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Orchestre du Capitole de Toulouse (Berlioz, Honegger).
Nouveau Carré, 21 h. : Concert Agrupacion Musica de Buenos-Aires.

### Les autres salles

Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 21 h. : les Pâques à New-York.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Espace Cardin, 20 h. 45 : Almira.
Fontaine, 21 h. : 1915.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mouffetard, 21 h. : Erostrate.
Nouveautés, 21 h : Apprends-moi, Céline.
Palace, 18 h. 30 : Ben Zimet ; 21 h. : R'Alboum Zouc.
Plaisance, 20 h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Théâtre du Maine, 20 h. 30 : Victime du devoir ; 22 h. : Un oiseau dans la vitre.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole.
Théâtre La Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Derniers.



## Lundi 24 octobre

### Les concerts

Lucernaire-Forum, 21 h. : Jacques Gautier, piano (Bach, Busoni, Haydn, Brahms, Debussy).
Salle Pleyel, 21 h. : Wilhelm Kempff, piano ; Yehudi Menuhin, violon (sonates de Beethoven).
Eglise Saint-Augustin, 20 h. 30 : S. Chaisemartin (Bach, Franck, Vierné).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : M Gelliot et J. Vandeville (Bach, Lameland, Haendel, Hindemith).
Salle Gaveau, 21 h. : J. Baert, baryton ; R. Stanteheva, piano (Schubert).
Radio-France, 20 h. 30 : Ensemble Pupitre 14, dir. E. Rosenfeld (Mozart, Bottesini, Benguerel, Debussy, Webern, Tansman).
Palais des arts, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. P. Dervaux (Kabalewski, Bartok, Britten, Mle Takumi).
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : Jessye Norman, cantatrice (Purcell, Beethoven, Mahler, Satie, Debussy).

### Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Francis Tusques, Compagnie Lubat.
Lucernaire-Forum, 19 h. : Nicole Devault, jazz brésilien.

## cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

### La cinémathèque

Chaillot, relâche.

### Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14.27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention (828-42-27) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
BAD (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (326-41-02).
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Ang., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Athéna, 12e (343-07-48).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DUELLISTES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-15-42).
EMMA (Fr.) (V. Am.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v. f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp. ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LES GRANDS FONDS (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Broadway, 16e (527-41-16).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98) H. Sp.
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE MANQUE (Fr.) (*) ; Le Seine, 5e (325-95-99) (de 14 h. 30 à 20 h. 15).
LA MENACE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Images, 18e (522-47-94).
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84).
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68), v.f. : Grand Pavois, 15e (531-44-58).
NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS (Fr.) V. Yiddish : La Clef, 5e (337-90-90).
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Le Seine, 5e (325-95-99), à 22 h.
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Ternes, 17e (380-10-41).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; v.o.-v.f. : les Templiers, 3e (272-94-56).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
WIVES (Norv., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf sam. et dim.).

### Les films nouveaux

LA GUERRE DES ETOILES, film américain de George Lucas, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Champs-Elysées (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14 (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE, film français de Michel Coluche : ABC 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MORT OU VIF, film de montage de M. Mallarevsky : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), h. sp.
LES PETITES GALERES, film français de J.-M. Mongredien : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LES CHASSEURS, film grec de Théo Angelopoulos, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
POUR CLEMENCE, film français de Charles Belmont : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
CRAZY HORSE DE PARIS, film français de Alain Bernardin (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA ZOUBIB AUX GRANDES MANŒUVRES, film italien de N. Cicero, v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

### Les séances spéciales

LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h.
CHIENS DE PAILLE (A.) (**), v. f. : les Tourelles, 20e (636-51-98), mardi à 21 h.
DELAUNAY ET DUBUFFET (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h.
EASY RIDER (A.) (*), v. o. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) mardi à 21 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**), v. o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A.), v. o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20.
LENNY (A.), v. o. : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : la Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LE MECANO DE LA GENERAL (A.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15.
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A.), v. o. : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v. o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LE PRIVE (A.), v. o. : la Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
ROMEO ET JULIETTE (It.), v. o. : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.
LA SALAMANDRE (Suisse) : Olympic-Entrepôt, 14e, à 18 h.



Le 3e Festival cinématographique international de Paris, aura lieu du 2 au 8 novembre 1977. La location est ouverte dès à présent à l'Empire, 41, avenue de Wagram, de 11 h à 18 h. Prix des cartes d'abonnement : 10 séances 90 F ; 20 séances 160 F.

# RADIO-TÉLÉVISION

## VU

## M. Michel Poniatowski philosophe

*Les hommes politiques de droite ayant pris à leur tour l'habitude d'écrire des livres, c'est comme « philosophe » et comme « historien » que M. Michel Poniatowski était mis « en question » dimanche soir, sur FR 3.*

*Le principal titre de gloire de l'ancien ministre de l'intérieur est d'avoir contribué, en 1974, à la victoire de M. Giscard d'Estaing. Il a connu ensuite plus de revers que de succès, mais de sa réussite initiale, il a gardé quelque temps la réputation d'un maître tacticien. Aujourd'hui, il entend montrer qu'il est capable, comme Talleyrand, son personnage favori, d'une vision globale de l'avenir. Face à des interlocuteurs qui, il est vrai, ne l'y ont guère aidé, il a donc tenté de présenter les éléments d'une doctrine politique.*

*Il a d'abord cité les propos que lui a tenus M. Helmut Schmidt après l'enlèvement de M. Schleyer, et qui l'ont « frappé » :* « Je ne céderai pas », *lui a dit le chancelier d'Allemagne fédérale.* Si j'abandonne maintenant, j'abandonnerai la rue, la ville, les villages aux plus forts, j'abandonnerai la loi, les institutions, la République. »

*De M. Giscard d'Estaing, M. Poniatowski a répété qu'il était l'homme d'Etat le mieux adapté à l'époque actuelle, qui appelle à la fois autorité et souplesse, ordre et liberté. Il a fait entendre l'enregistrement des paroles prononcées en avril 1973, au cours d'un déjeuner offert aux républicains indépendants par Georges Pompidou :* « Il faut, *disait l'ancien président de la République à celui qui devait devenir son successeur,* que vous soyez des deux ou trois qui auront une vocation nationale évidente. »

*Du gaullisme, il a indiqué, en réponse aux questions de M. Alexandre Sanguinetti, qu'il en partageait les vues sur* « les institutions, l'unité, l'indépendance ». *De Mme Françoise Giroud, dont le livre contient, selon lui,* « un très grand nombre d'inexactitudes », *il a dit enfin :* « Quand on a mangé la soupe pendant trois ans, il est étrange qu'on la trouve amère. »

*M. Poniatowski, lui, n'a pas perdu le goût de « la comédie du pouvoir ».* « Les hommes s'usent, *a-t-il dit,* puis ils reviennent, avec une image différente. » *Reviendrez-vous, lui a-t-on demandé ?* « Je pense que c'est assez probable. » *Songerait-il, comme M. Alain Peyrefitte, cet autre homme d'Etat philosophe, à faire un détour par l'Académie française ?*

THOMAS FERENCZI.

## Enfermer la folie

*Concevoir, attendre neuf mois la naissance, souhaitée ou pas, de ce garçon, de cette fille, étiqueté déjà par le choix d'un prénom, chargé du poids des désirs, des déceptions, des culpabilités, des ambitions plus ou moins avoués de ceux qui l'ont précédé dans la vie, une vie dont les racines plongent au plus profond de l'héritage familial et social, une vie dont les jeunes pousses peuvent s'atrophier faute de tendresse et de soins, quelle responsabilité ! Terrifiante.*

*Daniel Karlin attribuait dimanche sur Antenne 2 (« La raison du plus fou ») l'aliénation des enfants pas comme les autres au « désordre inexprimable » d'un monde, d'un milieu mal préparés à leur venue. C'est jouer sur les mots. C'est feindre d'ignorer les maladies génétiques ; c'est négliger — décelable dès le troisième mois de la grossesse — l'aberration chromosomique, la trisomie 21 responsable du mongolisme, sur quoi le Mouvement de libération de la femme appuyait en partie son action pour le droit à l'avortement ; c'est oublier les accidents, encore fréquents lors d'un accouchement difficile.*

*On peut le regretter. On ne peut rester insensible, en revanche, à la chaude lumière de ce regard attentif, généreux, posé sur les petits mongoliens, les débiles profonds, les minuscules vieillards grabataires, incontinents, les poupées-chiffons incapables de se tenir droites, de s'asseoir, les laissés-pour-compte, les « irrécupérables » rencontrés dans cet internat médico-pédagogique de la région parisienne, placé sous la seule surveillance d'un médecin généraliste. On ne s'encombre pas ici de psychologues, d'éducateurs, on se contente d'assurer à ces enfants, déclarés incurables par la faculté, un simple gardiennage pris en charge par l'aide sociale.*

*Les excellents résultats obtenus dans un hôpital de jour par une équipe de spécialistes prouveraient, s'il en était encore besoin, qu'il est possible et nécessaire d'enjamber, mieux, d'abattre, le mur de silence dont s'entourent — fragile, pathétique barrière — ces petits êtres en état de manque affectif. Quelle que soit l'origine de leur mal, il est, le plus souvent au moins, en partie réductible, réparable. A condition d'y mettre le prix, d'engager un personnel qualifié, et surtout d'aérer, d'ouvrir au monde extérieur ces institutions où croupissent, oubliés, rayés, redoutés, objets de peur et de honte, ces petits morts-vivants.*

CLAUDE SARRAUTE.

DANS LA MAYENNE

## La destruction du relais de Pré-en-Pail compromet les émissions télévisées vers l'Ouest

**Les six émetteurs-récepteurs couvrant la Bretagne et la Normandie, et les installations de la station du relais hertzien de Pré-en-Pail, près de Laval (Mayenne), ont été totalement détruits, samedi 22 octobre peu après 22 heures, par l'explosion d'une charge de plastic estimée, selon les enquêteurs, à plus de 20 kilos. Le façade et les autres murs du bâtiment que le gardien avait quitté vers 20 h. 30 ont été soufflés par la déflagration. Des « blocs-batteries » de plus de 400 kilos chacun ont été projetés à l'extérieur. Les dégâts sont évalués à plus de 10 millions de francs.**

L'attentat a été revendiqué par le mouvement Trawal'ch (Résistance nationaliste bretonne) qui s'était déjà manifesté le 10 octobre dernier en plastiquant le siège administratif de l'E.D.F. à Pontivy (Morbihan) (*le Monde* du 11 octobre) et avait reconnu être l'auteur de l'attentat commis dans la nuit du 17 au 18 septembre contre l'hôtel des impôts de Morlaix (*le Monde* des 20 et 21 septembre). Le mouvement Trawal'ch qui a vu le jour le 29 septembre 1977 devait également revendiquer l'attentat contre le centre des impôts de Chateaubriant (Loire-Atlantique) le 20 octobre.

Un texte photocopié et signé « Dre Urz Erwan » portant le cachet de cette organisation clandestine a été glissé, dimanche matin 23 octobre, sous une porte du bureau régional de l'A.F.P. à Rennes (Ille-et-Vilaine). La lettre déclare notamment : « *Traiwal'ch, par cet attentat, prouve sa détermination à poursuivre la lutte pour la souveraineté du peuple breton et de la nation bretonne. Vive l'indépendance.* »

Les auteurs du plasticage ont pénétré dans l'enceinte du relais en découpant le grillage et se sont enfuis en voiture. Les recherches effectuées par les services de la gendarmerie se sont pour l'instant révélées infructueuses.

La destruction du relais hertzien a interrompu la liaison satellite entre Paris et Pleumeur-Bodou. Les communications ne s'effectuent actuellement que sur une seule voie. Des équipes régionales de T.D.F. (Télédiffusion de France) ont effectué des réparations qui permettront de relayer uniquement TF 1 en Bretagne et dans les pays de Loire et FR 3 en Basse-Normandie. Les dégâts entraîneront, d'autre part, le retard du programme couleur de la première chaîne qui devait intervenir dans le courant de l'année 1978.

M. Raymond Barre, premier ministre, a déclaré à propos de ce plasticage : « *Les sabotages de ce genre sont inexplicables et sont ensuite intolérables.* » M. Barre a ajouté que « *le gouvernement prendra les moyens qui s'imposeront pour éviter le renouvellement d'incidents de ce genre* », précisant cependant que ce n'était pas facile. M. Dominique Bussereau, secrétaire du bureau politique du parti républicain, a également condamné « *cet acte de violence et de sauvagerie inadmissible* », ainsi que M. Louis le Pensec, député (P.S.) du Finistère, qui déclare : « *Les actes des mouvements de l'ombre et de la violence sont sans issue, dangereux et coûteux pour la collectivité, porteurs d'affrontements fratricides* ».

De son côté, l'U.D.B. (Union démocratique bretonne), réunie dimanche 23 octobre à Carhaix (Finistère), a déclaré : « *Ce n'est pas en faisant sauter les émetteurs et les relais de télévision qu'on règlera le problème de l'expression bretonne sur les mass media.* » M. François Le Douarec, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, a indiqué que « *les cent trois attentats perpétrés depuis trois ans en Bretagne et revendiqués par les autonomistes ont coûté au bas mot dix mille emplois nouveaux par défection des investisseurs* ».

L'Ouest breton avait déjà été « privé » de télévision à la suite de la destruction, le 14 février 1974, de l'émetteur de Roc-Trédudon par le F.L.B.-A.R.B. Un autre relais hertzien avait été gravement endommagé en Corse, à Bastia-Serra-di-Pigno, le 13 août dernier. Cet attentat avait été revendiqué par le Front de libération nationale corse.

## GRÈVE DES JOURNALISTES D'ANTENNE 2

La seconde chaîne ne diffuse, ce lundi 24 octobre, qu'une édition du journal, celle de 20 heures, soit le programme minimum prévu en cas de grève de la rédaction. L'intersyndicale a, en effet, appelé ses adhérents (environ la moitié des quelque cent trente journalistes de l'équipe de Jean-Pierre Elkabbach) à cesser le travail pendant vingt-quatre heures.

M. Daniel Estève, délégué C.F.D.T., fait état de tensions accrues au sein de la rédaction depuis le mois de juin dernier, la direction de la société et notamment M. Xavier Larère, directeur général, ayant opposé depuis lors un « non » catégorique aux revendications des journalistes. Contrairement à ce qui s'est passé à Radio-France (où le salaire minimum à l'embauche a été fixé à 4 500 F), aucun accord salarial n'a été conclu et trois pigistes intégrables n'ont pas été engagés. Les syndicats s'inquiètent de « fiches de rendement », dont chaque journaliste ferait l'objet. Enfin, les négociations concernant la révision des conventions collectives qui devaient débuter au mois de mai (les textes établis au 1er janvier 1976 n'étant valables que jusqu'au 31 décembre 1977) ne doivent s'engager que le mardi 25 octobre, alors que la direction a déjà exprimé l'intention de modifier restrictivement certains chapitres (l'article 32 sur les mutations arbitraires et l'article 20 sur la concertation au sein de la société).

■ **Le dix-neuvième Concours international de guitare de Paris, organisé par Radio-France, a décerné, vendredi 21 octobre, son premier prix d'interprétation à Kazuhito Yamashita, guitariste japonais de seize ans. Deux deuxièmes prix ont été accordés à Clara Stradalova (Tchécoslovaquie), et à Jurgen Schollemann (R.F.A.), un troisième prix à Juan Sorroche (Porto-Rico).**

## TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 24 OCTOBRE

— *M. Jean-François Revel* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *L'avenir des races* est le thème du débat qui suit le film *King-Kong* sur TF 1, vers 22 h.

MARDI 25 OCTOBRE

— *M. Robert Boulin*, ministre délégué à l'économie et aux finances, est interrogé sur France-Inter, à 7 h. 45.

— Marcel Paganelli reçoit *MM. Gérard Nicoud*, secrétaire général du CID-Unati, et *Antoine Rufenacht*, secrétaire d'Etat au commerce, à l'industrie et à l'artisanat, sur le thème « Les commerçants et le gouvernement », au cours du magazine R.-M.-C.-Choc, sur R.-M.-C., à 13 h. 30.

— *Mme Alice Saunié-Seïté*, secrétaire d'Etat aux universités, est l'invitée du magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— La Tribune libre est ouverte à la *Société des amis du bouddhisme*, sur FR 3, à 19 h. 40.

# LUNDI 24 OCTOBRE

### CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant, de J. Cosmos et J. Chatenet.

*Une famille mêlée à la Résistance, en 1940 en Bretagne.*

19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM (l'avenir du futur) : KING-KONG, de M.-C. Cooper et E.-B. Schoedsack (1933), avec F. Wray, R. Armstrong, B. Cabot, F. Reicher. (N. Rediffusion.)

*La vedette féminine d'une équipe de cinéma venue tourner un film dans une île mystérieuse de l'archipel malais est enlevée par un gorille géant. Il l'emporte dans la jungle peuplée de monstres préhistoriques.*

*Des truquages et une poésie fantastique que n'a pu égaler, malgré ses énormes moyens, le « King-Kong 1976, de John Guillermin.*

21 h. 55, Débat : L'avenir des races.

*Avec MM. P.-P. Grasse, biologiste ; J. Ruffie, professeur au Collège de France ; Y. Coppens, maître de conférence du Muséum d'histoire naturelle, et G. Balandier, anthropologue.*

### CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, La tête et les jambes ; 21 h. 55, Portrait : Les chemins de Chagall, par D. Lecomte (deuxième partie) ; 22 h. 50, Emission de l'INA : Je, sur le Pont-Neuf, de M. Mitrani.

23 h. 20, Journal.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : La chronique du mois ; 19 h. 5, Emissions régionales : Sports 22 ; 19 h. 40, Tribune libre : Jean-François Revel ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : BLUFF, de S. Corbucci (1975), avec A. Quinn, A. Celentano, Capucine, C. Cléry.

*Pendant les années 20, un petit truand et un gangster célèbre s'associent pour monter des escroqueries de plus en plus énormes.*

*Cette comédie italienne, bâclée mais réjouissante, est un démarquage de l'Arnaque.*

22 h., Journal.

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, feuilleton : « Martin Eden », de Jack London. Adaptation D. Chraibi. Avec J.-F. Delacour, E. Weisz. Réalisation J. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, Présence des arts ;

*Premier épisode d'une autobiographie romancée, retranscrit avec des mots d'aujourd'hui.*

20 h., « Le docteur est en visite », de M. Schilovitz. Avec M. Renaud, D. Gence, C. Brosset. Réalisation P. Guinard (rediffusion) ; 20 h. 45, Concert : Orchestre symphonique de la radio bavaroise, avec S. Palm, Gielen) ; 22 h. 30, Entretiens avec Cheng-Tcheng, par C. Hudelot.

23 h., De la nuit.

### FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques : magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Dix-neuvième concours international de guitare ; 21 h. 15, Orchestre symphonique de Boston, direction A. Boult, avec M. Frager, piano : « Symphonie nº 34 », « Concerto pour piano nº 5 » et « Symphonie nº 39 » (Mozart) ; 23 h. 10, Souvenirs de Bruno Walter : Mozart, Brahms, Bruckner, Mahler, Wagner ; 0 h. 5, Passez donc au studio : H. Dreyfus.

# MARDI 25 OCTOBRE

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 14 h. 5, Emission pédagogique (reprise à 17 h.) ; 14 h. 30, Série : L'homme sans visage ; 16 h., Rencontres internationales du troisième âge ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (« Grand-mère, agent secret », deuxième épisode) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Pile ou face, de Cl. Fléouter, B. Bouthier, P. Desfons.

*Avec Michel Sardou, Eddy Mitchell, G. Moustaki, Colette Renard, Michel Berger...*

21 h. 35, A la poursuite des étoiles : Le serpent d'étoiles, par R. Clarke et N. Skrotzky. Réal. M. Ginesy.

*Avec la participation de MM. Ch. Fehrenbach, astronome, directeur de l'observatoire de Haute-Provence ; H. Reeves, astrophysicien ; J. Lequeux, radio-astronome ; J.-L. Heudier, astronome.*

22 h. 25, Emission littéraire : Le livre du mois, de J. Ferniot et Ch. Collange.

*Avec Mmes Anne Sinclair (pour* Léon Blum, *de J. Lacouture) ; Janine Frossard (pour* le Féminisme au masculin, *de B. Groult) ; Anita Hausser (pour* la Machine R.P.R., *de P. Cristol et J.-Y. Lhomeau) ; MM. P. Guth (pour* Lettre ouverte aux gens de vingt ans à qui l'on ment, *de G. Suffert) ; F. Chatelet (pour* les Gamins de Bogota, *de J. Meunier) ; M. Paillet (pour* Vodka-cola, *de Ch. Levinstone) ; P. Salinger (pour* Quatre ans pour changer le monde, *de M. Ullmann) ; E. Mougeotte (pour* les Cent quatre-vingts jours de Mitterrand, *d'A. Bercoff et J. Chabridon).*

23 h. 40, Journal.

### CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Kojak ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dossiers de l'écran. FILM : LE SIX JUILLET, de Y. Karassik (1967), avec Y. Kaiourow, A. Demidova, V. Tatossov, V. Lanovoi (N).

*Les événements du 6 juillet 1918 et le rôle décisif que joua Lénine dans l'une des journées les plus dramatiques de la jeune révolution soviétique.*

*Exaltation du culte de Lénine dans un film historique tourné avec beaucoup de soin, mais dont l'apparente objectivité semble contestable.*

Vers 22 h., Débat : Il y a soixante ans, la révolution soviétique.

*Avec MM. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., Henri Malberg, membre du comité central du P.C., Bernard-Henri Lévy, auteur de* la Barbarie à visage humain, *et deux historiens soviétiques.*

23 h. 30, Journal.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Touche la tortue et Le club d'Ulysse ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le bouddhisme ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : ALVAREZ KELLY, d'Ed. Dmytryk (1966), avec W. Holden, R. Widmark, J. Rule, P. O'Neal, V. Shaw. (Rediffusion.)

22 h. 15, Journal.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Geneviève Serreau (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Byzance regarde Byzance », par R. Auguet ; à 8 h. 32, « L'attachement », par A. Adelmann ; 8 h. 50, « L'étoile de l'alliance », par C. Mettra ; 9 h. 7, La matinée des autres ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec Georges Becker ; 11 h. 2, L'Opéra de Paris sous l'administration de Jacques Rouché, par J. Bourgeois ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Feux du pouvoir », de Jean-Marie Rouart ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... géométrie variable ; à 16 h., Match ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, L'Opéra de Paris sous l'administration de Jacques Rouché : Wagner en français ; 18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London. Adaptation D. Chraibi, avec J.-F. Delacour, E. Weisz, R. Menard. Réalisation JJ. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, Sciences : l'Institut Pasteur... génie génétique ;

20 h., Dialogues : « Quelle Bretagne ? Quelle Celtie ? », avec Ned Thomas et Y. Person ;

*Au-delà des fausses images et du folklore une lutte singulière, une prise de conscience régionaliste, la revendication d'une culture profonde... en Bretagne, mais aussi au Pays de Galles, en Ecosse et en Irlande. Deux universitaires expliquent.*

22 h. 30, Entretiens avec Cheng-Tcheng, par C. Hudelot ; 23 h., De la nuit.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Petites formes ; 10 h., La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles... musique ancienne : une histoire de chasse (Mozart, Haydn) ; à 15 h., R. Strauss ; à 15 h. 32, Œuvres de Poulenc, Milhaud, Stravinski ; 17 h., Studio 107 ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Divertimento ;

20 h. 30, *Festival de Bonn...* Concert de musique contemporaine par l'orchestre radio symphonique de Sarrebrück, dir. H. Zender : « Variations sur un thème de Mozart » (Schweinitz), « Réflexions de Narcisse et Goldmund » (*R. Saxton*), « Ding, pour orchestre » (R. Moser), « Acanto, pour clarinette et orchestre » (H. Lackenmann) ; 23 h., Souvenirs de Bruno Walter ; 0 h. 5, Passez donc au studio.

# CULTURE

INAUGURÉ MARDI PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

## Le musée de la Renaissance sera ouvert au public à Écouen le 28 octobre

C'est le mardi 25 octobre que le président de la République inaugure le musée de la Renaissance installé, comme l'avait voulu André Malraux dès 1969, dans le château d'Ecouen, dont la plus grande partie vient d'être restaurée et remise en état.

Admirable édifice construit par le connétable Anne de Montmorency entre 1538 et 1550, le château d'Ecouen avait été converti en 1807 par décision de Napoléon Ier en maison d'éducation pour les filles de la Légion d'honneur. Cette institution qui resta dans les lieux jusqu'en 1962 laissa le château dans un tel état de délabrement que les affaires culturelles hésitèrent longtemps à le prendre en charge.

C'est alors qu'André Malraux, ministre d'Etat des affaires culturelles, décida lui-même de le confier à la direction des musées de France pour y établir le musée de la Renaissance, où seraient conservées les collections incomparables du musée de Cluny, soustraites au public depuis trente ans faute de place, et des objets qui, ayant appartenu avant la Révolution au château d'Ecouen, retrouveraient ainsi leur cadre d'origine, au milieu d'un décor intérieur d'une rare beauté (1).

La perle des collections d'Ecouen est sans conteste la fameuse suite de dix tapisseries, longue de 75 mètres, dite la « Tenture de David », tissée au seizième siècle, histoire des amours de David et Bethsabée, exposée en 1971 au Grand-Palais. Elle a trouvé un cadre digne d'elle dans la galerie de Psyché et le pavillon du roi situés au premier étage du château, dans le bâtiment sud-ouest.

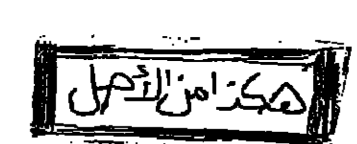
Mais Ecouen, ce n'est pas seulement un château, un musée. C'est aussi un parc de 17 hectares et une forêt de 100 hectares formant un ensemble unique, et qui eux aussi viennent d'être réaménagés. On a redessiné le petit jardin à l'italienne jouxtant le château, et dans le parc aux hautes futaies, on a rétabli les magnifiques allées qui mèneront d'un plan d'eau bientôt peuplé de poissons au terre-plein occidental qui domine la plaine de France. Si le parc est géré par la conservation du château, la forêt est administrée par le département. Tous deux seront accessibles au public dès le 28 octobre, aux heures et jours ouvrables.

Voilà donc plus de cinq ans que MM. Salet et Erlande-Brandenburg, conservateur du musée de Cluny, désormais conservateurs également du musée d'Ecouen, se sont attelés avec une équipe remarquable d'inspecteurs des monuments historiques, d'architectes et d'ingénieurs à un travail considérable où les écueils n'ont pas manqué et si le musée national de la Renaissance, prestigieuse entreprise de la direction des musées de France, est maintenant une réalité, la tâche n'est pas achevée. Il reste encore à restaurer et à remettre en état toute une partie de d'édifice conçu par le connétable de Montmorency, et qui ne reprouvera son nouvel usage qu'en 1981.

ANDRÉE JACOB.

(1) Musée de la Renaissance, château d'Ecouen, ouvert à partir du 28 octobre, de 9 h. 45 à 12 h. 45, de 14 h. à 17 h. 15, sauf le mardi. Moyens de communication : S.N.C.F. ou autobus 268 C, porte de Paris à Saint-Denis.





| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |





## emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux



# KLÖCKNER
INDUSTRIE-ANLAGEN GMBH

**Nous projetons, fournissons, construisons et finançons des installations industrielles, clé en main dans le monde entier.**

Nous sommes chargés de recruter pour une **USINE D'ENGRAIS AU CAMEROUN**

## CHEF D'ATELIER MÉCANIQUE

avec de bonnes connaissances dans l'entretien mécanique d'une usine chimique et de l'expérience pratique avec des machine-outils. De préférence le candidat devrait disposer d'un certain talent d'improvisation.

## CHEF D'ATELIER ÉLECTRIQUE

avec de l'expérience particulière dans l'entretien d'instrumentation d'une usine chimique (sans ordinateur du processus).

*Les candidats pour ces deux postes devront être expérimentés dans l'enseignement des apprentis.*

Pour une **CIMENTERIE AU ZAIRE :**

## CHEF D'ATELIER ÉLECTRIQUE

Le candidat pour ce poste devra disposer d'une formation théorique avec des connaissances électroniques ainsi que de l'expérience pratique dans l'entretien d'une usine de ciment ou chimique et de l'instrumentation.

## CHEF DE SERVICE-COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Le candidat pour ce poste devra disposer d'une formation théorique et de l'expérience pratique de plusieurs années dans ce métier avec des notions de la comptabilité générale. Pour les quatre postes il sera offert un niveau de rémunération élevé avec des autres avantages.

*Les candidatures avec C.V., prétentions et indication de la date d'entrée possible sont à adresser à*

**KLÖCKNER INDUSTRIE-ANLAGEN GMBH, Management Consulting, Mülheimer Str. 54, D 4100 Duisburg**

---

# Programmers-Analysts
# Electronic Design Engineers
## Compensation to 129,000 Fr

*For positions in the United States*

Applications are invited for Software and Hardware Engineers to fill key roles in developing a new generation of advanced telephone switching systems.

*Applicants should have an aptitude, experience, and interest in one or more of the following areas:*

TELEPHONY SYSTEMS ENGINEERING — Requires 5 or more years telephony related experience to define systems, hardware and software requirements for switching systems for the International and North American marketplaces. Experience with international signalling is essential for Milan, Tennessee, systems positions.

SOFTWARE DESIGN — Will be involved in designing, writing, and testing of software for telephony systems. Should have worked on software or similar systems. Experience with international signalling would be highly desirable for positions in Milan, Tennessee.

PCM — Knowledge of PCM transmission and switching hardware is required.

SUPPORT SOFTWARE — Should have software experience in the design of loaders, assemblers, simulators, editors and/or compilers.

SIMULATION — Experience in software simulation of computers or telephony systems desired.

Our headquarters is in Des Plaines, Illinois — a quiet, attractive Chicago suburb in the splendid Great Lakes region; our Milan facility is within driving distance of such cities as Memphis and Nashville, Tennessee. Both our facilities are located in places where you can count on long-term professional challenge and growth, stability, personal rewards, and good family living.

*If you are qualified for any of the immediate openings listed, please send complete resume by air mail to address below. Our representative can give you full details when interviews in France are arranged in the near future.*

Only those with fluency in English need apply.

**Tom Edminson, Telecommunications Division — Switching**
**ITT International Telephone and Telegraph Corporation**
**2000 South Wolf Road, Des Plaines, Illinois 30018, U.S.A.**

**TELECOMMUNICATIONS ITT**
**Switching Center**

---

Pour emplois sur champs de recherche pétrolière en
*EUROPE — AFRIQUE — MOYEN et EXTREME ORIENT*

**Schlumberger**

recherche

# INGENIEURS GRANDES ECOLES

- débutants (ou presque)
- célibataires,
- anglais nécessaire

Envoyer curriculum vitae avec photo à
ST SCHLUMBERGER
*Recruiting Dpt*
42 rue Saint-Dominique — 75007 PARIS

---

OFFRES D'EMPLOIS TOUTES QUALIFICATIONS POUR L'AMERIQUE DU SUD (Brésil, Argentine, Venezuela, etc.) dans revue spécialisée. Doc. ALE (E2), BP 422-09 Paris.

---

## INGÉNIEURS TECHNIQUE
**PROCHE-ORIENT**

Min. 10 ans expér. entreprises bâtiment ou bureau d'études engineering, dont 5 ans second œuvre.
Anglais bilingue indispensable. 250.000 à 300.000 F/an selon expérience + avant. en nature. Ecr. avec C.V., photo, sous réf. 1.033, à SWEERTS, B. P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

---

L'UNE DES PLUS GRANDES ENTREPRISES
## D'AFRIQUE NOIRE
**FRANCOPHONE**
exerçant des activités commerciales et industrielles dans plusieurs pays recherche

## DEUX CHEFS COMPTABLES

Titulaires du D.E.C.S. complet et ayant acquis une solide expérience dans leur métier, de préférence ds une affaire similaire *installée dans la même zone* géographique.

Age souhaité : 28 ans minimum.

Les situations offertes comportent des possibilités d'accession à des postes supérieurs et, dès le départ, seront de bon niveau, tant en ce qui concerne le salaire que les avantages annexes, prévoyance en particul.

Envoyer C.V. détaillé sous référ. nº 6.316, à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

---

# EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale Algérienne de réalisation de grands ouvrages hydrauliques

# INGENIEURS

- Génie civil pour
  - bâtiments — REF. 811 M
  - ouvrages en béton — REF. 801 M
  - *V.R.D.* — *REF. 813 M*
  - terrassement — REF. 804 M
- Spécialistes
  - galeries souterraines — REF. 802 M
  - carrières — REF. 803 M
- Etudes B.A. — REF. 812 M
- Mécanicien
  - pour parc matériel travaux publics — REF. 805 M
- Géomètre
  - pour barrages, digues et galeries — REF. 806 M

Pour l'ensemble de ces postes, il est exigé :
- Une solide formation de base
- Une expérience professionnelle de 10 années minimum.

Envoyer curriculum vitae sous référence correspondante, à EXPANSIAL - 6 rue Halévy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT

---

## offres premier emploi

# 1er EMPLOI INFORMATIQUE

Nous vous proposons, après tests d'aptitude, une formation complète à la programmation.

Au terme d'un stage de 6 mois, vous accéderez à la qualification de programmeur, et vous serez intégrés aux équipes de développement.
Ces postes sont à pourvoir à PARIS.

*CONDITIONS EXIGÉES :*
- Moins de 25 ans ;
- Bac C ou D ;
- Libérés des O.M. ;
- Sans emploi.

**LE CONTINENT « ASSURANCES »**
82, rue de Richelieu - 75002 PARIS
Téléphoner à : M. BORDERIE, 261-81-81, poste 3446.

---

**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**

---

Dans le cadre de la nouvelle loi sur l'emploi des jeunes Agence de publicité offre une excell. opportunité à un

## JEUNE COLLABORATEUR
recherchant son
## PREMIER EMPLOI

Salaire de début : 3 000 F après 3 mois Evolution à 4 000 F au terme de 8 à 12 mois
Il bénéficiera d'un bon complément de formation de publicitaire au cours de différents stages (service du personnel, imprimerie, photogravure, fabrication, presse et édition, dessin publicitaire d'exécution, etc.) devant le faire évoluer vers une *FONCTION COMMERCIALE* (assist., puis chef de publicité)
Nous demandons une formation E.N.C. ou E.S.P. ou E.P.P.R.E.P. ou I.U.T.
Env. lettre manuscrite s/réf. 756

REGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur
75081 PARIS cedex 02
qui transmettra

---

**ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONÉES**
**296-15-01**

---

## IMPORTANT GROUPE EUROPÉEN DEVELOPPANT ACTIVITÉ DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
recherche pour
## ARABIE SAOUDITE
# DIRECTEURS RÉGIONAUX

*Le* Directeur Régional, placé sous l'autorité du Directeur Général de la société, a une large autonomie d'action. Il dirige les activités de la société au niveau de la région.
En particulier :
— Stockage des produits alimentaires ;
— Contrôle de la distribution ;
— Maintien de l'infrastructure en bon état (entrepôt, parc de 80 véhicules).
Il supervise également les services fonctionnels : Personnel (effectif total : 150 personnes environ), Administratif et Comptable et Bureau Informatique.

Ce poste conviendrait à cadre ou ingénieur ayant déjà exercé des responsabilités opérationnelles dans un pays étranger.
L'esprit d'initiative et une grande capacité d'adaptation sont indispensables.
- Pratique de la langue anglaise indispensable ;
- célibataire ou marié sans enfant de préférence ;
- contrat de 2 ans minimum ;
- rémunération élevée.

Adresser curr. vitae + photo sous référ. 72.254, J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transmettra.

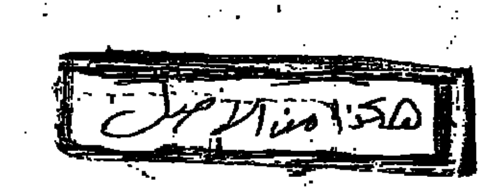
---

**Groupe SAINRAPT et BRICE**
recherche pour
**AFRIQUE FRANCOPHONE et ANGLOPHONE**

# DIRECTEURS TRAVAUX
## CHANTIER ROUTIER

Une solide expérience professionnelle acquise dans un poste similaire ainsi qu'une bonne connaissance de la langue anglaise pour le poste en Afrique anglophone sont indispensables.

Adresser C.V., photo et prétentions à SATOM
5, avenue Galliéni 94250 GENTILLY



| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,69 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |





## emplois internationaux

Société française d'Exportation de Produits sidérurgiques recherche pour sa DIVISION PRODUITS TECHNIQUES

Paris — Anglais Impératif

Déplacements France + Etranger

### ingénieur de ventes

Cette offre s'adresse à hommes jeunes, de solide formation mécanique ou électronique, ayant le goût de la négociation et de la vente et pouvant faire la preuve de leurs capacités à partir d'une première expérience acquise en clientèle industrielle.

Toutes informations sur cette offre *seront données confidentiellement* au téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h30 - 13h30 à 18h par INFORMATION CARRIERE SVP 11.11. qui fixera un rendez-vous aux candidats concernés. (*Réf. 205*).

Information Carrière SVP.11.11

On peut aussi adresser son dossier à SVP Ressources Humaines 65, av. de Wagram 75017 PARIS

---

ENTREPRISE de TRAVAUX PUBLICS *recrute immédiatement pour*

### TÉHÉRAN
### UN ACHETEUR

— ayant une parfaite connaissance de l'anglais ;
— très au courant des formalités douanières ;
— ayant pratiqué une fonction analogue depuis cinq ans environ à l'étranger ;
— connaissant bien le matériel et les matériaux en usage dans les T.P.

Ecrire avec C.V. nº 33.092 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

---

### URGENT

RECHERCHONS POUR CHANTIER EN

ALGÉRIE

durée 12 mois minimum

### CADRE ADMINISTRATIF

pouvant assurer toute la gestion administrative et sociale du chantier.

Ecrire Société COMEVER Boite Postale 45, 38190 BRIGNOUD.

---

Importante SOCIÉTÉ TRANSFORMATION BOIS recherche pour la

COTE-D'IVOIRE

### UN CHEF D'ENTRETIEN ÉLECTRIQUE

Convient à cadre Electromécanicien-Electronicien, capable assurer maintenance important matériel industriel (y compris rebobinage moteurs).
— Très bonne expérience exigée.
— Salaire et avantages très intéressants.

Ecrire nº 33 521 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

---

SOCIETE ALGERIENNE recherche LE RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL de son département

*Instrumentation et Mesure en Mécanique des Sols.*
Anglais nécessaire

Logement et voiture assurés. Résidence à Alger.

Envoyer C.V., photo et prétentions à nº T. 008.353 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

IMPORT. BUREAU D'ETUDES siège social PARIS recherche

### INGÉNIEUR AUTOROUTIER

Diplômé d'une Grande Ecole, cet ingénieur a acquis une bonne expérience en projets d'exécution. Sa disponibilité personnelle lui permettra de travailler soit en France, soit à l'étranger.

Vous êtes priés d'écrire (joindre C.V. et ind. rémunération actuelle) sous référence 911 à Contesse Publicité, 20, aven. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

Importante Société Paris recherche pour séjour Afrique du Nord

### PAYSAGISTE

diplômé Ecole de Versailles + formation complémentaire ou expérience en URBANISME. Quelques années de pratique sont nécessaires pour remplir ce poste qui est à pourvoir rapidement.

Veuillez écrire (joindre C.V. + dernière rémunération) sé référence 1.920, à Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

---

SOCIETE D'INGENIERIE à vocation internationale rech.

### INGÉNIEUR OUVRAGES D'ART

Diplômé d'une Grande Ecole, (+ C.H.E.B.A.P. ou C.H.E.M.), cet ingénieur a acquis une large expérience professionnelle pour partie à l'étranger. Sa disponibilité personnelle lui permettra de travailler tant à l'étranger qu'en France.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Veuillez prendre un premier contact (dont la discrétion vous est assurée) en envoyant votre C.V. et ind. votre actuelle rémunération sous référ. 1.758, à Contesse Publicité, 20, aven. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

**296-15-01**

---



## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux




une des premières sociétés de conseil et services en informatique

recherche pour sa filiale

CENTRINFORMATIQUE

*(CLERMONT-FERRAND)*

### UN INGENIEUR COMMERCIAL

- Il aura pour mission de développer auprès des PME des activités de traitement informatique au moyen de programmes généraux et sectoriels en Service Bureau.
- Le poste nécessite une bonne connaissance des problèmes de gestion d'une PME.
- Le candidat devra avoir un niveau ESC ou équivalent.

Une expérience commerciale SSCI ou vente petits ordinateurs de gestion serait appréciée.

Adresser C.V. détaillé, prétentions et photo à SLIGOS Direction des filiales 91, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX.

---

Société d'Etudes et d'installations de manutention continue de charges isolées

*recherche pour*

LYON

### CHEF DE DÉPARTEMENT

— Responsable de la négociation, vente, étude, fabrication et gestion de son département.
— Formation ingénieur électro-mécanicien.
— Anglais ou Allemand.
— Age 35 ans environ.

*Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à* REGIE-PRESSE Nº T 000375 M. 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

---

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION

GROUPE PHOTOGRAPHIQUE INTERNATIONAL

recherche

1. Pour sa Section VENTES PROFESSIONNELLES ET INDUSTRIELLES

### REPRÉSENTANT

- Prospection et vente de la gamme aux professionnels et industriels.
- Cette offre s'adresse à tout photographe professionnel apte à la vente ou à tout vendeur confirmé familiarisé avec la photo.
- Résidence préférentielle : Nord.

— âge souhaité : 25 ans minimum ;
— formation complémentaire assurée ;
— position Cadre ;
— rémunération intéressante, 13e mois ;
— frais de déplacements ;
— si possible, anglais lu.

2. Pour sa Section VENTES RADIO

### REPRÉSENTANT

- Prospection et vente de la gamme aux établissements hospitaliers et cabinets radiologiques.
- *Cette offre s'adresse à tout candidat cumulant des qualités de vendeur et de technicien radiologique, manipulateur Radio.*
- Résidence préférentielle : Ouest (Nantes).

— *âge souhaité : 28 ans minimum ;*
— formation complémentaire assurée ;
— position Cadre ;
— *rémunération intéressante, 13e mois ;*
— frais de déplacements.

3. Pour sa Section ARTS GRAPHIQUES

### AGENT TECHNIQUE PHOTOGRAVURE

- Mise en route des produits et systèmes Arts Graphiques ; exécution de tous travaux demandés avec la gamme.
- Cette offre s'adresse à tout praticien de la photogravure noir/blanc et couleurs, et des *méthodes de fabrication pour l'offset/* typo/hélio.
- Résidence : LYON, déplacements fréquents.

— âge souhaité : 25 ans minimum ;
— formation complémentaire assurée ;
— position Maîtrise-Technicien ;
— rémunération en rapport avec expérience.

POUR LES 3 POSTES, seront retenus particulièrement : le dynamisme, le sens des contacts humains, l'esprit d'équipe et la présentation.

Adresser lettre manuscrite, curr. vitae, photo et prétentions à HAVAS LYON, nº 1843, qui transm.

---

*Important groupe métallurgique et minier recherche pour son complexe industriel situé dans le Nord*

### ingénieur études métallurgiques (réf. 219)

Diplômé X, Mines, Centrale, Physique et Chimie débutant *ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, plus particulièrement* chargé de problèmes axés sur l'hydrométallurgie extractive.

Poste convenant à un jeune ingénieur de haut niveau, intéressé par le Génie chimique ou psysico-chimique, lisant couramment l'Anglais, Allemand souhaité.

Ouverture ultérieure possible vers poste de responsabilité en production.

### ingénieur d'études entretien (réf. 220)

Diplômé des Arts & Métiers

Débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, Il sera plus particulièrement chargé de l'étude du fonctionnement du matériel en vue d'en améliorer l'entretien.

Poste convenant à un jeune ingénieur orienté vers la technique, esprit curieux, dynamique.

Toutes informations sur ces offres seront données confidentiellement au téléphone du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui fixera un rendez-vous aux candidats concernés.

Préciser la référence.

Information Carrière SVP.11.11

On peut aussi adresser son dossier à SVP Ressources Humaines 65, Avenue de Wagram 75017 Paris.

---

*Société fabriquant et commercialisant des PRODUITS*

### Confiserie Chocolaterie

*C.A. 140 millions de F.*
*Filiale d'un groupe alimentaire européen recherche,*
*dans le cadre d'une restructuration générale impliquant un développement très important de la fonction Marketing,*

### Chef de Produit

*Il prendra l'entière responsabilité d'une des lignes de produits, établira le plan de Marketing qu'il présentera et justifiera lui-même à la Direction Générale du Groupe, après l'avoir étudié avec son Directeur du Marketing.*
*Il devra avoir une FORMATION COMMERCIALE SUPERIEURE et une expérience lui ayant permis d'acquérir une parfaite maîtrise des techniques du Marketing.*
*Rémunération de départ de l'ordre de 90/100.000.*
*Lieu de travail : Région Lilloise.*
*Les dossiers de candidatures —sous Réf. M.1386 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par*

DEVELOPPEMENT

*10 rue de la Paix, 75002 Paris*

---

BORDEAUX

### CHEF DE PROJET INFORMATIQUE CONFIRMÉ

*Connaissance souhaitée : bases de données et télétraitement.*

Une formation économique (type Sup de Co) et une réelle ouverture d'esprit nous paraissent aussi importantes que la connaissance d'une technique ou d'un *matériel spécifiques.*

Envoyez-nous votre dossier de candidature complet sous réf. 1813. Nous vous assurons réponse et discrétion.

OCS conseil en recrutement 37 Quai Richelieu BORDEAUX

---

*Très important Groupe français à vocation internationale*
*recherche pour l'une de ses divisions :*

### UN PHARMACIEN

Il aura un rôle de contrôle pharmaceutique mais surtout un rôle de développement de produits d'hygiène, en liaison avec les services techniques, de fabrication et de marketing.

Ses meilleurs atouts seront :
- *son sens de la collaboration,*
- *une imagination créatrice alliée à un esprit rigoureux.*

Expérience et connaissance de l'anglais souhaitées.

*Lieu de travail : NORMANDIE*

Adresser C.V. manuscrit, photo + prétent. sous référence 3750/O à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra) - Discrétion garantie

---

LABORATOIRE SUISSE recherche pour son équipe d'information médicale

### DÉLÉGUÉS(ES) MÉDICAUX DÉBUTANTS(TES)

résidence sur secteur
pour 83 + 04
*pour 30 + 48 + 84*

Bac. C ou D minimum.
Présentation impeccable.
Voiture personnelle.
*Libres le 14 Novembre pour stage 4 semaines.*

Envoyer lettre manuscrite, photo récente *avec CV détaillé à*
LABORATOIRES ROBAPHARM
2, square Villaret de Joyeuse
75017 PARIS

---

gringoire brossard

Filiale du Groupe International PILLSBURY recherche, *dans le cadre de son plan de* développement, un

### CHEF DE PRODUITS

— de formation commerciale supérieure ;
— avec minimum 2 ans d'expérience dans *Société de biens de grande consommation* ;
— anglais courant.

Nous offrons :
— des opportunités de développement professionnel ;
— une atmosphère de travail intensive et dynamique ;
— une rémunération en rapport avec les performances attendues.

Lieu de travail basé à PITHIVIERS, avec déplacements en France et étranger.

*Adresser curr. vitae, photo et lettre manuscrite à :*
GRINGOIRE-BROSSARD
Mme LIMOZIN
14, avenue de la République
45300 PITHIVIERS

---



LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA SARTHE

recherche

pour son Département Informatique

### JEUNES DIPLOMÉS

(Grandes Ecoles ou équivalent) désirant effectuer leur première expérience professionnelle dans l'Informatique.

Formation complémentaire assurée.

*Ecrire avec prétentions :*

Monsieur le Directeur
de la C.R.C.A.M. de la Sarthe
Cedex 31
72040 LE MANS CEDEX.

---

IMPORTANTE SOCIETE ELECTROMECANIQUE BASSE-NORMANDIE

*recherche pour son USINE de CAEN*

### UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ

(35 ans minimum)
possédant formation électro-mécanicien

Il devra avoir une bonne expérience de la très *grande série dans les secteurs de production,* méthodes, études ou industrialisation, pour prendre la responsabilité d'un service de METHODES.

Adresser C.V. et prétentions sous référ. 2.504 à SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

---

*ENTREPRISE DE CONSTRUCTION* DE BATIMENTS INDUSTRIELS

située région CHAMPAGNE-ARDENNES

*recherche*

### 1 ASSISTANT ADMINISTRATIF

niveau minimum B.T.S.

pour étude *et suivi des problèmes administratifs* et juridiques liés aux marchés exportation.

— Déplacements *fréquents* à l'étranger ;
— Connaissance de l'anglais indispensable ;
— Quelques années d'expérience souhaitées.

Adresser demande, C.V. et photo sous réf. 48.492, P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |





## emplois régionaux

### DIRECTEUR DE PRODUCTION

Constructeur de biens d'équipement mécanique élaborés OUEST ATLANTIQUE - 500 personnes - 150 millions de C.A. - Leader technique - export 60%

recherche un

**INGENIEUR Diplômé Grande Ecole**

• + de 35 ans, son expérience couvre les domaines de la fabrication (usinage, mécano-soud., hydro., montage), des méthodes, ordo-lance., des services divers de l'organisation et de la gestion d'une production, et de la sous-traitance. Elle lui permet d'être le Chef hiérarchique et l'animateur d'un ensemble technique de production.
• Anglais et pratique de l'informatique souhaités.

Adresser CV détaillé + photo + références sous nº 4.259 à : A. GIORGIS
100, av. Charles de Gaulle, 92522 Neuilly Cedex
(réponse sous huitaine)

---

POSTES A POURVOIR SUR NANTES (44)

Référence : 8132 - POUR SERVICES TECHNIQUES INFORMATIQUES

● **INGÉNIEURS DÉBUTANTS (Pos. I) ET CONFIRMÉS (Pos. II)**
Spécialité informatique Travail en temps réel.
Connaissance Assembleur indispensable - Expérience appréciée.

Référence : 8133 - POUR SERVICES METHODES FABRICATIONS ELECTRONIQUES

● **INGÉNIEURS DÉBUTANTS (Pos. I) ET CONFIRMÉS (Pos. II)**
Formation E.N.I. ou équivalent.
Expérience dans la fonction appréciée.

● **INGÉNIEUR POSITION III A (même formation)**
Expérience de plusieurs années indispensable dans un service Méthodes fabrications électroniques professionnelles et/ou grand public.

Adresser C.V. détaillé avec nº tél. (si possible), à : Sernenc Anpe, 12, r. Strasbourg, 44041 NANTES, Cedex Tél. : (40) 47-01-06.

---



Une des premières sociétés françaises de CONFECTION (+ 500 pers.) renforçant ses structures recherche

### CHEF COMPTABLE

• Sous l'autorité du Directeur Général il aura la responsabilité de l'ensemble de la comptabilité générale et analytique de l'entreprise en relation avec le Contrôleur de Gestion.
• 30 ans minimum. Solide formation comptable (D.E.C.S) possédant de bonnes connaissances fiscales et sociales et notions d'informatique.
• Ce poste convient à un homme possédant quelques années d'expérience, organisé et méthodique, pouvant maîtriser les problèmes de relations humaines.
• Il sera capable de suivre l'expansion de l'entreprise.
• Résidence : ville des Pays de la Loire.

*Pour Inf. Compl. écrire sous réf. 6625 C à :*

ORES — CAP OUEST
11 Bd G. Guist'hau
44000 NANTES
Groupe BOSSARD

sperar

---

### SCHLEGEL, systèmes d'étanchéité

recherche pour sa nouvelle filiale en France, installée dans des bureaux modernes à 60300 Senlis.

### UN JEUNE CADRE COMPTABLE

ayant une bonne formation théorique et quelques années d'expérience pratique dans un cabinet ou *une entreprise internationale.*

Il se verra confié l'ensemble de la comptabilité et des tâches administratives, dans une société dynamique, lui offrant d'excellentes perspectives, tant sur le plan national que sur le plan international.

Bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Outre la comptabilité générale et analytique, le *candidat sera chargé des problèmes concernant* la gestion de la trésorerie, des comptes clients et fournisseurs, des déclarations fiscales et sociales, etc.

**Envoyer C.V. détaillé, références et prétentions à**
**M. P. Borloo**
**N.V. SCHLEGEL S.A.**
**140, bd Lambermont, boîte 5**
**B-1030 Bruxelles - Belgique**

---

### FOSTER WHEELER

recherche pour

CHANTIERS FRANCE ET ÉTRANGER

### INGÉNIEURS DE CHANTIERS ET CONTROLEURS DE TRAVAUX

dans les spécialités suivantes :
— génie civil ;
— charpente métallique ;
— tuyauterie, soudure ;
— fours industriels ;
— chaudronnerie ;
— machines mécaniques.

Adr. C.V. et prét. à Chef Service Construction, 31, r. des Bourdonnais, Paris-1er, ou téléphoner : 233-44-32.

---

MARIE BRIZARD FRANCE
*recherche pour son siège social à BORDEAUX*

### 1 chef de service comptabilité et trésorerie

formation niveau expertise comptable, 10 ans expérience indispensable dans sociétés industrielles de grande ou moyenne importance avec application informatique.

*Mission :*
- Assurer le bon fonctionnement des comptabilités, générale - trésorerie et clients - Etablir mensuellement bilans, comptes d'exploitation, résultats de la Sté et en fin d'année les documents requis par les administrations fiscales. - Contrôler la rentrée régulière des créances.

Statut cadre, appointements sur 13 mois, avantages sociaux supérieurs à la convention collective. Promotion envisagée pour candidat de valeur dans un délai de 2 ans environ.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et prétentions à :

MARIE BRIZARD FRANCE
Service du Personnel B.P. 557
33002 BORDEAUX CEDEX

---

### VIDEON

Fabricant de composants électroniques (1100 personnes en France) recherche pour Montville (20 km au Nord de Rouen son :

### CHEF de la COMPTABILITE ANALYTIQUE

Niveau DECS et prouvant une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans une fonction similaire.
Connaissance de l'anglais impérative.
Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à la Direction du Personnel
B.P. 20 - 76710 MONTVILLE.

---

### IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour ses
**Usines du SUD-OUEST**
2.000 *personnes*

### UN CHEF COMPTABLE

qui aura la responsabilité des services de comptabilité industrielle, analytique et gestion de stocks et qui assurera la liaison avec les services financiers du Groupe.

L'évolution du poste nécessite des connaissances et une expérience en comptabilité générale, 35 ans minimum. Diplômes souhaités.

**Lieu de travail 30 kilomètres de Toulouse**

Ecrire avec C.V., photo et prét. ss le nº 30.008 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

Pour animer la branche titres et gestion de Patrimoine d'un groupe d'assurances, une importante banque régionale recherche pour l'une de ses succurs. du
CENTRE EST

**GRADE CONFIRMÉ**

33 ans minimum, possédant expérience et sens commercial.
Poste de responsabilité présentant des perspectives
Ecrire avec C.V. s/réf. 28.566 M. à Havas Contact, 49, rue du Président-Herriot - 69002 LYON qui transmettra

---

**PRESTA-FRANCE**
Travail temporaire
recherche
pour mission
à l'étranger OFF SHORE

**FOREURS**
Anglais courant

*Envoyer C.V. complet à*
PRESTA-FRANCE
M. Villepinte
76, allée Jean-Jaurès
31 TOULOUSE

---

Syndicat de communes pour le personnel municipal de la Haute-Savoie, à Annecy recrute par voie de mutation

**UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

(Echelle indiciaire des Secrétaires généraux de 2.000 à 5.000 habitants)
pour assurer gestion du personnel, tâches administratives, comptables et travaux de la commission paritaire
Les candidatures doivent être adressées AVANT LE 12 NOVEMBRE 1977, à la Mairie de CRAN-GEVRIER
46, avenue de la République
74015 CRAN-GEVRIER

---

STERIA MEDITERRANEE
recherche

**PROGRAMMEURS**

Niveau D.U.T.
2 ans d'expérience
Assembl. T.P. (C1 CS ou strat.)

Adress. C.V. et prétentions à
STERIA MEDITERRANEE
43, boulevard Notre-Dame
13006 MARSEILLE

---

Importante Sté produits chimiq. recherche pour région Sud-Est

**CADRE COMMERCIAL**

pour assurer contacts avec administrations, collectivités industr. et gérer un réseau de grossistes à suivre et à développ.
Poste évolutif à pourvoir rapidement à
AVIGNON
Form. agric. souh. mais pas ind. Adr. C.V. et photo et prét. s/réf. 1104 à P. LICHAU S.A.
B.P. 220 - 75063 Paris Cédex 02
qui transmettra.

---

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS

recherche
pour département ingénierie des stations terriennes de

**LANNION**

**UN JEUNE INGÉNIEUR**

Pour traiter problèmes poursuites des antennes de télécommunications par satellite.
Connaissances sérieuses nécessaires dans domaines comprenant hyperfréquences, moyenne fréquence, asservissements, responsabilités de suivi d'études de recettes et de mise au point d'équipements de mesures sur système d'antenne.

Envoyer C.V. et prétentions à
Groupement ETN/IST
*C N E T*
22670 PLEUMEUR-BODOU

---

SOCIETE RATTACHEE à GROUPE NATIONAL
recherche
un cadre administratif
ayant solides notions comptables
LE POSTE EST A POURVOIR à

**DUNKERQUE**

Faire offre pour premier contact nº T 00466 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

---

## offres d'emploi

### TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION SYSTEMES DIGITAUX
recherche pour faire face à son expansion

### ingénieurs commerciaux

*MINI-ORDINATEURS et SYSTEMES*

(Réf. DSD 1077/302)

Ces postes s'adressent à des diplômés de l'enseignement scientifique supérieur désireux de valoriser leur diplôme par une expérience dans le secteur commercial.

Ils auront l'entière responsabilité de la prospection et des ventes auprès des grandes entreprises et mèneront les négociations jusqu'à leur terme.

Postes à pourvoir : PARIS SUD
NICE.

### spécialiste hardware

(Réf. DSD/1077/331)

Pour assurer la maintenance en clientèle du matériel commercialisé par la Société.

4 ans d'expérience minimum sur :
- systèmes à disques
- *mini-ordinateurs et périphériques.*

Anglais indispensable.

Prévoir formation préalable aux USA.

Poste à pourvoir : PARIS SUD.

### responsable formation

(Réf. DSD/1077/321)

Il devra avoir 2 à 4 ans d'expérience dans ce domaine et bien connaître les techniques pédagogiques
- une très bonne connaissance des matériels informatiques (Hardware et Software)
- une pratique courante de l'anglais qui sera la langue de travail

Il sera chargé de l'organisation et du suivi des cours de formation clients (logiciels de base et matériels).

Formation préalable aux U.S.A.

Poste à pourvoir : NICE

### ingénieur software

(Réf. DSD 1077/312)

3 à 5 ans d'expérience sur mini-ordinateurs (systèmes d'exploitation, assembleurs, Cobol, Fortran, Software de télécommunication).

Il aura travaillé de préférence chez un constructeur ou dans une Société de Service.

Il sera chargé de l'assistance technique auprès des clients avant et après vente (surtout dans le domaine de la gestion).

Il sera très motivé par les problèmes d'applications clients.

Anglais indispensable.

Prévoir quelques déplacements de courte durée en Province.

Poste à pourvoir : PARIS SUD.



*Pour faire acte de candidature, écrire avec C.V., photo, date de disponibilité, prétentions en rappelant la référence du poste à*
*Madame LE GUET, T.I.F., B.P. 5, 06270 VILLENEUVE-LOUBET.*

---

Fédération syndicale patronale recherche pour poste direction collaborateur quarantaine licencié en droit. Expérience gestion commerciale. Env. C.V. réf. et prétent. ss nº 68.468
HAVAS CONTACT
156, bd Haussmann, 75008 Paris.

---

Société d'expertise comptable recherche
COMPTABLE QUALIF. HOMME
Adr. réf. et prét. cabinet : SOREL, 59, rue La Boétie 75008 PARIS.

---

Société informatique Paris recherche
— ANALYSTES
— ANALYSTES PROGR.
— PROGRAMMEURS confirmés I.B.M. - H.B.
Ec. nº T30590M REGIE PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Sté GROUPE P.U.K.
demi-produits cuivreux et aluminium, recherche :

**PROGRAMMEUR COBOL**

résidant région parisienne.
Diplômé IUT ou maîtrise informatique pour démarrage *ordinateur orienté télétraitement.* Contrat durée déterminée. Adr. C.V. et photo à Direction du Personnel.
CUIVRE ET ALLIAGES,
19, r. V.-Hugo, 93170 Bagnolet.

---

Agence de Voyages rech. pour LE VESINET (78)

**COMPTABLE** expérimenté (e) Bon niveau. Sens des *responsabilités. Expérience* recouvrements. Contacts avec clientèle. Travaux divers.
Ecrire avec C.V. et prétentions Monceau Voyages, 11, place du Marché, 78110 LE VESINET.

---

Sté Paris, Nº 1 *Mondial* dans sa spécialité, recrute

**4 TECHNICO-CCIAUX**

ayant la pratique électromécanique, obligatoire bil. anglais.
Demander *M.* Hinsinger,
**ORGATECH,** 164 bd Péreire-17e
754-13-33 + 57-66.

---

**5 PROGRAMMEURS**

ASSEMBLEUR PL 1, DL 1
Power, 2 ans expérience min.
**ORGATECH,** 164, bd Péreire-17e
754-13-33 + 57-66.

---

POUR REGION RUNGIS

**5 ANALYSTES** PROGRAMMEURS

Mitra 15 - C.I.I. langage
Assembleur Cobol
**EU-SELEC** 63, av. F.-Roosevelt,
225-61-10 - 256-37-20

---

**A.T. 2 - A.T. 3**

*Excellente connaissance en B.F. type magnétophone, logique souhaitée.* Env. C.V. av. lett. man. et prétentions, sous nº 72 665,
**J.R.P** 39, rue de l'Arcade, Paris 8e

---

*Importante filiale informatique* recherche
Opératrices confirmées 3742
Perfo. vérif. 129.029.059
Tél. *pour rendez-vous*
747-54-50 poste 253.

---

COMPAGNIE **ASSURANCE** ANGLAISE
(Siège social Paris Centre)

recherche
CADRE pour renforcer son Département comptabilité et gestion financière

Les candidats devront avoir :
— Le D.E.C.S. comptable ou un niveau au moins équivalent, et une formation de gestion.
— De bonnes connaiss. de la langue angl. écrite et parl.
— Une expérience de quelques années dans une compagnie d'assurances, un cabinet d'audit, spécialisé dans ce type de comptabilité, ou le service assurance risques industriels d'une très importante société.

Le poste offert est très évolutif et offre la possibilité d'une formation approfondie tant dans le domaine comptable que dans celui des assurances.
*Ecr. avec C.V. sous réf. 2.517 à*

SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès
92807 - PUTEAUX qui trans.

---

Impte Sté JAPONAISE cherche pr ses bureaux d'ARGENTEUIL une secrétaire BONNES CONNAISS. ALLEMAND
Tel. pour R.-V. 982-09-40.

---

RECHERCHE
COURTIERS EN PUBLICITE
pour mensuel africain en pleine expansion
Fortes commissions.
TELEPH. : 522-39-47.

---

*SOCIETE DE MATERIEL d'ELECTRONIQUE et d'INFORMATIQUE PROFESSIONNELLES "TELECOMMUNICATIONS"*

*recherche un*

### *Directeur des Opérations à l'Exportation*

*Sa mission sera de mettre en place et d'animer les nouvelles structures export de la Société, destinées à répondre aux objectifs très ambitieux d'expansion, décidés par la Direction Générale dès 1978.*

*Ce poste de haut niveau conviendrait à*

***X, Telecom, Supelec, Supaero...***

*âgé de 35 ans minimum, pouvant se prévaloir à la fois de bonnes connaissances en Electronique et en Informatique et d'une large expérience des problèmes à l'exportation (politique de commercialisation, animation des ventes...).*

*Les dossiers de candidatures —sous Réf.M.1385 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par*

DEVELOPPEMENT
*10 rue de la Paix, 75002 Paris*

---

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE CONSEIL EN ORGANISATION ET EN INFORMATIQUE

Leader à l'exportation, recherche

### ingénieurs grandes écoles ou équivalent

**INGENIEURS SYSTEME** (Support projet)
- 3 ans d'expérience IBM 370 ou HB 64 — Réf. 9337/A

**INGENIEURS D'ETUDES**
- 2 ans d'expérience en analyse et organisation — Réf. 9337/B

**INGENIEUR DEBUTANT**
(Grande Ecole seulement) — Réf. 9337/C

*Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions en précisant la référence* du poste à Axial Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, q.tr.

---

***SOCIETE INDUSTRIELLE***

C.A. 280 Millions de Francs,
Filiale d'un des 1er groupes U.S.
proche BANLIEUE OUEST, recherche

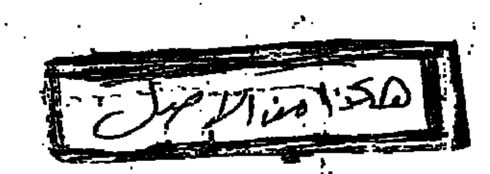
### UN CONTROLEUR DE GESTION

relié directement à la Direction Financière.

Le candidat retenu devra intervenir dans tous les domaines d'exploitation de l'entreprise et par son action, contribuer à l'amélioration ou la mise en place des méthodes de gestion existantes :
- analyse de résultats mensuels
- *études de rentabilité par ligne de produit*
- investissements
- *niveaux de stocks*
- établissement des budgets etc...

Il aura les qualités suivantes :
- diplôme ESCP-ESSEC-HEC-MBA
- âge 28 ans environ
- expérience de 2 à 3 ans si possible dans un cabinet d'audit
- bonnes connaissances comptables
- anglais indispensable
- personnalité dynamique,
- bons contacts,

Le niveau du salaire correspondra à la fonction et à l'expérience acquise.
Envoyer C.V., photo et rémunération souhaitée sous référence 32.399 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.



| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |



## offres d'emploi

La Direction informatique d'une banque de dimension internationationale recherche pour PARIS:

**JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES**
**(X, Centrale, Mines de Paris ou équivalent)**

Outre un excellent esprit d'analyse et de synthèse, les candidats, d'une forte personnalité, manifesteront un sens certain des responsabilités. Les perspectives liées aux postes permettent d'envisager de larges possibilités d'évolution au sein du département ou dans d'autres divisions.

Adresser C.V.+photo réf 2677 M à P.LICHAU S.A. B.P 220 - 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

---




**LE GROUPE DES BANQUES POPULAIRES**
37 banques régionales, 2 banques spécialisées, 3 organismes centraux, 1.750 agences, 24.700 personnes, *44 milliards de francs de dépôts*

propose à

**JEUNES DIPLOMÉS (ÉES)**
**H.E.C. - CENTRALE - MINES - E.S.S.E.C.**
**ou équivalent**

dégagés obligations militaires
postes :

## INSPECTEURS DE BANQUE

- Ils auront pour mission d'examiner et d'apprécier les divers aspects de la gestion bancaire : sécurité, rentabilité, développement, perspectives, synthèse. Formation de départ assurée.
- Au cours des premières années de carrière, ils effectueront en province des déplacements d'environ 3 mois chacun (2 ou 3 par an), alternant avec des séjours plus brefs à Paris.
- Ils devront être dotés d'une forte personnalité caractérisée par : faculté de synthèse, sens de la rigueur, aptitude à la négociation et à l'expression.

Les candidatures manuscrite, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et d'une photo, sont à adresser à :
Michel FARRUGIA - Inspection - M-2,
*CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES*
131, avenue de Wagram. — 75847 PARIS CEDEX 17.

---

Société multinationale bien implantée en France (4.000 personnes) *située en proche banlieue parisienne propose deux postes de haut niveau*

## CREDIT MANAGER
**130.000 F +**

Au sein de la Direction Administrative et Financière, il aura la responsabilité du service Crédit (45 personnes). Sa mission consistera à superviser la comptabilité clients, à faire évoluer les méthodes de recouvrement ainsi que les procédures informatiques de traitement. Il devra élaborer une politique générale de recouvrement sur le plan national en relation avec les différentes agences.
*Ce poste conviendrait à un homme de 30 ans environ, de formation supérieure,* maîtrisant la langue anglaise et possédant une expérience similaire des problèmes de crédit. réf. X 180

## CHARGÉ D'AUDIT *ET D'ORGANISATION*
**100.000 F +**

Il s'agit d'une création de poste. Au sein du service Audit, il sera plus particulièrement chargé d'organisation à l'intérieur de la société sur la base des résultats des audits. Quelques déplacements dans les agences de province sont à prévoir.
Ce poste conviendrait à un homme d'au moins 25 ans, maîtrisant parfaitement l'anglais et ayant une double expérience en audit et en organisation d'environ 2 ans chacune. réf. X 181

Importante société industrielle proche de Paris recherche un

## CHEF DE PERSONNEL
**90.000 F**

*Rattaché au Directeur du Personnel*, il aura la responsabilité de la gestion du personnel de l'administration centrale, des relations industrielles et des études générales relatives à l'ensemble de l'effectif de l'entreprise (plusieurs milliers de personnes).
Le candidat de formation juridique de préférence aura une expérience de la fonction personnel en milieu industriel d'au moins 3 ans. Nous lui offrons un poste évolutif et à responsabilités dans un groupe important. réf. M 12

**INFRAPLAN** Adresser C.V. en rappelant la référence du poste à : Tour de Lyon 185, rue de Bercy 75012 Paris qui traitera les candidatures.

Plain Champs

---

LA GENERALE INFORMATIQUE D'EXPLOITATION

recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé-processing, des

## analystes confirmés

le matériel actuellement installé se compose de :
- DEUX 370/168 - 5000 K chacun,
- UN 370/168 - AP de 6000 K,
- 550 terminaux téléprocessing.

*Envoyer CV (sous référence 217 M)*
*Service du Personnel*
*Tour Franklin, cédex 11*
*92081 Paris-La Défense.*

**GIE**

---

## Marketing Pharmaceutique

**135/150.000 F an**

Un grand laboratoire international recherche afin de lui confier dans un premier temps, le lancement d'un important produit nouveau,
***CHEF de PRODUITS CONFIRME futur MARKETING SERVICES MANAGER***
30 ans min., c'est un diplômé de l'enseignement supérieur, parlant anglais, qui dispose d'une bonne expérience en marketing pharmaceutique.
Ecrire sous réf 540 à GFC -Spécialiste en recherche de Cadres et Dirigeants - qui vous garantit une discrétion absolue

**GFC** 110 rue de Sèvres 75015 Paris

---

**DSM France**

Filiale française d'un groupe chimique européen. Petite équipe autonome et dynamique.

Le responsable informatique recherche pour l'assister :

## UN PROGRAMMEUR

**Profil du poste :**
— Assistance du responsable informatique à l'implantation d'un IBM 37.90 (analyse, programmation, mise en place), qui remplacera fin 1978 le système de time-sharing actuel.
— Maintenance du time-sharing actuellement en place.
— Poste polyvalent de par ses tâches et sa situation *dans l'entreprise (contacts avec tous les services).*
— Evolution vers l'analyse.

***Profil du candidat :***
— 25 ans minimum.
— 2 à 3 années de pratique de l'informatique.
— *Très ouvert à la vie de l'entreprise, flexible.*
— Sens aigu de l'organisation.
— Très bon esprit d'équipe ; très bon contact humain ; diplomate ; sachant prendre des initiatives.
— Connaissance de l'anglais appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
M. Yves CLEMENT - Société D.S.M. FRANCE
5, rue Louis-Lejeune, 92128 MONTROUGE.

---

semma informatique

l'une des unités de SEMA, société de conseil, d'études et d'ingénierie, recherche pour développer ses activités en informatique des ingénieurs diplômés de grandes écoles (X, Mines, E.C.P., Télécom., Sup'Aéro., Sup'Elec.) pour les postes suivants :

## ingénieurs en organisation

Les candidats retenus se verront confier la responsabilité de la mise en œuvre d'un important système informatique de gestion. Ils en assureront la mise en place en collaboration avec l'équipe de conception. Les postes proposés requièrent *une expérience de 3 à 6 ans en organisation. (Réf. 10158M).*

## ingénieurs informaticiens de gestion

Les candidats retenus seront responsables, en fonction de leur compétence, de travaux détaillés et du suivi de la réalisation *des programmes*, ou *affectés à des postes d'assistance* technique auprès des clients de la Société. Une expérience de l'ordre de 3 ans en informatique de gestion, analyse et programmation, est requise. (Réf. 10159M)

## ingénieurs

Ayant au plus un an d'expérience en informatique, ils participeront à des études de gestion automatisée ou de systèmes informatiques. (Réf. 10160M)

Pour ces postes, les candidats devront être disponibles pour des déplacements ou détachements en province et à l'étranger. *Pour certains, une première affectation dans un pays en* voie de développement est à envisager.

*Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à S. Masson, Sema-Sélection :*
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, *rue* Barbès.

semma selection — Montrouge - Lille, Lyon - Marseille

---

**Multinationale**

**Directeur Comptable**

La filiale française (700 *personnes, CA 280 M*) fabrique et vend des produits métallurgiques.
Son siège est à Paris, ses deux unités de production en Province.
Le Directeur comptable, rattaché au *PDG, supervise et anime* les services de la comptabilité et de l'informatique (25 personnes).
Il élabore les meilleurs moyens en compatibilité avec les normes du groupe. Il exerce les contrôles. Son champ d'action : les plans, les budgets, l'analyse financière.
Cette responsabilité peut être confiée à un homme jeune de formation supérieure (HEC, ESSEC,...) possédant une expérience probante de quelques années dans une société multinationale anglo-saxonne *et /ou dans un cabinet* d'Audit.
Le candidat doit s'exprimer avec aisance en anglais et connaître l'outil informatique.
Le groupe peut offrir de réelles et intéressantes possibilités d'avenir.
*La rémunération de départ sera* de l'ordre de 130 000 F/an.

Les personnes intéressées par cette offre sont priées de faire parvenir leurs candidatures dans les *meilleurs délais* à *SEFOP* sous référence DC.1057/M qui d'avance les en remercie.

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

---

GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour le développement de réseaux de transport de données

## UN INGENIEUR INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU

spécialiste de la
«COMMUTATION DE PAQUETS»

capable de concevoir l'architecture et d'animer la réalisation de réseaux utilisant ce procédé.

Cet ingénieur doit pouvoir utiliser l'anglais comme langue de travail et être prêt à travailler dans différents pays d'Europe.

Adresser C.V. et prétentions *s/réf.5589* à P. LICHAU S.A. B.P. 220 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

---

**Filiale Francaise (5.500 personnes)**
**d'un Groupe International**
**CONSTRUCTION MECANIQUE**
recherche pour son Siège Social à **PARIS**

## *jeune cadre diplômé M.B.A.*

**Option Marketing et/ou Economie - Finances.**
*Possibilités certaines d'évolution au sein du Groupe.*

Envoyer dossier de candidature à No 33264 CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

---

## UN CONSEILLER DE GESTION P.M.E.

*Société française figurant parmi les cinq cents premières entreprises françaises, membre d'un groupe industriel multinational, recherche dans le cadre de son activité commercialisation PRODUITS DE CONSOMMATION DURABLES, un conseiller de gestion P.M.E. qui aura pour mission d'assister et de conseiller aux plans de leur organisation et de leur gestion, les moyennes entreprises constituant son réseau de distributeurs. Agé de 30 ans minimum, le candidat retenu sera diplômé d'études supérieures et aura acquis une solide expérience dans la gestion des P.M.E., si possible au sein d'une Société Conseil. Très disponible. Déplacements fréquents dans toute la France, il aura une grande habitude des contacts commerciaux. Les candidats intéressés sont invités à adresser leur C.V. avec photo et prétentions sous n° 33.222 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra. Il sera répondu à toutes les candidatures. Discrétion assurée.*

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |



## offres d'emploi

### UNE TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE ÉLECTRONIQUE

recherche :

**UN CHEF DE DIVISION**

**POUR ASSURER LA GESTION DE SON CENTRE D'ÉTUDES**

**MISSION :**

La mission consiste à :
- organiser et gérer les Services Généraux du Centre (approvisionnement, comptabilité, entretien, reprographie) ;
- animer une équipe de 80 personnes dont plusieurs ingénieurs et cadres ;
- élaborer et suivre le budget du Centre (500 personnes).

**PROFIL :**

Le candidat retenu doit :
- être un ingénieur Grandes Ecoles (Mines, Ponts et Chaussées, E.S.E., Centrale, Télécomm...) ou équivalent ;
- être doté d'une forte personnalité, alliée à une grande maturité ;
- posséder de réelles qualités d'animateur ;
- avoir déjà pratiqué le contrôle budgétaire.

Ce poste sera confié à une personnalité de grande valeur pouvant justifier d'une réussite reconnue dans une fonction analogue.

*Lieu de travail : région parisienne.*

Env. C.V., photo et prét. à n° 33.090 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui tr.




Spécialiste de la restauration des collectivités accueille à la Direction du Personnel de sa Division France au Siège à Bois d'Arcy (78)

### LE (OU LA) RESPONSABLE DE LA GESTION DU PERSONNEL

Le titulaire du poste sera rattaché directement au Directeur du Personnel.

*Il sera compétent en règlementation du travail* en législation sociale.

Ce poste exige de la méthode, de la rigueur, le goût de l'étude, l'aptitude aux relations humaines.

Une expérience au sein d'une société de plus de 1500 personnes est vivement souhaitée.

Salaire 85.000 F par an.
Libre rapidement.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo à : SODEXHO Direction du Personnel 3 av. Newton 78390 BOIS D'ARCY.

### UNE TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉLECTRONIQUE

recherche
pour son centre d'études
en région parisienne

**LE CHEF DE SON SERVICE « GESTION ET PLANNING »**

**MISSION :**

Elle consistera à :
- assurer l'animation d'une équipe de 10 ingénieurs et techniciens responsables de la gestion de grands projets ;
- établir les différents tableaux de bord prévisionnels du centre (charges, moyens, etc.) ;
- préparer et suivre le budget annuel du centre (500 personnes).

**PROFIL :**

Le candidat retenu devra avoir :
- un diplôme d'ingénieur grande école (ou équivalent) ;
- obligatoirement une expérience précise de la gestion de grands projets associée au développement de systèmes et produits ;
- le sens du commandement et du dialogue.

*Ce poste sera confié* à un homme de terrain ayant une expérience en industrie ou en cabinet de conseils, de 3 à 4 ans.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. à N° 33.363 CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

### COMMISSAIRE AUX COMPTES PARIS recherche STAGIAIRES - EXPERTS COMPTABLES

capables d'accéder rapidement à la fonction de RESPONSABLES DE DOSSIERS, EXPERTISE et/ou commissariat.

Il est indispensable de posséder :
- UNE SOLIDE FORMAT. DE BASE JURIDIQUE, *FISCALE ET COMPTABLE (Niveau D.E.C.S.)* ;
- UNE BONNE EXPERIENCE D'AUDIT ACQUISE dans un CABINET ANGLO-SAXON.

Ecr. avec curric. vitae, photo à S.C.M.B.T., P. 18, 7, rue Bergère. — 75009 PARIS, qui transmettra.

### FILIALE FRANÇAISE IMPORTANTE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

recherche

**CHEF COMPTABLE**

**POUR DIRIGER SERVICE 30 PERSONNES**

Ce poste s'adresse à un candidat de valeur ayant :
- une expérience de plusieurs années en comptabilité générale ;
- la pratique de la comptabilité anglo-saxonne ;
- le sens du contact et du commandement.

Anglais indispensable. Lieu de travail : quelques mois sur Paris puis affectation en banlieue-Sud.

Envoyer C.V. et prét. n° 33.389 CONTESSE-Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, q. tr.

### BANQUE

**Filiale Groupe Bancaire International**

*RECHERCHE POUR SON DEPARTEMENT CLIENTELE PRIVEE A PARIS*

**Collaborateur**

Pour assurer, sous la responsabilité du Directeur, un rôle de

**Conseiller en gestion de fortune**

et promouvoir cette fonction auprès de ses Agences en France.

Ce cadre, de niveau classe VI et VII selon expérience et qualités, doit posséder, outre une très bonne culture générale, la maîtrise de la langue anglaise, une grande assurance dans les relations et une forte expérience des titres et de la Bourse.

Adresser C.V., photo et prétentions sous le N° 33.239 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

### COMPAGNIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME

LE PLESSIS PATE
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

recherche
DOMAINE PETROLE et PETROCHIMIE

**UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**
*diplômé grande école*

pour élaboration et négociation de propositions techniques et commerciales.
Expérience acquise en suivi d'affaires et en démarrage d'équipements automatiques appliqués à conduite de procédés pétrochimiques.

Anglais indispensable
Déplacements en France et à l'étranger

Adresser C.V. manuscrit à la direction du personnel.

### INTER INFORMATIQUE PACT INTERIM

recherche
pour missions longue durée
immédiatement à Paris

**PROGRAMMEURS**

1 ou 2 ans expérience min.
COBOL Assembleurs.
PL 1 — RP 6

Téléphoner pour rendez-vous : Mme PELERINS — 508-45-47 ou se prés. avec références : 178, rue Montmartre, 75002 Paris à 16 heures, lundi et mercredi.

MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET, filiale française de l'un des tout premiers groupes pharmaceutiques et vétérinaires mondiaux offre une attrayante possibilité à un

### JEUNE vétérinaire

**dans un poste de**

### chef de promotion

Cette responsabilité conviendrait parfaitement à un homme possédant un esprit créatif, ayant le goût des voyages à l'étranger et des talents pédagogiques.

Ce poste offre une excellente opportunité de carrière dans un groupe en constante expansion et où la formation est une priorité.

Merci d'envoyer un curriculum vitae détaillé avec photo à

MSD
MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

*Direction des Affaires Sociales*
**M.S.D. Chibret**
3, avenue Hoche
75008 PARIS

### HOMMES DE PRODUCTION

**120 - 160 000 F**

**Grande Série - Electromécanique**
**Paris - Province**

Un groupe français de dimensions internationales (effectif 15.000 personnes) recherche des hommes de production pour ses unités de Paris et de province. En liaison fonctionnelle avec les service Etudes et hiérarchique avec les services Méthodes, Outillage et Entretien de ces unités, ils auront l'entière responsabilité de *l'ordonnancement, du lancement et du suivi des fabrications* réalisées en très grande série, faisant appel à des effectifs de 600 à 700 personnes et mettant en œuvre des techniques variées : emboutissage, traitement de surface, usinage, bobinage, montage... Ils seront responsables de l'organisation des campagnes de fabrication (charges/machines - effectifs) par type de produits. Ils *veilleront à l'amélioration des moyens de production* existants et ils participeront à la définition (process, logistique) de ceux devant permettre le lancement de nouveaux produits. Les candidats retenus, âgés d'au moins 35 ans, de formation Ingénieur Centrale, A. et M., ICAM, ECAM, IDN, ENSM..., posséderont obligatoirement une dizaine d'années d'expérience acquise en productions à la chaîne, en grande série, dans le secteur mécanique ou électromécanique. Celle de l'implantation d'usines ou d'ateliers est souhaitée.
Ecrire ss référence 135/M (Paris) ou référence 136/M (province) à :

**G R H Conseils**

3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

### LA DIVISION M.T.I.

(composants d'automatismes industriels)
de la société des produits industriels I.T.T.
recherche

**VENDEURS TECHNICO-COMMERCIAUX**

**PARIS-PROVINCE**

**NOUS DEMANDONS :**
- Formation électromécanique, électronique.
- Expérience de la vente de produits industriels, minimum 2 ans.

**NOUS OFFRONS :**
- Salaire × 13 + frais.
- Avantages sociaux.

Env. C.V. av. photo + prét. à M. HERBILLON, Div. M.T.I., 2, av. Sablons-Bouillants, 77100 Meaux.

Pour faire face
à son développement

**EGL**

recrute des

**INFORMATICIENS**

INGENIEURS, MAITR. ou DUT
confirmés ou débutants.

Pour participer à des projets de
- GESTION : grand système, mini et micro informatique, Data base, réseaux, système temps réel. Réf. G.
- SCIENTIFIQUE et SPATIAL : organismes européens. Réf. STS
- MINI-INFORM. INDUSTR. : acquisition de données processus control. Réf. MI
- GESTION INDUSTRIELLE : contrôle de production. Réf. GI

Envoyez C.V. dét. en préc. réf., 55, rue Hermel, 75018 PARIS ou téléphoner : 257-11-43.
DISCRETION ASSUREE.

Recherch. animateur 20 a. min. pr établissement socio-éducatif. C.V. et photo, C.R.A.D., B.P. 133 61203 ARGENTAN.

SOCIETE INDUSTRIELLE
**LEVALLOIS**
(PRES METRO)
recherche

**JEUNE CADRE ADMINISTRATIF**

Niveau E.N.C. ou maîtrise de gestion pour son service TRESORERIE

- Solides connaissances comptables nécessaires.
- Esprit d'initiative et facilité de contacts souhaités.

Ecrire avec C.V., photo et prét. à T.R. IMPACT, 9, rue Arsène-Houssaye, 75008 Paris, qui trans.

COLLABORATEUR grand stdg, contacts haut niveau. Possib. gains importants. T. : 236-12-30.

Niveau PUBLIC-RELATION pour situation grand standing. Ecrire n° 3 085, à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, r. Marengo, 75001 Paris qui transm.

RADIANCE PUBLICITE
rech. pr son agence de PARIS
UN CHEF DE PUBLICITE (H)
ayant plusieurs années d'expér. agence à ce poste, bon concepteur-rédacteur, possédant entre autres l'expér. des budgets techniques, capable de concevoir une stratégie de communication et d'assurer la mise en œuvre, attiré par le travail en équipe, les contacts clients, le sens des resp. Ecr. lett. man., av. C.V., prét. photo, RADIANCE PUBLICITE, 108, av. Ledru-Rollin 75011 Paris.

Importante Société allemande fabricant de fils et câbles
recherche
pour sa nouvelle filiale française.
UN CHEF DES VENTES
Formation électronique.
Bonne connaissance de l'allem.
Expér. souhaitée ds la branche, sens des responsabilités, *dynamisme.*
Poste autonome, situation d'avenir si capacité.
Env. C.V. détaillé et prét. sous n° 16 822 B à Bleu, 17, r. Lebel 94300 VINCENNES.

Société leader dans la transformation du bois recherche pour le développement de son activité mobilier

### DIRECTEUR DES VENTES

Le candidat devra :
- être âgé de 32 ans et plus ;
- justifier d'une bonne expérience dans la promotion, la vente de meubles, l'animation des ventes et être introduit auprès des centrales d'achat.

La rémunération et les possibilités de promotion sont importantes

Adresser C.V. à Mlle de Carné
*15, rue du Clos-Feuquières,*
75015 PARIS.

Importante Société en forte expansion
VENTE PAR CORRESPONDANCE
diffusant produits culturels recherche pour son siège PARIS

### chef de groupe produits v.p.c.

Il :
- définit à court et moyen terme les produits correspondant aux besoins de la clientèle,
- impulse, anime et coordonne l'ensemble des activités liées à la préparation et au lancement de chaque campagne v.p.c.
- suit et contrôle étroitement la commercialisation des produits *sur les plans C.A., rentabilité et satisfaction de la clientèle.*

De formation supérieure, il justifie d'une expérience approfondie des méthodes pratiquées en marketing v.p.c. C'est un animateur et un entraîneur, alliant une forte imagination créatrice et commerciale à une grande rigueur de gestion.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., et rémunération actuelle sous référence 723M à notre conseil :

centor — DEPARTEMENT EMPLOI
*13bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS*

### Yves Rocher

recherche
pour sa Chaîne de Magasins

**UN ATTACHÉ DE GESTION**

**PROFIL :**
Baccalauréat - I U T Finances, Comptabilité, Gestion.

**EXPERIENCE :**
2 ans dans un Cabinet comptable ou 2 ans dans Gestion d'une Chaîne de Magasins.

**POSTE :**
Suivi et Conseil de la gestion comptable et financière de la chaîne des magasins YVES ROCHER.
Fréquents déplacements.

**UN (e) CHARGÉ (e) D'ÉTUDES**

**PROFIL :**
Bac G2 - I U T GESTION - ECCIP.

**EXPERIENCE :**
souhaitée mais non indispensable.

**POSTE :**
Suivi et Contrôle des opérations publicitaires : rendement, rentabilité, généralisation.

**UN COLLABORATEUR**
pour le Développement Magasins.

**PROFIL :**
Bac G3.

**EXPERIENCE :**
non indispensable.

**POSTE :**
Apporter assistance sur le terrain à l'équipe en place. Réaliser des études de marché sur les villes « objectifs ».

Il est indispensable de posséder une voiture

Adresser C.V., photo et prétentions en rappelant le poste souhaité à YVES ROCHER, Direction Magasins. 62, avenue d'Iéna. 75116 PARIS.

### Les journaux font-ils mieux leur travail que les annonces de recrutement?

Pourvus ou non d'un emploi, désirant ou non en changer, les cadres lisent dans leur grande majorité les offres d'emploi diffusées dans la presse.

En confirmant ce point, l'enquête MAKROTEST - HAVAS CONTACT met fin à une *vieille polémique* comme *elle lève* aussi le voile sur d'autres interrogations tout aussi essentielles et tout aussi controversées.

Le contenu des annonces, leur taille, la *présence ou l'absence du nom de l'entreprise* qui recrute satisfont-ils les cadres ? Jouent-ils un rôle, et lequel, dans leur décision de répondre aux annonces qui leur sont destinées ?

Quel type d'annonce incite le plus les cadres concernés à répondre ?

HAVAS CONTACT a prévu de présenter les résultats de cette enquête aux responsables de recrutement qui voudraient bien en formuler la demande.

Pour cela, il suffit d'appeler :
Marie-France HECKLY (poste 247), ou
Sylvie CARPENTIER (poste 246)
HAVAS CONTACT
156, bd Haussmann,
75008 PARIS.
Tél. : 236.42.81 - 755.99.08.

### LA GENERALE INFORMATIQUE D'EXPLOITATION

recherche

*pour le développement* dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé-processing,

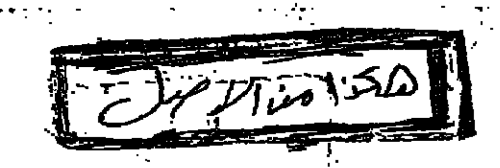
des

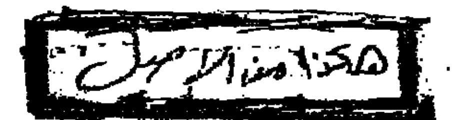
**programmeurs**

Le matériel actuellement installé se compose de :
- DEUX 370/168 — 5000 K chacun,
- UN 370/168 — AP de 6000 K,
- 550 terminaux téléprocessing.

Envoyer CV *(sous référence 216 M)*
Service du Personnel,
Tour Franklin, cédex 11,
92081 Paris-La Défense.

**GIE**







| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |



## offres d'emploi

### informatique

Importante Société de Services et Systèmes Informatiques filiale de grands groupes industriels français, recherche

**INGENIEURS GRANDES ECOLES**
pour le développement de ses lignes de produit :

- logiciel tous types d'ordinateurs,
- systèmes de gestion sur mini-ordinateurs,
- systèmes industriels.

*Une bonne expérience dans chaque ligne de produit et des références dans des fonctions similaires sont nécessaires.*

Ils seront :

**CHARGES D'AFFAIRES**
Leur mission consiste à assurer sous tous leurs aspects, la gestion et le développement des affaires existantes et nouvelles en contact permanent avec la clientèle.

**CHEFS DE PROJETS**
Leur mission consiste à assurer l'étude et la conception des applications et le contrôle technique des équipes de réalisation.

**INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX**
*Leur mission consiste à analyser, à formaliser les besoins de nos clients et à rédiger les propositions. Ils doivent défendre en clientèle les solutions techniques proposées.*

*Adresser sous réf. AF/10 C.V. détaillé, photo et prétentions à I.C.A. qui transmettra. Discrétion assurée.*

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---

**CONSTRUCTEUR FRANCAIS DE MATERIEL INFORMATIQUE**
**LEADER DANS LE DOMAINE DES SYSTEMES TRANSACTIONNELS**
(PARIS SUD)

recherche :

**INGENIEURS D'ETUDES (HARDWARE)**

pour développer des matériels informatiques temps réel ; ces postes conviendraient à des ingénieurs grandes écoles (Supélec ou équivalent), ayant acquis une bonne expérience dans la réalisation de circuits logiques à base de microprocesseurs, et disposés à s'intégrer dans une *équipe d'ingénieurs hardware*, logiciel et mécaniciens.

*Pour certains de ces postes un séjour de longue durée aux Etats-Unis (1 an environ) est prévu.*

Adresser candidature avec photo et prétentions à No 33273 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra *75040 PARIS CEDEX 01*, qui transmettra. Indiquer, avec le curriculum vitae la (ou les) Sociétés à laquelle il ne doit pas être transmis. Les candidatures seront traitées confidentiellement.

---

**GM GENERAL MOTORS FRANCE**

recherche son

***FORMATEUR TECHNIQUE***

Il aura pour mission de :
- concevoir et réaliser des programmes de *formation technique*,
- consulter et orienter le personnel pour la formation individuelle,
- participer à l'organisation administrative du service formation.

Sa formation de base sera équivalente à celle d'ingénieur électromécanicien.

Il sera dynamique - organisateur - pédagogue et possédera une expérience en industrie.

La connaissance de l'anglais sera appréciée, position cadre.

Rémunération 80.000 F. an.

Envoyer C.V. et prétentions - service du Personnel YM - 5 boulevard Galliéni - 92231 GENNEVILLIERS.

---

**Notre Société est un des Grands de l'Electronique Française**

Pour développer nos ventes à l'exportation, *nous recherchons des*

**RESPONSABLES EXPORT**

- Zone AFRIQUE - ANGLOPHONE
- Zone EXTRÊME-ORIENT

Hommes d'expérience dans le domaine des biens d'équipement, habiles négociateurs aux échelons les plus élevés des administrations étrangères, les candidats devront être âgés au minimum de 30 ans.

La pratique courante de l'anglais est indispensable.

*Postes à Paris. Voyages fréquents.*

Adr. C.V., prét. et photo à nº 33.352 CONTESSE Publicité, 20, av. l'Opéra, *75040 PARIS CEDEX 01.*

---

Pour son CENTRE D'ÉTUDES situé
DANS LA BANLIEUE PARISIENNE

Une importante société française
**d'INFORMATIQUE et d'AUTOMATIQUE**
recherche

**JEUNES INGÉNIEURS**
**(Grandes Ecoles)**

pour participer à la conception et à la réalisation de vastes projets de télécommunications.

Les candidats retenus devront avoir :
- — Une forte personnalité ;
- — Une expérience réelle (même limitée) dans le domaine du logiciel pour micro-processeurs ;
- — Un goût prononcé pour les contacts humains et le travail en équipe.

Il sera offert :
- — Une activité motivante dans un domaine en expansion permanente ;
- — Une ambiance de travail dynamique ;
- — De réelles possibilités de se constituer une carrière au sein d'un groupe important.

Env. C.V., photo et prét., Nº 32.889, CONTESSE *Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.*

---

**3M**

Usines de Beauchamp (Val d'Oise)
recherche pour compléter son département

ORGANISATION

**ingénieur**

- débutant ou ayant une première expérience,
- de formation mécanique ou chimie,
- anglais indispensable,
- connaissances en informatique, TIME SHARING, recherche opérationnelle ou M.T.M., souhaitables.

*Il sera chargé des études d'organisation* de la production (implantation, méthodes de stockage et manutention, *optimisation* des coûts de fabrication, études de temps et de rentabilité, liaison informatique/production).

Devant agir en conseiller (position staff), le candidat retenu possédera un *excellent contact humain* à tous niveaux et le sens de la persuasion.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions au Service Recrutement 3M FRANCE avenue Boulé - 95250 BEAUCHAMP

PA-SVP

---

**ingénieur chef des méthodes**
100 000 F +

**FAÇONNAGE DES METAUX EN FEUILLES**

Nous sommes un groupe métallurgique important (C.A. 300 millions, 2 000 personnes, 7 usines) *dont l'activité est principalement orientée vers* l'INDUSTRIE AUTOMOBILE. Nous recherchons un ingénieur ayant acquis une spécialisation dans le façonnage des métaux en feuilles pour lui confier un département méthodes : définition des matériels et outillages de fabrication, établissement des modes opératoires, optimisation des coûts de production, études de postes et analyses chronométriques. Il dirigera un service d'une dizaine de personnes et travaillera en liaison étroite avec les services technico-commerciaux et les Directions opérationnelles de production.
Poste à pourvoir en banlieue Ouest Paris.
Notre croissance constante permet aux ingénieurs de valeur d'envisager une évolution vers une Direction opérationnelle.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 707277/M à M. PERCHE Responsable branche Industrie (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

**BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sperar

---

**MIT INFORMATIQUE**

*Dans le cadre du développement de ses activités d'assistance technique recrute le personnel TRÈS CONFIRMÉ suivant : (2 à 5 ans d'expérience)*

**ANALYSTES ET PROGRAMMEURS**

IBM, DOS ou OS
- Spécialistes Assembleur.
- Spécialistes PL 1.
- Spécialistes IMS - DL 1.

HB 66
- Spécialistes TDS - IDS.
- Spécialistes COBOL.

Adresser curriculum vitae détaillé à :
MIT INFORMATIQUE, 5, r. du Helder, 75009 Paris.

---

**L'OFFICE COMMERCIAL PHARMACEUTIQUE**
(4.800 personnes - C.A. 4,5 milliards de francs)
recherche pour ses projets TEMPS RÉEL

**INGÉN. INFORMAT. DÉBUTANT**
(Télécom, Supaéro, Supelec, ENSL... Option Inform.)

Env. C.V. et prétent. à Direction Affaires Sociales, Service du Recrutement, 24, rue des Ardennes, 75940 PARIS CEDEX 19.

---

**ingénieurs confirmés X, CENTRALE, A et M...**

Une Société d'ingénierie et de construction *d'ensembles industriels clés en main dispose* de plusieurs postes de

**DIRECTEUR DE CHANTIER**
en France et à l'étranger.

Vous prendrez en charge la direction technique et la gestion administrative et budgétaire d'un chantier de longue durée (3 à 5 ans).
Vous animerez une importante équipe d'ingénieurs et de techniciens et assurerez sur le site les relations avec le client.
Votre réussite à ce poste implique une expérience éprouvée de plusieurs années dans la direction de chantier (de préférence grandes installations électro-mécaniques, centrales thermiques, pétrochimie).
D'intéressantes perspectives de carrière peuvent alors être envisagées.

Adresser votre candidature s/réf. 9345 à Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

---

***BANQUE***

FILIALE GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL

recherche pour son département

**CLIENTÈLE PRIVÉE A PARIS**

**COLLABORATEUR**

*pour assurer sous responsabilité* du directeur un rôle de conseiller en gestion de fortune et promouvoir cette fonction auprès de ses agences *en France.*

Ce cadre de niveau classe VI ou VII selon expérience et *qualités doit posséder*, outre une très bonne culture générale, la maîtrise de la langue anglaise, une grande aisance dans les relations et une *forte expérience des titres et de la Bourse.*

Adr. C.V., photo et prét. Nº 33546 CONTESSE Pub. 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmet.

---

**CÉRABATI**

*Première société française de*
**REVETEMENTS et SANITAIRES en CERAMIQUE**

cherche pour sa Direction Exportation un

**responsable de zone Moyen Orient**

*Ce spécialiste* EXPORT, ESC, 30 ans minimum, doit avoir une bonne première expérience dans ce domaine, l'habitude des négociations à l'étranger.

Connaissance produits bâtiment appréciée.
*Anglais parfait indispensable, — deuxième langue* appréciée. Déplacements à prévoir 1/3 du temps.

*Veuillez écrire sous référence M 197 à*

***INTERCARRIÈRES***
5, rue du Helder 75009 Paris

---

**A H S**

**Groupe International de Matériel médical et chirurgical**

*implante son quartier général Européen* à PONTOISE et cherche à s'adjoindre :

**UN PLANNING OFFICER**

Pour consolider les plans et les budgets des filiales européennes.

Il sera le conseil des Controllers pour l'établissement de leurs prévisions.

Le candidat de niveau D.E.C.S. aura une pratique de 2 ans de la comptabilité des multinationales *ou une expérience d'audit en cabinet.*

Il parlera anglais couramment,

acceptera de voyager 25 % de son temps ·pidement.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions à :
A H S / FRANCE - D.R.H.
Boîte Postale 716 — 95004 CERGY.
Discrétion totale assurée.

---

**Publicis Conseil**

recherche

**chargé d'études débutant**

Formation nécessaire :
École pratique des Hautes Études 6e Section ; ou niveau Doctorat — sociologie, ethnologie, histoire, philosophie, lettres modernes — la recherche étant axée sur le monde contemporain.
Stage de formation aux Études de Marché apprécié.

Adresser lettre C.V. et photo à Jacques MOULIN
**PUBLICIS CONSEIL**
35, rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine

---

Pour diffuser notre gamme de
**MINI-ORDINATEURS**
destinés aux applications scientifiques et industrielles,
nous engageons des

**INGÉNIEURS COMMERCIAUX**

- de formation école d'Ingénieurs ou Maîtrise de Sciences,
- ayant 2 ans d'expérience du terrain.

En complément de leur savoir-faire, nous leur apportons : la sécurité d'un grand groupe multinational, l'appui de toutes les structures de la société (marketing, logiciel, technologique,...) au niveau de leur activité quotidienne.

La rémunération (fixe et partie mobile liée aux résultats) est intéressante.
Les postes sont à pourvoir à Paris et en Province.

Adresser c.v. et prétentions, sous réf. 1879, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris.

Plain Champs

---

**LA GENERALE INFORMATIQUE D'EXPLOITATION**

recherche
pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé-processing, des

**ingénieurs système débutants**

le matériel actuellement installé se compose de :
- DEUX 370/168 - 5000 K chacun,
- *UN 370/168 - AP de 6000 K,*
- 550 terminaux téléprocessing.

*Envoyer CV, (sous référence 219 M)*
*Service du Personnel,*
*Tour Franklin, Cédex 11*
*92081-Paris-La Défense.*

**GIE**

---

**GROUPE INTERNATIONAL**
DISTRIBUANT PAR SES FILIALES COMMERCIALES SITUEES DANS LES GRANDS PAYS EUROPEENS SES PRODUITS DE PIECES DETACHEES AUTOMOBILE ET DE PETIT MATERIEL INDUSTRIEL
CREE, auprès de sa DIRECTION GENERALE PARIS Le poste de

**DIRECTEUR MARKETING EUROPE**

Ce qui implique :
. d'être parfaitement TRILINGUE :
FRANÇAIS - ALLEMAND - ANGLAIS
. d'avoir une expérience confirmée du marketing de produits techniques de grande consommation.
. de posséder une personnalité rayonnante capable de faire transformer ses études et ses conseils en réalisations profitables.

*La rémunération*, négociable, ne sera pas inférieure à 150.000 FF.

Ecrire manuscrit (+ photo ) à :
L. JUSTET Psychologue
*18, rue des Grottes - 84000 AVIGNON*

---

### informatique

Importante Société de Services et Systèmes Informatiques filiale de grands groupes industriels français, recherche

**INGENIEURS COMMERCIAUX**
pour le développement de ses lignes de produit :

- logiciel tous types d'ordinateurs,
- systèmes de gestion sur mini-ordinateurs,
- systèmes industriels.

Une formation supérieure, une bonne expérience dans chaque ligne de produit et des références dans des fonctions similaires sont nécessaires.

*Adresser sous réf. IC/10, C.V. détaillé, photo et prétentions à I.C.A. qui transmettra. Discrétion assurée.*

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |



## offres d'emploi

Pour un de ses
HYPERMARCHES
(C.A. 100 millions de F.) qui fonctionne en filiale autonome, un des leaders français de la distribution crée le poste d'

### adjoint du directeur

- Il sera son conseiller OPERATIONNEL de gestion.
- Il analysera la VIE du magasin, en liaison avec les différents services, tirera des conclusions et proposera des plans d'action. Il disposera pour cela d'un outil informatique particulièrement performant.
- Il prendra, en plus, dans un deuxième temps des responsabilités hiérarchiques.

Nous recherchons un diplômé d'une grande école commerciale qui ait 3 à 5 ans d'expérience, dans la distribution de préférence.
Le poste est à pourvoir dans la banlieue Est de Paris.

Pour recevoir des informations complémentaires écrire sous référence 1210 A.
egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

---

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE DE CONSTRUCTION *ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE*
recherche

### DES DIRECTEURS de Grands Projets

Ces postes conviendraient :
— soit à des ingénieurs électroniciens de haut niveau,
— *soit à des ingénieurs informaticiens confirmés.*

Les responsabilités sont importantes et requièrent, outre d'excellentes connaissances en technologie électronique en informatique, une grande aptitude à l'animation d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens très compétents dans leur domaine.

Le niveau de rémunération est élevé.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 33.053, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

SOPAD (NESTLÉ)
recherche, pour tenir après formation un poste d'

### ACHETEUR

UN JEUNE HEC, ESSEC, ESCP...
(Premier Emploi)

Intéressé par les problèmes techniques et la négociation et connaissant si possible l'anglais et l'allemand.

Dans le domaine qui lui sera confié il devra prospecter le marché, assurer l'approvisionnement des usines et gérer les stocks.

Ecrire avec C.V. et prétentions à la Direction du Personnel
17, quai Paul-Doumer - 92401 COURBEVOIE

---

Le Directeur Central de gestion d'un groupe de presse et d'édition produisant et commercialisant dans le monde entier des périodiques et des livres recherche pour l'assister à temps plein

### cadre financier et administratif

+ de 45 ans

De formation solide en finances-comptabilité, il justifie d'une expérience approfondie acquise sur le terrain : Direction Financière et Administrative, par exemple. Il parle l'anglais.

Ecrire avec C.V. et rémunération actuelle sous réf. 722 M à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

---

Important centre informatique de gestion, région parisienne, *équipé de matériel de grande puissance* recherche pour son département EXPLOITATION

### informaticiens

niveau DUT informatique ou équivalent
- expérience indispensable dans la fonction de pupitreur *sur grosse configuration IBM* avec environnement téléprocessing.
- travail en équipe
- postes de responsabilité

*Envoyer CV et photo, sous référence 220 M à MEDIA SYSTEM, 104 rue réaumur 75002 Paris.*

---

### directeur exportation

PARIS 150 000 F +

Filiale d'un grand groupe international, une société française spécialisée dans L'ÉQUIPEMENT POUR COLLECTIVITÉS (+ 100 MMF, 280 P) recherche son responsable commercial à l'exportation.

Celui-ci, dépendant du Directeur Général, participera à la détermination de la politique commerciale à l'export, à son animation. Il mène toutes actions commerciales de nature à développer l'impact de la société et son image de marque sur les marchés extérieurs. Il gère le budget de son département.

Agé d'au moins 35 ans, ayant une formation supérieure grandes écoles, une parfaite maîtrise de l'anglais, il apportera obligatoirement une expérience de l'engineering et des chantiers, de la vente à un haut niveau de biens d'équipement dans le monde entier, et la pratique des questions financières liées aux échanges internationaux.

Ecrire sous la référence M 164 à F. LECOQ. Aucun renseignement ne sera transmis sans *l'accord préalable des candidats.*



40, rue du Four
75006 Paris
548.24.96

---

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour sa
DIRECTION INFORMATIQUE

### CHEF DE PROJET

Pour développement de système "gestion" et "process" sur mini ordinateurs (type P.D.P. 11).
- formation ingénieur
- minimum 3 ans expérience
- solide connaissance Software
- connaissance de l'anglais

Écrire avec C.V. sous n° 17010 B
bleu 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES qui trans.

---

### C.E.R.I.A.

Centre d'étude et réalisation en Informatique appliquée - Société coopérative de production

recherche

- INGÉNIEURS D'ÉTUDES
- ANALYSTES RÉALISATEURS

— Pour réalisation de systèmes de gestion ;
— Pour développement de micro-systèmes.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à C.E.R.I.A., 25, rue Vergniaud, 75013 Paris.

---

*ORGANISME PUBLIC*
En prise directe sur tous les problèmes concernant l'Environnement,
recherche

### 1 chargé d'études

Responsable sur le plan technique de l'élaboration et du suivi des programmes d'action en matière d'environnement, en liaison avec les différentes instances nationales et internationales.

Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, débutant ou ayant une ou deux années d'expérience, il aura à s'intégrer à une équipe légère et disposera de ce fait d'une large délégation de responsabilités.

Adressez CV avec photo et prétentions, sous réf. 222 à : SVP RESSOURCES HUMAINES,
65, Avenue de Wagram, 75017 PARIS.

*SVP RESSOURCES HUMAINES*

---




Fromageries BEL
LA VACHE QUI RIT
(C.A. du Groupe en 1977 2 milliards)

recherche pour son siège social
Quartier Saint-Lazare Paris

### UN CHARGÉ D'ÉTUDES ET ANALYSTE DE GESTION

Comptabilité analytique et budgets

— Formation supérieure (école commerciale + D.E.C.S. souhaitables) 2 ans d'expérience.
POSSIBILITE D'EVOLUTION.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions Fromageries BEL, 4, rue d'Anjou, 75008 Paris.

---

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
secteur manutention ingénierie et automatisme
recherche

### DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le candidat retenu aura déjà acquis une expérience de la comptabilité analytique appliquée aux contrats d'ingénierie en France et à l'étranger. Il devra être capable de mettre en place un système de contrôle par l'informatique.
Salaire intéressant - Poste évolutif.

Ecr. avec C.V. détaillé sous référence DAF/EC, à : T.A.S., 77, rue La Boétie - 75008 PARIS.

---

IMPORTANTE BANQUE AMÉRICAINE
Quartier Etoile
recherche

### JEUNE CADRE

ESSEC - SUPDECO - HEC - MBA

Ce poste nécessitera un travail intensif dans le domaine des évaluations de Crédits Commerciaux. Le candidat retenu devra posséder :
- un esprit d'analyse ;
- de bonnes notions en comptabilité et analyse financière.

Première expérience non indispensable.
Anglais courant impératif.

Env. C.V. et prétent. ss le n° 7.845 à « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui tr.

---

PAMPUS FLUORPLAST
Z.I. D'ARGENTEUIL
recherche pour son service commercial
(emploi sédentaire)

### un collaborateur

NOUS DEMANDONS :
- d'excellentes notions techniques, commerciales et administratives.
- de bonnes connaissances dans la vente des produits finis suivant plans.
- une certaine expérience dans les fournitures industrielles.

NOUS OFFRONS :
- place stable.
- possibilité évolution rapide vers position cadre.

Envoyer C.V. manuscrit et photo
4, rue de Salonique
95101 ARGENTEUIL CEDEX

---

IMPTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
proche BANLIEUE SUD
*recherche*

### INGÉNIEUR - ANALYSTE

FORMATION GRANDE ECOLE pour :
— développement de logiciel système sur mini-ordinateurs.

Quelques années d'expérience et connaissance de la langue anglaise exigées.

Adr. C.V. man. sous le n° 32.833 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

---

IMPTE AGENCE INTERNATIONALE
recherche

### CHEF DE PUBLICITÉ

Junior

JEUNE DIPLOMÉ(E)
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

réellement motivé par la communication

Sens commercial. Goût de l'initiative et des responsabilités. Personnalité évolutive. Bilingue *français-anglais.*

Adresser C.V. et photo sous N° 712.801 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

---

IMPORTANT HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN
recherche

### CADRE ASSISTANT DIRECTEUR COMMERCIAL

pour activités de diffusion et de promotion
Les candidats devront avoir au minimum 25 ans, une formation commerciale et un sens développé des contacts humains.
Le poste comporte de nombreux déplacements en province.
Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 33.401 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
recherche pour son
DEPARTEMENT IMMOBILIER

### ATTACHÉ DE DIRECTION

- connaissant bien le montage et le suivi des crédits promoteurs,
- possédant un très bon niveau d'anglais,
- désireux de compléter son expérience bancaire au sein d'un établissement à vocation internationale.

Adresser lettre et C.V. détaillé ss référ. 3742/O
MINET Publicité 40, rue Olivier-de-Serres
75015 PARIS (Discrétion assurée)

---

Importante organisation professionnelle
recherche pour son service économique et financier

### UN COLLABORATEUR

Niveau licence ou maîtrise Sciences Eco.
25 ans minimum
Connaissant spécialement problèmes actuels financement construction immobilière.

Adresser lettre manuscrite de candidature avec C.V. et photo sous N° 6.568, LE MONDE Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris 09.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche pour son Département ETUDES

### CHEF DE PROJET

*Système Télécommunications*

30 ans minimum.
Formation E.S.C., Sup. télécom..
Anglais courant.
*Basé : PARIS.*
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, sous référence 28514, à Havas Contact - 156, bd Haussmann Paris 8e

---

Très important groupe textile international spécialisé dans la fabrication de tissus de qualité recherche pour sa filiale parisienne

### DIRECTEUR COMMERCIAL

Vendeur de haut niveau, expérimenté, dynamique, bien introduit auprès des fabricants de prêt-à-porter féminin et grossistes en tissus à travers la France.

Rémunération intéressante plus un intéressement sur la réalisation des objectifs.

Position d'avenir pouvant mener rapidement au poste de Directeur Général.

Répondre sous réf. DT/MB avec C.V. détaillé, à : T.A.S., 77, rue La Boétie - 75008 PARIS.

---

SOCIETE LOCATION BANLIEUE SUD-EST PARIS
recherche

### JEUNE CONTROLEUR BUDGÉTAIRE

(25 ans environ), déplacements possibles, formation souhaitée, B.T.S. Comptable ou équivalent.
Ecrire sous le numéro T 00499 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

---

Important Cabinet d'AVOCATS internationaux
recherche

### JURISTES TRÈS QUALIFIÉS EN DROIT DES AFFAIRES

Ayant maîtrise ou doctorat en droit, Sciences Po, D.E.C.S., E.S.S.E.C., Sup. de Co. ou équivalent. Ayant au moins 3 ans d'expérience juridique ou fiscale dans un cabinet français ou anglo-saxon ou une entreprise.
Excellentes connaissances de l'Anglais, Allemand souhaité.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à n° T. 000.555 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

SETEC TRAVAUX PUBLICS
recherche
**JEUNE INGÉNIEUR**
débutant ou quelques années d'expér. Formation CHEBAP pour études de structures. — *Adresser C.V. à l'attention de M. Fauchart ou M. Néraud,* SETEC-T.P., 58, quai de la Rapée, 75583 Paris Cedex 12.

Société de service (TOURISME) et Sté cciale (CONSTRUCTION)
STATION
**HAUTE-SAVOIE**
recherche
pour réorganisation comptabil.
**JEUNE AUDIT COMPTABLE**
mission ponctuelle, hébergem. assuré. Ecr. av. C.V., réf., prét. n° T 465 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

Agence de voyages
TRANSCAR
recherche d'urgence
**RESPONSABLE CCIAL**
Pour son service de production Groupes - Congrès - Expositions
Expérience exigée. Transmettre C.V. avec photo R. MAS
TRANSCAR via expansion,
9, boulevard Malesherbes,
75008 PARIS.

Société Française Industries Chimiques
recherche
**INGÉNIEUR MECANICIEN**
formation A. et M. IDN, ENSI
Adres. C.V., prétent. et photo *MINET* Pub, ss réf. No 3766/0
40, rue Olivier-de-Serres,
75015 PARIS qui transmet.




Filiale française groupe américain *spécialiste instrumentation* de recherche offre poste
**INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**
à jeune physico-chimiste (niveau DEA, DUT ou sup.) pr présent. d'instrumentation de mesure en physique et chimie analytique. Bilingue anglais, ayant expér. industrielle en spectrométrie X et goût du contact. Rémunérat. intéress. + commis. + voiture.

Adr. C.V. man., photo et prét. s/réf. 724 à Mlle de Clinchamps
EAM Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge.
Réponse et discrétion assurées.




Recherchons pour
DIRECTION D'EXPLOITATION
d'un département
**INGÉNIEUR OU ASSIMILÉ**
ayant bonne expérience,
âge minimum 30 ans.
Ecr. no 6.589 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Sté de Crédit recherche :
**PROGRAMMEURS P.L. 1**
I.B.M. 370/138 OS/VS.
Minimum 2 ans d'expérience.
5 x 8 x 13. Rest. d'entreprise.
*Env.* C.V. et *lettre manusc.* à
CHEF DU PERSONNEL,
B.P. 720-08, 75361 Paris Cedex 08

**TRIPETTE ET RENAUD**
recherche
pour DEPART. SERIGRAPHIE SERVICE EQUIPEMENTS
**TECHNICIEN**
NIVEAU BTS
ELECTROMECANIQUE.
AU DEPART : sera intégré SAV pr entretien et dépannage matériel impression ; nombreux déplacements.
APRES FORMATION : sera au siège adjoint, chef service équipement ; prise en charge SAV, gestion pièces détachées ; information technique clientèle (tél., courrier, démonstration) interventions rapides SAV.
Ne pas se prés. Ecrire avec C.V. et prétentions :
TRIPETTE ET RENAUD,
39, r. J.-J.-Rousseau, Paris-1er.

Pour IMPORTANTE STE
limite CLICHY-LEVALLOIS-ASNIERES
**PROGRAMMEUR**
EXPERIMENTE
IBM 370 DOS-COBOL-ANS
Place stable, avantages sociaux, restaurant d'entreprise.
*Env.* C.V. + *PRETENTIONS* sous No 16.501 B - BLEU,
17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

Organisme Para-Public PARIS
Prévention des Accidents du travail recherche :
**INGÉNIEUR**
GRANDE ECOLE
Grande expérience de formation sous tous ses aspects (conception, animation, évaluation...).
Déplacem. fréquents en France.
Adress. C.V., photo et prétent. *s/réf.* 1031 à SWEERTS, BP 269
75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

**SCOT**
recherche
pour banlieue parisienne
**ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
de haut niveau connaissant : petits ordinateurs (Télémécanique), Assembleur et temps réel.
Téléphonez pour rendez-vous : 345-88-25 ou 344-61-65.

## offres d'emploi

ETABLISSEMENT FINANCIER
Tour MAINE-MONTPARNASSE
recherche
**DEUX ASSISTANTS (TES) EXPORT**
pour assurer la gestion administrative de contrats export et le suivi des affaires en liaison avec les exportateurs, les banques et la COFACE. — Les candidats (tes) devront avoir une bonne connaissance pratique des procédures de crédits documentaires et d'assurance crédit et être si possible Dactylo.
Adress. C.V. en vue convocation rapide à : Factofrance - Heller, Service du Personnel Tour Maine-Montparnasse 33, avenue du Maine 75755 PARIS CEDEX 15

Impte Société de TELECOMMUNICATIONS, PARIS 13e, rech.
**UN INGÉNIEUR**
ETUDE et DEVELOPPEMENT
PROFIL : I.N.S.A., A.M. ou équiv. Ayt 3 à 4 années expér. minim. de bur. d'études et d'industrialisation secteur électronique. Expér. méthode appréciée.
POSTE : Responsable de l'étude technologique de matériels de télécommunications.
Ecrire avec C.V. et prétent., à : A.O.I.P., B.P. 301, PARIS-13e.

**ÉNERGIE SOLAIRE**
Société Française PARIS 8e affiliée à Société américaine offre poste d'avenir, à :
**TECHNICO-COMMERCIAL**
— Jeune et dynamique
— Capable prendre initiative
— Connaissant anglais
C.V. dactylographié, prétent., à n° T 00.542 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

CAB. de TRADUCTIONS rech.
**COLLABORATEURS (FREE - LANCE)**
Langue maternelle allemande pour travaux de traduction technique, notamment dans le domaine du véhicule industriel. Ecrire avec C.V., à n° T 00.544 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

BUREAU D'ETUDES ET DE CONTROLE
recherche
pour engagement immédiat
**INGÉNIEUR CONTROLE QUALITÉ**
ou **INGENIEUR ELECTRICIEN**
expérience turbo-générateur
Connaissances anglais souhaitées
Adr. C.V. à G/C International, 145, bureau de la Colline, 92213 Cedex Saint-Cloud

**SEDAP**
recherche
**2 PUPITREURS**
DOS - VS - POWER
**2 PROGRAMMEURS**
COBOL - BULL 6000
**2 PROGRAMMEURS**
GAP 2 - IBM 3/15
Résidant banlieue Nord
DEBUTANTS S'ABSTENIR
Tél. ou écrire à SEDAP, 197, rue de Bercy, Paris 12e Tour Gamma D. - 346-12-35, poste 4788, M. GUILLAUME

SUR ENSEMBLE DE LA FRANCE
recherchons
**CONSEILLERS FINANCIERS**
POUR PROMOUVOIR INVESTISSEMENT
Ecrire avec C.V. sous n° 32.924, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

**RESPONSABLE COMPTABLE**
Le P.-D.G. d'une jeune affaire de promotion immobilière en progression rapide et travaillant à l'exportation (CA 1977 : 30 MF) siège Paris-17e ch. son responsable comptable
C'est un homme jeune mais déjà expérimenté (DECS + 6 à 7 ans de pratique), capable (il est seul au départ), de fournir avec ponctualité et précision le point de chaque programme en cours, d'établir les bilans et situations intermédiaires, de gérer la trésorerie au jour le jour et d'en établir les prévisions (la comptabilité est informatisée).
La connaissance de l'immobilier est souhaitable.
La rémunération est fixée à l'expérience du candidat.
Ecrire ss réf. 3.280 LM à Mme M. C. TESSIER
**ALEXANDRE TIC S.A.**
10, rue Royale - 75008 PARIS.

**INSTRUMENTS S.A.**
recherche pour renforcer la Direction Commerciale de sa DIVISION ADAMEL LHOMARGY
**CHEF DE SERVICE APRÈS-VENTE**
POSITION II ou III A
— Expérience maintenance matériel scientifique de laboratoire (mécanique, électronique et micro-processeurs) exigée.
— Bilingue parfait anglais (voyages en Europe, Europe de l'EST).
Il dirigera l'équipe actuelle de six techniciens et mettra progressivement en place le S.A.V. de nos distributeurs européens (formation des techniciens, rédaction de documents).
REF. C.S.A.V
POUR DIRIGER SON LABORATOIRE D'ESSAIS ET DEMONSTRATION CLIENTELE :
**INGÉNIEUR OU CADRE**
POSITION II
— Expérience professionnelle 4-5 années, domaine : étude et contrôle des matériaux (papier, plastique, métallurgie).
— Anglais souhaité.
— Déplacements fréquents en France.
REF. C.L.E.D.C.
Pr ASSISTER le RESPONSABLE des VENTES EUROPE de L'EST
**INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**
— Base Paris. Voyages 50 %.
— Bilingue allemand (anglais si possible).
— Expér. technico-commerciale instrumentation souhaitée.
REF. T.C.E.E.
Env. C.V. et prét. DIRECTION du PERSONNEL, 15, av. Jean-Jaurès, 94201 IVRY-sur-SEINE.

GROUPE PREVOYANCE
recherche
**PROGRAMMEURS**
DEGAGES O.M.
3 à 5 années d'expérience COBOL/ANS - CICS/VS
Connaissances assembleur et DL 1 appréciées
Matériel IBM 370/158 sous DOS/VS
Système interactif de développement des programmes
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo, n° 33 208, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

PROGRAMMEUR expérimenté
connaissances exigées :
IBM/OS assembleur/PL 1
connaissance T.P. souhaitée.
Env. C.V. et prét. C.E.D.I.J., 5, rue Carnot, 78000 Versailles.

Recher. directeur établissement socio-éducatif 25 ans minimum, expérience, animation et gestion. C.V. et photo, C.R.A.D., B.P. 133, 61203 ARGENTAN.

Important organisme privé d'enseignement technique par corresp. rech. pour corrections à domicile (Paris ou banlieue), rémun. à la copie, et éventuell. autres prestations
PROFESSEURS-CORRECTEURS
— en automobile,
— en électronique supérieure et automatique.
Pr ces 2 postes = être diplômé ingénieur ou 3e cycle université + expér. profess. souhaitée en hist. géographie = min. licence. Env. photoc. diplômes, référ. et prix demandé par correction : E.T.M.S. Service Corrections 94, r. de Paris, 94220 Charenton.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
grande banlieue NORD PARIS
recherche
**INGÉNIEUR MÉCANICIEN**
DIPLOME
pour travail dans une équipe dont la vocation est d'améliorer et d'innover dans le domaine des METHODES et FABRICATION MECANIQUE
Des connaissances en informatique appliquées à ce domaine sont indispensables.
La préférence sera donnée au candidat ayant des connaissances en :
— Méthodes de fabrication.
— Exploitation des machines à commande numérique.
— Utilisation des langages de commande numérique.
— Ecriture de post-processeurs (APT, IFAPT).
— Utilisation d'ordinateur de bureau du type HP 30 ou Wang 2.200.
Anglais souhaité.
Adress. C.V., photo et prét. n° 33.369 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra Paris-1er.

## enseignem.

**LANGUES** Tous niveaux Tous diplômes
Particuliers et entreprises
Petits groupes et individuels
LAETITIA, Ecole des Langues, 1, carrefour de l'Odéon, Paris-6e
633-37-85 033 99-48

## secrétaires

*Secrétaires de direction*

Le secrétaire général d'une société française
**FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL**
recherche
**SECRÉTAIRE DE DIRECTION DE HAUT NIVEAU**
PARIS (16e)
— Parfaite bilingue anglais ;
— Excellente présentation ;
— Sens des responsabilités ;
— Libre de voyager ;
— Poste à pourvoir de suite.
Téléphoner pour r.-v. : 651-52-55, poste 629 b.b.

*Le Président Directeur Général d'une société multinationale, située à Paris, secteur Montparnasse recherche sa*
**Secrétaire de Direction**
*Elle devra avoir 35 ans minimum et présenter de sérieuses références (une dizaine d'années d'expérience dans la fonction).*
*De formation BTS minimum, elle sera bilingue français-anglais et parfaite sténodactylo dans ces deux langues.*
*En outre nous la voyons dynamique, organisée, efficace, discrète... c'est-à-dire capable d'assurer un secrétariat de haut niveau.*
*Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo et salaire actuel sous No 33074, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.*

*Secrétaires*

IMPORTANTE SOCIETE DE DISQUES
78 - CHATOU
recrute pour son DIRECTEUR FINANCIER
**SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO**
Excellente connaissance langue anglaise.
Dix ans d'expérience.
Adresser C.V. et prétentions n° 33.480, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Société de TOURISME Neuilly
recherche
**SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO**
Notion allemand, anglais. Téléph 747-03-10, poste 337.

ECONOMISTE CONSEIL DE SOCIETE
recherche pour après-midi
**SECRÉTAIRE A MI-TEMPS**
très expér., sens du trav. de qual., init. et organ. notions de comptab. Libre 15 nov. Si pas excell. sténodact. s'abst. Env. C.V. détail. à M. R. GANDUR, 34, rue du Bac, 75007 PARIS. Réponse rapide assurée.

*Sténodactylos*

STENODACTYLO capable tenir secrétariat, ayant si possible notions d'anglais, lieu de travail Métro Muette. Téléphoner 525-30-24 pour rendez-vous.

Société Paris (8e) recherche
**DACTYLO CONFIRMÉE**
**STÉNODACTYLO CONFIRMEE**
pour petit secrétariat exportation. — Envoyer C.V. et prétentions à BLEU, n° 16.854 B, 17, rue Lebel 94-VINCENNES

## représent. offre

Nous sommes une entreprise allemande de l'industrie métallurgique. Nous produisons des produits de haute qualité pour presque toute l'industrie et sommes en tête dans notre branche. Nous ne sommes pas encore représentés en France et à cause de cela nous cherchons une personne dynamique ou une firme prête à accepter notre

**représentation**

La distribution de nos produits n'est pas possible sans conseil technique. A cause de cela seulement des candidats avec un entraînement solide quant à la technique entreront en considération. Quelques connaissances de la langue allemande seraient avantageuses.

Nos clients sont entre autres : la construction de tuyauteries et d'appareils, la chimie, l'industrie de pétrole et de gaz, les techniques énergétiques et nucléaires, l'industrie sidérurgique, la technique de chaleur et de froid, le domaine de la construction maritime, la construction mécanique, la technique de chauffage et de sanitaire, le domaine des superstructures, des infrastructures et du génie civil.

**Offres sous n° 712339 M. à REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui trans.**

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche pour le département de
**SEINE-ET-MARNE**
**REPRÉSENTANT EXCLUSIF**
NOUS OFFRONS :
— Forte rémunération (fixe + commissions)
— Rémunération garantie pendant les six premiers mois.
— Frais de route
Si vous êtes bien introduit en pharmacie, en Seine-et-Marne, écrivez en joignant une photo d'identité sous n° 72.659 à
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui transmettra.

## cours et leçons

Franc. orthogr. philo. allemand par enseignante spécialiste rattrap. Tél. 250-77-71.

FRANÇAIS, LATIN, ANGLAIS 10e à 3e par licencié ès lettres, ancien instituteur titul. Enfants, adultes, étrangers. T. 645-09-77.

Prof. espagnol, thèse en cours, donnerait leçons rattrapage Français, espagnol, anglais. Téléphone : 325-09-07.

**MATH.** Rattrapage par Prof. expérimenté. Tél. 278-77-71

## capitaux ou proposit. com.

Dans le cadre de son expansion Sté rech. CAPITAUX 200.000 F pr 1 durée moyen terme, garantie par prise de participation. Condition à débattre. Sté H.P. Diffusion - 005-36-81

**RENTABILISEZ-VOUS**
Devenez propriétaire d'un pressing commerce moderne agréable, 80 % crédit, recherche du magasin et formation assurée par nos soins.
SNIGEA FRANCE, 70 bis, rue Bossuet. — 69006 LYON. Téléphone : (78) - 52-17-85.

## formation profession.

PROGRAMMEUR DE GESTION
Niveau Baccalauréat
18 ans minimum
test et entretien préalables.
Prochaine session : 21 NOVEMBRE 1977
Durée : 19 semaines
Travaux pratiques sur ordinateurs Control Data et IBM.
Renseignements et inscription INSTITUT PRIVE CONTROL DATA
19, rue Erard, 75012 Paris. Téléphone : 340-17-30.

## demandes d'emploi

**FISCALISTE** 30 ANS
maîtrise en Droit + E.N.I. ancien inspecteur des impôts (6 ans vérification) cherche emploi dans SERVICE FISCAL ou collaboration ds cab. Conseil Ec. n° T 000520 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRETAIRE Sténodactylo
Notions comptabilité
ch. pl. stable, St-Germain, Versailles, St-Lazare. Salaire entre 42.000 et 46.000 F an. Ecr. Mlle DANIKOWSKI, 8, av. de Pommereu, 78400 CHATOU.

**MÉDECIN FRANCAIS**
dipl. parasitaux, parl. anglais, persan, expérience Afrique tropicale, Moyen-Orient, cherche poste Iran, Irak ou Afghanistan. Libre de suite. Ecr. n° T 405 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ETUDIANT
**COMPTABILITÉ**
ch. emploi bureau l'après-midi. PASCAL PEDOUX 44 bis, rue Pasquier, PARIS (8e). 387-35-29.

**CHEF DE SERVICE FRET AÉRIEN**
avec signature douane et bancaire, recherche situation sur AEROPORT ROISSY, C.D. 9. 22 ans, référ. ds la profession. Ecrire n° 751 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COUPLE 33 ANS
**ÉDUCATEUR SPÉCIALISTE**
expérience direction, gestion, animation importante colonie de vacances recherche
**DIRECTION CENTRE VACANCES Permanent.**
Ecr. n° 77.532 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

**CADRE ADMINISTRATIF**
CHEF COMPTABLE GESTIONNAIRE
37 a., C.A.P., brev. comptables
**13 ANS CHEF COMPTABLE**
ch. poste à responsabilité de GESTION DIRECT. FINANC. Ecr. n° T 428 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

**JEUNE JOURNALISTE**
23 a., dég. O.M., dipl. I.E.P. et C.F.T., EXCEL. CULT. GENERALE, all., angl., russe, expér. presse régionale, cherche poste débutant HAUT NIVEAU, presse ou relations publiques. Ecrire n° T 443 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

**MARCHÉS SCANDINAVES**
20 a., exp. intern., USA, France, Afrique, Suède, exportation et « foreign operations ». Bac à Oslo, études HEC, BSC et MBA, cinq langues. Basé Paris. Voyagerait.
Ecr. à 1.845, « le Monde » P., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e.

Jeune homme, 26 ans,
**MAITRISE BIOCHIMIE**
rech. poste correspondant dans laboratoire. Recherche et fabric. Ecr. à T 00.401 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

**DESIGNER**
12 ans de pratique, cherche situation dans conception de MODELES ou archi. int. Ecr. à T 00546 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

**TECHNICIEN COMMUNICATION**
36 ans -- Formation pluri-disciplinaire - Large expérience : études, conception - Rédaction publicitaire - V.P.C., édition, relations publiques
Etudiera toutes propositions
Ecr. n° T 00540 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - Paris-2e.

J.F., 34 ans, 9 a. exp., ch. poste
**ASSISTANTE RETRAITE**
à temps plein ou multi-employ. Connaissance approfondie des problèmes de retraite complémentaire et Sécurité soc. Prévoyance et chômage
Ecr. n° T 00516 M. Régie Presse 85 bis, rue Réaumur - Paris-2e.

**DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT**
Marketing de nouveaux produits
Gestion de programmes R. et D.
Valorisation des acquis techniques - Etudes de faisabilité acquisitions-fusions-rapprochements-désinvestissements
développement interne et diversification
développement externe licences et joint-venture.
33 ans - 10 ans d'expérience variée - Disponible en janv.
Ecrire HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris Référ. 68418

**ÉCONOMISTE**
26 a., licence + D.E.S. SC. ECO + I.A.E. + Centre d'études des communautés européennes. Bonne connaiss. anglais, ch. poste d'ETUDES ECONOMIQUES et FINANCIERES du développement régional FRANCE ou ETRANGER.
Ecr. n° 77.345 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

**INGÉNIEUR**
cadre direction transports, gestion, bilan, logistique, ateliers intégrés.
Expér. parc + 150 véhicules
recherche
POSTE SIMILAIRE
parc privé ou base cciale : VENTE, APRES-VENTE, véhicules industriels
TOUTES REGIONS
MEME PAYS FRANCOPHONE.
Ecr. n° T 00453 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

**DOCTEUR EN DROIT**
H. 33 a., 5 a. exp. droit des affaires dans cabinet de conseil juridique en droit des sociétés. Connaissance anglais, espagnol, italien. Formation complémentaire comptabilité, gestion, ch. emploi dans service juridique entreprise, organisation profes. entreprise, organisme professionnel, centre de consultation. Ecr. n° 7842, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jeune Fme 22 ans, diplômée de
**L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUE DE TOULOUSE**
Section économique et financière, recherche place stable dans presse, banque ou société. Paris ou province.
Ecr. n° 6586, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 28 ans, dég. O.M. Maîtrise Sc. Eco., certif. Eco. et Comptable DECS, certif. juridique en cours, 4 ans expérience cabinet d'expertise. Exp. Audit. Comm. aux comptes. Bilan. Déclarat. fiscales et sociales, recherche sit. en rapport : Chef de Compt. ou Adjoint Directeur financier. Ecr. n° 1842, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

**DIRECTEUR EXPORTATION**
40 ans
EDC - ICI
15 ans expérience exportation biens consommation
— Gestion financière - Budgets - Plan à 5 ans ;
— Marketing développement - Gestion filiales ;
— Bien introduit : Amérique latine, Moyen-Orient, Asie.
Anglais, espagnol courants.
recherche
**DIRECTION EXPORTATION**
A CREER OU DEVELOPPER
Ecrire n° 77522 M REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur - PARIS 75002.

**J'ai 43 ans dont**
20 ANS — expérience commerciale dans l'animation de différents réseaux et de direction : animation d'équipes de vente : habitude des contacts à un niveau élevé ;
JE SUIS — un homme de terrain courageux et dynamique ;
JE POSSEDE — voiture, tél. et suis disponible ;
JE RECHERCHE — un poste chef de vente, inspecteur commercial ;
J' — attends votre offre et tiens mon C.V. à votre disposition.
*S'adresser à M. BEURNE - 109, allée des Pépinières, 45160 OLIVET - Tél. (38) 66-24-48.*

**Ex - DIRECTOR - GENERAL MANAGER U.S.A.**
cinquantaine - Français
cherche une occupation intéressante mission ou responsabilité à l'étranger
Quadrilingue - Grande expérience voyages - Spécialisé Exportation - Négociations internationales - Relations humaines tous niveaux - Conseiller technique.
Ecrire sous le n° 7.835 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris, ou téléphoner : (96) 35-55-29.

Centre de Formation Professionnelle pour Adultes cherche EMPLOIS pour
**AIDES-COMPTABLES**
connaissant dactylo, disponibles immédiatement.
Tél. : 735-18-30, postes 82 ou 64
POSSIBILITE PRISE EN CHARGE PARTIELLE DU SALAIRE.

Economiste, 27 a., lic.+DES Sc. Eco., expér. internation., stage bancaire Etats-Unis+coopération militaire Amérique latine, Angl., Espagnol courant, cherche poste ATTACHE CCIAL EXPORT
Ecr. à T 000.506 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

B.T.S. COMMERCE INTERNAT. Anglais, allemand. J. F. 22 a. ch. emploi. 929-66-19, 8 à 12 h.

J.H. 20 ans, dég. O.M., dipl. Ecole Commerce ECCIP + une année Commerce extérieur, ch. situation Equipe de vente TRANSIT IMPORT-EXPORT
Ecr. n° T 00279 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Dame secrétaire stenodactylo aide comptable, ch. emploi temps partiel. T. soir 424-32-37.

J.H., 25 a., Maîtrise informatiq., cherche place mi-temps ANALYSTE PROGRAMMEUR
Ecr. M. Baguet, 4, villa Aimée, 92250 La Garenne-Colombes.

Jeune fille, 22 ans, licence et maîtrise Science Eco., rech. emploi mi-temps. Secteurs activités indifférent. Ecr. Mlle Cope c/o M. Méry, 27, r. Rébeval (19e.)

Dame quarantaine, ch. place GOUVERNANTE
dans grande famille, excellente présentat., sachant prendre responsabilités et diriger personnel. Ecr. EREL CONSEIL, qui transmettra. S. réf. 1. 133 A/77, B.P. 681 57011 Metz Cédex.

J.F., 20 a., C.A.P. aide-comptable, ch. emploi à Paris. Ecr. : Mlle Soulier, 23, r. du Général-Leclerc, Bois du Coudray, 95380 LOUVRES.

J.H. 29 ans. Licence + DES Ss. Eco. + Sc. Po (Eco.-Fi). Anglais cour., 4 a. exp. en gest. Marketing et Et. écon. Poss. déplac. France et étrang. étud. toutes propositions
Ecr. n° 1.838 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e.

J.H. 27 a., D.E.A. 3e cycle Eco. (étude de la production), maths appliquées à l'économie informatique de gestion, ch. emploi bureau études économique ou gestion. Ecr. M. IBANES, Les Petites-Fontaines, Bâtiment A, n° 5, 61700 DOMFRONT

Ingén. « Recherche-Dévelop. » début. diplômé de l'I.N.P. Grenoble en génie physique cherche empl. ds rég. quelc. J.-L. Desvaud, 22, r. H.-Boucher 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray
Tél. : (35) 66-59-98.

Juriste, 25 ans, D.E.S.S. Droit des affaires, diplôme de juriste conseil d'entreprise (D.J.C.E.). anglais courant, étud., tte prop. Ecr., n° 7.746 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

SECRETAIRE DIRECTION REDACTRICE
J. Fme 32 a., format. sup. 10 a. expér. Sté édition. Angl., espagn. Dactylo. Excell. prés., ch. poste à resp., presse, édit., tourisme, relat. publique. T. mat. 373-11-58

J.F. 21 a., lic. anglais, niv. BTS traducteur ccial, ch. empl. stab. Libre de suite. Ecr. : Sauvage, 116, rue Saint-Maur, Paris (11e) ou téléph. au 355-98-72

J. H., comptable B.T.S., DECS. COMPTABLE et juridique, expér. cabinet, cherche emploi mi-temps. Libre 1er novembre. Ecr. n° T 00.394 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J.F. 29 a., ESEC, lic. droit, bilingue italien, étudier. toutes propositions.
Ecr. n° 77531 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J.F. rech. emploi Sténodactylo mi-temps, connaiss. anglais. Ecr. n° T 753 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

H. 40 a., tr. sér., chef rayon long. exp. vente Bazar, cap. dir. équip., rech. situat. intéress. ou gérance app. (Représ. s'abst.). H. MYRE, 5, square Charles-Foucauld, O R L Y - 684-69-72

H. 30 a., bac, 10 a. exp. profess. Gestion administrative et cciale, P.M.E., capable responsabilités, contact ht niv., command., init. Anglais, rech. sit. cadre. 374-96-89

Fme 23 a., dipl. ACI, ch. empl. assist. au directeur marketing, étud. et rech. publ. ou chef de produit av. collab. et resp., 2 a. exp. Salaire min. 4.000 F × 13. Mme Catherine DUHAMEL 4, r. E.-Zola, b. L, 66c, 3, appt 1125, 91270 VIGNEUX-SUR-SEINE.

**CHEFS D'ENTREPRISE**
**L'Agence Nationale Pour l'Emploi**
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

H. 37 ANS. — Formation récente, juridique et comptable, 20 ans expérience industries graphiques.
RECHERCHE : en vue de conversion, postes à responsabilité administrative en province. (Section F.)
CADRE SUPÉRIEUR — 39 ans. Format. sup. Anglais. Ayant acquis solide expér. pendant 8 ans dans Sté produits alimentaires Direction Marketing Développement. Puis 4 ans Directeur général Sté de Services. Secteur Tertiaire Exp. gestion. Développement Export. Pays de l'Est et Moyen-Orient.
RECHERCHE : poste Direction Générale ou Direct. générale adjointe dans P.M.E. ou Groupe dynamique. (Section C.)
CADRE SUPÉRIEUR EXPORT. — 45 ans. Format. Ecole supérieure de Commerce. 20 ans expérience dont 15 ans exportation pays de l'Est (Pologne, URSS).
RECHERCHE : poste similaire, branche indistincte. (Section C.)
CADRE COMMERCIAL. — 32 ans. Formation technique supérieure + certificat marketing dans société multinationale. Direction Com. chaîne grandes surfaces biens durables avec recherches études d'implantation, canaux de distribution.
RECHERCHE : poste commercial à responsabilité. (Section D.)

ANPE
s'adresser à:
**AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES** 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

J. F. 27 a., parlant et écrivant arabe, fr., angl., ch. un emploi ds le serv. import-export. Ecr. Raphaël ASFAHAN, résidence les Mûriers, rue des Pruniers, PARIS-20e.

J.H. 27 ans, Doctorat 3e cycle, Maîtrise Biochimie, certificat chimie organique et microbiologie, rech. emploi dans LABO région SUD-OUEST.
Ecr. n° 77553 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

32 ans, DECS complet, 7 a. exp. chef comptable, ch. place au Gabon, Côte-d'Ivoire, Cameroun. Ecr. n° 7.651, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. F. 26 ans. Docteur 3e cycle. Sc. Eco., option économie du développement, relat. extér. et internation., projet ins. Anglais. Expér. enseignement, cherche place stable, Paris ou région. Etudie ttes propos. T. 842-35-63

SPECIALISTE INDONESIE
30 a. Hmo Sc. Po., 4 a. expér. Anglais, malais, indonésien courant, étudie toutes propositions. Ecr. n° T 00519 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Secrétaire Sténodactylo, 15 ans expér., ch. place stable Gennevilliers et alentour. Ecrire à Jacqueline Damaske 14 B, rue M.-Cachin, 92230 Gennevilliers.

Anglais 26 a., lic. écon. (B.S.C.) ch. travail en commerce ou enseignements, région parisienne. M. Spencer Bourgogne-les-Merisiers, 78200 MANTES-LA-VILLE.

Jeune femme, 24 ans, ch. poste stable sténodactylo - secrétariat. Ecr., n° 6 573, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 25 a., bonne cult. générale licencié lettres, angl. cour., ch. empl. ds mais. édit. ou en rapp. Ecr. n° 6.587 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Homme 52 ans, expér. administrat. des ventes, sens des responsabilités et organisation rech. poste similaire Paris-Banlieue. Ecr. n° 1 831, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune femme 30 ans, célibataire, assistante de direction bilingue, dipl. Proficiency de Cambridge, 6 ans expérience presse, relations publiques. Etudierait toutes propositions. Ecr. n° 1 835, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire comptable expérimentée cherche place stable, près gare de Lyon ou banlieue S.-E. Ecr. n° 6 561 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URBANISTE 27 a., DIUP, 2 a. exp. prof., dipl. études urbaines E.H.E.S.S. et C.E.R.C.O.L. univers. Paris-II ch. empl. t. de ste. Lacard 74, r. Hallé 75014 Paris.

Jne hydrogeologue géochimiste docteur 3e cycle, examiner. avec intérêt, ttes proposit. d'emploi. Ecrire : BERTRAND TISSIER, 2, r. Le Corbusier 95140 Garges.

CHEF DE PERSONNEL
25 ans expérience fonction, développement social, administration, gestion des hommes, responsable formation, spécialiste conditions de travail et SECURITE.
recherche poste similaire ou adjoint direction personnel. Ecr. n° 32 969, CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

CADRE COMMERCIAL
32 ans, ESC, 7 ans expérience, anglais courant - allemand. rompu négociations haut niveau cherche poste
DIRECTION COMMERCIALE
Paris, région parisienne. Libre rapidement.
Ecr. n° 33 203, CONTESSE Pub. 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

J.F. 34 a., bil. angl., aimant chiffres ch. p. stable collaboratrice, 10 a. expér. sté américaine, doc. stat. contrôle gestion direction générale. Ecrire n° 6 585, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 23 ans, dégagé O.M. Technicien micromécanique 2e échelon sur appareils cinéma, instruments optique. Ch. emploi Paris ou banl. Est. Ecrire : P. DAMANCE, 7, allée des Petites-Villas, 93340 LE RAINCY.

H. 40 a., Sc. éc., Sc. pol., exp. dossiers, études, contacts, ch. situat. MALHERBE, 8, passage de la Moselle, 75019 Paris.

## information divers

POUR
**TROUVER UN EMPLOI**
Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

## autos-vente

**8 à 11 C.V.**
Particul. vend R 14 TL rouge, avril 1977, 5.500 km., intérieur simili cuir, vitres teintées, accessoires en option. Téléphoner 958-56-51, soir et week-end.

**+ de 16 C.V.**
ROLLS-ROYCE 77
Aménagement exceptionnel. Affaire intéressante. 781-39-43 - 780-54-61

## divers

Partic. vd HY rallongé Citr. 70. Bon état 6.000 F Coutureau tél. 246-69-35.

## occasions

Part. achète à Part. meuble genre bahut bibliothèque, gde dimension, style asiatique ou indochinois. Ecrire au cabinet BELAN, 7, rue Charles-Roland, 71000 MACON. Photo souhaitée. Antiquaire s'abstenir.

Toiles tantriques indiennes Part. vend partie de sa collection préférence à particulier. A partir de 18 h. : 588-87-54.

PARTICULIER recherche :
**PEINTURES XIXe AMÉRIQUE DU NORD**
représentant Indiens, paysages, scènes de genre. — Téléphoner aux heures de bureaux à : Mlle Leclercq au 722-59-73.

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 43,00 | 49,19 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,44 |
| IMMOBILIER | 30,00 | 34,32 |
| AUTOMOBILES | 30,00 | 34,32 |
| AGENDA | 30,00 | 34,32 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 80,00 | 91,52 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 24,00 | 27,45 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 5,00 | 5,72 |
| IMMOBILIER | 20,00 | 22,88 |
| AUTOMOBILES | 20,00 | 22,88 |
| AGENDA | 20,00 | 22,88 |



# L'immobilier

## appartements vente

### Paris Rive droite

**PLACE DES VOSGES**
(Proximité) DANS BEL IMM. ANCIEN, RENOVE : très beau 3 P., 138 m2 av. mezzanine et haut plafond. Tél. : 278-46-43.

SR JDINS DE MONTMARTRE 200 m2 de jdin privé + séjour. 3 chbres. 2 bns. Gd calme. CHARME PROVINC. 531-51-18

EUROPE — 190 M2
magnifique 6 p. luxueusement aménag. 2 bns. 3e étage. Asc. Chbre service. — 567-22-88.

PALAIS-ROYAL — 842-57-00
Liv. + 2 ch. Cuis. Bns. 80 m2. 5e ét. Asc. Balcon. 480 000 F. Sr pl., 5, r. Villedo, 15 à 19 h.

Proximité PALAIS-ROYAL. Imm. XVIIIe. Asc. 136 m2 rén. et décoré. — Tél. : 296-00-38.

CHARDON-LAGACHE
Imm. 1952. R.-de-ch. GD LIV. Chbre. Cuis. Bns. 67 m2 + cour privative 25 m2. 390 000 F. SEGECO. — 522-43-20.

Av. Bosquet - Triple récept., galerie, 3 ch., ref. nf, imm. prest. Soleil. Exception. 1.150.000 F. 325-34-50 et après 20 h 705-42-91

EXCEPTIONNEL, près Eglise St-Vincent-de-Paul, imm. tt cft, pierre de taille, magnif. et grd 7 p., parfaite distribution. Visite mardi, 14 h 30 à 17 h 30
53, RUE DE CHABROL

Butte - Montmartre, sur jardins, studio, cuisine, salle de bains. Prix : 140.000 F - 225-79-00

Dans cadre de verdure et de charme

Libres à la vente quelques appts de 2 et 3 Pièces.

Visites demain de 15 heures à 19 heures
12, bd FLANDRIN
PARIS (16e)

OPERA - BEAU 5 p. Balc. Tout confort - TEL. IMPECCABLE. 690.000 F - 288-38-06

MOULIN DE LA GALETTE
Petit imm. réc., tr. beau livg + ch., tt cft, s/jard., plein soleil, charme. 420.000. 076-02-63, 9-12 h

AV. JUNOT - Tr. b. liv. + 3 ch. Parfait état, verdure, plein soleil - 076-02-63, de 9 h à 12 h.

Rue du CONSEILLER-COLLIGNON
Très grande place 215 m2, 3e étage - Téléph. : 924-40-92

**MARAIS** dans immeub. caract. 4, rue PORTEFOIN
3e étage, plein Sud, gd liv., 2 ch. + 1 ch en duplex, tout cft., poutres apparentes. Prix : 600.000 F. Vis. s/pl. merc. 26 oct. de 14 h. 30 à 18 h. 30 ou tél. Etude PICARD, NOTAIRE 723-72-70, M. PEROLE.

**ROME** Grand studio, cuis., salle d'eau. Prix 92.000. Facilités. Lundi, mardi 14-17 h. : 24, RUE DULONG.

**ILE** SAINT-LOUIS
Luxueux 100 m2
Belle réception gde allure, asc. Prix élevé justifié. - DAN. 22-63.

**16e** Propriétaire vend dans IMM. DE STANDING appt de réception, bon état, tout confort, 237 m2. - 531-95-22.

**ST-GEORGES** Atelier d'artiste
à rénover, entrée, cuis., salle de bains, balc., loggia, 225.000 F. Crédit possible - 073-74-60.

VUE DIRECTE SUR JARDIN **TRINITE**
Très beau 4 p., 110 m2, tt cft. VERNEL - 526-01-50

**MARAIS-VOSGES**
Appartement ravissant dans HP 18e siècle, grand séjour, 2 chambres, cheminées. — 633-38-80.

**142, RUE SAINT-MAUR**
(Métro Parmentier)
Studio neuf avec vraie cuisine, 33 m2 + 7 m2 de balcon.
Sur place, de 14 à 18 heures,
Téléphoner à VIP : 567-54-56.

**142, RUE SAINT-MAUR**
(Métro Parmentier)
2 Pièces, neuf, plein sud, 46 m2 + grand balcon
Sur place, de 14 à 18 heures,
Téléphoner à VIP : 567-54-56.

**142, RUE SAINT-MAUR**
(Métro Parmentier)
3 Pièces, neuf, 64 m2, + 12 m2 de balcon, cuisine Siemens, haute qualité.
Sur place, de 14 à 18 heures,
Téléphoner à VIP : 567-54-56.

**142, RUE SAINT-MAUR**
(Métro Parmentier)
4 Pièces, neuf, 104 m2 + très grand balcon, double exposition, entièrement sur jardin, très calme, cuisine et dressing équipés.
Sur place, de 14 à 18 heures,
Téléphoner à VIP : 567-54-56.

**142, RUE SAINT-MAUR**
(Métro Parmentier)
Studio à 5 Pièces, neuf, grands jardins intérieurs, habitables immédiatement demande location élevée bonne rentabilité un excellent rapport qualité/prix.
Sur place, de 14 à 18 heures,
Téléphoner à VIP : 567-54-56.

**TROCADÉRO**
PRIX INTERESSANT
315 m2, services, 2 boxes.
FRANK ARTHUR. — 766-01-49.

**ÉPARGNANTS INQUIETS**
DEVENEZ
**INVESTISSEURS HEUREUX**

De 35.000 à 300.000 F compt.
PLAN EPARGNE-LOGEMENT POSSIBLE

A PARIS
PLACEMENT D'AUJOURD'HUI
VALEUR DE DEMAIN

Sélection de programmes d'investissement
Accroissement rapide du capital
Rentabilité immédiate
Fiscalité avantageuse
Gestion assurée
Check-up financier et fiscal grat.

**C.F.I. PIERRE**
8, avenue Hoche, 75008 PARIS.
Téléphone : 758-68-80 +
Ts les jours et samedi, 8 à 20 h.

### Paris Rive gauche

GRENELLE-SAINT-SIMON
Ds bel imm. en rénov., duplex, 5e + 6e ét. Asc. 80 + 40 m2. Possib. en 4 ou 5 pces. Entrée. Cuis. 2 bains. 2 WC. Sur place, 18, rue de Saint-Simon, mar. 25 et mer. 26 de 10 à 18 h.

IMM. ANCIEN, LUXUEUX. SUR JOLIE COUR FLEURIE. 2 PCES 40 M2. ASCENSEUR. Mardi 14 h. 30-17 h. 633-29-17. 48, RUE DE VERNEUIL.

VANEAU. PLEIN CIEL. RAVISSANT STUDIO 30 M2 avec GDE TERRASSE. Ascens. Bon état. 633-29-17 — 577-38-38.

DUROC. Imm. pierres. Gd 3-4 p. Tt conft. TEL. CALME. 925 000 F. — 280-39-97.

RUE DE L'ODEON
Ravissant 4 pces 120 M2
Gd conft. IMM. DIRECTOIRE. CHARME. EICHER. — 359-99-69.

**L'ORDINATEUR** de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

**LA MAISON DE L'IMMOBILIER** FNAIM
27 bis, av. de Villiers,
75017 PARIS. 757-62-02.

**NEUILLY**-S.-SEINE - Charmante PENICHE aménagée, 4 pièces, cuisine, bains, téléphone, jardin planté sur berge - 704-55-98.

Vous cherchez une maison?

**vous pouvez compter sur nous**

**Information Logement**

**525.25.25**

Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

**Centre Etoile**
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25

**Centre Nation**
45, cours de Vincennes,
75020 Paris 371.11.74

**Centre Maine**
210, avenue du Maine,
75014 Paris 539.22.17

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'État, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

Près Champ-de-Mars. Imm. nf. Gd séjour. 2 chbres. Balcon. Soleil. — 705-24-10.

5e DUPLEX. R.-de-ch. 45 m2 + cave aménag. + jdin privé. 300 000 F. Tél. le soir : 707-26-56 ou 023-80-72. Agence s'abstenir.

13e. PRES QUARTIER-LATIN. STUDIOS cft à partir 100 000 F. 4, r. JONAS. Samedi 14 à 18 h. ou R.-V. : 542-73-85, matin.

LUXEMBOURG - ASSAS
Appart 65 M2. 3 pces. Charme. Soleil. — ODE. 95-10.

Rue de la Huchette. Propriétaire vd STUDIO 27M2. Tél. Alcôve. Kitch. Dches. WC. Conv. bureau. 170 000 F. De 9 h. à 12 h. 329-53-11. Lundi, mardi, jeudi.

DOMINANT PARIS

DIRECTEMENT SUR JARDIN LUXEMBOURG
**SPLENDIDE** 5 P., 172 m2 + balcon
Récept. 62 m2, s. bains marbre
Tél. : Mme DEMOLIS
266-36-36

**ALESIA** RUE CALME IMM. RECENT
FAÇADE EN TRAVERTIN
4 PIECES 85 m2 + LOGGIA
STUDIO avec vraie cuisine, chauffage urbain. VISITE
**SENEZE** 65, AVENUE GENERAL-LECLERC, PARIS 14e - 331-68-80.

**15e** SEVRES - Plein soleil calme, atelier + chambre, cuis., bns, état rare. ODE. 73-37.

**VIe** Elégant 7 pièces boiseries sur rue et jolie cour, 2 bains, park. BURON, 742-02-44.

**2 PIECES** Immeuble récent Paris 13e
Tél. 583-39-86

**PASTEUR** Propriétaire vend STUDIO et 2 beaux 2 P. CONFT, état neuf, CLAIR, SOLEIL. Imm. en rénov. D. BOURGEOIS - 293-62-16.

**LUXEMBOURG**
PROPR. VEND. Dans imm. en rénovation SUPERBE LIVG + chbre, S. de B., cuisine, wc séparé, poutres apparentes, et STUDIO, cuisine, S. de B., wc, téléphone, remis à neuf, SUR PETITS JARDINETS. S/PLACE MARDI, MERCREDI et JEUDI DE 14 A 17 HEURES, 7, RUE ROYER-COLLARD.

**ODÉON**
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe Siècle restauré.
2 à 5 pièces de 85 m2 à 170 m2.
Parkings possibles.
755-98-57 ou 227-91-45

**MONTPARNASSE**
Dans rue calme, petit immeuble neuf, grand luxe.
Beau studio 25 m2 + parking + téléph. Prix : 218.000 F.
**Tél. pr R.-Vs. 766-13-14.**

**CHOIX DE 2 PIÈCES**
25 m2, rue BLOMET, 120.000 F
27 m2, Mo DUPLEIX, 185.000 F
28 m2, Mo DUPLEIX, 145.000 F
37 m2, Mo E.-ZOLA, 150.000 F
41 m2, Mo ALESIA, 185.000 F
Jean FEUILLADE - 566-00-75

### Région parisienne

LEVALLOIS. Entrée. Sél. 2 ch. Tél. Cuis. équipée. Bains. D. BOURGEOIS. — 522-62-14.

VERSAILLES-PORTE-VERTE
4 p. + jdin 80 m2. Imm. récent. 530 000 F. — 359-63-09.

**BOULOGNE.** Métro Marcel-Sembat.
4e ét. sans asc., sél., salon, 2 chbres tt cft. 80 m2. 350.000 F. 825-60-40.

**ST-GRATIEN** RESIDENTIEL NEUF
Séjour double, 3 chbres, 106 m2, 4e et dernier ét., terrasse 16 m2. Prix 550.000 F T.T.C. - 989-31-74.

**PARLY II** Exceptionnel vu urgence
Très gd séjour, 3 chbres, cuis., bains, wc, jardinet, balcon. Prix 300.000 F - 734-36-17.

### Province

SKI EN HAUTE - SAVOIE (74)
A CHATEL
Studio 120.000 F avec 24.000 cpt, 2-3 Pièces, rentabilité assurée. ERIGE, 123, av. de Versailles, 75016 PARIS. Tél. : 524-66-87.

AVORIAZ. Résid. « Les Araucarias ». Charm. 2 p. mblé 45 m2. STE LORANS. Tél. : 261-53-86.

**HABITER NICE-CIMIEZ**
Juste devant le Musée Matisse aux Arènes romaines se termine la construct. d'un petit immeuble de très haut standg comprenant 22 appts au milieu d'un vaste parc de 3.000 m2, piscine. S/pl. Le Séréna, 146, av. des Arènes, 06000 NICE - Tél. (93) 81-37-37

## Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière. Mo Opéra. Frais abonn. 310 F - 266-52-04.

Propriétaires de logements anciens ne louez plus à la surface corrigée, mettez aux normes vos appartements, profitez des subventions de l'A.N.A.H. Adressez-vous à un spécialiste.
**M. L. I.**
13, bd Félix-Faure, 93-St-Denis, 822-31-88. — DEVIS GRATUIT.

## appartements occupés

**10e** Occupé. Loi 48. Ds b. imm. p. de t. ravalé, beau 3 P., entr., cuis., w.-c. (bains poss.), balcon, excell. distribution. Prix except. 78.000 F. Tél. : 924-86-78.

## appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgt, 1 à 3 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Tél. 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech., Paris, 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

## constructions neuves

**REGION PAIMPOL** BORD MER
Part. vd pavillon neuf 4 Pces, s. de bs, ch. cl fuel, ss-sol 70 m2, sur terrain 2.000 m2. - 202-23-09.

## locations non meublées Offre

### Paris

Part. loue gd 2 p., place de la NATION. Ref. nf. Cuis. amén. WC. Bains. Tél. 1 300 F c. c. Tél. : 368-18-74.

## locations non meublées Demande

### Paris

PART. A PART. Cherche studio ds le MARAIS. Avec téléphone. Ecr. no 6 590 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Elève ing. ch. 2 pces. Cuis. Tél. : 744-23-94. Agence s'absten. 6e, 12e, 13e, 14e arrdt.

Rech. à LOUER
**ATELIER D'ARTISTE**
Rez-ch., eau, él., 100 m2 envir. Tr. clair et calme. Faire offre à RICCO : 604-20-90

### Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons. Ttes banl. Loy. garanti 4 000 F maxi. 283-57-02.

## locations meublées Offre

### Paris

Mblé en STYLE appt de stand. 100 m2. Gd liv. 2 ch. Tél. Park. Cave. Loy. 4 500 F, en ce cor. partie de charges. Vis. sur pl. 37, rue SCHEFFER, du 24 au 26 octobre, de 11 à 17 h. Rens. : 962-40-59.

**SEMAINE, QUINZAINE OU MOIS - MACSON**
loue du STUDIO au 5 Pièces, standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris - Tél. : 577-54-04

## locations meublées Demande

### Paris

CH. APPTS ET MAISONS DE STAND. PR CANDIDATS OFFRANT SER. REFERENCES PARIS PROMO — 325-28-77.

## fonds de commerce

Cause santé vends Café-Alimentation-Journaux, dans un bourg proximité grosse usine, région NEMOURS. Tenue 12 ans, très bon rapport, loyer modéré, beau logement, jardinet. Téléphone : 428-13-13, après 20 heures.

Me CHAUSSEE-D'ANTIN
A SAISIR - CAUSE MALADIE magasin prêt-à-porter, très belle clientèle. Prix : 250.000 francs. 551-68-39, LE MATIN.

A LEVALLOIS. — Particulier vend pour raison de santé : Magasin prêt-à-porter pr enfts avec appartement, près métro. Téléphone : 737-22-03.

**RUE PONCELET 17e**
MAGASIN, bien placé, à vendre fonds de commerce, toutes possibilités : 150.000 francs, loyer mensuel : 2.000francs, bail neuf, libre immédiatement. - 200-88-24.

## locaux commerciaux

**5e BAIL 3-6-9,** Bureau ou Boutique
**46 M2** 2 nivx, loy. 13.500 F/an TEL. : 233-67-08

**120 F LE M2** PARIS 18e
(près Métro). Imm. commercial 1.900 m2, LIBRE, à louer sans pas-de-porte, parking. Achat possible. Ecrire à I.P.F., no 79.832 : 12, rue de l'Isly, PARIS 8e

## locaux indust.

A LOUER, Z.I. Sud TOURS : LOCAUX à usage industriel ou entrepôt de 1.100 m2 et plus avec bureaux, sanitaires, neufs. S'adresser : Agence Destreguil, 82, rue Nationale. — TOURS. Téléphone : 05-35-99 et 05-39-10.

## bureaux

VIIIe - PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux refaits à neuf. Tél. : 563-17-27.

1 à 20 BUREAUX, tous quart. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT : 293-45-55.

EUROPE
Grand bureau, imm. cft, tél., 1.600 F mensuelem. 567-22-88.

SAINT-AUGUSTIN
8 bureaux dans imm. anc., gd stdg. 156 m2, sans pas-de-porte, 6e étage. - Téléphone : 567-22-88.

**PALAIS-ROYAL**
2, 4 ou 6 beaux burx X 20 m2, meublés ou non, tél., possibil. sal. conférences. Bel emplacem. SOUS-LOCATION 1 an minim. Téléph. 260-37-17, poste 38.

**16e** MIRABEAU - Propr. loue sans pas-de-porte, avec bail 5 burx 100 m2 env., 5 lig. tél. Dans imm. récent, gd stdg. Loyer 78.000 F annuel, charges comp. Tél. 720-89-18, poste 33.

DOMICILIATION. TEL SECR.
**TELEX** Frais 100 F par mois
APEPAL - 228-56-50

## Boutiques

**FRIEDLAND-ÉTOILE**
2 magasins, tous comm., luxe, bail 9 ans, sans pas-de-porte. Téléphone : 359-08-63.

## hôtels-partic.

MOULIN DE LA GALETTE
Voie privée ds la verd., charm. hôt. part., 175 m2 + terras., vue Paris, parf. ét. 076-02-63, 9-12 h.

TR. URGENT. Ch. hôtel partic., ciel, en tte propr., centre Paris, 500 m2 environ + jardin. Tél. : 076-02-63, de 9 à 12 heures.

VOIE PRIVEE - NEUILLY
Vue agréable, hôtel particulier, réception, 6 chambres, jardin, garage, service. 577-60-10, matin.

## maisons individuelles

MAISON MONTMARTROISE proximité immédiate MOULIN DE LA GALETTE rénovée, de caractère, 188 m2, convenant également à investisseur. 650.000 F - Tél. 285-88-52.

## maisons de campagne

**L'ORDINATEUR** de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

**LA MAISON DE L'IMMOBILIER** FNAIM
27 bis, av. de Villiers,
75017 PARIS. 757-62-02.

## pavillons

SEVRES. Prox. bois, réception, bureau, 4 chbr., jard. 400 m2 : 440.000 F av. facilit. - 027-57-40.

SOISSY PRES **ENGHIEN** Solide pavillon à rénov., 150 m2 s/r.-ch. et 1er ét. Jard. 800 m2. 300.000 F. 989-31-74.

## propriétés

SOLOGNE, A VDRE bons territ. de chasse de 10 à 100 ha avec possibilité étang. Prix intéress. Tél., matin, de 9 à 11 heures : (15-38) 05-00-58.

Très joli mas provençal, 2 chb., séj., salon, cuis., S. de B., tt cft, pet. dép., terras., vue impren., vignob., arb. fruit. 600.000 F, à Bourg-St-Andéol (07). Tél. ou écr. I.P.S., 15 bis, bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris. Tél. 763-12-21. (S'adresser : Mme M. Monique.)

**PRÈS RAMBOUILLET**
Part. vd magn. propriété 400m2 habit., nombr. dépend., parc d'agrément, 12.000 m2, très bien complanté. Affaire rare. Prix juste. Tél. H.B. 555-95-74, poste 66. Après 20 h., 651-69-99.

**POUR INVESTISSEMENT**
PROMOTION DE LUXE ou RESIDENCE DE PRESTIGE
**40 HA A 15 KM PARIS**
avec MAISONS de maître, parc unique + possibilité de constructions 80.000 m2 H.O.
Ecr. à T 00445 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

PR DE BEL. DEMEURES DS
**LE LUBÉRON**
MAS restauré dans 1 ha. boisé, 1 gd séjour + gd salon, 3 ch, s. de bs, terrasse. Px 650.000 F. MAISON de caract. ent. rest., séj., salon, 6 chb., 2 s. de bs, ch. centr., terrasses, garages, jdins, surf. hab. 340m2. 800.000 F. MAS de caract. partiel. restaur., ds site uniq., ttes possibil., eau, électr., tél.+6 ha. Px 900.000 F.
AGENCE SAN PEYRE
84560 Menerbes. T. (90) 72-22-81.

## châteaux

CHARENTE. A vdre : château du XIIIe s., ét. parf., av. mobil. Téléphone : (16-45) 31-60-25, sauf dimanche et lundi.

## viagers

Vendez immédiatement en viag. Conseil, expertise, indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL 35, bd Voltaire. Tél. 700-00-99.

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexations garanties
**F. CRUZ** 8, rue La Boétie, 266-19-00
Estimation gratuite. Discrète.

**AVENUE MONTAIGNE**
97 m2. Vue sur Rond-Point + chambre service .TRES RARE, occupé 1 tête 80 ans. Compt. + rente. - VERNEL, 526-01-50.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses où de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

# OFFICIERS MINISTÉRIELS & VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice de Paris, le Jeudi 10 novembre 1977, à 14 h.
EN UN LOT : Un
**APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**
principales, entrée, cuisine, salle de bains, débarras, w.-c.
situé au 2e étage gauche — cave au sous-sol
dans un immeuble sis à
**PARIS (15e) - 33, rue de Cronstadt**
LIBRE DE LOCATION. — Mise à Prix : 60.000 francs
S'adresser à Me Arnal, avocat, 50, rue Perronet, à Neuilly-sur-Seine (92), et ts avoc. près Trib. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

VENTE PAR ADJUDICATION en l'Etude de Me CHEVALLIER, notaire, 18, rue des Pyramides, 75001 PARIS, Jdi 17 novembre 1977, à 14 h. 30, d'UN FONDS DE COMMERCE **de PUBLICITÉ, INFORMATION et ÉDITION** dans tous les domaines, et sous toutes ses formes, exploité **A PARIS (9e), 14, R. DROUOT**
MISE A PRIX (pvt être baissée) : 70.000 F. Consignat. pr ench. 10.000 F (chéq. cert.). Pr rens. s'adr. au Not. (260-31-77 +), dép. du cahier des ch.

VENTE SUR FOLLE ENCHERE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS.
LE JEUDI 17 NOVEMBRE 1977, à 14 heures
**UN IMMEUBLE A USAGE D'HOTEL MEUBLÉ**
**148-150, boulevard de la Gare, PARIS (13e)**
**CONT. : 773,54 m2 - MISE A PRIX : 900.000 FRANCS**
**S'adr. Me CHAIN,** avocat à PARIS (7e), 19, avenue Rapp ; Me DE SARIAC, avocat à PARIS (8e), 34, rue de Bassano ; Me FERRARI, syndic à PARIS (1er), 85, rue de Rivoli ; Me LAFON, avocat à PARIS (8e), 75, boulevard Malesherbes ; et à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 10 novembre 1977, à 14 heures
**PROPRIÉTÉ - SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94)**
83 bis, avenue de Bonneuil, compr. Pavillon et jardin - Contenance 416 m2
**M. à P. 150.000 F. S'ad. Me BOISSEL,** avocat à Paris (2e), 36, rue d. Petits-Champs, 073-62-33.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 14 novembre 1977, à 14 heures
**GRAND APPARTEMENT - LIBRE LOCATION**
**Paris-16e - 18, Place des États-Unis**
7 pièces principales, galerie, 2 salles de bains, cabinet de toilette, cuisine, office, 3 chambres de service - Cave - Droits de copropriété
**MISE A PRIX : 2.500.000 F.**
**S'adr. Me P.-V. DUBOIS,** avoc. Paris-6e, 160, r. de Grenelle, 705-16-15 ; S.C.P.A. DANET, BUCHER, MOREAU, NECTOUX, COPPER-ROYER, avoc., Paris-17e, 51, rue Ampère, 766-18-34.

Vte aux ench. Et. Mes ADER et ROCHELOIS, not. ass., 226 bd St-Germain, le mardi 8 nov. 1977, à 14 h. 30 en 28 LOTS (av. faculté de réunion de lots)
**69.748 PARTS** de 1 FRANC CHACUNE de la Sté Immob. de la Résid. Choisy-Bertheau avec siège à Paris-16e, 36, r. Copernic donnant droit à jouissance et attribution en copropriété de **28 PARKINGS à PARIS (13e)**
**48 à 54, av. de Choisy** et 28 et 30, rue Charles-Bertheau.
MISE A PRIX chaque lot : 6.000 FRANCS
Consignat. pour enchérir 3.000 F (chèque certifié ordre du notaire). S'adresser pour rens. à Mes ADER et ROCHELOIS, notaires associés à Paris, 226, bd Saint-Germain (réf. PO) dépositaire cah. charges, 544-38-70.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 7 novembre 1977, à 14 h.
**UNE PROPRIÉTÉ à ALFORTVILLE (94)**
4, rue des Esserts
Compr. PAVILLON D'HABITAT. sur sous-sol div. en 2 pièces, cave ; d'un rez-de-ch., entrée, cuis, s. de séj., wc ; Etage, 3 chamb., s. de bains ; installation chauff. cent ; petit jardin - SUPERFICIE TOT. de 119 m2
**LIBRE DE LOCAT. et D'OCCUP. - Mise à Prix : 120.000 francs**
S'adr. à la S.C.P.A. M. LAMOTTE et J. BEAUX-LAMOTTE, avocats assoc., 100, rue Saint-Dominique, Paris (7e), tél. 555-71-44 ; et Me Monique MARSEILLE, avocat à Paris (14e), 113, rue d'Alésia.

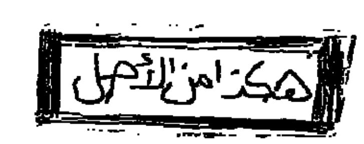
Vente sur sais. imm. au Palais Justice Bobigny, mardi 8 nov. 1977, 13 h. 30
**UNE PROPRIÉTÉ à BAGNOLET (93)**
3, rue Jules-Ferry, compr. : MAISON élevée partie sur cave et partie sur terre-plein, rez-de-chaussée, atelier, 1er étage, 5 pièces, 2 cuisines ; grenier parqueté aménag., 3 pièces, cuis., cab. de toilette, W.-C. ; buanderie, cour, 3 constr. légères à usage atelier et hangar. CONT. 357 m2 environ
**M. à Px : 150.000 F.** - S'adr. Me Guy BOUDRIOT, avocat, Paris (8e), 55, boulevard Malesherbes, tél. 522-04-36 ; Me JOURDAIN, notaire, Paris, 323, rue Saint-Martin ; et à tous avocats près les Trib. de Gr. Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil et Pontoise.

VENTE SUR PUBLICATIONS JUDICIAIRES au Palais de Justice à Evry, rue des Mazières, le mardi 15 novembre 1977, à 14 heures
**MAISON INDIVIDUELLE**
aspect « Chalet de Montagne » située commune
**de PEONE (06)**
Hameau de VALBERG
MISE A PRIX : 40.000 FRANCS
Possibilité de baisse de mise à prix d'un quart, puis de moitié. Consignation indispensable pour enchérir.
Renseignements à Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés, 51, rue Champlouis à CORBEIL-ESSONNES, tél. 496-14-18 - 496-30-26.

ERRATUM à l'ins. parue le 15 oct. 77
La vente au Pal.de.Just. à Paris, d'une
**PROPRIÉTÉ à ALFORTVILLE 94**
17, rue de Nice
prévue le 31 OCT. 1977, est reportée au **LUNDI 7 NOV. 1977, à 14 h.**
Me Fitremann, 11 bis, r. Portalis, Paris

VENTE au Pal. de Just. à Nanterre le Mercr. 9 Nov 1977, à 13 h. 30
**UN APPARTEMENT**
3. P.P., cuis., salle bs, débarr., cave
**à Levallois-Perret (92)**
74, rue Chaptal
et 2, villa Chaptal
**MISE A PRIX : 150.000 F**
S'adr. Me B. RIVET, ou Me Christiane HOUCHARD, av. ass. de la S.C.P. FOURGOUX, POCHON, et assoc., 111, bd Pereire, Paris (17e) ; Me BAILLY, av. à Paris (1er), 18, r. Duphot ; ts avoc. pr. les Trib. Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

ERRATUM à l'ins. parue le 15 oct. 77
La vente au Pal. de Just. à Paris d'une
**Propriété à MAISONS-ALFORT 94**
96, rue Georges-Médéric
prévue le 31 OCT. 1977, est reportée au **LUNDI 7 NOV. 1977 à 14 h.**
Me Fitremann, 11 bis, r. Portalis, Paris



# EN ILE-DE-FRANCE

DES LIGNES DE MÉTRO PLUS SURES ET PLUS PRÉCISES

## Le pilotage automatique... avec un préposé aux commandes

**De nombreux Parisiens prennent le *métro plusieurs fois par jour. Bien peu* savent comment il fonctionne. Ainsi sont-ils persuadés qu'il y a, en tête et en queue du train, deux voitures motrices, travaillant en alternance suivant la direction du déplacement. Or il y a toujours au moins trois voitures motrices *qui conjuguent leurs efforts, et ce sont* parfois les trois voitures centrales, les deux extrêmes n'étant que des remorques. De même l'occupant de la cabine de pilotage avant est, sans conteste, le conducteur.**

**Cela aussi est erroné, au moins au sens littéral : sur la majorité des lignes, cet agent ne conduit pas. La partie active de son rôle est la fermeture des portes *quand la rame est en station.* Entre les stations, il n'intervient pas, sauf incident. C'est un pilote automatique qui conduit *le train à la station suivante.***

Les premiers essais de pilotage automatique ont été faits à partir de 1965 sur la ligne 11 (Châtelet-Mairie-des-Lilas). Ces essais se faisaient avec des trains vides pendant les heures de nuit où le service est interrompu. Ils ont été suffisamment concluants pour que le pilotage automatique soit mis en service sur cette ligne en 1969. De 1970 à 1973, la R.A.T.P. a *équipé les lignes 4 (Clignancourt-Orléans),* 1 (Vincennes-Neuilly) et 3 (Levallois-Gallieni). Les années suivantes ce fut le tour, avec un système amélioré, des lignes 6 (Etoile-Nation), 9 (Pont-de-Sèvres-Montreuil), *8 (Balard-Créteil), la ligne* 11 étant aussi dotée du nouveau système. Enfin vinrent les lignes 13 (St-Denis-Châtillon) et 7 (Ivry-Villette). A la fin de cette année, le pilotage automatique sera installé sur la ligne 12 (Chapelle-Issy). Le tour de la ligne 5 (Italie-Pantin) viendra à la mi-1978, et celui de la 2 (Dauphine-Nation) en 1979. Quant au R.E.R., seuls les tronçons centraux des lignes seront en pilotage automatique, sans doute les tronçons Défense-Nation et Denfert-Rochereau-Gare-du-Nord.

Le principe adopté est simple. Entre les rails court un câble qui, étant alternativement parallèle et perpendiculaire aux rails, dessine une série de créneaux de longueur variable. Il est parcouru par un courant électrique de haute fréquence, *135 000 hertz dans* la version la plus récente. Un détecteur est situé sous l'avant de la rame. Chaque fois qu'il passe au-dessus du câble, il reçoit une impulsion qu'il transmet au pilote automatique. La vitesse du métro doit être telle qu'il s'écoule 0,3 seconde entre deux impulsions. Si l'intervalle mesuré est plus grand, le métro accélère, s'il est *plus faible,* le métro ralentit ; il s'arrête s'il ne reçoit plus d'impulsions, ce qui est une sécurité en cas de coupure du câble. Dans une zone du tunnel où la vitesse est de 60 kilomètres par heure, *les créneaux* auront une *longueur de 5 mètres. Un* peu avant la station ils se rétrécissent régulièrement pour commander un *freinage progressif* et finalement l'arrêt.

Il y a quelques complications à ce *schéma* très *simplifié. Ainsi,* devant les signaux il y a deux câbles et non un seul. L'un, à *créneaux longs et* alimenté *quand* le feu est vert ; l'autre a ses *créneaux qui se resserrent et provoquent l'arrêt au feu rouge.*

De même en faisant varier la fréquence du courant dans le *câble autour de sa valeur théorique* de 135 000 hertz, on augmente ou on diminue le temps théorique de 0,3 seconde qui doit séparer deux impulsions. Cela permet par exemple d'accélérer une rame qui a pris un peu de *retard sur son horaire théorique.*

C'est là sans doute l'intérêt principal du pilotage automatique. *Un horaire de métro est un système* instable : si une rame prend du retard, elle trouvera plus de voyageurs à la station suivante, ce qui aura pour effet d'augmenter le temps de stationnement, donc le retard.

Le processus est cumulatif, et si l'on veut l'enrayer, il faut réagir très vite, dès que le retard dépasse quelques secondes.

### La « ligne téléphonique »

Il est hors de question de demander à un conducteur de respecter à la *seconde près* un horaire, ce qui est pourtant essentiel si l'on veut que l'intervalle entre rames soit faible. Aux heures de pointe, les métros se suivent sur certaines lignes avec un intervalle de 95 secondes ; dans l'avenir cet écart descendra à 80 secondes, et même à la minute sur la section Gare du *Nord, Châtelet, Gare de Lyon* du R.E.R. Seul le pilotage automatique permet d'aussi brefs intervalles.

Il y faut aussi une régulation d'ensemble. La R.A.T.P. a installé un poste de commande centralisé, boulevard Bourdon, près de la Bastille. Pour chaque ligne, un opérateur est assis devant un pupitre et il a sous les yeux un grand tableau synoptique qui représente les deux voies de la ligne avec leurs divers aiguillages, l'emplacement des signaux, et, bien entendu, les stations. *La position de chaque rame est* affichée en permanence avec pour certains synoptiques récents, le numéro de la rame. Le contrôleur a donc sous les yeux tous les éléments qui lui permettent de réguler le trafic. Il est d'ailleurs en communication téléphonique constante avec tous les conducteurs, la ligne téléphonique *étant le rail qui fournit* le courant aux motrices.

Puisque le contrôleur surveille *l'ensemble de la ligne,* et *peut* donner des ordres aux pilotes automatiques, on peut se demander si la présence d'un conducteur est essentielle. Il existe des automatismes conçus pour fonctionner sans aucun employé à bord des véhicules. *C'est le cas* du système VAL de la société Matra qui équipera le metro de Lille. Cela ne veut pas dire qu'il fonctionnera dans ces conditions.

A San-Francisco le BART (Bay Area Rapid Transit) a circulé en automatisme intégral. Un accident survenu assez vite, et qui ne fit heureusement que des blessés, a convaincu les responsables qu'il est difficile de tout prévoir et qu'un conducteur n'est pas inutile *au cas où* quelque chose va mal. Les techniques modernes permettent de construire, pour chaque type d'incident, un système automatique qui réagirait plus vite et mieux que l'homme à cet incident. Mais l'homme reste *le seul « système » qui sache* réagir à tous les accidents et particulièrement aux ennuis imprévus.

*Pour la R.A.T.P. la question ne* se pose pas, et le pilotage automatique qu'elle a installé ne peut se passer d'une présence humaine. Si quelqu'un tombe du quai d'une station quand le métro arrive, mais est encore à distance suffisante, le conducteur freinera à fond, quitte à secouer les voyageurs, pour arrêter la rame au *plus vite. Le pilote automatique,* au contraire, conduirait tranquillement la rame à sa position normale d'arrêt, en écrasant le malheureux.

### Heures de pointe

Le conducteur reste d'ailleurs maître de la mise en marche au départ d'une station. Divers systèmes sont en service sur les différentes lignes. Le plus récent *fonctionne comme suit* : plusieurs secondes avant l'instant du départ un « ronfleur » placé à l'avant de la station émet un son qui n'est guère audible que du conducteur. Celui-ci déclenche le signal sonore, beaucoup plus intense, qui prévient les voyageurs, puis ferme les portes et autorise la mise en marche. Celle-ci se *fait ensuite* automatiquement à la seconde prévue par le régulateur central.

Aux *heures* de pointe, il est impératif que le conducteur obéisse rapidement au signal du *ronfleur et que la rame puisse* partir à l'heure prévue. Mais en heure creuse, un certain laxisme peut être bon. Si, tard le soir, le conducteur voit un voyageur arriver en courant sur le quai, il vaut mieux qu'il retarde le départ de quelques secondes plutôt que de lui fermer les portes au nez et de le laisser attendre de longues minutes la rame suivante.

On touche ici aux limites des automatismes. Ils permettent une conduite très précise, mais manquent de souplesse. Ils ont de plus un inconvénient : les *conducteurs perdent l'habitude* de conduire. Ce peut être gênant le jour où, par suite d'un défaut dans l'automatisme, ils sont amenés à reprendre les commandes.

Le plus simple serait de leur permettre de passer du pilotage automatique au *pilotage manuel* pendant les heures creuses, où une très grande régularité n'est pas essentielle. Mais c'est impossible pour des questions de sécurité.

Un homme peut toujours avoir une défaillance physique. C'est pourquoi il y avait autrefois deux agents à bord d'un métro. Le *pilotage automatique* a permis de n'en mettre qu'un seul. La probabilité qu'il y ait à la fois défaillance du pilote automatique et défaillance du conducteur est en effet négligeable.

*Mais si l'homme* peut surveiller le bon fonctionnement de l'automatisme, la réciproque n'est pas vraie, au moins avec le système actuel. La R.A.T.P. a cependant mis en service sur la ligne 10 (Auteuil-Austerlitz) un système *de veille automatique qui arrête* toute rame qui franchirait un signal au rouge. De ce fait la conduite, bien que manuelle, peut être assurée avec un seul agent dans la rame. Cet agent assure, sans avoir à quitter son siège, l'ouverture et la fermeture des portes. Un ensemble d'images télévisées lui permettent de *contrôler que la fermeture des portes* s'effectue bien.

Des études sont actuellement *faites pour adapter ce système ou* un autre aux lignes équipées du pilotage automatique. La conduite serait faite, suivant les périodes, par le conducteur ou par l'automatisme, chacun étant alors sous la *surveillance* de l'autre.

MAURICE ARVONNY.

JACQUELINE DANS SON « 28 »

## « Attendez le suivant, c'est un homme qui conduit »

*« J'ai commencé ma carrière à la R.A.T.P. comme receveuse sur les autobus puis, lorsqu'on a supprimé ce poste, je n'ai pas voulu « aller au métro » alors j'ai posé ma candidature pour être machiniste. »* C'est ainsi que, depuis sept ans, Jacqueline L... est au volant de « son » autobus.

Son bus, c'est, depuis 1971, le 28, et sa vie est tout entière rythmée par ces quarante-cinq minutes qui séparent la gare Saint-Lazare de la porte d'Orléans via la gare Montparnasse et l'Ecole militaire. *« Nous avons trois sortes de services,* explique-t-elle : *le service du matin — en ce moment par exemple, je commence à 6 h. 18 pour terminer à 12 h. 9 — le service de l'après-midi et un service mixte avec une coupure au milieu de la journée. Chaque mois on nous remet nos horaires et la liste de nos jours de congé, car nous travaillons par tranches de cinq ou six jours. »*

Elle passe chaque jour sept heures à son volant, mais elle ne craint pas la monotonie, car ces incessantes rotations sont jalonnées d'événements : *« Il y a tout d'abord les « pointes » : de 7 h. 30 à 9 h. 30 le matin. La circulation se bloque et le bus affiche complet. »*

Le soir, tout recommence entre 17 heures et 19 h. 30. Le matin, le 28 « s'embourbe » tout au long de l'avenue du Maine jusqu'à la gare Montparnasse, puis rue de Sèvres. Le soir, c'est la rue de La Boétie et la rue de Sèvres qui « bouchonnent ». Mais depuis quelques années, la situation s'est améliorée. *« Ce sont les couloirs réservés aux autobus qui nous permettent de respecter nos horaires. »*

Quand on conduit un bus durant des années sur la même ligne, on finit par connaître ses usagers ; elle a, elle souligne le mot, *« sa clientèle ».* Il y a *« la dame aveugle avec son chien qui monte gare Saint-Lazare. Elle descendait à Saint-Dominique mais, depuis quelques jours elle s'arrête à Saint-Augustin »* ; *« l'employée de 50 millions de consommateurs qui vient lui serrer la main lorsqu'elle la rencontre, même si elle ne prend pas l'autobus »,* sans compter tous ceux qui *« viennent lui dire bonjour en montant dans le véhicule »,* et *« ceux qui l'invitent à prendre un café au terminus ».*

Bien sûr, il y a *« les inévitables grincheux »,* ceux qui ne sont jamais contents *« parce qu'ils n'ont pas de place assise »* ou parce que le bus a *« une minute de retard, mais c'est une minorité » ;* la clientèle du 28, les machinistes sont unanimes à le reconnaître, est une bonne clientèle.

Il n'en est pas de même sur tout le réseau, et chaque ligne a ses usagers dont le comportement est diversement apprécié par les chauffeurs : *« J'ai fait un remplacement cet été sur le 38,* dit-elle, *j'ai eu bien du mal ; les voyageurs ne veulent pas payer, ou bien ils montent par les portes réservées à la descente. »*

La famille n'a-t-elle pas quelques difficultés à s'insérer entre ces *« horaires changeants »* et des *« jours de congé décalés » ? « Les enfants sont grands, cela ne les gêne pas,* répond-elle *ils ont toujours été habitués à ce rythme de vie. Quant à mon mari il est contremaître au dépôt. »* Cela présente quelques avantages : *« Cette semaine nous terminons le travail à midi, nous passons tous les après-midi ensemble. »* Mais aussi certains inconvénients : *« La semaine dernière, je le croisais en rentrant de mon travail ; il partait prendre son service. »*

*« Machiniste, ce n'est pas un métier de femme »,* lui disaient ses collègues de la vieille école lorsqu'elle a commencé. Aujourd'hui, il n'y a plus de problèmes. Le matériel, lui aussi, a changé. Mis à part les dimensions, un bus se conduit comme une voiture. Quant aux usagers, elle *« les a entendus dire que les femmes conduisent mieux que les hommes ».* Bien sûr, il y a parfois *« des jeunes qui essayent de faire de l'esprit, lorsque le bus arrive, disant : « C'est une » femme qui est au volant, on » monte malgré tout ? »* Pour ceux-là, elle a une réponse toute prête : *« Attendez le suivant, c'est un homme qui conduit. »* Et ils montent.

Elles sont ainsi trois cent trente-sept sur le réseau parisien à piloter d'une main ferme des engins qui n'avaient peut-être pas été tout à fait conçus pour elles, mais dont elles ont su trouver habilement le maniement.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

DÉBAT

## Faut-il fermer les villes nouvelles ?

par JACQUES GUYARD (*)

AU moment où les villes nouvelles deviennent une réalité, où des centaines de milliers de jeunes ménages y sont installés, où l'on est clairement passé de « l'aventure intellectuelle » aux problèmes concrets de la gestion et du développement, le gouvernement semble abandonner ce projet. M. Fourcade, l'ancien ministre de l'équipement, et nombre d'élus de la majorité ont dit, au Parlement et dans les conseils régionaux, que les villes nouvelles coûtaient trop cher, que leur lancement avait été une erreur, qu'elles ne se justifiaient que comme *« banc d'essai d'équipements simples, répétitifs et peu coûteux ».* Leur conclusion est qu'il faut, au plus vite, ramener les villes nouvelles dans le droit *commun.*

*Le droit commun, quand* on regarde les mesures prises par le pouvoir, mène à la faillite. La construction des villes nouvelles a exigé au départ d'énormes investissements (achats de terrains, assainissement, constructions de routes et d'équipements sociaux) que les habitants devaient rembourser après leur arrivée, grâce à la pratique du différé qui permet de rembourser quarante ans après les travaux. Aujourd'hui les remboursements commencent, alors qu'avec la crise moins du tiers de la population et moins du cinquième des entreprises prévues sont installées.

A cela s'ajoutent les charges de fonctionnement des équipements réalisés, conçus pour des populations de 300 000 à 400 000 personnes, et utilisés par quelque dizaines de milliers. *Ainsi le* réseau de transports en commun d'Evry, qui dessert le chef-lieu de l'Essonne, a-t-il un déficit de 6 millions lourds, et l'Agora, vaste centre culturel et social, un déficit de 8,5 millions. Si l'on y ajoute le déficit de la gestion des autres services et les remboursements d'emprunts, on arrive pour le Syndicat communautaire d'Evry à un trou de 20 millions lourds, pour une population imposable de mille cinq cents à deux mille ménages en 1977. En droit commun, il faudrait donc augmenter de 1 million ancien les impôts locaux de chaque famille. Et ce sera le double dans deux ou trois ans, quand tombera la masse des remboursements d'emprunts et quand les *constructions d'aujourd'hui* neuves commenceront à se dégrader.

Pourquoi ce déséquilibre financier ? Parce que *les villes nouvelles,* conçues entre 1965 et 1972 dans un contexte d'expansion accélérée et de développement démographique rapide de la région parisienne, se réalisent sous le signe de la crise économique et de la stagnation démographique. Les entreprises créatrices d'emplois sont rares, les promoteurs ne s'engagent pas, et les ménages hésitent à acheter un appartement. Ainsi s'accumule un retard inquiétant sur les prévisions de rentrées fiscales.

Les habitants actuels n'y peuvent rien. Beaucoup d'entre eux participent passionnément à la définition d'un cadre de vie nouveau. Ils bénéficient de services et d'un environnement encore *inachevés* et souvent de haute qualité. Il est normal qu'ils paient des impôts pour cela, à condition *qu'on ne les écrase pas de charges* qui ne les concernent pas. Le parti socialiste, qui dirige depuis *mars 1977 six villes nouvelles,* fait les propositions suivantes :

1) Redéfinir l'avenir des villes nouvelles, en tenant compte du tassement démographique. Donc, tout gigantisme évacué, préciser leur profil de villes moyennes, instruments de rééquilibrage interne aux régions et d'expérimentation d'un cadre de vie plus agréable. Cela doit se faire, dans les deux ans, avec la participation de la population maintenant installée.

2) Eloigner la menace d'un désastre financier par la prolongation pour quatre ans des différés et par la *prise en charge par* l'Etat du déficit de fonctionnement des villes nouvelles, sous la *forme d'une subvention compensatrice* des pertes fiscales dues au retard dans le développement.

3) Une fois le projet des villes nouvelles revu démocratiquement, procéder à un apurement financier, l'Etat prenant en charge la dette et les frais d'entretien liés au surdimensionnement des équipements initiaux, tandis que la région, le département et les habitants de la ville nouvelle couvriront les dépenses d'un projet ramené à taille humaine.

*(*) Maire adjoint d'Evry (P.S.), président du Syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle d'Evry.*

# ÉQUIPEMENT

## TOURISME

# L'hôtellerie : une industrie qui ne boucle pas toujours ses fins de mois

La société DAFSA-Analyse vient de publier, dans sa collection « Analyses de secteurs », une étude sur l'industrie hôtelière à l'intention des investisseurs. En soixante-trois pages, auxquelles sont jointes des annexes très fournies, ce document passe successivement en revue le marché de l'hôtellerie et ses caractéristiques économiques et financières à travers une trentaine de sociétés hôtelières.

La conclusion de l'étude de DAFSA-Analyse est plutôt inquiétante. Elle note une baisse de la valeur ajoutée et une chute de la marge brute en 1974 et 1975. Celle-ci est devenue trop faible pour rémunérer les frais financiers des établissements hôteliers au moment où leur endettement à long et moyen terme s'est accru de façon importante par rapport aux capitaux permanents. Hormis certains grands établissements de luxe qui tirent leur épingle du jeu avec une marge brute de l'ordre de 25 % de la valeur ajoutée, la rentabilité économique de l'hôtellerie est en nette diminution (voir tableau ci-contre).

Au début des années 1960, le parc hôtelier français était l'un des plus vieux du monde, avec une moyenne d'âge de soixante-cinq ans. Dix ans plus tard, une mutation s'est produite sous l'effet des créations de nouveaux établissements de grande capacité.

Toutefois, l'entreprise familiale domine encore. 40 % des établissements n'ont pas de salariés, et 10 % seulement en comptent plus de cinq. Le nombre des salariés employés dans l'ensemble de l'hôtellerie s'élève à 140 000, auxquels s'ajoutent 100 000 non-salariés (patrons, aides familiaux).

### L'amélioration du confort moyen

L'hôtellerie homologuée de une étoile à quatre étoiles luxe disposait, en 1962, de 11 728 hôtels. Le 1er janvier 1977, ce chiffre était de 17 155, soit une augmentation de 46 %. L'évolution a été identique, quoique moins spectaculaire, pour ce qui concerne le nombre des chambres, qui est passé de 332 178 en 1963 à 428 553 en 1977 (+ 29 %). La capacité d'hébergement de l'hôtellerie française est devenue la plus importante d'Europe avec celle de l'Italie.

Le confort moyen s'est amélioré entre 1963 et 1977, en raison notamment de la multiplication des hôtels trois étoiles (+ 84,2 %) et quatre étoiles luxe (+ 175 %). Les établissements disposent de moins de chambres, mais de plus de salles de bains. Les pourcentages de chambres avec salle de bains s'étagent de 29,7 % dans les hôtels une étoile jusqu'à 94,4 % dans les quatre étoiles luxe. L'entrée en vigueur, en 1971, des nouvelles normes de confort a donc joué un rôle non négligeable.

Le chiffre d'affaires de l'hôtellerie homologuée a connu un accroissement annuel de 11 % environ, entre 1965 et 1975. Elle a atteint, cette dernière année, 9,5 milliards de francs. Le montant total des investissements, hors autofinancement, des entreprises françaises dans le secteur hôtelier dépassait, en 1976, 500 millions de francs. — AL. F.

★ *L'Industrie hôtelière,* 2 300 F hors taxes. Collection « Analyses de secteurs ». DAFSA-Analyse, 125, rue Montmartre, 75081 Paris Cedex 02, tél. 233-21-23.

### LA RENTABILITÉ DE QUELQUES GRANDES SOCIÉTÉS ANONYMES

(rapport entre l'excédent brut d'exploitation et les capitaux immobilisés.)

| | 1973 | 1974 | 1975 |
|---|---|---|---|
| Hilton | 0,21 | 0,18 | 0,16 |
| Plaza-Athénée | 0,20 | 0,23 | 0,26 |
| George V | 0,09 | 0,12 | 0,12 |
| Concorde | 0,05 | — 0,01 | 0,06 |
| Sofitel | 0,10 | 0,08 | 0,07 |
| Frantel | 0 | — 0,02 | — 0,07 |
| Sheraton | non significat. | — 1,78 | — 2,74 |
| P.L.M. | 0,07 | — 0,09 | 0,03 |
| Compagnie hôtelière des Arcs | — 0,63 | 0,18 | 0,23 |
| Novotel-S.I.E.H. | 0,18 | 0,18 | 0,13 |
| Ramada Inn | non significat. | — 0,02 | — 0,02 |
| Claridge | 0,18 | — 0,03 | 0,01 |
| Negresco | 0 | — 0,02 | — 0,01 |
| Lancaster | 0,01 | — 0,02 | 0,03 |

La rentabilité des sociétés anonymes gérant un ou plusieurs hôtels se calcule en rapportant l'excédent brut d'exploitation à la quantité de capitaux immobilisés. Le ratio ainsi obtenu donne la « santé » de la société : le tableau ci-dessus reproduit partiellement les chiffres de l'étude de DAFSA Analyse. On s'aperçoit qu'en 1973, 1974 et 1975, par exemple, le Hilton et le Plaza-Athénée ont connu de bons résultats, alors que Frantel, Ramada Inn et le Negresco ont enregistré des résultats peu satisfaisants. Ces remarques ne sont, bien entendu, valables que pour les années considérées, certaines sociétés situées dans « le rouge » ayant considérablement redressé leurs bilans depuis 1975.



## TRANSPORTS

# M. Barre : pas question d'augmenter les pilotes les mieux payés

**Du 19 au 22 octobre, les syndicats du personnel navigant de la compagnie privée UTA ont appelé à la grève pour protester contre le refus de la direction d'appliquer pour les plus hauts salaires les augmentations prévues par la convention collective. Le premier ministre vient d'intervenir dans ce conflit qui, au-delà du cas particulier d'UTA, soulève deux questions plus générales : 1) quelles seront les rémunérations réelles du personnel navigant français, sont-elles très différentes de celles qui sont pratiquées à l'étranger ? ; 2) peut-on concilier pour les hauts salaires le respect des conventions collectives et l'application du plan Barre ?**

Reprenant l'argumentation de la direction d'UTA, M. Raymond Barre a fait publier, le 22 octobre, le communiqué suivant : « *Sur proposition du gouvernement, le Parlement a adopté, à la fin de l'année dernière, une disposition visant à modérer, en 1977, la progression des rémunérations les plus élevées. Cette disposition a pour conséquence de plafonner les rémunérations mensuelles supérieures à 24 000 F et à freiner l'accroissement de celles comprises entre 18 000 et 24 000 F. (...)*

» *Malgré des temps de travail faibles (quarante à cinquante heures de vol effectif par mois), une proportion importante des navigants techniques de l'aviation civile perçoivent une rémunération supérieure à 18 000 F ou à 24 000 F par mois et en moyenne à plus de 20 000 F. La rémunération d'un certain nombre d'entre eux atteint 45 000 F.*

» *Une grève lancée par ceux qui bénéficient de tels avantages, supérieurs en tout cas à ceux accordés par d'autres compagnies aériennes européennes, traduirait un refus de la solidarité nationale. Dirigée contre une loi votée par le Parlement, elle serait une atteinte à la légalité.* »

M. Maurice Cherret, président du Syndicat national du personnel navigant de l'aviation civile (S.N.P.N.A.C.) a aussitôt réagi aux propos de M. Barre qu'il a qualifiés de « *démagogiques* ».

« *Même les pilotes de Concorde ne touchent pas 45 000 francs par mois* », a déclaré M. Cherret. « *Seuls deux ou trois navigants dans chaque compagnie, ceux qui ont des responsabilités particulières, reçoivent des rémunérations de cet ordre, mais la majorité d'entre eux ne reçoivent que 20 000 francs environ. Pour 40 à 50 heures de vol effectif, il y a en réalité 200 heures de travail.* »

M. Cherret a réfuté la comparaison faite par le Premier ministre avec les rémunérations en vigueur dans les compagnies étrangères. « *Il n'y a pas deux compagnies qui procèdent de la même manière et toute comparaison est impossible* », a-t-il déclaré. « *Un commandant de bord de Boeing 747 touche 90 000 dollars (440 000 francs) aux Etats-Unis. Nous sommes loin de ce chiffre, en France.* »

● *Succès pour Concorde.* — Après avoir effectué avec succès une série d'atterrissages et de décollages sur l'aéroport de New-York, le Concorde a regagné Toulouse le dimanche 23 octobre.

Lundi, le *New York Times* affirme que les milieux proches du Port de New-York sont maintenant convaincus que le Concorde a remporté une victoire définitive sur ses adversaires en prouvant, lors des tests, qu'il n'était pas plus bruyant qu'un avion subsonique. L'ouverture de la ligne régulière Paris - New - York est prévue pour le 22 novembre.

● *Osaka interdit aux gros porteurs.* — Les compagnies aériennes ne pourront pas desservir l'aéroport d'Osaka au Japon avec des avions gros porteurs à partir du 1er novembre, comme cela était prévu en raison de l'opposition des riverains.

● *L'anniversaire de la première traversée de l'Atlantique sud.* — Le cinquantième anniversaire de la traversée aérienne de l'Atlantique sud et du tour du monde des aviateurs français Costes et Le Brix a été marqué par une brève cérémonie organisée le 22 octobre au Musée de l'air du Bourget. Assistaient notamment à cette cérémonie la sœur de Le Brix, Maurice Bellonte, équipier de Costes dans la première traversée est-ouest de l'Atlantique nord, et des représentants des ambassades sud-américaines à Paris.

● *L'affaire du Léopard.* — Le secrétaire d'Etat à l'industrie, au commerce et à l'artisanat, M. Antoine Rufenacht, parlant, dimanche 23 octobre, au Havre devant l'équipage du car-ferry havrais *Léopard,* qui doit passer sous pavillon anglais le 1er janvier prochain, pour bénéficier de coût d'exploitation moins élevés, a déclaré que cette affaire posait une question de principe très grave. « *L'avenir de la marine marchande française,* a-t-il déclaré, *est en jeu car on ne peut accepter que tout trafic trans-Manche passe sous pavillon étranger.* » — (Corresp.)

● *Autobus toulousains : légère reprise.* — Depuis deux semaines, les usagers des transports en commun de la ville de Toulouse et de son agglomération sont touchés par une grève totale des personnels de la C.T.T. (Compagnie des transports toulousains). Samedi 22 octobre, le syndicat F.O. a autorisé ses adhérents à reprendre leur travail. Une trentaine de bus circulaient ce lundi matin. Quant à la C.G.T., elle a maintenu l'ordre de grève et a organisé, avec l'appui du parti communiste, une manifestation à travers la ville pour faire entendre les revendications des traminots. — *(Correspondance.)*

## ENVIRONNEMENT

# Plusieurs milliers de personnes manifestent dans le calme contre la centrale de Cruas-Meysse

De notre envoyé spécial

Montélimar. — Trois à quatre mille personnes ont manifesté, le dimanche 23 octobre, contre la construction, entre Meysse et Cruas, sur la rive droite du Rhône, en amont de Montélimar, d'une centrale nucléaire de quatre tranches de 900 mégawatts chacune.

La manifestation, qui avait fait l'objet d'une négociation préalable entre la préfecture de l'Ardèche et le comité d'organisation, s'est déroulée sur un parcours de 11 kilomètres, traversant le site choisi par l'E.D.F. Elle n'a donné lieu à aucun incident. Si le parti communiste avait refusé de participer à cette marche, le M.R.G., le P.S.U. et, pour la première fois, le parti socialiste s'y étaient associés.

Ce sont essentiellement des habitants — des filles et des garçons de quinze à vingt ans, en majorité — venus de la Drôme et de l'Ardèche et, pour une part, de Lyon, de Grenoble et de Saint-Etienne — qui ont protesté contre la construction de cette centrale. Dans cette région, en effet — et c'est une autre différence avec Malville, — une partie importante de la population s'est élevée très tôt contre le projet. « *Quatre-vingt-onze pour cent des habitants de Meysse (cinq cent quatre-vingts au total) ont signé une pétition contre l'implantation de la centrale* », a rappelé, au cours d'une conférence de presse, M. Grégoire Cambouran, curé du village, qui a pris la tête de la contestation.

### L'appui du parti socialiste

A Cruas (1 700 habitants), d'après un sondage réalisé par les écologistes, pour 55 % la population s'est prononcée contre le projet. « *Au cours de l'enquête d'utilité publique, effectuée au début de l'année dans les dix-huit communes concernées, deux mille protestations ont été portées sur les registres d'enquête. Plusieurs centaines de lettres d'opposants sont parvenues aux commissaires-enquêteurs et une pétition comportant douze mille signatures leur a été remise* », affirme un responsable du comité régional antinucléaire de Cruas-Meysse. Sans effet apparent, puisque les commissaires-enquêteurs conclurent leur rapport par un avis favorable. On sait la suite. Se fondant sur ces premiers résultats, l'E.D.F. a fait entreprendre, le mardi 18 octobre, les travaux préalables à la construction de la centrale, sans attendre les autorisations officielles.

Essentiellement locale et populaire, la mobilisation contre la construction de la centrale a reçu — et c'est là une autre différence importante avec Malville — l'appui direct du parti socialiste, dont plusieurs responsables, MM. Georges Filloud, député de la Drôme (P.S.) et maire de Romans, Maurice Pic, sénateur de la Drôme (P.S.) et maire de Montélimar) et Robert Chapuis, participaient à cette marche. Même si certains ont vu dans la présence de M. Robert Chapuis, dont on sait qu'il est candidat pour les prochaines législatives dans la première circonscription de l'Ardèche (Privas), une démarche « circonstancielle », tous ont noté dans les propos du responsable socialiste une opposition au nucléaire davantage soulignée.

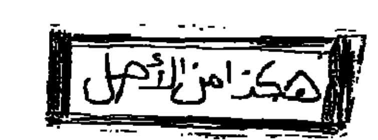
Sorte d'anti-Malville, le rassemblement de Cruas-Meysse contribuera sans doute à redonner de la crédibilité aux écologistes antinucléaires. Ce n'est pas pour autant que ceux de l'Ardèche ont oublié les événements de juillet : une plaque de marbre a été fixée au balcon de la mairie de Meysse en souvenir de la mort de Vidal Michalon.

BERNARD ELIE.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Grève au Vaudreuil.* — Une centaine d'habitants du Vaudreuil, dans l'Eure, refusent de payer leurs impôts locaux pour protester contre l'absence de représentants élus de la population au sein du conseil qui gère la ville nouvelle. Celle-ci, qui compte 2 500 habitants, est administrée par un conseil urbain, composé de cinq conseillers généraux et des quatre maires des communes limitrophes de la ville nouvelle. La loi prévoit que trois représentants de la population seront désignés au sein du conseil lorsque la ville aura 5 000 habitants.





# ÉCONOMIE - SOCIAL

## MARCHÉ COMMUN

### Les Neuf tentent une nouvelle fois de mettre d'accord les pêcheurs de la Communauté

De notre correspondant

**Bruxelles (Communautés européennes). — Peut-on mettre sur pied une politique commune de la pêche, autrement dit s'entendre pour gérer en commun les ressources en poisson existant dans la zone des 200 milles qui borde les côtes de la Communauté ? Il semble exclu que *les ministres des Neuf*, qui se réunissent sur ce thème les 25 et 26 octobre à Luxembourg, parviennent sur ce point à accorder leurs vues.**

Les nouvelles propositions de la *Commission*, concernant la répartition des droits de capture entre les Etats membres, sont, en effet, jugées inacceptables par les *Anglais* ; ceux-ci ont averti les Français qu'ils se montreraient très durs. Reste à savoir à quel niveau ils placeront les enchères. Des tensions sérieuses *risquent d'apparaître s'ils persistent* dans leur volonté d'éliminer progressivement les « *droits historiques* » reconnus aux pêcheurs des Etats membres — en particulier aux Français — *dans la zone de 12 milles* s'étendant au large de leurs côtes : environ le quart des prises françaises de poisson frais proviennent de cette zone.

Au centre des propositions de la Commission, se trouve la fixation pour chaque Etat *membre, par* espèce et par zone de pêche, des quotas de capture autorisés en 1978. En raison de la nécessité, unanimement reconnue, de préserver les *stocks, les captures totales* que *la* Commission se propose d'autoriser en 1978 sont inférieures à celles *effectuées en 1976. Toutefois, le* sacrifice ainsi imposé solidairement aux pêcheurs de la C.E.E. a pu être limité en raison de *l'éviction* de nombreux pêcheurs de pays tiers. Il *faut ainsi* rappeler que *la négociation d'un accord* de pêche à long terme avec l'U.R.S.S. ayant échoué, la C.E.E. interdit l'accès de ses eaux aux chalutiers soviétiques depuis le début octobre (*le Monde* daté 2-3 octobre), et les propositions de la Commission ne prévoient pour 1978 *aucun* quota en faveur des Russes, des Polonais et des Allemands de l'Est.

Bref, le « gâteau » à *partager* entre les Etats membres de la C.E.E., même *s'il* a quelque peu rétréci, demeure substantiel. Il reste que les Anglais sont mécontents de la manière dont la *Commission propose* de le découper. Pour fixer les *quotas, elle a fait appel à la clé* utilisée jadis, avec l'approbation générale, par la convention sur les pêcheries de l'Atlantique *du nord*-est (N.E.A.F.C.). Elle a légèrement *corrigé les résultats* ainsi obtenus, afin, d'une part, de permettre aux Irlandais d'accroître substantiellement leurs prises, *d'autre part, de donner* une légère préférence aux pêcheurs de l'Ecosse et du nord de l'Angleterre, en d'autres termes, elle a quelque peu diminué les quotas allemand, *français, danois et du* Benelux pour accroître ceux de *l'Irlande* et du Royaume-Uni.

Les Irlandais ne contestent pas les chiffres mais le système : ce qu'ils continuent de réclamer, pour être *sûrs de pouvoir effectivement accroître* leurs prises, c'est une zone de pêche exclusive de 50 milles. Les Anglais *estiment que les corrections* faites par la Commission en leur faveur sont très insuffisantes : sous une forme ou sous une autre, ils veulent se voir reconnaître un régime *nettement préférentiel ; ils s'estiment* d'autant plus fondés dans leur réclamation que leurs mers sont les plus *poissonneuses de la C.E.E. et que*, d'autre part, leurs pêcheurs ont été plus que quiconque pénalisés par les restrictions à la pêche décrétées par plusieurs pays tiers, tels que l'Islande *et la Norvège*.

Les Français, quant à eux, peuvent accepter sans grande difficulté les quotas qui leur sont alloués par la *Commission. Leur* inquiétude est d'une autre nature : les mesures techniques de conservation préconisées par Bruxelles (*maillage des filets en* particulier) gêneraient considérablement nos pêcheurs si elles étaient retenues par le conseil des ministres.

PHILIPPE LEMAITRE.

## A L'ÉTRANGER

### SUISSE : réduction du déficit budgétaire.

*(De notre correspondant.)*

Berne. — Tirant les conséquences du refus des citoyens d'introduire la T.V.A., M. Georges-André Chevallaz, chef du département fédéral des finances, a présenté, vendredi 21 octobre, un *projet de budget traduisant une* volonté de modération des dépenses. Pour 1978, le déficit budgétaire de la Confédération helvétique est estimé à 1 132 millions de francs suisses, soit 636 millions de moins qu'en 1977, les dépenses s'élevant à 16 073 millions et les recettes à 14 900 millions.

Alors que le déficit avait, à l'origine, été évalué à 2,1 milliards de francs, les autorités *ont* pris deux trains de mesures pour l'alléger et compenser en partie le manque à gagner résultant du rejet de la T.V.A.

La compression du déficit budgétaire *est un nouveau signe de la* stabilisation *progressive* de l'éco*nomie helvétique*. Avec à peine sept mille chômeurs, une inflation *pratiquement maîtrisée* et une balance des paiements traditionnel*lement* excédentaire, la Suisse connaît, il est vrai, une situation tout à fait particulière. — J.-C. B.



### ALLEMAGNE FÉDÉRALE : le taux de croissance ne devrait pas dépasser 3 % en 1978

*estiment les instituts spécialisés*

*De notre correspondant*

Bonn. — Jamais encore la relance n'aura dépendu autant qu'aujourd'hui de facteurs psychologiques. Tel est en tout cas la conviction que le chancelier Schmidt a *exprimée* la *semaine* dernière au premier ministre *français*, M. *Raymond* Barre, lorsque celui-ci lui a rendu visite à Bonn. *Au moment où le* Parlement fédéral s'apprête à approuver le « compromis fiscal » négocié entre le gouvernement et l'opposition — qui pour l'Etat se traduira par une perte de recettes de 11 milliards de deutschemarks au lieu des 7,5 initialement prévus, — la grande question reste donc de savoir si les entrepreneurs d'une part et les consommateurs de l'autre vont allègrement dépenser les ressources supplémentaires que l'Etat se prépare à laisser dans leurs poches *plutôt* que de les *consacrer* aux réserves et à l'épargne.

Pour autant que l'on sache, le chancelier Schmidt a indiqué au premier *ministre* français que le nouveau plan de dégrèvements fiscaux devrait, en principe, ajouter un point au taux « *spontané* » de croissance de 3,5 % à 3,7 % qui *était prévu pour* l'année à venir. L'effet dépendra cependant *de la rapidité d'application* des mesures qui vont, sans *aucun doute, être approuvées par* le Bundestag dès cette semaine et par le Bunderrat le 4 novembre.

Les prévisions officielles quant à la croissance ne sont d'ailleurs pas partagées par tous les experts. Le rapport annuel des cinq prin*cipaux instituts de recherche* économique, qui est publié ce lundi *24 octobre, prévoit qu'en 1978* la croissance réelle ne sera pas supérieure à celle de cette année et ne dépassera pas 3 %. Il est vrai que ces mêmes instituts s'étaient lourdement trompés il y a un an lorsqu'ils envisageaient une reprise de l'économie mondiale avec un optimisme qui a été démenti par la réalité.

#### Un accord inévitable

Le nouveau programme fiscal résultant des travaux de la « Commission de conciliation » du Parlement *fédéral tient compte des* propositions du gouvernement — *comme des vœux de l'opposition* chrétienne-démocrate. Un tel accord était *inévitable* puisque la C.D.U.-C.S.U. détient la majorité à la Chambre des Etats. Les dernières péripéties de la lutte contre le terrorisme ont cependant facilité les choses en créant entre les partis ouest-allemands un nouveau sentiment de solidarité qui a accéléré l'issue des pourparlers. Les thèses présentées de part et *d'autre étalent « classiques »*. En ce qui concerne l'allègement de *l'impôt* sur le revenu, les sociaux-démocrates s'en tenaient, comme on l'imagine sans peine, à un abattement à la base favorisant la « classe ouvrière ». Les chrétiens-démocrates, toujours partisans de « récompenser l'effort », souhaitaient, bien entendu, un dégrèvement progressif qui allégerait aussi le fardeau des classes moyennes et des cadres supérieurs.

#### L'accroissement de la masse des ressources

Le compromis associe donc un abattement progressif à l'abattement de base, solution qui avait été recommandée depuis le début par les libéraux. L'aspect nouveau *de cet accord est qu'en fin de* compte il accroît sensiblement la *masse des ressources laissées à la* disposition des citoyens. Alors *qu'au départ le gouvernement en*visageait d'abandonner quelque *7,5 milliards de deutschemarks* aux contribuables, le montant total des abattements sera finalement proche de 11 milliards (23 milliards de francs).

En relevant l'abattement à la base de l'impôt sur le revenu, le Trésor public perdra 2,1 milliards de deutschemarks. Le dégrève*ment progressif* coûtera *plus* de 5 milliards. L'exonération des primes de fin d'année — mise en vigueur dès le prochain Noël — représentera 2,2 milliards, et les nouveaux taux d'amortissement dégressif pour les équipements et les bâtiments 1,7 milliards de deutschemarks.

*Le ministre* des finances, M. Apel, estime que ces 11 milliards *devraient stimuler de façon* sensible la consommation autant que les investissements. En sera-t-il bien ainsi ? La *réaction* des simples citoyens continue cependant d'être problématique, et bien des experts, même dans le *camp gouvernemental, se deman*dent si les entreprises se décide*ront à reprendre leurs investisse*ments alors que dans le meilleur *des cas leurs* capacités de production continueront encore d'être sous-utilisées pendant bien des mois à venir.

JEAN WETZ.

### ISLANDE : pour la première fois les fonctionnaires sont en grève illimitée.

Reykjavik. — Les fonctionnaires *islandais* sont, *depuis le 11 octo*bre, en grève illimitée. C'est la première fois qu'un tel mouvement a lieu en Islande, où les employés de l'Etat et des collectivités locales n'ont obtenu le droit de grève que l'année dernière.

Dans ce pays de 220 000 habitants, où la plupart des salariés *travaillent dans de petites entre*prises, les mouvements revendicatifs sont toujours menés à l'échelle nationale.

Le droit de grève accordé aux *fonctionnaires* vient troubler la mécanique bien huilée de la politique islandaise des revenus. Le syndicat de la fonction publique (qui *ne compte dans ses rangs* ni les hauts fonctionnaires ni les *enseignants* du *secondaire et du* supérieur, affiliés à un autre syn*dicat*) *demande le resserrement* de l'échelle des salaires — celle-ci *ne va pourtant que de 1 à 3* — et le droit de rompre les accords *salariaux déjà conclus* au cas où l'inflation serait plus forte que *prévu*.

En fait, ce n'est *pas tant* une progression du taux d'inflation que *le gouvernement redoute* — il atteindra, selon les estimations *les moins pessimistes, au moins* 35 % — que l'ouverture d'un nou*veau front revendicatif ; les fonc*tionnaires ne vont-ils pas obtenir des *avantages* que *les salariés* du secteur privé réclameraient à leur *tour ? C'est* aussi une émulation syndicale, que l'affiliation obligatoire au syndicat unique dans l'industrie et la pêche et l'absence de droit de grève dans la fonction publique avaient, jusqu'à présent, réussi à empêcher.

GERARD LEMARQUIS.

### JAPON

● *Deux sociétés japonaises viennent d'être condamnées* à verser plus de 682 millions de yens (2,6 millions de dollars) de dommages et intérêts à quarante-quatre personnes victimes d'empoisonnement chimique en 1968 dans l'ouest du Japon. Le tribunal de Fukuoka a rendu son verdict dans l'affaire de la pollu*tion d'une huile de cuisine*, produite par la société Kanemi, par du diphényle polychloré, un composé synthétique fabriqué par la société Kaneka. Entre le début de l'été et novembre 1968, plus de dix mille personnes ont été intoxiquées. Quarante-quatre en sont mortes. — *(A.F.P.)*

# ÉCONOMIE - SOCIAL

*BILLET*

## 8 000 à 28 000 F par mois pour contrôler des salariés en arrêt de travail

*Une firme paie-t-elle des médecins 28 000 F par mois pour vérifier si ses salariés en congé maladie sont vraiment inaptes au travail ? Certains de ces médecins se regroupent-ils entre eux pour exercer à tour de rôle la médecine libérale pendant le temps disponible... et contrôler les arrêts de travail qu'ils ont eux-mêmes prescrits ? Ces questions explosives ont été lancées par le* Médecin de France, *l'hebdomadaire de la Confédération des syndicats médicaux français.*

*La firme automobile mise en cause, Peugeot, nous a répondu qu'elle n'employait pas et ne rétribuait pas 28 000 F par mois des médecins pour lutter contre l'absentéisme. Elle nous a invités à nous adresser à son cabinet conseil. Du cabinet conseil qui nous a renvoyés aux Assurances générales de France, lesquelles nous ont adressés au GAMECO (Groupement d'action médicale collective), nous avons pu parcourir la chaîne qui, finalement, aboutit... au point de départ.*

*Comme bien d'autres entreprises qui ont institué la mensualisation des ouvriers et garantissent, de ce fait, le maintien intégral du salaire en cas de maladie, la firme en question a souscrit une assurance.*

*La compagnie d'assurance lui rembourse le paiement des salaires des personnes malades, à charge pour elle d'organiser un contrôle des arrêts de travail, afin d'éviter les abus. Pour ce faire, la compagnie a créé un groupement d'intérêt économique, lequel paie des médecins qui acceptent d'exécuter ce que le* Médecin de France *appelle des « tâches policières ».*

*Telle est la raison d'être du GAMECO. Cinquante-trois médecins y sont employés et exécutent pour les Assurances de France, en fait pour les firmes clientes, une tâche délicate mais bien rémunérée. Au départ, nous a expliqué un responsable de GAMECO, les médecins étaient payés à la vacation : environ le prix d'une visite d'un généraliste plus des indemnités de déplacement. Mais face au « productivisme » de ces praticiens, qui multipliaient les visites, GAMECO a offert un salaire mensuel garanti. Combien ? Vingt-huit mille francs par mois ? Il y a bien un médecin qui reçoit cette somme, nous a-t-on indiqué, mais c'est une « anomalie ». Sur les cinquante-trois praticiens qu'emploie GAMECO, les dix médecins le mieux rémunérés reçoivent en moyenne 13 300 F par mois, le salaire des autres variant de 5 600 à 8 000 F par mois.* « Un médecin à qui un tribunal confie une expertise dont l'objet est comparable à celui que poursuivent nos médecins contrôleurs, gagne plus, parfois beaucoup plus », *a ajouté notre interlocuteur.*

*Est-ce efficace pour l'employeur ? Dans 78 % des cas le médecin contrôleur reconnaît la réalité de l'inaptitude du malade visité. Dans 20 % des cas, il constate l'* « absence » *du malade à son domicile et dans 2 % seulement l'* « absence d'inaptitude ». *Or les médecins salariés contrôleurs de la Sécurité sociale en constatent 4 %.*

*Moins sévères, mieux ou aussi bien payés que les médecins de la Sécurité sociale, les médecins contrôleurs privés doivent-ils être maintenus ? Sans parler de la légalité de ce système — des procès sont en cours, — il est en tout cas curieux de voir des médecins privés être payés à des tarifs parfois très élevés pour contrôler les confrères, voire se contrôler eux-mêmes ou contrôler leurs associés, puisque certains d'entre eux envisagent de créer un cabinet de groupe, libéral bien entendu.*

JEAN-PIERRE DUMONT.

ÉNERGIE

*UNE JOURNÉE D'ÉTUDE A DOUAI*

## La gazéification du charbon ne modifierait pas l'évolution des mines du Nord-Pas-de-Calais

De notre correspondant

Lille. — « *Le gisement houiller du nord de l'Europe est comme un quartier d'orange dont nous avons à peine grignoté l'écorce...* » Ainsi s'est exprimé M. P. Ledent, directeur de l'Institut belge des industries extractrices, devant quelque quatre cents personnes (spécialistes des charbonnages, hommes politiques, syndicalistes) réunies l'autre semaine à Douai, à l'initiative de la Société de l'industrie minérale. Dans une région où l'on envisage dans un avenir très proche l'arrêt de toute production minière, une telle image laisse rêveur...

Cette journée avait pour but de présenter le dossier de la gazéification, cette technique qui consiste à obtenir de l'énergie à partir des gisements en grande profondeur en brûlant la houille sur place et en récupérant le gaz ainsi produit.

Faut-il continuer à fermer les puits alors que le sous-sol est encore riche de ressources considérables en houille ? Car tous les spécialistes sont bien d'accord, en grande profondeur et même dans la mer du Nord, sous les nappes de pétrole, se trouvent encore des milliards de tonnes de charbon qui pourraient représenter, selon certaines estimations, quelque deux cent cinquante années de consommation énergétique pour l'Europe du Nord ! Il n'est donc pas déraisonnable de penser que l'industrie charbonnière puisse trouver un jour un deuxième souffle. Mais sous quelle forme et dans quelles conditions ?

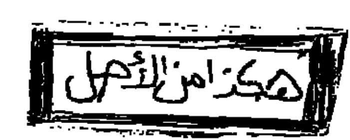
Une expérience sera tentée très prochainement dans le Borinage, près de Mons, à la suite d'un accord entre les gouvernements belge et allemand. L'extraction par puits comme c'est le cas actuellement n'étant guère possible pour les couches profondes (au-delà de 1 200 mètres), on utilisera les techniques pétrolières. Le gisement sera atteint par des sondages entre lesquels on créera des communications par fissuration des couches. Pour aboutir à l'exploitation industrielle du procédé, sous réserve que les expériences soient concluantes, il faudra de quinze à vingt années de travaux et des investissements considérables en recherche.

De grands espoirs sont donc permis, mais bien des incertitudes demeurent. En tout cas, il semble établi qu'en aucune façon la gazéification ne pourra modifier en quoi que ce soit l'évolution des charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais. Selon les indications données, les gisements profonds dans le Nord-Pas-de-Calais seraient eux-mêmes très limités et irréguliers. On a fait valoir aussi que la gazéification n'apporterait en rien une solution au problème de l'emploi : « *Dix fois moins de personnes que dans les houillères pourraient être employées dans cette industrie puisqu'il s'agit, pratiquement, d'une mine sans homme...* », a dit M. Ledent. On peut imaginer que l'extraction du charbon cesse totalement dans la région et que, vingt à trente ans plus tard, apparaisse une nouvelle industrie celle de la gazéification, qui occuperait, elle aussi de vastes espaces, mais pas forcément ceux de la zone minière actuelle qui est trop urbanisée pour permettre de nombreux sondages.

Certains intervenants se sont étonnés que le gouvernement français n'ait manifesté qu'un intérêt très modéré pour l'expérience lancée en Belgique. Veut-il se cantonner au rôle d'observateur et attendre des résultats probants avant de se lancer dans l'aventure ? N'a-t-il pas misé trop exclusivement sur le nucléaire ? Il est vrai que la gazéification n'est pas la solution certaine pour un avenir très proche, mais faut-il pour autant se désintéresser des atouts probables pour le vingt et unième siècle ? Selon certains syndicalistes, cela remet aussi en cause les structures de la recherche au sein de la CECA.

GEORGES SUEUR.





# ÉCONOMIE - SOCIAL

## ÉNERGIE

# Le « tout électrique » en question

*Le* Journal officiel *vient de publier les modalités de paiement de l'avance remboursable relative aux logements neufs chauffés à l'électricité. Créée pour freiner le développement du* « tout électrique », *cette avance, de 3 500 F pour les logements individuels et de 2 500 F pour les immeubles desservis par une colonne montante, s'applique aux bâtiments nouveaux dont le chauffage fonctionne à l'électricité pour au moins la moitié de sa puissance. Versée par le maître d'ouvrage préalablement à la mise sous tension, elle est remboursée pour moitié après cinq ans, l'autre moitié l'étant après dix ans. Cependant, les maîtres d'ouvrage dont le permis de construire a été délivré avant le 22 octobre sont exonérés de cette avance si la mise sous tension intervient avant le 1er août 1978.*

*Ce décret est une victoire de l'Agence pour les économies d'énergie, qui dénonce depuis plusieurs années la déperdition calorique de la transformation d'électricité en chaleur : l'énergie électrique à l'arrivée ne représente que 30 à 35 % de l'énergie consommée par la centrale. Dans ces conditions, il paraissait indispensable de freiner le succès du chauffage électrique. Si les objectifs impartis à E.D.F. étaient de deux millions de logements équipés en 1985, le rythme actuel aurait amené à dépasser trois millions de logements.*

*Après l'interdiction de la publicité, cette avance remboursable vient donc couper les ailes du* « tout électrique ». « C'est trop injuste », *explique un industriel, M. Maskens, qui s'est lancé dans le chauffage électrique et s'estime pénalisé. Mais, à en croire la revue* 50 millions de consommateurs, *ce mode de chauffage était déjà le plus onéreux.*

## 30 % plus cher que le gaz ou le fuel

Sous le titre « *Fuel, gaz, électricité, propane, lequel choisir ?* », la revue *50 millions de consommateurs* se livre dans son numéro de novembre à une étude comparative, dans une région de température moyenne, des quatre types de chauffage dans cinq modèles de maisons individuelles. Ce test tient compte des conditions légales d'isolation. Pour la consommation annuelle, le coût du « tout électrique » est supérieur de près de 30 % à ceux du gaz et du fuel. Si l'on tient compte des dépenses totales (amortissement du chauffage et de l'isolation, entretien et consommation d'énegie), le « tout électrique » est aussi le mode de chauffage le plus onéreux dans deux modèles de maisons sur trois.

La revue *50 millions de consommateurs* conclut :

« *Il est rare que le choix soit à exercer sur les quatre types traditionnels de chauffage. On peut hésiter entre gaz et fuel, fuel et propane, gaz et électricité, en fait, la localisation de la construction et la proximité de telle ou telle source d'énergie sont des éléments souvent déterminants. Parfois même, on est tenu d'adopter le type de chauffage choisi par le constructeur, dans un lotissement, notamment. Cette solution est contraignante. Et l'on doit se demander, le cas échéant, si le choix effectué par le constructeur ne correspond pas à une opération plus ou moins fructueuse.*

» *Sur la foi des prévisions effectuées par les distributeurs et appliquées aux modèles de maisons dont nous avions traité dans « 50 », il apparaît que, consommation et installation confondues (et toute préférence marquée pour telle ou telle formule mise à part), le gaz est le plus avantageux. Il est suivi par le fuel ou le propane, puis par l'électricité.*

» *Si l'on considère la consommation seulement, on trouve dans l'ordre, fuel, gaz, propane et électricité. Bien entendu, ces appréciations sont étroitement liées aux tarifs actuellement en vigueur. Que des hausses plus ou moins différenciées interviennent et tout sera changé. A ce point de vue d'ailleurs, ne peut-on pas demander aux pouvoirs publics, à qui revient d'en décider, de ne pas s'en prendre plus que de raison aux consommateurs qui ont suivi naguère les campagnes d'incitation en faveur de tel ou tel type d'énergie, électricité ou gaz par exemple.*

» *En tout cas, si vous vous destinez à construire une maison individuelle, n'hésitez pas à demander aux distributeurs d'énergie des bilans prévisionnels. Peut-être, votre constructeur vous les fournira-t-il. Et sinon... Sinon, il sera bien, désormais, que la réglementation l'y oblige.* »

## TÉMOIGNAGE

# C'est trop injuste...

Le chauffage électrique intégré est attaqué de toutes parts.

La gouvernementale Agence pour les économies d'énergie propose et obtient des mesures destinées à en arrêter brutalement l'expansion.

« *Chauffer à l'électricité, c'est gaspiller trois quarts de l'énergie mise en jeu* », tel est le thème de l'actuelle *campagne de dénigrement. C'est vite* dit et horriblement simpliste.

Lorsque, voici treize ans, les premiers installateurs de chauffage électrique intégré commencèrent leur action, ils s'écartèrent résolument du chauffage électrique tel qu'il était connu par les appareils mobiles d'appoint. Ils nous proposèrent une solution venant des pays scandinaves, solution de confort total comprenant une isolation poussée, un renouvellement lent et permanent en air filtré et aussi un type de chauffage tout à fait décentralisé.

Une source de chaleur indépendante se trouve dans chaque pièce à chauffer, avec chaque fois un thermostat précis permettant d'atteindre et de maintenir, sans la dépasser, la température désirée.

Ce système de chauffage direct donne actuellement satisfaction à des dizaines de milliers de ménages. En frais d'investissement, il n'y a qu'un déplacement de dépenses par rapport au chauffage central classique : *moins pour les appareils de chauffage*, plus pour l'aération et surtout la superisolation.

Ses promoteurs se refusent généralement à l'appliquer dans les habitations déjà construites, car cette superisolation ne peut généralement pas y être *réalisée avec toute l'efficacité voulue.*

Limité dans ses applications comme *décrit ci-dessus*, ce système consomme moins d'énergie primaire que les modes de chauffage central traditionnels. Sinon, comment expliquerait-on que, avec une calorie qui coûte trois à quatre fois plus cher (la calorie électrique par rapport à la calorie fuel), les prix d'exploitation restent compétitifs ? Des milliers de cas peuvent être présentés pour le prouver.

Mais, malheureusement, « on » ne s'attarde pas aux faits ni à tenter de les expliquer. « On » en fait un cas d'école, et « on » condamne...

Et *on* ajoute : en isolant pour le chauffage central par combustible, on pourrait... Et bien non : en isolant *les nouveaux immeubles* selon les règles actuellement obligatoires, on consommera certes moins d'énergie primaire. Mais on n'en consommera jamais aussi peu que dans un immeuble tout électrique superisolé, et l'un ne coûte pas plus que l'autre.

### « Des moitiés d'économie »

Un système central dont les calories se perdent dans les caves, les cheminées, les tuyauteries ne peut prétendre utiliser moins de calories qu'un *système* souple et décentralisé pièce par pièce comme le chauffage électrique direct. Et je dis bien direct, c'est-à-dire sans accumulation nocturne, car les demi-mesures n'entraînent que des moitiés d'économie.

Finalement, le gaspillage de calories est tel avec le chauffage central traditionnel que, par comparaison avec l'électricité directe, son rendement global n'est pas meilleur que celui de la centrale électrique thermique. Je sais que cela heurte *les idées reçues. Et aussi la force* d'inertie de ces dernières. Mais les faits sont là, il suffit de les examiner. Si l'on veut vraiment consommer moins d'énergie, il ne faut pas brimer un système qui est précisément le plus agréable, le plus propre, le plus sûr, le moins polluant. Par contre, on pourrait limiter, dans les nouvelles habitations, la puissance installée, calculée en énergie primaire, et cela quelle que soit l'énergie utilisée, avec bien entendu les correctifs du volume à chauffer et de la zone climatique intéressée : ce serait établir la vérité économique et une réelle concurrence, chacun étant traité sur un pied d'égalité.

Cela vaudrait certes mieux que de créer des mesures parafiscales discriminatoires et aveugles.

Cette sagesse, on l'aura peut-être un jour. En attendant, le gouvernement s'apprête à briser les reins à *une industrie nouvelle*, sans même l'avoir appelée en consultation.

Encouragés il y a dix ans, poussés énergiquement à investir lors de la crise du pétrole, villipendés aujourd'hui, des ingénieurs et des ouvriers, des techniciens et des employés, des installateurs spécialisés se demandent de quoi demain sera fait. Il y aura des faillites, des fermetures d'usines, du chômage. Il y aura aussi beaucoup d'amertume chez ces précurseurs, qui furent les véritables promoteurs de l'isolation thermique.

Vraiment, c'est trop injuste.

ROBERT MASKENS.
Fondateur des sociétés Masser, fabricants d'appareils électroniques.





## GRACE A UN GAZODUC TRANSMÉDITERRANÉEN

# L'Algérie va fournir 300 milliards de mètres cubes de gaz à l'Italie

De notre correspondant

Alger. — La SONATRACH et l'ENI ont signé samedi 22 octobre un important accord au terme duquel l'Algérie fournira à l'Italie 300 milliards de mètres cubes de gaz sur une période de vingt-cinq ans, soit 12 milliards de mètres cubes par an. Le contrat, qui fait de l'ENI le principal partenaire de la société algérienne des hydrocarbures, prévoit la construction d'un gazoduc transméditerranéen de 1 000 kilomètres qui reliera le puits d'Hassi-R'Mel à la Sicile, d'où il sera prolongé jusqu'à Bologne, dans le nord de la péninsule.

D'un diamètre de 1 m. 20, le gazoduc sera long de 550 kilomètres en Algérie et de 380 en Tunisie. La traversée de la Méditerranée, entre Cap-Bon et la ville sicilienne de Maza-del-Vallo, constituera une « première mondiale », puisqu'elle se fera sur 160 kilomètres à une profondeur de 600 mètres.

Le gaz commencera à passer en 1981, et atteindra le rythme moyen annuel de 12,4 milliards de mètres cubes à partir de 1985, ce qui représentera pour l'Algérie un revenu évalué à 600 millions de dollars par an, sur la base du prix courant de vente convenu F.O.B. frontière algéro-tunisienne.

Le coût global, y compris les installations d'Hassi-R'Mel, la production, la collecte, le traitement et l'acheminement, est évalué à 2 500 millions de dollars, dont 1 400 millions de dollars assumés par l'Algérie. Les tronçons tunisien et méditerranéen reviendront l'un à 500 millions de dollars, l'autre à 600 millions de dollars, et seront respectivement la propriété de la Tunisie et de la Transméditerranéen Pipe-Line Cy.

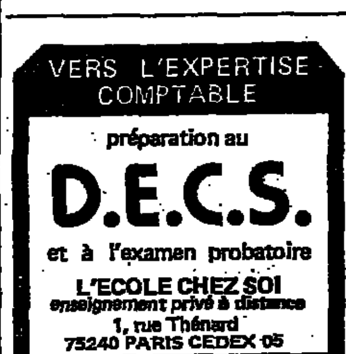
La Sonatrach bénéficie d'un prêt de 1 030 millions de dollars d'un durée de quinze ans comportant un moratoire de cinq ans. Il comporte un crédit fournisseur lié de 550 millions à 7,75 % d'intérêts, et un crédit libre à 8,2 % d'intérêts.

M. Sid Ahmed Ghozali, ministre de l'énergie et des industries pétrochimiques, a souligné le caractère exemplaire de cette coopération entre trois pays méditerranéen, dont deux maghrébins soucieux de faire de la Méditerranée un lac de paix.

P. B.

[La signature de ce contrat confirme l'excellent climat qui règne actuellement entre Alger et Rome. Or, on a appris samedi que l'Italie consentirait un prêt important si l'Algérie confiait à Fiat la construction d'une usine automobile (« le Monde » daté 23-24 octobre). Pour ce contrat, Fiat est en concurrence avec Renault. De même, Gaz de France et la Sonatrach ont aussi un projet de gazoduc transméditerranéen qui arriverait en Espagne, mais dont la discussion semble laborieuse.]

● *L'Arabie Saoudite favorable à une hausse modérée du prix du pétrole.* — « *Une certaine augmentation du prix du pétrole est justifiée, à condition qu'elle se situe dans une limite raisonnable* », a précisé le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Al Fayçal. D'autre part, la commission économique de l'OPEP doit se réunir à Vienne, du 7 au 17 novembre, pour étudier la possibilité d'utiliser dans l'avenir, non plus le dollar, mais les droits de tirage spéciaux. Le prix du pétrole comme cette question seront débattus lors de la conférence ministérielle de l'OPEP à Caracas, le 20 décembre. — *(Reuter.)*






## FONCTION PUBLIQUE

### SIX SYNDICATS ORGANISENT UNE SEMAINE D'ACTION DU 24 AU 29 OCTOBRE

Six des sept fédérations de fonctionnaires (C.G.T., C.F.D.T., FEN, C.F.T.C., C.G.C. et autonomes) organisent, du 24 au 29 octobre, une « semaine d'action » pour protester contre l'insuffisance des propositinos gouvernementales faites lors des négociations salariales, rompues le 29 septembre dernier. Le cartel Force ouvrière de la fonction publique a décidé, pour la même raison que les autres fédérations, une « semaine d'action » du 7 au 12 novembre.

Du 24 au 29 octobre, des manifestations, rassemblements et meetings auront lieu à Paris et en province, et des délégations syndicales se rendront dans les diverses administrations afin de « sensibiliser les fonctionnaires et l'opinion publique sur le caractère néfaste de la politique d'austérité ». Les fonctionnaires parisiens défileront, mercredi 26 octobre, de l'Hôtel de Ville au Palais-Royal.

● *M. Gérard Nicoud* a été réélu président du CID-UNATI au cours du congrès national du mouvement, qui s'est tenu à Royan le dimanche 23 octobre.

● *L'exécution du VIIe Plan.* — Une erreur matérielle a faussé, dans l'article du 21 octobre consacré à l'état d'exécution du VIIe Plan, la compréhension des résultats indiqués. Le taux de 54,2 % indiqué est obtenu en comparant la somme des dotations reçues en 1976, 1977 et de celles prévues en 1978 — le tout converti en francs 1975 — à l' « enveloppe » financière initialement votée par le Parlement pour l'ensemble du quinquennat 1976-1980, et non pour les trois premières années du Plan, comme indiqué hier.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + Bas | + Haut | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | |
| $ E.-U. | 4,8370 | 4,8400 | + 70 | + 99 | + 120 | + 140 | + 280 | + 330 |
| $ can. | 4,3710 | 4,3760 | + 35 | + 65 | + 60 | + 100 | + 180 | + 250 |
| Yen (100) | 1,9180 | 1,9130 | + 80 | + 110 | + 140 | + 160 | + 460 | + 410 |
| D.M. | 2,1380 | 2,1400 | + 80 | + 95 | + 150 | + 180 | + 470 | + 520 |
| Florin | 1,9900 | 1,9935 | + 60 | + 75 | + 110 | + 130 | + 340 | + 390 |
| F.B. (100) | 13,7280 | 13,7340 | + 290 | + 280 | + 490 | + 620 | +1260 | +1560 |
| F.S. | 2,16 | 2,1640 | + 130 | + 145 | + 250 | + 265 | + 660 | + 700 |
| L. (1 000) | 5,4970 | 5,5050 | — 300 | — 150 | — 600 | — 400 | —1400 | —1100 |
| £ | 8,5760 | 8,5830 | + 230 | + 300 | + 450 | + 520 | +1130 | +1240 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D.M. | 3 3/4 | 4 | 3 1/2 | 4 | 3 1/2 | 4 | 3 3/4 | 4 1/4 |
| $ E.-U. | 6 1/4 | 6 3/4 | 6 1/2 | 7 | 6 3/4 | 7 1/4 | 7 1/4 | 7 3/4 |
| Florin | 4 1/2 | 5 1/4 | 4 1/2 | 5 | 4 5/8 | 5 1/8 | 5 | 5 1/2 |
| F. B. | 4 1/2 | 5 1/2 | 6 | 6 1/2 | 6 | 6 3/4 | 6 1/2 | 7 1/4 |
| F.S. | 1/4 | 3/4 | 1 | 1 1/2 | 1 | 1 1/2 | 2 1/4 | 2 3/4 |
| L. (1 000) | 9 | 14 | 13 | 15 | 13 | 15 | 13 | 15 |
| £ | 4 1/4 | 5 1/4 | 4 1/2 | 5 1/4 | 4 3/4 | 5 1/4 | 5 1/2 | 6 1/2 |
| F. français | 8 1/8 | 8 5/8 | 8 1/2 | 9 1/4 | 9 | 9 3/4 | 10 | 10 1/2 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# PRESSE

## EN ITALIE

### Démission du directeur du « Corriere della Sera »

De notre correspondant

Rome. — M. Piero Ottone, qui dirigeait le « Corriere della Sera » depuis 1972, a présenté sa démission le samedi 22 octobre. L'éditeur Rizzoli, principal actionnaire du quotidien milanais, envisage de le remplacer par M. Franco Di Bella, directeur du journal conservateur de Bologne « Il Resto de Carlino ».

Quoique prévisible depuis quelques semaines, ce changement a ému la rédaction du « Corriere ». Celle-ci compte exprimer son avis par un vote à bulletin secret. Mais le propriétaire ne sera pas obligé d'en tenir compte, et il l'a précisé par avance. Les milieux politiques s'agitent aussi, bien que M. Rizzoli ait consulté les principaux partis — accomplissant la « tournée des sept églises » — avant de prendre sa décision.

L'agitation qui se manifeste à Rome et à Milan tient à plusieurs facteurs. D'une part, le « Corriere » est le quotidien le plus prestigieux de l'Italie, celui dont toute formation politique essaie de s'attirer la bienveillance. D'autre part, le changement de directeur risque de s'accompagner d'un virage à droite du journal, qui, selon des lecteurs attentifs, aurait déjà commencé.

Le règne de M. Ottone, marqué par un gauchissement du « Corriere », n'aurait été ainsi qu'une parenthèse. Beaucoup se demandent enfin si ce changement n'est pas dû à l'entrée d'un nouvel et gros actionnaire dans la société éditrice. On parle même d'un groupe allemand proche de M. Strauss, mais rien ne permet pour le moment d'étayer cette hypothèse.

Le départ de M. Ottone et l'opération financière qu'il aurait provoquée font l'objet de plusieurs interrogations parlementaires. Les communistes, notamment, demandent s'il est exact que l'éditeur Mondadori entre au « Corriere » avec des capitaux « provenant directement ou indirectement » du groupe Agnelli (Fiat, « la Stampa »). Il n'est pas cependant dans l'habitude des pouvoirs publics de dévoiler ce genre de transaction.

Pour M. Eugenio Scalfari, directeur de la « Repubblica » (socialiste), *l'affaire démontre surtout à quel* point les journaux italiens dépendent du pouvoir politique par l'intermédiaire des banques. « Le scandale du « Corriere », écrit-il, ne tient pas au fait que le nouveau directeur rectifie la ligne du précédent, ce qui est pleinement dans son pouvoir et dans son droit, mais au fait que les partis — ou, pour parler clairement, la démocratie chrétienne — se sont emparés aussi du « Corriere della Sera ».

● *Le département de science politique de la Sorbonne* (université Paris-I) délivre un diplôme de troisième cycle en information et communication auquel peuvent avoir accès (après une année préparatoire) les personnes qui, sans être titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur, ont acquis une expérience professionnelle dans ces domaines.

★ Pour tout renseignement, s'adresser au département de science *politique*, université Paris-I, 17, rue de la Sorbonne 75231 Paris Cedex 05. Tél. : 329-12-13, poste 3825.

# ÉCONOMIE - SOCIAL

## AGRICULTURE

### EN 1977

## Le revenu des agriculteurs progresserait de 2 % à 4 %

Une chose est d'ores et déjà *certaine : rompant* avec le système mis en place en 1974, le gouvernement ne distribuera pas d'aide directe en 1977. En revanche, des prêts à taux d'intérêt bonifié pourraient être accordés, de façon très sélective, dans les zones particulièrement touchées par les calamités du printemps (Sud-Ouest et vallée du Rhône).

Une dévaluation du « franc vert » se traduirait par un relèvement *des prix garantis par* les règlements communautaires. Actuellement, la décote du franc *sur le marché monétaire atteint* 15 %. Il est exclu que M. Barre aille très loin dans la correction, par crainte d'« emballer » les prix alimentaires au détail : 5 % au mieux, disait à la mi-septembre M. Méhaignerie.

Le ministre de l'agriculture déclarait vendredi après-midi 21 octobre dans le Finistère que durant la période 1970-1976 le revenu agricole moyen avait progressé de 2,4 % par année. Si les viticulteurs sont au-dessous de la barre, la tendance a été plutôt favorable à ceux qui ont choisi *la filière « élevage-lait »*, c'est-à-dire la grande majorité des agriculteurs français. Un moyen pour *M. Méhaignerie* de répondre à ceux qui organisent, sans beaucoup de conviction ni d'éclat *d'ailleurs, un baroud d'honneur* contre la taxe de coresponsabilité sur le lait.

*Les experts sont unanimes :* la production agricole française retrouvera en 1977 son volume record de 1974 et le pouvoir d'achat des paysans progressera sensiblement. Les chambres d'agriculture retiennent une fourchette de + 2 à 4 % pour la moyenne nationale, et les services de M. Pierre Méhaignerie, entre 2,5 et 3 %. Pour la première fois depuis quatre ans, le revenu paysan progressera sans *« coup de pouce »* de l'État, pourrait-on dire, du moins si l'on ne prend pas en compte la distribution au cours du premier trimestre du solde de l'indemnisation sécheresse de 1976 (2,7 milliards de francs).

Pour les dirigeants des quatre grandes organisations professionnelles (APCA, F.N.S.E.A., C.N.J.A. et Organisation mutualiste), l'amélioration du revenu agricole revêt donc, du fait de ce solde *d'« impôt sécheresse », un «* caractère artificiel ». Ils l'ont rappelé à M. Raymond Barre au *cours* d'un dîner, mercredi à l'hôtel Matignon, destiné à la préparation de la conférence des revenus qui se tiendra dans la deuxième décade de novembre.

Réunis jeudi, les présidents des chambres d'agriculture ont décidé de leur côté d'adresser quatre revendications précises à M. Raymond Barre :

- Une dotation budgétaire exceptionnelle au Fonds national des calamités agricoles, en raison de l'ampleur des sinistres ;
- Des étalements et des allégements des charges décidés au stade départemental pour *les* agriculteurs sinistrés pendant plusieurs années consécutives ;
- *Un* freinage des charges de l'agriculture ;
- Un réajustement du « franc vert ».

---

● *Cinq cent mille choux-fleurs ont été détruits*, le 22 octobre, à Saint-Malo par les producteurs d'Ille-et-Vilaine, du Finistère-Nord et des Côtes-du-Nord. La veille, déjà, deux cent quarante-cinq mille choux-fleurs avaient été rendus impropres à la consommation par les producteurs, qui veulent ainsi éviter une chute des cours en raison de l'abondance de la récolte. — *(A.F.P.)*

## AUTOMOBILE

## La nouvelle Opel Rekord : une bonne carte

Présentées toutes deux au Salon de Francfort, les gammes Ford *Granada (le Monde du 23 septembre)* et Opel Rekord ont de nombreux points communs : dans les deux cas, les filiales allemandes des premiers constructeurs mondiaux n'ont fait que du « restyling » sur des mécaniques banales. La première, toutefois, s'est enrichie d'un moteur diesel Peugeot quand la seconde adoptait l'injection Bosch L Jetronic (celle de la Citroën CX GTI) sur le *moteur 2 litres présenté l'an dernier (le Monde* du 11 mai 1976). Le résultat, pour les deux marques, est extrêmement *satisfaisant* en ce *qui* concerne l'esthétique.

Opel se distingue pourtant de son éternel concurrent par une recherche *plus réaliste des qualités routières : le pont arrière est toujours aussi* rigide, mais la nouvelle suspension avant (Mac Pherson) le complète harmonieusement. L'ensemble est *plus cohérent et s'affole moins vite*, sur sol dégradé, que des roues trop indépendantes... La direction — à *recirculation de billes* — est honnête et son assistance ne s'impose pas. Et les freins sont excellents parce qu'ils ne se bloquent pas. Quant aux moteurs — 2 000 S à carburateur et 2 000 E à injection, — ils supportent allègrement une comparaison avec ceux de modèles concurrents, leur *puissance (100 et 110 ch DIN) et leur* couple se révélant à un bon niveau. Les boîtes enfin, mécanique et auto*matique, sont agréables et n'ont pas* de défaut particulier. Au total, les nouvelles Rekord sont des berlines *familiales*, spacieuses (y compris à l'arrière), dotées d'un grand coffre, très bien présentées mais sans prétention, confortables « à l'allemande » et dont le comportement routier, sans être exceptionnel, est satisfaisant.

*Le travail d'Opel est d'autant plus* sérieux que la firme propose des ver*sions de base bien équipées* auxquelles peuvent s'ajouter une « grande carte » d'options exceptionnelles (réglage des sièges avant en hauteur, chauffage du siège du conducteur, appuis-tête aux sièges arrière, antenne incorporée dans le pare-brise, *pont autobloquant*, amortisseurs correcteurs d'assiette, etc.). Cette démarche est suffisamment rare pour qu'elle ne soit pas saluée.

*La firme allemande n'en restera* pas au « *sur mesure* » industriel. Des nouveautés apparaîtront dans un futur très proche : en haut de gamme, les Senator et le coupé Monza adopteront des roues indépendantes, une première évolution significative avant la présentation, *dans deux ans, d'une Kadett à trac*tion avant.

MICHEL BERNARD.

★ PRIX : 2000 S, 30 995 F (L) et 33 825 F (LS) ; 2000 E Berlina, 46 525 F. Boîte auto : 3 120 F.

★ CONSOMMATION : 2000 S, 7 ; 9,2 ; 12,3. 2000 E, 7,8 ; 9,9 ; 12,2.

## H.L.M.

### EN 1978

### L'ALLOCATION-LOGEMENT SERA CALCULÉE A PARTIR DU LOYER AU 1er FÉVRIER

*Les locataires des H.L.M.* bénéficiaires de l'allocation-logement ne souffriront pas du report au *1er février de la date de hausse* des loyers habituellement pratiquée le 1er janvier. En effet, un décret, actuellement en préparation, changera la date de référence prise en compte pour la révision annuelle de l'allocation-logement. Habituellement, l'évolution de cette allocation est calculée à partir du loyer au 1er janvier. En 1978, elle le sera sur le loyer pratiqué au 1er *février*.



# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



## UNIDEL

### AUGMENTATION DE CAPITAL

**à raison de deux actions nouvelles pour cinq anciennes**

La période de souscription à l'augmentation de capital, qui avait été annoncée le 15 septembre 1977, est fixée du 2 novembre 1977 au 5 décembre 1977.

Ces 155 696 actions nouvelles seront émises au prix d'émission de F 130 par action (valeur nominale de F 100 + F 30 de prime d'émission), pour porter l'actuel capital de F 38 924 400 à F 54 494 000. Les actions nouvelles porteront jouissance à compter du début de l'exercice en cours, soit le 1er juillet 1977.

En 1976, le groupe UNIDEL a réalisé un chiffre d'affaires de F 1 090 000 000, ce qui le situe au tout premier rang des entreprises françaises d'installations électriques.

La consolidation du portefeuille des commandes des entreprises du groupe représentait, au 30 juin 1977, et hors taxes, environ F 1 200 000 000 de travaux non encore réalisés (+ 53 %). Pour l'exercice 1977, le chiffre d'affaires consolidé, hors taxes, devrait atteindre F 1 500 000 000 (+ 37,5 %).

Les prévisions de résultat de l'exercice en cours devraient permettre à la société de maintenir, sauf événement imprévisible, la distribution d'un dividende unitaire de F 11 + F 5,5 d'impôt déjà payé au Trésor, soit globalement F 16,50 sur les 544 940 actions constitutives du nouveau capital. Sur la base des derniers cours cotés, le rendement s'établit à près de 12 %.

Une notice d'information, qui a obtenu le visa de la Commission des opérations de Bourse, sous le numéro 77-124 du 4 octobre 1977, est tenue à la disposition du public sur simple demande (BALO du 24 octobre 1977).

## L'ÉPARGNE DE FRANCE

*La distribution gratuite par incorporation de réserves à raison d'une action pour huit actions anciennes*, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 1977 est en cours de réalisation depuis le 17 octobre 1977.

*Le capital est désormais porté à* 20 412 000 F.

L'Épargne de France a déjà procédé tous les ans depuis 1971 à des distributions d'actions gratuites, notamment une action gratuite pour cinq en 1974, une action gratuite pour huit en 1975 et une action gratuite pour cinq en 1976.

Ainsi le porteur de 50 actions de 100 F en 1971 détient fin 1977, 253 actions de 50 F, compte tenu de quelques opérations sur rompus et d'un dédoublement des actions décidé en 1972.

Pour les huit premiers mois de l'année, les encaissements nets d'annulation ont progressé de 13 % par rapport à l'an dernier.



## GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

| SITUATION DES SICAV AU 30 SEPTEMBRE 1977 | (Compagnie d'investissement et de placement) C.I.P. | A.G.F.I.M.O. (Société anonyme pour la gestion financière de valeurs mobilières) |
|---|---|---|
| *Nombre d'actions au 30 septembre* 1977 (action de 100 F nominal) .. | 331 163 | 993 914 |
| Actif net par action .................. | 265,86 F | 160,44 F |
| Actif net total ....................... | 88 043 094,08 F | 159 464 309,66 F |
| Répartition actif net (en %) : | | |
| — Disponible ........................ | 7,32 | 0,15 |
| — Obligations françaises .......... | 33,39 | 34,97 |
| — Obligations étrangères .......... | 8,50 | — |
| — Actions françaises .............. | 26,53 | 64,31 |
| — Actions étrangères .............. | 24,27 | 0,57 |
| Rappel : Dividende par action de 100 F nominal : | | |
| — Montant net et avoir fiscal .... | 12,49 + 3,34 | 11,14 + 0,76 |
| — Date de paiement .............. | 12 avril 1977 | 12 avril 1977 |

Souscription : Services administratifs, 87, rue de Richelieu, Paris (2e), ou Banque générale du Phénix, 31, rue Lafayette, Paris (9e).

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

| | 14 oct. | 21 oct. |
|---|---|---|
| Indice général | 77,2 | 79,3 |
| Assurances | 138 | 131,4 |
| Banq. et sociétés financ. | 64,2 | 66,1 |
| Sociétés foncières | 81,8 | 80,9 |
| Sociétés investiss. portef. | 77 | 78,7 |
| Agriculture | 73,9 | 73 |
| Aliment., brasseries, distill. | 73,4 | 74,4 |
| Autom., cycles et l. équip. | 91,6 | 96,7 |
| Bâtim., matér. constr., T.P. | 80 | 81,6 |
| Caoutchouc (ind. et comm.) | 61,1 | 62,4 |
| Carrières salines, charbon. | 85,9 | 88,1 |
| Constr. mécan. et navales. | 68,3 | 69,7 |
| Hôtels, casinos, thermal. | 88 | 92,3 |
| Imprimeries, pap., cartons. | 61,2 | 61 |
| Magas., compt. d'exportat. | 53,5 | 55,6 |
| Matériel électrique | 84,1 | 91 |
| Métall., com. des pr. métal | 44 | 43,6 |
| Mines métalliques | 98,8 | 88,5 |
| Pétroles et carburants | 67,4 | 71 |
| Prod. chimiq. et él.-mét. | 77,3 | 80,8 |
| Services publics et transp. | 83,3 | 83 |
| Textiles | 86,4 | 93,2 |
| Divers | 100,7 | 103,1 |
| Valeurs étrangères | 106,3 | 105,6 |
| Valeurs à rev. fixe ou ind. | 122,5 | 122,9 |
| Rentes perpétuelles | 55 | 55,4 |
| Rentes amort., fonds gar. | 77,2 | 78,3 |
| Sect. indust. publ. à r. fixe | 92,7 | 101,4 |
| Sect. ind. publ. à rev. ind. | 231,6 | 229,8 |
| Secteur libre | 102,5 | 102,4 |

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

| | | |
|---|---|---|
| Valeurs à rev. fixe ou ind. | 214,6 | 215,9 |
| Val. franç. à rev. variable. | 535 | 549,5 |
| Valeurs étrangères | 785,7 | 780,5 |

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 62 | 64,5 |
| Produits de base | 38,9 | 40,9 |
| Construction | 83,3 | 85,1 |
| Biens d'équipement | 57,4 | 60,9 |
| Biens de consom. durables | 113,1 | 118,1 |
| Biens de cons. non durabl. | 52,5 | 55,6 |
| Biens de consom. aliment. | 68,7 | 71,1 |
| Services | 91,2 | 93,7 |
| Sociétés financières | 72,5 | 74,1 |
| Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr. | 156,9 | 161,4 |
| Valeurs industrielles | 55,1 | 57,7 |

## DROITS DE SOUSCRIPTION

| VALEURS (Actions et parts) | Modalités | Derniers cours |
|---|---|---|
| Dragages et Travaux publics, a. 100 F, c. 6 | 3 p. 10 | 1 20 |
| Hutchinson Mapa (c. 21) | 1 p. 1 | 0 58 |
| Rollaco, dr. ou c. 16 | 1 p. 20 | 0 35 |

## LONDRES

### Baisse des mines d'or

Après la reprise des deux dernières séances, le marché amorce un léger repli. Le fait saillant est la nouvelle baisse des mines d'or en raison des événements d'Afrique du Sud, et ceci malgré la nouvelle hausse du métal.

OR (ouverture) (dollars) : 162 75 contre 161 20

| VALEURS | CLOTURE 21/10 | COURS 24/10 |
|---|---|---|
| Beecham | 657 ... | 650 ... |
| British Petroleum | 824 ... | 816 ... |
| Courtaulds | 124 ... | 123 ... |
| De Beers | 291 ... | 278 ... |
| Imperial Chemical | 417 ... | 411 ... |
| Rio Tinto-Zinc Corp. | 203 ... | 199 ... |
| Shell | 599 ... | 596 ... |
| Vickers | 200 ... | 195 ... |
| War Loan 3 1/2 % | 36 5/8 | 36 3/8 |
| *West Driefontein | 27 ... | 24 5/8 |
| *Western Holdings | 19 1/4 | 17 5/8 |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE DES ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE. — Solde du compte de pertes et profits pour l'exercice clos le 30 juin 1977 : bénéfice de 19,7 millions de francs. Compte tenu de la situation des filiales, notamment des chantiers navals Dubigeon-Normandie, la totalité du résultat est affectée à la réserve légale et aucun dividende ne sera distribué.

GROUPE LAFARGE. — Pour le premier semestre 1977, le bénéfice net de la filiale Ciments Lafarge-France fléchit à 20,4 millions de francs contre 32,3 millions en 1976, en raison de la baisse des tonnages vendus en France (— 3,5 %), non compensée par l'accroissement des exportations, et par la détérioration, depuis juin 1976, du couple prix de vente du ciment-coût du fuel industriel. Le second semestre devrait confirmer la tendance du premier.

FICHET-BAUCHE. — Bénéfice net du premier semestre 1977 : 4,98 millions de francs contre 5,57 millions en 1976. Le résultat de l'exercice 1977 tout entier devrait être du même ordre que le précédent.

## COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 21/10 | 24/10 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 254 95 | 253 80 |

## B. A. L. O.

Le *BALO* du lundi 24 octobre 1977 publie notamment les insertions suivantes :

*Rhône-Poulenc S.A.* — Emission d'un emprunt d'un montant de 300 millions de francs représenté par 200 000 obligations de 1 000 F, à 11,20 % d'intérêt, jouissance du 24 octobre 1977, amortissable en treize ans au pair, soit par remboursement par tirages au sort, soit par rachat en Bourse.

*Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud « Sudameris ».* — 1) émission à 150 F de 430 000 actions de 50 F, jouissance du 1er janvier 1978, une action nouvelle pour deux anciennes ; 2) élévation de 50 F à 100 F de la valeur nominale des actions anciennes et nouvelles par incorporation des primes d'émission et d'une fraction des réserves.

A la suite de ces deux opérations, le capital sera porté de 43 millions de francs à 129 millions de francs.

*Union d'entreprises électriques « Unidel ».* — Emission à 130 F de 155 696 actions de 100 F, jouissance du 1er juillet 1977, deux actions nouvelles pour cinq anciennes.

Le capital sera porté de 38 924 400 francs à 54 494 000 F.

*Prénistères S.A.* — Insertion en vue de la cotation de 3 973 actions de 100 F créées en rémunération de divers apports.

*Amsterdam-Rotterdam Bank N.V.* — Insertion en vue de la cotation éventuelle de 391 868 actions de 20 florins créées à la suite du paiement optionnel d'un coupon afférent au dividende semestriel de l'exercice 1977.

*Thorn Electrical Industries Limited.* — Insertion en vue de la cotation à Paris des 137 037 889 actions de 25 pence représentant le capital ordinaire émis de la société.

*Caisse centrale de crédit coopératif.* — Emission de 130 000 parts de 30 F, à raison d'une action nouvelle pour dix anciennes.

Le capital sera porté de 39 millions de francs à 42 900 000 F.

## INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

| | 20 oct. | 21 oct. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 97,9 | 99,9 |
| Valeurs étrangères | 101,8 | 101,7 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 63,7 | 64,5 |

**Taux du marché monétaire**

Effets privés ............ 8 3/8 %

## BOURSE DE PARIS - 21 OCTOBRE - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | | | | | | | |

HORS COTE

SICAV

*Cours précédent

## MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 21 10 | COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 873 | 4 883 | 4 850 |
| Allemagne (100 DM) | 213 600 | 214 030 | 213 ... |
| Belgique (100 F.) | 13 749 | 13 756 | 13 675 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 199 420 | 199 640 | 199 ... |
| Danemark (100 krd) | 79 530 | 79 880 | 79 500 |
| Suède (100 krs) | 101 490 | 101 470 | 101 ... |
| Norvège (100 k.) | 88 530 | 88 810 | 88 250 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 8 613 | 8 613 | 8 550 |
| Italie (1 000 lires) | 5 532 | 5 526 | 5 500 |
| Suisse (100 fr.) | 216 850 | 215 600 | 213 ... |
| Autriche (100 sch.) | 29 937 | 30 025 | 29 850 |
| Espagne (100 pes.) | 5 817 | 5 807 | 6 050 |
| Portugal (100 esc.) | 12 005 | 12 000 | 11 500 |
| Canada ($ can. 1) | 4 404 | 4 408 | 4 345 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 21 10 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 25275 | 25400 |
| Or fin (kilo en lingot) | 25270 .. | 25440 |
| Pièce française (20 fr.) | 247 40 | 247 10 |
| Pièce française (10 fr.) | 217 50 | 218 90 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 223 50 | 223 50 |
| Union latine (20 fr.) | 220 20 | 218 10 |
| Souverain | 235 .. | 232 50 |
| Pièce de 20 dollars | 1140 80 | 1140 40 |
| Pièce de 10 dollars | 581 .. | 583 .. |
| Pièce de 5 dollars | 360 .. | ... .. |
| Pièce de 50 pesos | 1035 .. | 1044 .. |
| Pièce de 10 florins | 219 50 | 219 .. |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



### SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

# La baisse du dollar reprend

La baisse du dollar a repris de plus belle, lundi 24 octobre, sur tous les marchés des changes, où plusieurs banques centrales ont dû intervenir pour le soutenir, notamment en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale et au Japon. A Francfort, le cours de la monnaie américaine est retombé de 2,2730 deutschemarks à 2,2610 DM, après 2,2590 DM ; à Paris, il a glissé à 4,8375 F contre 4,86 F, et, à Zurich, il a battu derechef son record de baisse à 2,2375 francs suisses contre 2,2550 francs suisses, tandis qu'à Tokyo, il revenait de 254,20 yens à 252,35 yens.

Une fois de plus, ce sont des déclarations de M. Michael Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, qui ont relancé le mouvement. M. Blumenthal, on le sait, avait commencé par tenir des propos fracassants sur la hausse véritable et souhaitable des monnaies fortes, puis, devant l'effet produit — à savoir la chute immédiate du dollar, — s'était efforcé de rassurer les esprits en affirmant qu'il était « indispensable que le dollar soit fort ». Mais, vendredi dernier, il a atténué cette affirmation en précisant que « les Etats-Unis n'interviendraient pas sur le marché des changes tant que la valeur du dollar continuerait à refléter la force de l'économie ». L'ambiguïté de ces propos, interprétés dans le sens le plus défavorable par les cambistes, a relancé la spéculation à la baisse sur la monnaie américaine.

En outre, les rumeurs de dissensions entre la Maison Blanche et les autorités monétaires sur la politique à suivre en matière de crédit et de taux d'intérêt impressionnent fâcheusement les milieux financiers, qui verraient avec déplaisir le départ de M. Arthur Burns, président de la Réserve fédérale, dont le mandat se termine au début de 1978 et qui est connu pour son orthodoxie rigoureuse.

Le franc suisse a poursuivi son ascension par rapport à toutes les monnaies, battant à nouveau son record sur la place de Paris à plus de 2,16 F.

## NOUVELLES BRÈVES

● *Le président de la République* a reçu à déjeuner, ce lundi 24 octobre, vingt commerçants de diverses régions. Ce « *déjeuner de travail* », indique-t-on à l'Elysée, se place dans la série des rencontres que M. Giscard d'Estaing souhaite avec des représentants des petites et moyennes entreprises : petits industriels (le 9 juin dernier), commerçants et prestataires de services.

● *Le conseil municipal de Saint-Martin* (dépendance de la Guadeloupe) a pris une délibération dans laquelle il manifeste son désir d'être séparé de la Guadeloupe pour constituer une entité administrative à part entière, un département, par exemple. Le conseil municipal, que préside M. Elie Fleming (R.P.R.) justifie sa demande par l'éloignement de Saint-Martin (situé sur une île partagée entre les Pays-Bas et la France) du chef-lieu de la Guadeloupe (Basse-Terre est à 250 kilomètres), par l'absence de services techniques sur place, et par le fait que la population est plutôt tournée vers les U.S.A. le Canada et l'Europe. Le conseil municipal de Saint-Barthélémy (majorité) a émis un vœu semblable.

● *Le docteur Donald Coggan*, archevêque de Cantorbéry et primat de l'Eglise anglicane, assistait le 23 octobre à une messe célébrée par Mgr Badré, évêque de Bayeux, pour marquer le neuvième centenaire de la consécration de la première église de Bec-Hellouin

● *Dix pays producteurs de café suspendent leurs ventes.* — Les délégués des Etats du Costa-Rica, de l'Equateur, d'El-Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Mexique, du Nicaragua, de Panama, de la République de Saint-Domingue et du Venezuela, réunis à San-Salvador les 20 et 21 octobre, ont décidé de suspendre leurs ventes de café aussi longtemps que les conditions du marché mondial resteront mauvaises. Ils ont également décidé la création prochaine d'une « compagnie des cafés doux centraux ».

## Après l'attentat contre le relais hertzien de Pré-en-Pail

### UN SYSTÈME DE RECHANGE EST MIS EN PLACE PAR T.D.F.

A la suite de l'attentat qui a totalement détruit le samedi 22 octobre le relais hertzien de Pré-en-Pail (Mayenne), les équipes régionales de T.D.F. ont mis en place un système de rechange permettant de diffuser les programmes des différentes chaînes.

C'est ainsi que les téléspectateurs de la région du Maine (la Sarthe, une partie de la Mayenne, du Maine-et-Loire, du Loir-et-Cher) recevaient dès dimanche matin les programmes de la première chaîne (TF 1) et, dans l'après-midi, ceux de la deuxième chaîne couleur (A 2). Dans l'Ile-et-Vilaine, le Morbihan, la Loire-Atlantique, le Finistère, les Côtes-du-Nord et la Vendée, la première chaîne était rétablie dimanche matin. Dans la Manche, le Calvados et l'Orne, les téléspectateurs reçoivent actuellement la seconde et la troisième chaîne.

A la direction de T.D.F., à Paris, on indique que les trois chaînes pourraient fonctionner sur l'ensemble de la Normandie et de la Bretagne dès ce lundi soir.

# Le France est vendu à une société saoudienne

## Il pourrait être utilisé comme centre de loisirs ou comme hôtel flottant

La Compagnie générale maritime (qui regroupe les anciennes Transat et Messageries maritimes) a confirmé, ce lundi matin 24 octobre, qu'un contrat de vente avait été signé, il y a quelques jours, à propos du paquebot « France », avec une société à capitaux saoudiens. Il s'agit de la Société technique d'avant-garde (TAG), dont le siège est à Luxembourg. Cette société détient déjà des participations importantes dans la société française d'aviation Air Alpes. Le prix de vente du navire se situerait aux alentours de 80 millions de francs. La société TAG envisage d'utiliser ce navire comme centre de loisirs ou comme hôtel flottant.

L'annonce de cet « épilogue » n'avait pas encore provoqué ce lundi de réactions de la part des syndicats de marins, qui pourtant, à l'été et à l'automne 1974, s'étaient battus pendant de longues semaines pour tenter d'éviter le désarmement du plus prestigieux des paquebots français. Le secrétaire général des marins C.G.T., M. François Lagain, nous a déclaré : « *Depuis trois ans, le navire était condamné, et il n'y avait pour lui que deux hypothèses : la ferraille ou la vente. Nous aurons l'occasion de repréciser nos revendications pour développer les croisières sous pavillon français. Mais, de toute façon, nous ne laisserons pas partir le navire du Havre sans qu'il y ait des réactions, d'autant plus que nous craignons que le groupe Paquet ne se sépare prochainement du* Renaissance. »

Le secrétaire général du syndicat C.F.D.T. des marins du Havre, M. Gilbert Bredel, nous a indiqué pour sa part : « *La vente du* France *ne résout en rien les problèmes de la marine marchande en général ni de la C.G.M. en particulier. Cette compagnie n'a pas tenu ses promesses de reclassement des marins du* France, *qui devaient retrouver du travail soit au Canada, soit dans l'hôtellerie de la Côte d'Azur. En outre, deux cent cinquante suppressions d'emplois de marins et quatre cents d'agents sédentaires sont envisagées par la C.G.M. à la fin de l'année.* »

Bien que, selon les témoignages de la C.G.M. et des équipes qui étaient chargées d'entretenir le navire depuis trois ans dans l'arrière-port du Havre, le *France* soit encore en bon état, il est évident que son acheteur ne pourra pas le faire naviguer avant plusieurs semaines puisque de nombreuses vérifications de l'appareil propulsif, de la coque et des tuyauteries doivent être faites.

Long de 315 mètres, équipé de quatre turbines à vapeur développant 160 000 chevaux et entraînant quatre hélices, le *France* avait été lancé, en grande pompe, le 11 mai 1960, en présence du général de Gaulle, alors président de la République.

Conçu pour transporter deux mille vingt-sept passagers, il avait été mis en service sur la ligne « royale » Le Havre - New-York le 3 février 1962. Il avait coûté au total 417 821 875,31 F, dont 110 284 900 F d'aide de l'Etat. L'amortissement du navire devait être terminé au milieu de 1979. Les croisières qu'il effectuait, ainsi que les traversées régulières sur l'Atlantique nord, procuraient du travail — jusqu'à l'été 1974, date de l'arrêt de l'exploitation — à mille cinq cents marins et à cinq cents employés sédentaires.

C'est la brutale hausse du prix du pétrole en 1974 qui a porté le coup de grâce au *France*. Pendant cette année en effet le déficit d'exploitation a été estimé à 99,8 millions de francs (contre 47,3 en 1973), dont 68,7 millions pour les frais de combustible. D'une façon générale, depuis 1962 jusqu'à 1973, toutes les années ont fait apparaître des résultats financiers négatifs (avant subvention de l'Etat).

Désarmé au Havre en novembre 1974 dans des conditions qui avaient provoqué de vives controverses économiques et politiques, le *France* continuait à coûter à la C.G.M. plusieurs millions de francs chaque année. La dernière évaluation officielle faisait état du chiffre de 30 millions en 1976. C'est la raison pour laquelle les responsables et les observateurs des milieux maritimes, sachant qu'il n'y avait plus d'espoir de voir le *France* reprendre la mer sous pavillon français, et n'acceptant pas qu'il soit un jour envoyé aux démolisseurs d'Espagne, de Sicile o ude Corée, demandaient avec insistance que la C.G.M. accélère ses négociations avec les nombreux utilisateurs éventuels du navire (quelque quatre-vingt-dix offres ont été étudiées depuis trois ans).

## LES MAGISTRATS FRANÇAIS COMMENTENT L'AFFAIRE CROISSANT

Alors que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris devait, ce lundi 24 octobre, examiner à nouveau la procédure d'extradition engagée par les autorités ouest-allemandes contre l'ancien avocat d'Andreas Baader, Mᵉ Klaus Croissant, de nouvelles prises de position en faveur de ce dernier viennent d'être communiquées.

Dans un texte publié après la réunion de son dernier conseil national, le Syndicat de la magistrature dénonce le maintien en détention de l'avocat ouest-allemand, la menace d'extradition pesant sur lui et les visites domiciliaires effectuées par la police chez les avocats français qui assurent sa défense. Le Syndicat de la magistrature reproche au gouvernement français d'« accepter » actuellement de « *copier l'appareil répressif allemand* » en prenant le « *risque grave de favoriser en France le développement parallèle du terrorisme et de la violence de l'Etat* ». D'autre part, le mouvement « *l'Ecole émancipée* » (tendance révolutionnaire de la Fédération de l'éducation nationale) a publié un communiqué pour protester contre une extradition éventuelle de Mᵉ Croissant.

En Italie, une centaine de magistrats, d'avocats et de journalistes ont signé un « appel » pour réclamer la « *libération immédiate* » de l'avocat et l'application en sa faveur du droit d'asile politique.

A Paris, plusieurs organisations d'extrême gauche, groupées en un « comité pour la libération de Klaus Croissant », avaient annoncé leur intention d'organiser une manifestation ce lundi 24 octobre. La préfecture de police a fait savoir que celle-ci n'était pas autorisée. Une réunion doit toutefois avoir lieu le 26 octobre au palais de la Mutualité.

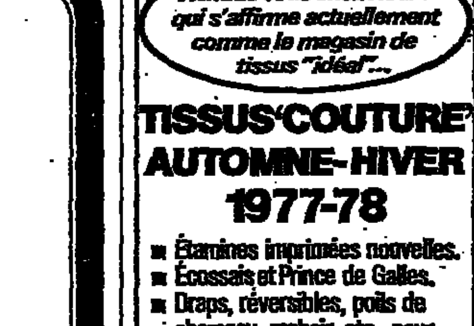
Pour sa part, l'Union syndicale des magistrats a publié un communiqué pour dénoncer « *les manifestations, déclarations et démarches de toute origine susceptibles d'accréditer dans l'opinion publique l'idée que la décision à intervenir, quelle qu'elle puisse être, sera fondée sur des éléments étrangers à ceux qui, au terme d'un libre débat, s'imposeront légalement aux juges* ».

(*Lire page 5 le point de vue de CLAUDE BOURDET.*)

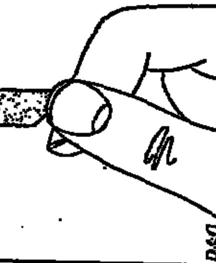
● *Le Syndicat national du personnel navigant* de l'aéronautique civile (S.N.P.N.A.C.) annule le mot d'ordre de grève lancé le 19 octobre. Cette annulation intervient à la suite du report *sine die* de la grève mondiale des pilotes de ligne.

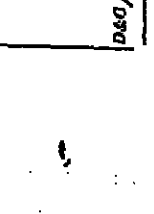
Le numéro du « Monde » daté 23-24 octobre 1977 a été tiré à 506 375 exemplaires.









A B C D E F G

